TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11360

— SAMEDI 8 AOUT 1981

Mme Simone Rozès donne sa démission de la commission du bilan

LIRE PAGE 22

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. Cheysson au Maghreb

En se rendant à Alger et à Rabat du 8 au 10 août, M. Claude Cheysson achève un voyage au Maghreb commencé en Tunisie, pays dans lequel il avait effectué sa première visite officielle comme ministre des relations extérieures.

L'élection de M. Mitterrand avait été bien accueillie à Alger, où l'on se félicitait — en évitant tout grief d'ingérence — des prises de position du P.S. sur l'Afrique.

Au *contraire, à Rabat*, une certaine inquiétude se faisait jour, et les milieux politiques rappelaient, sans en faire *état officiellement*, les contacts suivis entre le parti socialiste français et le Polisario.

L'arrivée à Rabat, à la veille de la visite de M. Cheysson, d'une délégation de l'Internationale socialiste conduite par deux membres du P.S. français venus s'enquérir de la situation quelques semaines après les troubles de Casablanca, la réprobation par le parti socialiste de « l'arbitraire de la répression judiciaire », la toute récente proposition de M. Vivien, député P.S., de faire adopter à l'Assemblée le vœu de voir reconnaître la République arabe sahraouie démocratique, ne sont pas propres à rassurer les Marocains.

Le dossier du Sahara constituera en effet une part importante de l'entretien que M. Cheysson aura avec les deux chefs d'État. Le ministre des relations extérieures, qui s'était félicité de l'initiative marocaine d'un « référendum contrôlé », tiendra surtout à mieux comprendre la position de ses hôtes. Pour leur part, les fonctionnaires du Quai d'Orsay ont reçu le 6 août, à sa demande, une délégation du Polisario et ont « écouté » avant de rappeler la stricte neutralité de la France dans un conflit qui oppose deux capitales alliées de Paris.

M. Cheysson, qui aura rencontré avant de quitter Paris son homologue algérien, M. Benyahia, toujours en convalescence en France, poursuivra à Alger le dialogue instauré à Cancun lors de la réunion préparatoire au sommet Nord-Sud du mois d'octobre. La France considère l'Algérie comme une pièce maîtresse de la négociation entre pays industrialisés et nations du tiers-monde.

M. Cheysson sera interrogé dans les deux capitales sur l'avenir des relations avec la C.E.E. A Alger et à Rabat, on s'inquiète des perspectives d'élargissement du Marché commun qui pourraient faire perdre au pays du Maghreb les avantages préférentiels détenus dans le cadre des accords de Lomé. Sur le Proche-Orient, M. Cheysson devra sans doute donner des éclaircissements sur la position de la France et sur son attitude à l'égard d'Israël. La fermeté de la réaction française à la suite du raid israélien contre Tamouz et des bombardements israéliens sur le Liban met le ministre, à cet égard, en position favorable.

Le durcissement de la politique israélienne après la formation du second cabinet Begin qui ne comprend plus aucun élément modérateur, nourrira l'argumentation des Algériens et des Marocains qui tenteront de savoir dans quelle mesure les sympathies pro-israéliennes de M. Mitterrand en ont été ébranlées.

Enfin, alors qu'une menace plane sur la colonie française en Iran, le ministre des relations extérieures ne pourra pas oublier que la diplomatie algérienne avait joué, dans l'affaire des otages américains un rôle décisif. A supposer que les dirigeants iraniens soient disposés à entendre des appels à la modération, ceux-ci pourraient venir d'Alger.

La crise entre Téhéran et Paris

- **Les autorités insistent pour que les Français quittent l'Iran par des vols réguliers**
- **Trois établissements français sont l'objet d'attentats à Beyrouth**

Le gouvernement français a renoncé à envoyer, à Téhéran, un avion spécial pour évacuer les résidents français en Iran. Les autorités islamiques ont, en effet, fait savoir qu'elles souhaitaient, pour « dédramatiser » l'événement, que les Français partent par les vols réguliers d'Iran Air prévus pour le début de la semaine prochaine.

Le dossier que le ministère iranien des affaires étrangères devait transmettre au Quai d'Orsay concernant la demande d'extradition de l'ex-président Bani Sadr et de M. Massoud Radjavi n'était toujours pas parvenu à Paris, ce vendredi matin 7 août. Le document aurait dû normalement se trouver dans la valise diplomatique expédiée, jeudi matin, de Téhéran.

Une organisation iranienne non identifiée a revendiqué des attentats commis contre trois établissements français à Beyrouth. Des explosions ont endommagé dans la nuit du jeudi à vendredi les locaux d'Air France, le consortium Fransabank et la banque libano-française. Par coups de téléphone anonymes à des journaux libanais, un représentant de l'organisation iranienne a indiqué que les intérêts français seront frappés « partout dans le monde » aussi longtemps que l'ancien président Bani Sadr ne serait pas extradé.

C'est à l'issue de tractations qui ont duré trois heures entre M. Guy Georgy, ambassadeur de France à Téhéran, et M. Paul Depis, envoyé spécial du président Mitterrand, d'une part, et le ministère iranien des affaires étrangères, de l'autre, qu'un accord a été conclu le jeudi 6 août sur le rapatriement de cent seize résidents français. Soixante et un d'entre eux devraient quitter Téhéran le lundi 10 août ; les cinquante-cinq autres regagneraient la France le mercredi 12 août.

(Lire la suite page 4.)

Nouvelle tension en Pologne

- **Les négociations sont rompues entre Solidarité et le gouvernement**
- **Les syndicalistes convoquent à Gdansk leur commission de coordination**

La situation s'aggrave à nouveau en Pologne. Les négociations entre Solidarité et le gouvernement, qui se sont prolongées tard dans la soirée du jeudi 6 août, n'ont servi à rien ; chacun est resté sur ses positions.

Dans ces conditions, les syndicalistes ont convoqué une réunion de leur commission nationale de coordination à Gdansk pour le lundi 10 août et invité le gouvernement à envoyer un observateur. Du côté officiel, on a annoncé que le plénum du comité central du parti ouvrier unifié convoqué pour le samedi 8 était reporté au mardi 11 août.

La vague de mécontentement populaire, loin de s'atténuer, ne fait que s'amplifier au fil des jours. Ce vendredi 7 août, les métallos et les « gueules noires » de la Haute-Silésie, avec sa capitale Katowice au premier rang, ont déclenché une grève d'avertissement de quatre heures. Des marches de la faim devaient avoir lieu à Cracovie et plusieurs petites villes de la région telles que Tarnow et Nowy Sacz. Enfin, un débrayage d'une heure devait *immobiliser* les *usines* du *département* de Piotrkow Tribunalski.

Les pourparlers entre les délégations dirigées respectivement par MM. Walesa et Rakowski ont achoppé surtout sur la création de « commissions de contrôle » en matière d'approvisionnement. Solidarité entend les mettre en place et les voir dotées de compétences précises par les autorités. Le gouvernement ne veut pas que les syndicalistes de Solidarité aient le monopole dans de telles commissions, craignant qu'elles ne « *doublent le pouvoir* ». Aucun accord n'a été possible non plus sur le principe de l'autogestion ouvrière et de l'autonomie des *entreprises*, deux *revendications* majeures de Solidarité. Les autorités en ont accepté le principe, mais leur conception est totalement différente de celle de Solidarité. Selon M. Rulewski, un des syndicalistes, « *Solidarité parle de viande et de pain alors que le gouvernement parle d'idéologie* ».

M. Bujak, le président de Solidarité pour la région de Varsovie, a dit après l'échec des pourparlers que la commission nationale de Solidarité allait désormais « *préparer un ferme programme d'actions* », ajoutant : « *Et alors la confrontation commencera.* »

Le gouvernement ne paraît guère disposé à vouloir céder quoi que ce soit. Dans un communiqué publié dans le courant de la nuit du vendredi, il affirme qu'il « *dispose de moyens suffisants pour protéger ses citoyens* » et qu'il « *est fermement décidé à s'opposer aux actions conduisant à l'anarchie et à la déstabilisation de l'Etat* ». Il reproche à la délégation syndicale d'avoir « *rompu unilatéralement* » les pourparlers et rejette sur Solidarité « *l'entière responsabilité* » pour les « *conséquences* » que pourrait avoir cet échec. Il accuse la direction de Solidarité de « *mauvaise volonté* », d'« *agressivité* » et d'« *arrogance* » envers le gouvernement, qui « *ne peut tolérer un tel comportement* ».

Le gouvernement exprime ensuite sa « *profonde inquiétude* » face aux « *manifestations de rue* », grèves et autres « *actions apparentées au sabotage* » organisés par Solidarité et qui, selon lui, « *mettent en danger la sécurité de l'Etat et le calme social* ».

(Lire la suite page 3.)

POINT

La Corse décentralisée

La Corse est une île. Après bien d'autres, M. Gaston Defferre, qui tient particulièrement à son titre de ministre de la décentralisation, l'a rappelé, jeudi 6 août, lors de son séjour à Ajaccio. Cette spécificité, ajoutée à l'impatience et à la vigueur d'un mouvement régionaliste et nationaliste, fera donc de l'île de Beauté une région certes comme les autres, mais aussi différente. La loi sur la décentralisation, cette « grande affaire du septennat », *devra en effet s'adapter aux particularités de l'insularité corse en un statut de fait particulier. Rien de plus, rien de moins.*

Parce que la loi s'appliquera en Corse avant d'être mise en œuvre sur le « continent », *parce que le statut particulier en sera finalement la pointe la plus* « révolutionnaire », *la Corse va jouer un rôle de pionnier. Et cela d'ici moins d'une année puisque M. Defferre a rendu public, jeudi, un calendrier précis qui laisse peu de place à la flânerie. Cette réforme qui sera menée tambour battant, dans le dialogue, a promis le ministre d'Etat, reste désormais à affiner.*

L'une des révolutions tranquilles qu'elle introduira, à tout coup, sera de placer les élus corses, ceux d'aujourd'hui mais plus encore ceux de demain, face à leurs responsabilités. « Les dossiers ne doivent plus jamais aller à Paris », *a insisté M. Defferre. Des cadres compétents, en Corse, devront donc les étudier sans jamais perdre de vue l'intérêt général de l'île.*

(Lire page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Radio-Intime

Le ministre de la communication a mis les choses au point : les radios libres pourront émettre librement dans un rayon de 5 kilomètres, à condition de ne pas avoir une antenne trop haute ou un émetteur trop puissant et de s'engager à ne pas faire de publicité commerciale.

Ces radios libres permettant de communiquer avec une dizaine d'amis à la fois sans lever le petit doigt, il y a là une concurrence déloyale pour le téléphone, le talkie-walkie, le sémaphore et les pigeons voyageurs...

HENRI MONTANT.

Un entretien avec M. Edmond Hervé

« Le choix des sites des centrales nucléaires restera une décision gouvernementale »

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, présentera au Parlement, au début du mois d'octobre, un rapport sur la politique énergétique. Le gouvernement engagera sa responsabilité sur ce texte.

La *suspension* des travaux sur cinq sites nucléaires, mesures « conservatoires » prises par le conseil des ministres du 30 juillet pour « laisser ouvert » le débat d'octobre, a soulevé de nombreuses critiques, tant de l'ancienne majorité, du P.C. et de la plupart des syndicats que de la C.F.D.T. et des écologistes. (Lire P. 19.)

Dans un entretien accordé au « Monde », M. Edmond Hervé, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie, répond à ces critiques et précise les conditions du débat sur l'énergie qui aura lieu au début de l'automne.

« La décision prise par le conseil des ministres du 30 juin de suspendre les travaux de construction sur cinq sites nucléaires suscite de nombreuses critiques ?

— Il y a eu au point de départ une *prise de position* de M. François Mitterrand devenu président de la République : un débat devait être organisé sur la question énergétique. Pourquoi un tel débat commence-t-il au niveau parlementaire ? Parce que l'énergie est une question d'importance vitale. Il est nécessaire que les *représentants* de la nation puissent s'exprimer sur ce thème. Voilà pourquoi nous devions prendre immédiatement un certain nombre de décisions conservatoires afin de donner tout son sens à ce débat.

— Mais ces mesures ont été prises sans concertation ?

— Les critères de ces mesures ont été publiquement exposés. Ils ont fait l'objet de multiples déclarations.

» Nous ne pouvions attendre septembre ou octobre. Cela aurait retardé le débat. Il fallait donc agir très *rapidement* et faire preuve de responsabilité.

— On vous reproche de n'avoir pas tenu compte des répercussions sur l'emploi régional de vos décisions ?

— C'est faux. Les décisions du 30 juillet n'auront aucun effet sur l'emploi dans l'immédiat. De façon très précise à Cattenom, cent trente personnes travaillaient sur l'emplacement des futurs réacteurs 3 et 4. Nous avons pris le soin d'organiser le transfert de ces travailleurs sur les deux premières tranches actuellement en construction pour y effectuer des travaux de voirie. De plus nous ne remettons pas en cause la réalisation du barrage de Vieux-Pré.

» A Golfech, il y a deux cent vingt personnes sur le site. Il a été convenu de les employer aux travaux de consolidation contre les inondations de la Garonne. Ainsi, les décisions prises ne l'ont été qu'une fois assuré le réemploi.

» *D'une manière générale*, l'industrie française est aujourd'hui dimensionnée pour construire quatre réacteurs par an de 1 300 MW chacun.

» Toute modification de programme interne, non compensée par l'exportation, peut avoir des incidences sur l'emploi à moyen terme.

» Il est de notre devoir précisément de prévoir et de prévenir les effets négatifs de telle ou telle décision.

» Nous savons qu'une relance du charbon, telle que le veut le gouvernement, ouvre des répercussions positives sur l'emploi. Alors que le plan Giraud faisait descendre, pour 1990, notre production nationale à 10 millions de tonnes, nous voulons, au contraire, la porter vers 30 millions. Une telle réorientation ne pourra qu'être créatrice d'emplois.

— On vous a aussi accusé de brader l'indépendance nationale ?

— C'est tout le contrarie que nous voulons. L'indépendance énergétique française doit se fonder sur la diversification des approvisionnements, de leurs origines géographiques, et l'adaptation de notre consommation.

— Les écologistes, quant à eux, jugent que vous avez renié vos engagements.

— Je n'accepte pas ce jugement. Ces mesures conservatoires étaient nécessaires pour laisser le débat ouvert.

» Deux critères ont été retenus. Sur les sites qui n'étaient pas considérés comme en cours de construction, les travaux ont été suspendus. Ils ont été en revanche poursuivis sur les chantiers en cours de construction à une exception près : celle de Golfech où nous terminerons les travaux nécessaires à la préservation contre les crues. A propos de ce site l'opposition des élus locaux était manifeste. Ils avaient d'ailleurs interrogé François Mitterrand pendant sa campagne.

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS et
MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 2.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LA RÉVOLUTION SOCIALE DU TRAVAIL A DOMICILE

par Richard CLAVAUD

LA RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL

Les changements sans le risque

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a donné, jeudi 6 août, une conférence de presse sur l'ensemble des problèmes de l'audiovisuel. Il n'a que brièvement évoqué, au cours de cette séance qui a duré près de deux heures, la situation de la presse écrite. Le projet de loi sur l'audiovisuel devrait être proposé à l'Assemblée nationale dès le mois de janvier, la session extraordinaire de mars devant être avancée. Cependant, le sort des radios libres devrait être discuté dès l'automne.

Pas de modifications structurelles importantes pour TF 1 ni Antenne 2, dont les programmes seraient cependant *coordonnés* ; décentralisation, en revanche, de FR 3 dont les différentes stations devraient trouver une autonomie accrue ; suppression de *la référence à l'audience des chaînes* pour la répartition de la redevance ; création d'un ou, peut-être, deux organismes nationaux de contrôle *chapeautant l'ensemble des radios et* télévisions ; réintégration, après étude de chaque cas par une commission, des personnels dernièrement licenciés ; *enfin, dans l'immédiat, autorisation* des radios libres qui respecteraient des normes provisoires très sévères (pas de publicité, rayon d'émission limité à 5 kilomètres), tels sont ces points importants des déclarations de M. Georges Fillioud.

S'il ne s'était montré si généreux en interviews — on aurait mauvaise grâce à le lui reprocher — et en déclarations, fatalement publiques, s'il n'avait montré autant de combativité, de fougue, sous une apparence hésitante et bonhomme, on saluerait ici la première conférence de presse de M. Georges Fillioud, et l'on soulignerait dès l'abord la cohérence, la sérénité des propos qu'il a tenus à cette occasion.

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

(Lire la suite page 17.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

ÉNERGIE

En contrepoint aux déclarations de M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie, sur le gel de la construction des centrales nucléaires, M. François de Rose craint que, pour complaire à des minorités, le pouvoir ne compromette l'avenir : « Soyez ingrat. » Ingrat, il ne l'est que trop, assure l'écologiste Yves Lenoir. Pour Bernard Laponche, de la C.F.D.T., l'important est de savoir où s'arrêter.

Un entretien avec M. Edmond Hervé

(Suite de la première page.)

— Les décisions définitives seront donc arrêtées lors du débat. Le gouvernement présentera-t-il sa position ?

— Oui. Mon « devoir de vacances » consiste à préparer pour le premier ministre un rapport sur la politique énergétique. Il faut que nous disions quels sont nos besoins énergétiques par rapport à nos objectifs économiques et sociaux, que nous disions quelle doit être la répartition interne de ces besoins, leur modalité de gestion et de coordination. Je crois que ce sont là les décisions politiques de fond. A ma connaissance il n'y a jamais eu, au Parlement, un débat de cette nature se terminant par un engagement de la responsabilité du gouvernement.

» Le nucléaire ne concerne qu'une partie de ces décisions : c'est rendre un mauvais service à la nation de ne voir que le seul nucléaire.

» Le président de la République s'est exprimé clairement : il a dit que le recours à l'énergie nucléaire était inéluctable tout en étant limité et contrôlé.

» Cette limitation est fonction de ce que l'on peut attendre des autres gisements, de la recherche, de nos capacités d'investissements financiers, de nos relations internationales.

» Tout cela est affaire de choix démocratiques. Quels sont les autres gisements ? Tout d'abord les économies d'énergie. Elles ne sont pas synonymes d'austérité. Développer les transports en commun, un autre urbanisme, aménager le temps, réhabiliter le logement, c'est l'exact contraire de l'austérité. De plus, ceci est créateur d'emplois. Et dans l'immédiat.

» De 1974 à 1980, le volume des économies d'énergie a augmenté de 25 millions de t.e.p. pour des investissements de 23 milliards de francs. Dans le même temps, 146 milliards de francs ont été nécessaires pour accroître la capacité de production de l'énergie nucléaire de 42 millions de t.e.p. Certes, il faut reconnaître qu'à mesure que l'on descend dans la recherche d'économies les résultats sont de plus en plus coûteux. Il n'empêche que ces chiffres parlent.

» Les énergies anciennes et nationales constituent le second gisement à développer. Au premier rang : le charbon. Il faut accroître les efforts de recherche dans le domaine de la gazéification, préparer une politique de formation, d'information, de liaison entre l'aspect énergétique et l'aspect industriel.

— M. Mauroy, dans sa déclaration de politique générale, a affirmé que les énergies nationales seraient développées « sous réserve que leur coût d'exploitation demeure acceptable par rapport aux prix du marché mondial ».

— La compétitivité, l'importance des exportations sont trop grandes pour que l'aspect financier ne soit pas pris en compte. Mais, dans le coût du charbon par exemple, il faudrait inscrire le coût social des emplois supprimés, des investissements délaissés, des régions blessées.

— Et les importations de charbon ?

— Elles se poursuivent. Il y a une extrême implication entre politique énergétique et relations internationales. Je suis persuadé que nous sommes appelés, par exemple, à avoir des relations étroites avec l'Australie. Enfin, troisième gisement : celui des énergies nouvelles et renouvelables, pour lesquelles sera engagé un effort important. A titre d'exemple, nous devons faire fructifier les découvertes du Bureau de recherches géologiques et minières en matière de géothermie.

— Dans la rédaction de ce rapport pour le premier ministre, vous référez-vous au programme du parti socialiste ?

— C'est l'une de mes sources d'inspiration.

L'art de la démocratie

— Comment sera organisé ce débat ?

— Il interviendra dans les tout premiers jours du mois d'octobre. Le premier ministre présentera au Parlement les orientations gouvernementales. Ce document sera rédigé à partir d'un rapport que nous préparons actuellement.

» On y retrouvera les thèmes qui nous sont chers et leurs implications (recherche, indépendance, diversification...). Et puis il y aura une partie très importante concernant la répartition des décisions nationales et locales, les procédures d'information, de consultation, de coordination et de contrôle dans le domaine nucléaire notamment.

» Il faut que nous analysions les différents types de consultation qui juridiquement existent dans notre pays, à l'étranger, que nous jugions leur fonctionnement afin de faire des propositions efficaces.

» Précision : le rapport que nous élaborons ne se fera pas en vase clos : tout au long de la seconde quinzaine d'août, nous allons procéder à des auditions et à des consultations (organisations, syndicats, associations, personnalités...).

— Quel sera le pouvoir d'amendement des députés ?

— Le premier ministre a la possibilité, avant le vote, d'inclure dans son texte des propositions nouvelles résultant du débat.

» Il est toujours possible, au moment de la rédaction des décrets et arrêtés, d'intégrer telle ou telle proposition qui compléterait les orientations.

» Ce qui est important dans la relation Parlement - gouvernement, tout spécialement dans le domaine qui nous retient, c'est de la fonder sur la confiance. Il faut que le Parlement puisse parfaitement exercer sa fonction de contrôle : ces techniques existent, elles doivent vivre.

» Vous voyez donc que ce débat d'octobre n'épuise pas l'action du Parlement : il ne fait que l'introduire. Assemblée nationale et Sénat retrouveront l'énergie avec le vote du budget, l'adoption des plans et autres dispositions de nature législative.

— A l'échelon régional comment interviendra le débat ?

— Le débat régional aura pour objectif d'établir un plan énergétique régional qui sera fonction des orientations nationales et des objectifs de développement régional.

» Le moyen énergétique est une condition de la décentralisation et celle-ci est l'une des voies de la maîtrise de l'énergie.

» Il est important qu'au niveau de chaque région il y ait un bilan énergétique, même si cela doit être difficile à établir.

» L'organisation, le contenu de ces débats dépend des compétences des présidents, des bureaux et des assemblées des établissements publics régionaux.

» Il est important, par exemple, que les bureaux puissent recevoir, consulter associations, syndicats, universités...

» Voilà pourquoi je suis favorable à la constitution d'agences régionales de l'énergie composées d'élus, de représentants d'organisations syndicales, d'associations, de l'université, des chambres de commerce, des chambres de métiers, d'E.D.F.-G.D.F., de charbonnages de France, du C.E.A. Elles doivent avoir pour fonction de conseiller, d'informer, d'inciter. Les premiers bénéficiaires de ces agences devraient être l'assemblée régionale, le conseil général et le conseil municipal.

— En ce qui concerne les procédures de choix des sites nucléaires à l'échelon local, qu'envisagez-vous ?

— La consultation locale est une nécessité mais il faut coordonner, simplifier, innover. Nous devons nous pencher sur le système de l'audition publique et du référendum local.

— Les régions ou les municipalités pourraient-elles s'opposer à l'implantation de centrales nucléaires, alors même que les orientations gouvernementales marqueraient la nécessité de poursuivre un programme nucléaire ?

— Une collectivité particulière ne peut avoir de droit de veto. Le choix des sites est une décision gouvernementale et il semble démocratique d'exiger que la région prenne sa part de l'effort national. Mais tout l'art de la démocratie consiste à ce que les collectivités particulières soient en accord avec la collectivité nationale. »

Propos recueillis par
BRUNO DETHOMAS et
MARC AMBROISE-RENDU.

De la vertu d'ingratitude

par FRANÇOIS DE ROSE (*)

ON peut ne pas avoir souhaité la victoire de la présente majorité et pourtant s'étonner de ses maladresses. Nos alarmes à l'égard de la décision d'arrêter la construction de cinq centrales nucléaires portent à la fois sur le fond et sur la manière dont elle a été prise.

Sur le fond, parce que le problème de l'énergie d'origine nucléaire est mal posé devant l'opinion. Sans doute pouvons-nous nous passer de cette énergie. Mais le point à débattre est de savoir si le prix n'en sera pas l'abaissement du niveau de vie des Français, l'accroissement de leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur, la diminution de leur compétitivité technologique et industrielle et finalement une élévation du chômage.

Sur le fond, encore, parce qu'il n'est pas exact que la décision du 30 juillet laisse les choses en l'état jusqu'au grand débat prévu pour l'automne. Couplée avec la décentralisation du pouvoir, elle va soumettre toute décision ultérieure à des pressions qui seront naturellement plus concernées par les considérations locales que par l'intérêt général. Ce n'est pas la vocation des autorités locales de raisonner en termes d'indépendance nationale, d'équilibre de nos échanges extérieurs et du niveau de l'emploi à dix ans d'échéance.

Si la France était, jusqu'à présent, parmi les grands pays d'Europe, celui dont le programme nucléaire civil soulevait le moins de difficultés, nul doute qu'elle ne l'ait dû à la conscience dans l'opinion d'une forte détermination au niveau gouvernemental.

Et c'est là où le fond rejoint la manière. Le flottement de la nouvelle équipe se traduisant par une demi-mesure, mauvaise comme toutes les demi-mesures, ne peut que stimuler toutes les oppositions.

Or les hommes de la gauche nous ont montré qu'ils étaient capables de revirements courageux lorsque, par exemple, après avoir condamné, avec les certitudes et la fougue que l'on sait, notre armement nucléaire, ils s'en montrent aujourd'hui partisans avec les mêmes certitudes et fougues.

Il nous reste donc l'espoir que, maintenant qu'ils sont au pouvoir, ils feront preuve du même courage pour corriger leurs erreurs.

Encore faudrait-il pour cela qu'ils ne se compliquent pas inutilement la tâche en se montrant trop sensibles aux états d'âme de minorités, si sympathiques soient-elles.

Tels les écologistes qui jouent avec succès, à l'image de leur charmant et séduisant chef de file, sur notre scène politique, le rôle de la « ravissante idiote » dans nos comédies de boulevard.

Nous leur devons déjà l'abandon du camp du Larzac qui va peser sur notre politique de défense en privant définitivement nos forces armées de la possibilité de manœuvrer à l'échelle des grandes unités, c'est-à-dire dans des conditions les préparant à celles où elles seraient engagées en cas de conflit. Les voilà qui compromettent aujourd'hui l'avenir économique du pays.

C'est beaucoup, même si les 3 ou 4 % qu'ils représentent ont fait la différence aux dernières élections.

S'il est toujours honorable de payer ses dettes, il faut aussi se souvenir que l'exercice du pouvoir implique simultanément l'oubli des injures et la pratique de la vertu d'ingratitude.

(*) Ancien membre du Comité de l'énergie atomique.

Démagogie

par YVES LENOIR (*)

ON peut s'interroger sur la volonté de mener effectivement une autre politique de l'énergie de la part du gouvernement.

Sur le plan stratégique le gel des centrales, soit hypothétiques comme Le Pellerin, soit prévues pour ne rentrer en exploitation qu'après 1990, ne modifie en rien l'objectif assigné à l'électronucléaire par le précédent gouvernement : assurer 30 % de la production d'énergie primaire en 1990.

Cette décision ne constitue ni plus ni moins qu'un geste démagogique.

L'hypocrisie du procédé est à son comble, puisqu'aucun plan de reconversion des entreprises de travaux publics et de génie civil affectées par ce gel (quelques centaines de personnes) n'a été simultanément présenté ; ce qui est pour le moins inconséquent de la part d'un gouvernement capable de définir deux cent dix mille emplois nouveaux dans la fonction publique et qui s'est fait une priorité de la lutte contre le chômage. Il laisse aussi, à la veille des vacances, le champ libre au matraquage du lobby pronucléaire (jamais des manifestations de quelques centaines de personnes n'avaient fait l'objet d'une telle couverture de presse).

On voudrait que le débat sur l'énergie s'engage dans la confusion, mettant en vedette un petit problème à court terme et laissant dans l'ombre la question essentielle — que va-t-on faire de tant d'électricité alors que sa consommation stagne depuis bientôt deux ans, que l'on n'agirait pas autrement.

Cette reculade, par rapport aux objectifs chiffrés du parti socialiste, confine même à la déroute idéologique devant les menées des pronucléaires. Si les mesures sont conservatoires on devrait prendre soin de les justifier là où les autres ne se font pas faute de les critiquer :

1) le nucléaire n'améliore pas l'indépendance nationale, puisque plus de 60 % de l'uranium provient de l'étranger et que cette proportion doit croître à l'avenir ;

2) le nucléaire est plus cher qu'il n'y paraît, car, notamment, le remboursement des 100 milliards d'endettement d'E.D.F. est à la charge, sans qu'ils s'en rendent compte, des usagers contribuables au gré des consolidations de capital effectuées par l'État et au rythme de l'inflation du fait que les taux d'intérêt sur les prêts consentis à E.D.F. sont plus de deux fois inférieurs à ceux de l'inflation ;

3) le nucléaire est moins rentable, et de loin, que le gaz, le charbon et surtout que les économies d'énergie.

Cette carence dans l'information n'a rien d'étonnant, car la plupart des gens qui ont édifié le mythe électronucléaire et mis en place la nucléocratie à tous les niveaux de l'État et des grandes entreprises sont toujours aux leviers de décision. On peut alors légitimement se demander si le changement affecte autre chose qu'une façade politique.

Pour couronner cette impression de capitulation, la confirmation du décret Barre du 12 mai 1981 portant extension de l'usine de retraitement de la Hague. Il y a là deux preuves de l'incohérence des nouveaux décideurs :

1) ils se prononcent contre l'industrialisation des surgénérateurs mais acceptent, outre l'achèvement de Superphénix, de reconduire la décision-clé pour cette industrialisation, la production de plutonium pour l'alimenter ;

2) ils avaient pris position contre l'extension de la Hague à des fins commerciales, mais la justifient aujourd'hui par les contrats passés, sous couvert de leurs prédécesseurs, avec les puissances électronucléaires étrangères.

Ce faisant, ils préjugent les résultats d'un débat qui comporterait, entre autres, un examen approfondi et public du coût global réel de toute cette politique nucléaire et des conditions techniques de sa réalisation. Car personne n'est en mesure de prouver que les procédés et les matériels mis en œuvre répondent à toutes les exigences de sécurité et de qualité, notamment dans le domaine des déchets radioactifs de toute nature produits par l'usine de la Hague.

Il apparaît donc que l'incohérence de ceux qui sont au pouvoir n'est pas seulement technique et économique, et qu'elle ne se limite pas à leurs positions politiques du passé : elle est manifeste à l'endroit même de la préparation du débat sur l'énergie, qui promet alors de ne pas être aussi démocratique qu'ils s'en font par avance vertu.

En ne respectant pas leurs signatures au bas de la « Pétition nationale pour une autre politique de l'énergie » qu'ils ont portée, en 1979 et 1980, avec vingt-deux organisations politiques syndicales et associatives, c'est-à-dire en ne faisant pas d'une suspension de tout le programme nucléaire le préalable irréductible à tout débat démocratique, l'actuel gouvernement donne un gage à tous ceux qui ont falsifié les informations, réprimé les oppositions, dilapidé les fonds publics et engagé la société française dans la voie malsaine du centralisme technocratique.

Socialistes, courage ! Encore un effort pour être vraiment démocrates...

(*) Membre de la commission énergie des Amis de la Terre.

Jusqu'où ira-t-on ?

par
BERNARD LAPONCHE (*)

EN mai 1981, quatorze unités de production d'électricité d'origine nucléaire à eau ordinaire d'une puissance unitaire d'environ 900 mégawatts électriques (MWe) étaient en service industriel ; vingt-sept unités, dont plusieurs d'une puissance supérieure (1 300 MWe), étaient en construction, qui pour certaines n'en étaient qu'à l'aménagement des sites ; d'autres unités étaient en projet...

Jusqu'où ira-t-on ? Les décisions prises en conseil des ministres le 30 juillet ne remettent pas en cause le programme d'E.D.F. fixé par le gouvernement Giscard-Barre ; sur les cinq projets suspendus, trois n'en étaient qu'aux procédures administratives, deux à l'aménagement du site. Ce n'est pas une nouvelle politique qui apparaît, ce sont quelques aménagements ponctuels. Le gouvernement décide même sans sourciller la poursuite des travaux de Creys-Malville et des projets de La Hague, dossiers complexes, explosifs, sur lesquels le parti socialiste avait pris des positions pour le moins réservées.

Le débat annoncé, qui se réduit à la présentation d'un rapport au début du mois d'octobre, permettra-t-il de redresser une situation qui semble compromise par les premières décisions prises ?

La politique de l'énergie poursuivie de 1974 à 1980 a tout misé sur le programme nucléaire et négligé toutes les autres possibilités, y compris les économies d'énergie. Les prévisions d'E.D.F. et les objectifs du gouvernement de 1980 essaient de justifier l'énorme effort industriel et financier que représente la poursuite d'un programme nucléaire massif par des prévisions exagérées de la consommation d'électricité : de 140 milliards de kWh (TWh) en 1970 et 249 TWh en 1980, celle-ci devrait passer à 450 TWh en 1990 et 688 TWh en 2000.

L'analyse par secteur de ces prévisions et leur comparaison à des travaux faits dans le cadre du Plan ou du ministère de l'industrie mettent en évidence le caractère exorbitant de ces prévisions. L'augmentation la plus forte et la plus injustifiée de la consommation d'électricité dans les prévisions officielles a trait aux usages spécifiques de l'électricité du secteur résidentiel et tertiaire, précisément ceux pour lesquels l'argument du remplacement des produits pétroliers par l'électricité ne joue pas, où toute dépense superflue est un gaspillage où on sait très bien que l'on peut, à confort égal, diminuer la consommation d'électricité des appareils : l'intention à peine voilée est de faire payer par les ménages le programme électronucléaire. Actuellement les études les plus sérieuses aboutissent toutes, dans le cadre d'une croissance économique de l'ordre de 3 à 4 % par an et d'une politique cohérente d'amélioration de l'utilisation de l'énergie dans tous les secteurs à une prévision de consommation d'électricité de l'ordre de 350 TWh en 1990, soit 100 de plus qu'en 1980 — on est loin du retour à la bougie — et 100 de moins que les prévisions officielles.

Un apport limité

Comment produire cette électricité ? La diminution rapide de l'utilisation du fuel lourd est admise par tous, encore qu'une certaine quantité reste nécessaire pour assurer les pointes et les consommations intermittentes. Pour des raisons économiques, techniques et de sûreté il est sain de limiter l'apport des centrales nucléaires à la consommation « en base », soit à un maximum de 50 % de la production totale. La relance de l'industrie charbonnière, l'intérêt pour E.D.F. même d'un parc de centrales plus équilibré et diversifié, dictent de garder une contribution du charbon de l'ordre de 25 % dans la production d'électricité (c'est le niveau de 1980). La contribution de l'hydraulique peut être également légèrement augmentée.

Sur ces bases et en attribuant à l'énergie nucléaire une contribution de 40 % de la production d'électricité en 1990 — ce qui est loin d'une position antinucléaire — la C.F.D.T. a montré que la production des centrales lancées avant 1974 et celle du premier contrat-programme d'E.D.F. étaient suffisant en 1990. En attribuant au nucléaire une part de 50 %, les évaluations aboutissent au fait qu'une capacité nucléaire installée de 28 GWe en 1990 et 36 GWe en 2000, c'est-à-dire à peu près le tiers de ce qui était officiellement prévu, serait suffisante : c'est l'ordre de grandeur qu'il faut retenir.

Cette alternative est plus réaliste, plus équilibrée et plus sûre, tant vis-à-vis du risque industriel (pannes, accidents) que du risque d'approvisionnement (l'uranium devrait être importé à 75 % dès 1985). Elle diminue l'ampleur du programme nucléaire, en réduit les dangers et permet d'éviter par exemple la grave responsabilité d'implanter une centrale nucléaire en bordure de l'agglomération parisienne (Nogent-sur-Seine). Elle rend tout à fait inutile le recours aux surrégénérateurs et permet de discuter à fond de la question des combustibles irradiés et des déchets radioactifs et de l'avenir de l'usine de La Hague. Elle s'inscrit parfaitement dans une politique d'utilisation rationnelle et d'économies d'énergie, elle est compatible avec un développement mesuré de l'utilisation du charbon et permet, par les économies d'investissements qu'elle représente, de considérer des moyens plus importants au développement des énergies renouvelables, des économies d'énergie, du charbon et de l'hydraulique : c'est une solution ouverte qui nous écarte du tout-nucléaire. Elle offre enfin plus de souplesse par rapport aux évolutions de la demande et est conforme à l'intérêt bien compris de l'établissement public d'E.D.F. et à sa mission de service public.

La poursuite du programme électronucléaire n'est pas justifiée si la collectivité n'en a aucun besoin. Le gaspillage de plusieurs dizaines de milliards de francs chaque année ne profite ni aux travailleurs ni à la collectivité nationale. Il est urgent de peser les conséquences sur l'industrie nucléaire et sur celle des grands chantiers d'une appréciation plus juste du niveau nécessaire de la production d'électricité et de mettre en place les reconversions qui s'imposent pour que les travailleurs ne payent pas une fois de plus les erreurs de la politique de l'énergie.

La situation est difficile car beaucoup de projets ont été lancés, mais reculer devant les décisions qui s'imposent ne peut qu'aggraver la situation : l'ensemble des responsables de ce pays doit en prendre conscience.

(*) Responsable des questions énergétiques à la C.F.D.T.

Le Monde

étranger

EUROPE

Grande-Bretagne

Le ministre de l'environnement propose une série de mesures en faveur des quartiers déshérités de Liverpool

Un groupe de députés britanniques, toutes tendances confondues, a publié, le jeudi 6 août, un rapport sur les inégalités raciales qui reproche au gouvernement de ne pas s'attaquer assez énergiquement à la discrimination.

D'autre part, après une visite à Toxteth, le quartier de Liverpool qui a connu de violentes émeutes le mois dernier, le chef de l'opposition travailliste, M. Michael Foot, a demandé, jeudi, un entretien au ministre de l'intérieur, M. William Whitelaw. M. Foot entend évoquer, en particulier, la question du « harcèlement par la police » des minorités de couleur.

De notre correspondant

Londres. — A l'issue d'une mission de deux semaines et demie à Liverpool, le ministre de l'environnement, M. Michael Heseltine, a annoncé, le mardi 5 août, un train de mesures en faveur des quartiers déshérités de la ville, théâtre le mois dernier de violentes émeutes.

Les mesures proposées concernent essentiellement l'emploi et le logement : plan de rénovation des logements existants et de création d'habitations dans les zones pudiquement appelées *« de pénombre »*, création d'ateliers de formation professionnelle, établissement de *quatre* centres, dont l'un à Toxteh, de formation commerciale et technologique pour les jeunes sans emploi. M. Heseltine a également prévu, pour meubler les moments d'oisiveté des chômeurs, une aide gouvernementale aux installations sportives équivalente à celle que pourraient fournir les institutions locales. Il a même évoqué la possibilité de la création, avec une aide privée, d'une annexe de la Tate Gallery à Liverpool.

Ces mesures, qui doivent maintenant etre soumises au cabinet, ont reçu un accueil très réservé de la part des responsables locaux. Si l'on avait apprécié la rapidité du gouvernement à dépêcher un ministre sur place, on estime à présent que le plan de M. Heseltine, comme il l'admet lui-mêm., ne peut avoir que des effets marginaux, la situation à Liverpool étant liée à une crise plus profonde : celle du déclin économique et de la modification des structures industrielles.

Pour les responsables travaillistes locaux, la mission de M. Heseltine n'est qu'un *« exercice de relations publiques monté en épingle »*, et ce qu'il a proposé *« avait déjà été entrepris par la municipalité, avec des ressources que le gouvernement a réduites à un niveau ridicule »*. Mais, surtout, le grand reproche formulé contre les propositions du ministre de l'environnement est son silence total sur les relations entre la police et la communauté, notamment la communauté noire. Comme à Brixton — où quinze personnes viennent de porter plainte contre les forces de l'ordre pour brutalités, — la police avait fait figure de grande accusée lors des récentes émeutes de Liverpool. — *(Intérim.)*

CORRESPONDANCE

God save the 14 juillet...

Un lecteur britannique de Paris, M. David Skitt, nous écrit :

Votre correspondant à Londres trouve le coût du mariage du prince Charles et de lady Diana — 1 milliard de livres, nous dit-il, si on comprend les pertes de production — excessif vu notre taux de chômage. Cela m'a incité à faire quelques calculs. Ce genre de cérémonie, couronnement, mariage royal, jubilé ou autre, n'a lieu qu'environ tous les quinze ans dans notre pays. La population britannique étant d'environ cinquante millions, cela fait la somme, pas tellement princière, 1 livre 30 pence par tête et par an (soit à peu près 15 F).

Considérons maintenant le 14 juillet en France. Si l'on calcule le coût annuel des pertes de production, les frais de défilés, de feux d'artifice, de bals de sapeurs-pompiers, cela représente tous les ans, un montant de... En toute délicatesse je laisse au contribuable français le soin de faire le calcul !

L'ayant fait, et puisque le chômage existe aussi en France à l'heure actuelle, Henri Pierre, votre correspondant, trouvera-t-il que le moment est venu de supprimer le 14 juillet ? J'ai un vague pressentiment que le président Mitterrand, tout soucieux qu'il soit de combattre le chômage, ne s'élancera pas dans cette voie.

Donc vive le mariage du prince Charles et de lady Diana ! Et, soyons fair-play, vive le 14 juillet !

DIPLOMATIE

SELON UN DIRIGEANT SOVIÉTIQUE

M. Mitterrand tient des propos « pires que ceux des Américains »

De notre correspondant

Moscou. — Le président Mitterrand a été vivement pris à partie, jeudi 6 août, au cours d'une conférence de presse à Moscou, par un responsable soviétique, M. Gueorgui Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis et député du Soviet suprême. La récente déclaration du président français sur la nécessité pour l'Europe de continuer à s'armer avant d'engager des pourparlers avec l'U.R.S.S. sur le désarmement est *« négative et même pire que celles des dirigeants américains »*, a estimé M. Arbatov. Le responsable soviétique, qui a attribué la prise de position française au fait que le nouveau gouvernement en est encore à ses premiers pas, a cependant espéré que les *« traditionnelles relations d'amitié »* entre la France et l'Union soviétique ne seraient pas affectées pour autant.

La critique de M. Arbatov témoigne de la mauvaise humeur des dirigeants soviétiques qui voient avec inquiétude s'amorcer une rupture avec la politique traditionnellement suivie par la France depuis le général de Gaulle. Ces derniers temps, la presse n'a pas ménagé ses critiques à l'égard des autorités françaises, accusées notamment de souscrire à la thèse de l'OTAN sur la *« prétendue supériorité militaire soviétique »*.

La solidarité dont la France entend faire preuve envers l'alliance atlantique inquiète Moscou, mais d'autres prises de position françaises semblent préoccuper tout autant le Kremlin : la position française sur l'Afghanistan et la fermeté que Paris entend montrer face au problème de la dissidence en U.R.S.S. et dans les pays de l'Est. — *(Intérim.)*

***

Les paroles de M. Arbatov marquent une sensible escalade dans les critiques soviétiques de la politique étrangère du nouveau gouvernement français. Après l'élection de M. Mitterrand, les dirigeants soviétiques ont d'abord souligné, comme M. Brejnev dans son télégramme de félicitations au nouveau président, « les traditionnels rapports d'amitié et de coopération » *entre la France et l'U.R.S.S., et l'entrée de communistes dans le gouvernement a été jugée* « positive » *à Moscou.*

Le ton a changé avec les attaques de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, contre la présence militaire soviétique en Afghanistan, l'audience accordée par M. Mitterrand à l'épouse du dissident soviétique Chtcharanski et le discours programme du premier ministre.

La Pravda *du 9 juillet* « regrettait » *les propos de* « certaines personnalités officielles ». *L'agence Tass estimait le même jour que M. Mauroy s'était contenté de reprendre* « la thèse bien connue de l'OTAN » *sur* « la prétendue augmentation permanente du potentiel militaire de l'U.R.S.S. dans le domaine des armes à moyenne portée ». *Le 13 juillet, les* Izvestia *donnaient en exemple la politique des précédents gouvernements français en rappelant que les rapports franco-soviétiques s'étaient* « sensiblement raffermis ces dernières années. »

● ERRATUM. — M. George Vest, nommé ambassadeur des Etats-Unis auprès de la Communauté européenne, succède à M. Thomas Anders, nommé secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines et non internationales, comme il a été imprimé par erreur dans *le Monde* du 7 août.

Irlande du Nord

Le comité de soutien aux grévistes de la faim a publié un communiqué particulièrement conciliant

Tandis qu'un neuvième gréviste de la faim, Tom McElwee, à son soixante et unième jour de jeûne, approche de la mort, le comité de soutien aux détenus des blocs « H » de la prison de Long-Kesh a publié, le ejudi 6 août, un communiqué jugé particulièrement conciliant.

Le texte rappelle les principales revendications des grévistes de la faim, mais ne fait pas mention de négociations directes avec le gouvernement britannique qu'ils réclamaient jusqu'à présent. Il affirme en outre que les protestataires de Long-Kesh *« ne cherchent pas un traitement préférentiel par rapport à celui des autres prisonniers »*. Soulignant d'autre part que le temps presse car Tom McElwee est dans un état très sérieux, le comité de soutien demande à *« toutes les parties concernées, qu'il s'agisse du gouvernement britannique, de celui de Dublin ou de l'Eglise, de répondre à cette déclaration »*.

Ce communiqué arrive après la visite à Londres, mercredi 5 août de M. John Kelly, ministre irlandais des affaires étrangères, qui a présenté au gouvernement britannique certaines suggestions visant à résoudre le conflit. M. Kelly a engagé Londres à appliquer au plus vite une réforme du système carcéral aux prisonniers qui ne participent à aucun mouvement de protestation. Dublin estime que cette solution permettrait au gouvernement britannique de sortir de la crise sans revenir sur son refus de négocier directement avec les grévistes.

A Londres, on affirme *« étudier » les propositions de M. Kelly ainsi que la déclaration* du comité de soutien aux détenus des blocs « H », mais aucun commentaire officiel n'avait encore été fait vendredi en fin de matinée.

A Dublin, des membres des familles des grévistes de la faim ont été expulsés jeudi soir des locaux du gouvernement irlandais, qu'ils avaient occupés pendant deux heures après que cinq d'entre eux eurent été reçus par le premier ministre, M. FitzGerald. *Ils exigeaient « une initiative ferme et positive »* de M. FitzGerald et le rappel de l'ambassadeur irlandais à Londres.

Le secrétariat à l'Irlande du Nord a d'autre part publié jeudi un bilan des violences politiques en Ulster depuis le début de la grève de la faim de Bobby Sands, le 1er mars dernier : cinquante et une personnes ont été tuées, dont la moitié environ étaient membres des forces de sécurité ; mille personnes ont été blessées, et mille sept cents arrêtées. — *(A.F.P., U.P.I.)*



(Dessin de Chenez.)

Le chef de l'État est-allemand relance l'idée d'une rencontre avec le chancelier Schmidt

De notre correspondant

Bonn. — La visite que vient d'effectuer en *U.R.S.S. M. Honecker*, le chef de l'Etat et du parti est-allemands, marque le début d'une relance dans les relations interallemandes. Dans le communiqué publié à l'issue de sa rencontre, le 3 août, en Crimée, avec M. Brejnev, le chef du gouvernement est-allemand estime en effet *« particulièrement utiles et nécessaires, dans la situation compliquée actuelle, les échanges internationaux sur une large échelle et les contacts politiques étroits entre hommes d'Etat de pays à systèmes sociaux différents »*.

Pour le gouvernement ouest-allemand, cette formulation ne confirme pas seulement l'importance que M. Brejnev attache à sa prochaine visite en R.F.A., prévue fin novembre. Elle souligne aussi l'intérêt de M. Honecker à une rencontre avec M. Schmidt, bien qu'aucune date n'ait encore été fixée.

Un projet d'entrevue Schmidt-Honecker avait avorté à deux reprises l'an dernier. Une première fois en février après l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan et une seconde fois en août à la suite des problèmes sociaux en Pologne.

Moins de deux mois plus tard, M. Honecker avait déclenché une crise entre Bonn et Berlin-Est dont les conséquences ne sont pas encore surmontées, en doublant le montant du change obligatoire imposé aux Allemands de l'Ouest se rendant en R.D.A. Après avoir exigé que cette décision soit rapportée, le chancelier fédéral avait fait machine en arrière et déclaré qu'il était prêt à rencontrer M. Honecker *« sans conditions préalables »* et *« dès que les circonstances* [internationales] *le permettraient »*. Cette position vient l'être réaffirmée par M. Ruehl, porte-parole adjoint du gouvernement.

En pratique, un sommet interallemand serait probablement accompagné d'une concession partielle de Berlin-Est dans la question du change obligatoire ; en contrepartie, Bonn lâcherait du lest sur divers projets de coopération économique que Berlin-Est souhaite voir aboutir. A moins de nouvelles tensions Est-Ouest, la rencontre pourrait avoir lieu, estime-t-on à Bonn, en décembre ou, plus probablement, au début de l'an prochain, en R.D.A. Elle renforcerait la position de M. Schmidt avant le difficile congrès de son parti en avril 1982 à Munich, où le chancelier affrontera l'opposition d'une fraction de plus en plus importante des sociaux-démocrates au stationnement d'armes nucléaires américaines à moyenne portée en *R.F.A.* et en *Europe* occidentale.

Pour Moscou et Berlin-Est, à l'opposé, un sommet interallemand fournirait une nouvelle occasion, après la rencontre Brejnev-Schmidt, d'accentuer la campagne de propagande que les deux capitales orchestrent actuellement contre les euromissiles dans l'opinion ouest-allemande. — *(Intérim.)*

Pologne

RUPTURE DES NÉGOCIATIONS ENTRE SOLIDARITÉ ET LE GOUVERNEMENT

(Suite de la première page.)

Le gouvernement affirme qu'un *« communiqué final »* avait été élaboré au cours des négociations mais que Solidarité l'a *« rejeté sans faire preuve d'esprit de compromis »*. Pourtant, ajoute-t-il, des *« progrès »* avaient été réalisés concernant des *« problèmes majeurs »* en matière de *« coopération »* entre les deux parties : système des tickets de rationnement, contrôle social de la production, distribution des denrées alimentaires. *Le* gouvernement, lit-on dans le communiqué, a *« maintes fois »* exprimé son *« esprit de compromis »*, mais en ce domaine il y a des *« limites »* qu'il ne peut dépasser et qui l'ont été *« sciemment par Solidarité, avec l'intention manifeste de pousser à la confrontation »*.

A Moscou, l'agence Tass, rendant compte de la situation en Pologne, reproduit un article de *Zolnierz Wolnosci*, l'organe de l'armée polonaise, qui écrit : *« Aujourd'hui, on voit bien plus nettement que dans le passé que Solidarité recherche une position privilégiée qui lui permettrait d'être au-dessus de la loi. Une orientation irresponsable prévaut dans la direction de Solidarité, qui met en danger l'indépendance de la Pologne. L'origine des foyers de troubles remonte aux centres dirigeants de ce syndicat. (...) Il est bon de rappeler qu'il ne peut exister qu'une Pologne socialiste et que, le cas échéant, toutes les forces et tous les moyens seront employés pour la défendre (...). »*

Et l'organe du P.C. soviétique, la *Pravda*, fait le commentaire suivant ce vendredi : *« De plus en plus de personnes se rendent compte que les extrémistes qui se sont retranchés dans Solidarité poussent le pays dans l'abîme (...). »*

AFRIQUE

Gambie

APRÈS L'EFFONDREMENT DE LA RÉBELLION

Les otages ont tous été libérés

Les forces sénégalaises ont repris, jeudi 6 août, le contrôle du dernier réduit où s'étaient retranchés les putschistes gambiens à Bakau, dans la grande banlieue de Banjul, et ont libéré tous les otages qu'ils détenaient. Les rebelles ont réussi à échapper aux soldats sénégalais. On est notamment sans nouvelles de leur chef, M. Sanyang.

Plus de cent cinquante civils, ont été libérés au camp de la Field Force, proche de Banjul, alors que l'on croyait généralement que les rebelles ne détenaient que vingt-quatre personnes. Peu avant 14 heures G.M.T., un commando spécial sénégalais de parachutistes, de soldats d'élite d'autres corps et de gendarmes de la brigade antigang, progressant de la plage de Bakau pour prendre le contrôle de ce camp investi depuis mercredi, n'y a trouvé aucun putschiste.

Un officier sénégalais a démenti que le commando les ait intentionnellement laissé s'enfuir pour sauver la vie des otages.

« La bataille n'est pas finie. Le nettoyage continue. Il reste aussi à rétablir l'ordre, c'est-à-dire à rechercher les armes cachées, enquêter pour retrouver les vrais coupables et rétablir une situation normale », a déclaré le lieutenant-colonel Abel Ngom, commandant du contingent sénégalais en Gambie.

A leur sortie du camp, les otages étaient amaigris, sales, les vêtements maculés de sueur et de poussière, ayant couché sur le sol dans des conditions sanitaires très mauvaises. Dans les derniers jours de détention, les hommes étaient entassés dans un grand hangar et séparés des femmes. Ils ne recevaient de nourriture qu'une fois par jour, du riz avec très peu d'eau, car celle-ci manquait. Les otages ont dit avoir surtout souffert psychologiquement, les putschistes menaçant constamment de les tuer. *Une* grande quantité de marchandises volées dans les magasins de Banjul et des fusils Kalachnikov, qui faisaient partie de la dotation normale de la Field Force, ont été récupérés au camp de Bakau.

A Londres, plusieurs sources indiquent que les deux Européens, qui ont participé à la libération, mercredi soir, de la première épouse du président Jawara et de quatre de ses enfants *(le Monde* du 7 août), étaient des membres des services secrets de l'armée de l'air britannique.

D'autre part, de source sénégalaise autorisée, on a appris jeudi que M. Sherif Diba, ancien *vice-président gambien* et *chef* de l'opposition, avait été interpellé par la police. L'épouse du président Jawara aurait en effet déclaré que, après avoir été enlevée par les putschistes, elle aurait été conduite au domicile de M. Diba, où elle aurait rencontré une première fois M. Sanyang, le chef rebelle.

Enfin, à Dakar, huit des neuf partis de l'opposition sénégalaise ont diffusé jeudi 6 août un communiqué conjoint réclamant la fin de l'intervention militaire de leur pays, qu'ils ont qualifiée de *« violation flagrante du droit du peuple gambien à disposer de lui-même »*. — *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

Tchad

M. Guy Penne a rencontré le président Goukouni Oueddeï à Libreville

M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, actuellement en voyage en Afrique où il est accompagné par M. Régis *Debray*, chargé de mission à l'Elysée, a rencontré, le jeudi 6 août, à Libreville, M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT (gouvernement d'union nationale de transition du Tchad). Cette entrevue avait été organisée par le président du Gabon, M. Bongo. M. Oueddeï a fait part de son intention de faire parvenir à M. Mitterrand un mémorandum sur la reconstruction du Tchad et fait état, selon M. Penne, du *« rôle positif »* réservé dans ce domaine à la France.

Intervenant après l'envoi d'experts français à N'Djamena *(le Monde* du 6 août) et les missions accomplies à Nairobi, à l'occasion du sommet de l'Organisation de l'unité africaine, et dans la capitale tchadienne, par M. Jean-Pierre Campredon, émissaire du gouvernement français, cette rencontre marque une nouvelle étape dans le rapprochement en cours entre Paris et le gouvernement tchadien. Le président Bongo est l'un des artisans de cette négociation, en dépit de son hostilité, au moins initiale, à l'intervention militaire libyenne en faveur du président Oueddeï.

MM. Penne et Debray, qui se sont déjà rendus à Niamey et à Cotonou, doivent poursuivre leur voyage à Brazzaville, Luanda et Maputo, avant de regagner Paris via Djibouti.

De *son côté*, après *une visite* officielle de cinq jours au Cameroun, au cours de laquelle il a eu de longs entretiens avec le président Ahidjo, M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, doit gagner samedi Accra pour une visite officielle de quarante-huit heures. M. Cot se rendra ensuite au Sénégal avant de regagner Paris, le 17 août. Il doit retourner en Afrique, du 21 au 23 août, pour une visite officielle au Nigéria, où il rencontrera le président Shehu Shagari.

AMÉRIQUES

Bolivie

Alors que l'Eglise propose sa médiation

LES INSURGÉS DE SANTA-CRUZ RÉCLAMENT TOUJOURS LA DÉMISSION DE LA JUNTE.

La Paz (A.F.P., A.P., Reuteur, U.P.I.). — L'Eglise catholique a offert sa médiation pour tenter de résoudre le conflit qui oppose les insurgés de Santa-Cruz à la junte militaire, au pouvoir depuis la démission du général Garcia Meza, le mardi 4 août (le Monde du 7 août). Cette offre a été acceptée par les deux parties, mais la mission de médiation n'a pu se rendre, jeudi 6 août, à Santa-Cruz, en raison du mauvais temps.

Cette médiation intervient au moment où le conflit entre les rebelles et la junte gouvernementale semble se durcir. Les généraux Natusch Busch et Lucio Anez Rivera, qui ont déclenché le soulèvement militaire du lundi 3 août, réclament toujours la démission de la junte des commandants des trois armes, dont l'« homme fort » est le chef de l'armée de l'air, le général Bernal Pereira. Ils demandent également l'« élection démocratique » d'un nouveau président.

Le général Bernal Pereira a affirmé, jeudi soir, que l'armée était « favorable à un retour à la démocratie ». Bien que certains observateurs estiment que le temps joue en faveur de la junte, il semble que les zones contrôlées par le gouvernement de La Paz pourraient bientôt manquer d'essence et de gaz, les ouvriers du pétrole à Santa-Cruz bloquant les livraisons.

Brésil

LE GÉNÉRAL GOLBERY A DÉMISSIONNÉ

Brasilia *(A.F.P., Reuter, A.P.)*. — Le général Golbery do Couto e Silva, chef de la maison civile de la présidence de la République depuis 1974, a démissionné le jeudi 6 août.

Homme fort du régime militaire, dont il était le maître à penser, le général Golbery a joué un rôle moteur dans la préparation et l'exécution du coup d'Etat militaire de mars 1964. Partisan de l'ouverture démocratique, il fut le principal artisan de l'accession du général Figueiredo à la présidence de la République en 1979.

Son départ, pour des motifs encore inconnus, pourrait conduire à une crise politique et remettre en cause la démocratisation.

[Dans les années 50, le général Golbery a été le théoricien de l'Ecole supérieure de guerre, où il a formé les hommes qui ont participé au coup d'Etat du 31 mars 1964. Il a exposé sa doctrine dans un ouvrage publié en 1971, « Géopolitique du Brésil », dans lequel il affirmait la « vocation de grande puissance » du Brésil, qui devait occuper son espace « géopolitique » en Amérique latine et s'intégrer dans « la défense de la civilisation occidentale ». Pour cela, le Brésil devait également asseoir sa stratégie de développement sur une politique de « sécurité nationale ».

Membre du premier gouvernement militaire, il créa le service de sécurité (I.N.S.). Mais, à partir du milieu des années 70, il favorisa le processus de démocratisation, pour « sauver l'essentiel », prétendaient ses adversaires.]

PROCHE-ORIENT

LA VISITE DU PRÉSIDENT ÉGYPTIEN AUX ÉTATS-UNIS

Les entretiens Sadate-Reagan n'ont en rien modifié les conditions américaines à des contacts avec l'O.L.P.

Washington. — M. Reagan et M. Sadate se sont quittés, le jeudi 6 août, en évoquant l'« indéfectible amitié » de leurs pays, mais sans que la position américaine à l'égard de l'O.L.P. ait été en rien modifiée, malgré les appels pressants et répétés du président égyptien.

Au cours du dîner officiel de mercredi, M. Sadate avait, dans un toast, affirmé que l'acceptation par l'O.L.P., le 24 juillet, du cessez-le-feu au Liban, constituait un *« tournant »*. *« Pour la première fois, les Palestiniens se sont rapprochés d'une solution pacifique du conflit »*, avait déclaré M. Sadate. *« En ouvrant un dialogue avec les Palestiniens, par l'intermédiaire de leur représentant »*, les Etats-Unis *« seraient certains de renforcer les éléments modérés dans les rangs de ces derniers »*, ajoutait le président égyptien.

M. Reagan n'a pas répondu publiquement à cette invite. Mais il a répété, au cours d'un entretien avec son hôte, que Washington ne pouvait pas avoir de contacts officiels avec l'O.L.P. aussi longtemps que cette organisation ne reconnaîtrait pas le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. Le président américain a insisté sur l'importance pour les Etats-Unis d'apparaître comme absolument fidèles à tous leurs engagements passés, que ce soit à l'égard d'Israël, de l'Egypte ou d'autres pays.

M. Sadate est toutefois revenu à la charge, jeudi, au cours d'une conférence de presse, en assurant que l'ouverture d'un dialogue *« franc et direct »* entre les Etats-Unis et les Palestiniens (étant entendu que l'O.L.P. n'est pas, selon lui, l'*« unique représentant du peuple palestinien »*) permettrait d'arriver un jour à cette *« reconnaissance mutuelle et simultanée »* entre Palestiniens et Israéliens, qui signifierait enfin la paix pour la région.

M. Sadate a mis l'accent sur le *« rôle positif »* joué par l'Arabie Saoudite dans l'établissement du cessez-le-feu au Liban et a invité Ryad à *« continuer à jouer ce rôle auprès des Palestiniens, Syriens et autres parties concernées »*.

De notre envoyé spécial

M. Alexander Haig, lui, a fait écho, en affirmant que les Saoudiens avaient de façon « éminente » incité les Palestiniens à la modération, et que cela aiderait à *« la reprise des négociations sur l'autonomie administrative de la Cisjordanie et de Gaza »*.

M. Reagan a exprimé l'espoir que celles-ci *« reprennent rapidement »*. Aucune date n'a cependant été avancée à ce sujet. M. Sadate a seulement déclaré qu'il avait étudié *« plusieurs options »* avec M. Reagan, mais qu'il était *« trop tôt pour en révéler la teneur »*.

Ces négociations, qui constituent le second volet des accords de Camp David et visent à faire élire une autorité administrative par les Palestiniens eux-mêmes, sont interrompues depuis mars. Un calendrier pourrait être fixé après la visite de M. Begin à Washington au début septembre.

Une attitude de principe

M. Sadate n'a manifesté aucune amertume devant le refus catégorique de M. Reagan d'envisager un contact avec l'O.L.P. *« Il est juste que M. Reagan veuille rencontrer toutes les parties en présence, avant de prendre sa décision »*, a-t-il dit. Il s'agit à l'évidence d'une formule de politesse destinée à masquer l'échec de sa démarche. L'attitude américaine a, en effet, un caractère de principe et ne saurait donc évoluer en fonction de consultations ultérieures.

De leur côté, les responsables américains, sans rien concéder sur le fond, ont cherché à éviter tout propos abrupt susceptible de gêner leur visiteur. M. Haig, contrairement à son habitude, n'a pas qualifié l'O.L.P. d'organisation *« terroriste »*, ce qui a été aussitôt relevé par les journalistes israéliens présents. Un haut fonctionnaire du département d'Etat est allé jusqu'à dire que les Etats-Unis *« ouvriraient avec satisfaction des relations directes avec l'O.L.P. »*, dans le cas, bien entendu, où elle accepterait l'existence d'Israël.

Hormis cette question, MM. Reagan et Sadate ont fait état d'un *« complet accord »* sur la plupart des sujets abordés. Le président américain a affirmé que les Etats-Unis étaient décidés, comme le souhaite l'Egypte, à continuer à *« agir en tant que partenaire à part entière dans la recherche de la paix au Proche-Orient »*. Les deux chefs d'Etat font la même analyse à propos de *« la menace stratégique que fait peser sur la région l'accroissement de la puissance militaire soviétique »*. Certes, à l'appui, M. Sadate a fait un long exposé à ce sujet à M. Reagan.

Il lui a remis, par ailleurs, une lettre précisant son offre d'autoriser la force de déploiement rapide américaine (R.D.F.) à utiliser la base égyptienne de Ras-Banas, au bord de la mer Rouge. Dans l'entourage des deux hommes, on s'est employé à faire savoir qu'une *« relation personnelle »* s'était établie entre eux, et que la première visite de M. Sadate à M. Reagan avait été *« exceptionnellement réussie »*. Il est cependant difficile de souscrire entièrement à ce jugement aussi longtemps que le président américain n'aura pas précisé sa politique.

Immédiatement après avoir pris congé de son hôte, M. Reagan est parti en Californie, où il doit rester dans son ranch de Santa-Barbara jusqu'au 3 septembre, pour les plus longues vacances qu'un président américain se soit accordées depuis l'époque d'Eisenhower.

M. Sadate poursuit, de son côté, la partie privée de son voyage en se rendant, ce vendredi, à New-York, où il doit rencontrer, notamment, des personnalités juives ainsi que le maire de la ville, M. Edward Koch. Le président égyptien retournera samedi à Washington, où d'autres entretiens sont prévus, notamment avec M. Lane Kirkland, président de la centrale syndicale A.L.F.-C.I.O. Dimanche, enfin, M. Sadate se rend en Georgie témoigner à l'ancien président Carter la fidélité de son amitié.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Iran

La crise entre Téhéran et Paris

(Lire la suite page 2.)

Le porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères, M. Reza Alavi, dans une déclaration à l'agence Pars, a expliqué que l'ajournement du départ des Français était dû au fait qu'ils ne s'étaient pas munis des documents démontrant qu'ils ne laissaient aucune créance derrière eux. M. Alavi a tenu à préciser que le gouvernement iranien n'avait pas exigé le départ des Français. *« Les Français sont nos hôtes et ils peuvent rester en Iran en totale sécurité comme par le passé »*, a-t-il ajouté.

Le président Mitterrand, cependant, *« suit la situation minute par minute en relation avec le Quai d'Orsay »*, a annoncé jeudi après-midi M. Michel Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée. Le président de la République, qui est resté à son bureau jusque tard dans la soirée du jeudi, avait réuni autour de lui une sorte d'état-major de crise comprenant MM. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, Jacques Fournier, secrétaire général adjoint, Hubert Vedrine, conseiller technique, ainsi que le général Jean Saulnier, chef d'état-major particulier du chef de l'Etat.

Parallèlement, le ministère des relations extérieures avait dépêché, jeudi en fin d'après-midi, deux *hauts fonctionnaires* à Auvers-sur-Oise, où résident l'ex-président Bani Sadr et M. Massoud Radjavi, le chef des Moudjahidin du peuple. Les émissaires français ont rappelé, une fois de plus, aux deux personnalités iraniennes réfugiées en *France* depuis dix jours qu'elles devraient se conformer strictement aux engagements qu'elles avaient pris de ne se livrer à aucune activité politique. MM. Bani Sadr et Radjavi semblent ne pas vouloir gêner le gouvernement français puisqu'ils s'abstiennent, depuis peu, de prendre contact avec les journalistes.

M. Mitterrand « poursuit une politique réactionnaire »

A Téhéran, la campagne contre la France se poursuit néanmoins dans les *mass media* iraniens. Radio-Téhéran, par exemple, accuse le gouvernement français d'*« abriter des terroristes qui avouent, au cours de multiples déclarations à la presse, leur responsabilité dans divers attentats, dont l'explosion qui a détruit le 28 juin dernier le siège du parti de la République islamique à Téhéran »*. Selon la radio encore, le gouvernement français *« soutient et approuve un détournement d'avion puisque les membres de l'équipage du Boeing qui a transporté MM. Bani Sadr et Radjavi ont déclaré avoir été contraints d'obéir »*.

Au-delà de cet épisode, c'est l'orientation de la politique étrangère de la France qui est prise à partie. Un commentateur de Radio-Téhéran déclarait notamment jeudi : *« Avant son élection, François Mitterrand avait déclaré qu'il mettrait un terme au rôle agressif de la France en Afrique. Non seulement le nouveau gouvernement n'a fait aucune démarche en ce sens mais il a poursuivi la politique réactionnaire adoptée dans le passé au Zaïre et au Sahara en chargeant ses mercenaires sénégalais de protéger les régimes les plus antipopulaires de la région, en Gambie par exemple. »*

D'autre part, les bazars de nombreuses villes iraniennes ont fermé leurs portes jeudi, pour commémorer — selon la tradition — le quarantième jour suivant la mort des soixante-quatorze personnalités du régime tuées lors de l'attentat du 28 juin. Au cours de cérémonies et de défilés qui se sont déroulés à travers le pays, des orateurs ont exigé *« une plus grande fermeté à l'égard des contre-révolutionnaires »*, a indiqué Radio-Téhéran. Jeudi, l'agence Pars a annoncé l'exécution de neuf personnes accusées de *« révolte armée »*. Six d'entre elles appartenaient au mouvement des Moudjahidin du peuple, deux aux Fedayin minoritaires et une au Komeleh (marxiste-léniniste kurde).

Par ailleurs, les combats irako-iraniens se poursuivent sur l'ensemble des fronts. L'aviation de la République islamique a bombardé, jeudi matin, le port irakien de Bassorah. On signalait le même jour l'arrivée, à Téhéran, de la mission de bons offices chargée, par les pays non alignés, de rechercher une solution au conflit. La délégation comprend les ministres des affaires étrangères de l'Inde, de la Zambie, de Cuba et un représentant de l'O.L.P. — *(A.F.P.)*

ASIE

Japon

Le trente-sixième anniversaire d'Hiroshima

LE PREMIER MINISTRE A PARTICIPÉ AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

De notre correspondant

Tokyo. — *« Plus jamais Hiroshima. Non aux armes nucléaires et paix sur la terre des hommes ! »* Pour la trente-sixième année consécutive, plusieurs dizaines de milliers de personnes, y compris le premier ministre, M. Suzuki, se sont rassemblées sur l'esplanade du Mémorial de la paix pour commémorer la tragédie du 6 août 1945, le jour où la ville d'Hiroshima, frappée par la foudre atomique, est entrée dans l'histoire en se désintégrant. Le jour où quelque deux cent mille Japonais ont été carbonisés ou gravement irradiés. Le jour où, pour mettre fin à la guerre, l'Amérique a choisi d'utiliser pour la première fois la bombe atomique, faisant ainsi basculer l'humanité dans une course à la puissance nucléaire qui n'a jamais cessé depuis.

Les prières qui se sont élevées ce jeudi, en même temps que s'envolaient des centaines de pigeons de la paix, revêtent cette année une signification et une urgence toutes particulières. Elles surviennent, en effet, alors que, en dépit de tous les appels, conférences et négociations, les armes nucléaires prolifèrent à travers le monde et quelques mois après les révélations concernant l'introduction répétée par les Etats-Unis d'engins atomiques dans l'espace territorial et maritime japonais (*le Monde* du 28 mai). Ces appels au désarmement prennent également place quelques jours après l'annonce par les Américains de leur intention de déployer, comme en Europe, une *« force de théâtre nucléaire »* en Asie, et tout particulièrement au Japon. Ils font immédiatement suite aux deux dernières explosions atomiques de la France et des Etats-Unis.

Enfin, cette commémoration fait directement écho aux propos angoissés tenus par le pape Jean-Paul II lors de ses visites aux villes martyres d'Hiroshima et de Nagasaki, en février dernier. S'adressant à l'humanité tout entière, et en premier lieu à la conscience des dirigeants politiques et des hommes de science, le pape avait déclaré : *« La guerre n'est pas inévitable ni immuable. L'humanité n'est pas vouée au suicide. (...) C'est pourquoi sur ces lieux mêmes où il y a trente-cinq ans la vie de tant de personnes était embrasée en une seconde, je lance un appel au monde entier en faveur de l'humanité et de l'avenir. »* (*Le Monde* du 26 février.)

L'ignorance des écoliers

Pour sa part, M. Suzuki, qui était le troisième chef de gouvernement japonais à participer aux cérémonies commémoratives, a réaffirmé solennellement, devant le monument aux victimes de la bombe, l'attachement de son gouvernement aux trois principes antinucléaires fondamentaux : pas de possession, pas de fabrication et pas d'introduction au Japon d'engins de ce type. On sait cependant que le dernier principe est mis à mal depuis une bonne vingtaine d'années par le « transit » d'avions et de navires américains dotés d'armes atomiques.

Les célébrations du 6 août, auxquelles participaient une centaine de délégués étrangers, dont M. Noel Baker (quatre-vingt-onze ans), prix Nobel de la paix et doyen du mouvement pacifiste britannique, avaient été précédées, à Tokyo, par une réunion internationale. Dans leur déclaration finale, les participants réclament notamment l'entrée en vigueur immédiate d'un moratoire sur la fabrication et le déploiement des armes nucléaires.

Contrepoint troublant à l'action de ceux qui veulent se souvenir de la tragédie pour ne pas risquer d'avoir à la revivre, un sondage effectué dans des écoles japonaises révèle que les élèves s'intéressent de moins en moins à l'histoire contemporaine. Certains se sont même montrés incapables d'identifier Hiroshima et Nagasaki comme les cibles des bombardements atomiques de 1945. Le phénomène est peut-être moins étonnant qu'il n'y paraît à première vue lorsque l'on sait les efforts redoublés qui sont faits, à l'initiative des éléments les plus conservateurs et les plus nationalistes du parti libéral-démocrate au pouvoir pour expurger les livres d'histoire de toutes les références aux drames de 1945, pour gommer ses causes profondes et estomper les responsabilités des dirigeants nippons de l'époque. Le gouvernement ayant fait récemment connaître son intention de faire disparaître des manuels d'histoire certaines références écrites et photographiques à la guerre du Pacifique, aux bombardements atomiques et à l'interdiction constitutionnelle (non respectée d'ailleurs) pour le Japon de reconstituer ses forces armées, une vaste controverse se déroule actuellement sur ce sujet. — R.-P. P.

Israël

Le nouveau cabinet Begin ne comporte plus aucun élément modérateur

De notre correspondant

Jérusalem. — Après avoir passé une période difficile pour constituer son nouveau gouvernement, qui ne compte désormais plus aucun élément modérateur, M. Menahem Begin a décidé de prendre quelques jours de repos. Il se rendra à Naharlya, dans le nord du pays, comme il l'avait promis aux habitants de cette station balnéaire, souvent prise sous le feu de l'artillerie palestinienne pendant l'offensive israélienne au Liban, le mois dernier.

En présentant les membres de son cabinet au chef de l'Etat, le jeudi 6 août, le premier ministre a rappelé ses projets immédiats : une rencontre avec le président Sadate à Alexandrie, à la fin du mois d'août, puis un voyage à Washington pour des entretiens avec le président Reagan dans les premiers jours de septembre. Et il a indiqué que les pourparlers *sur* l'autonomie des territoires occupés — gelés depuis un an — devraient recommencer fin septembre ou début octobre. A ce propos, il a rejeté les déclarations du chef de l'Etat égyptien, en visite à Washington, recommandant le dialogue avec l'O.L.P., et il a laissé planer la menace d'un refus de reprendre ces négociations si M. Sadate persistait dans son idée.

Peu après, on soulignait, dans l'entourage du premier ministre, la satisfaction du gouvernement devant l'attitude du président Reagan maintenant ses positions à l'égard de l'O.L.P. *(Voir l'article de notre envoyé spécial.)*

En prenant officiellement ses fonctions de ministre de la *défense, M.* Ariel *Sharon, dont* la réputation d'extrême fermeté à l'égard des Palestiniens n'est plus à faire, a quelque peu surpris son auditoire en déclarant que l'une des principales tâches du nouveau gouvernement devrait être de *« développer le dialogue avec les Arabes d'Eretz Israël »* car, a-t-il ajouté, *« nous devrons coexister pour toujours avec eux »*. Mais l'emploi de cette expression — *« la terre d'Israël »* — ne peut laisser croire que M. Sharon a changé d'opinion puisqu'elle signifie, dans le langage du Likoud, que les territoires occupés font désormais partie intégrante d'Israël. Il semble que M. Sharon a plutôt voulu indiquer qu'il s'agissait de faire admettre ce fait aux habitants de Cisjordanie et du territoire de Gaza.

Par ailleurs, l'un des membres du gouvernement a annoncé que celui-ci maintenait son intention de transférer plusieurs ministères dans la partie arabe de Jérusalem pour marquer davantage la « réunification » de la ville. Ces diverses indications données au cours de la première journée d'activité du deuxième cabinet Begin n'ont pas suffi à préciser quel serait son programme. Il est remarquable que celui-ci n'a jamais été vraiment défini, ni pendant les longues discussions entre les partenaires de la coalition, pendant un mois, ni lors de la présentation du gouvernement devant la Knesset. M. Begin et ses collègues paraissent n'en avoir, à aucun moment, éprouvé le besoin.

Les deux documents qui devraient tenir lieu de programme et qui ont été rendus publics le 6 août — l'un intitulé *« lignes directrices »*, l'autre *« accord de coalition »* — ne peuvent fournir le moindre renseignement déterminant. Le premier n'est qu'un bref catalogue de vœux pieux et de principes très vagues. Le second n'est, pour près des deux tiers de ses clauses, qu'une interminable énumération des avantages concédés aux partis religieux.

Tout cela confirme ce que l'on savait déjà. Le nouveau gouvernement est placé sous le signe de l'absence de changement, si ce n'est une évolution continue dans le sens d'un durcissement, notamment en matière de politique étrangère. La coalition telle qu'elle existait avant les élections du 30 juin, avec des partis où *les tendances de droite sont* récemment devenues plus nettement majoritaires, a été reconduite. Il y a, certes, quatre nouveaux ministres, mais, à l'exception de M. Yaacov Meridor (*le Monde* du 7 août), ils n'occupent pas de postes politiquement importants. Toutefois, la caractéristique la plus notable est que le gouvernement a gagné en homogénéité, c'est-à-dire que, comme l'ont relevé l'opposition et la presse ces derniers jours, les « faucons » y sont encore plus nombreux et davantage en position de force qu'auparavant. L'évolution des deux dernières années, après le départ des « modérés », la démission de MM. Moshe Dayan et Ezer Weizman et la retraite de M. Ygael Yadin, vient ainsi de s'achever. Les « freins » que l'attitude de ces hommes pouvaient opposer à la *majorité du conseil* des ministres ont disparu. Des libéraux tels que MM. Itzhak Bernam et Simha Ehrlich sont trop isolés pour avoir une influence véritable.

FRANCIS CORNU.

A travers le monde

Afghanistan

● SIX RESISTANTS AFGHANS ONT ETE EXECUTES et dix-sept autres condamnés à des peines de prison pour *« activités terroristes »*, a annoncé Radio-Kaboul, le jeudi 6 août. Le même jour, la *Pravda* de Moscou a fait état d'une intensification des activités des groupes *« contre-révolutionnaires »* dans le sud du pays. Sur le plan diplomatique, l'envoyé spécial des Nations unies, M. de Cuellar, est arrivé jeudi à Kaboul, venant d'Islamabad. Enfin, M. Firioubine, vice-*ministre soviétique* des affaires étrangères, doit se rendre au Pakistan avant la fin du mois. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

République Sud-Africaine

● RECONNAISSANCE D'UN SYNDICAT NOIR. — Le syndicat des travailleurs noirs sud-africains de la presse MWASA (Media Workers Association of South Africa) a été officiellement reconnu, jeudi 6 août, par les deux principaux groupes de presse sud-africains anglophones. La direction du groupe Argus et celle du groupe S.A. Associated Newspapers, ainsi que la MWASA, ont publié un communiqué commun selon lequel la MWASA sera reconnue comme *« seul agent de représentation et de négociation pour tous ses membres »*. La MWASA, qui sera habilitée à négocier les salaires et l'emploi de ses membres, a déclaré que *« l'accord représente un triomphe pour les travailleurs noirs des médias après une lutte de dix ans pour leur reconnaissance »*. — *(A.F.P.)*

Somalie

● AIDE ECONOMIQUE ITALIENNE. — L'Italie va fournir une aide de 200 millions de dollars à la Somalie, a annoncé, jeudi 6 août, le ministre italien des affaires étrangères, M. Colombo, avant de quitter Mogadiscio, à l'issue d'une visite *officielle* de trois jours.

Cette aide sera inclue dans un nouvel accord, d'une durée de trois ans, de coopération économique et technique entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

Dans la presse parisienne

FRANCE-SOIR : espérer !

« ... A la limite rien — et surtout pas l'apaisement — ne sert à rien avec un pays qui est régi par les illuminations moyenâgeuses d'un clergé islamique tout-puissant. Avec un pays placé sur une orbite parfaitement irrationnelle où il effectue des révolutions imprévisibles (...) Alors que faire ? Pour le moment, espérer que les Français pourront quitter l'Iran et qu'on ne courra pas le risque de les y renvoyer Khomeiny régnant. » [...]

(BENOIT RAYSKI.)

LE FIGARO : que vaut la parole d'un ministre iranien ?

« ... Le fait qu'en quelques heures, plus de soixante sur la centaine de Français recensés récemment par notre ambassade à Téhéran se soient apprêtés à partir, indique assez quel est le niveau d'inquiétude — même si, essayant de faire machine arrière, le ministère des affaires étrangères iranien fait bien remarquer qu'il n'est nullement question d'une rupture des relations diplomatiques. Car, contre celle d'un mollah, que vaut encore, en Iran, la parole d'un simple ministre ?... »

(SERGE CHAUVEL-LEROUX.)

LIBERATION : le piège est armé.

« ... Les ressortissants français ne sont pas encore des otages, mais ils ne sont déjà plus des hommes et des femmes disposant du droit à la libre circulation. D'ici à lundi, ils vont vivre sous la menace permanente de devenir une monnaie d'échanges contre Bani Sadr et Radjavi. Ce n'est pas encore le cas mais le piège est incontestablement armé (...)

» François Mitterrand, malgré l'échec de jeudi, a décidé de jouer toujours en demi-teintes et de ne faire aucune déclaration qui puisse donner matière à des manifestations antifrançaises. Il n'est plus certain que cela suffise. Désormais, c'est Khomeiny qui décide. Et ses décisions ne sont jamais rationnelles. »

(SERGE JULY.)

LE MATIN : la première épreuve.

« Cette affaire, qui apparaît comme la première véritable épreuve internationale de François Mitterrand, n'a pas été menée avec tout le succès souhaitable. Mais existe-t-il actuellement de bonnes solutions aux difficultés qu'un gouvernement, quel qu'il soit, rencontre avec l'Iran ? Toute démarche peut entraîner des réactions imprévisibles. Il va falloir beaucoup de doigté et d'intuition au président de la République pour éviter une escalade dans la crise. On pourra, au passage, regretter que Bani Sadr n'ait pas cru devoir se conformer aux instructions du gouvernement français, qui lui recommandait de ne se livrer à aucune déclaration politique. N'a-t-il pas ainsi contribué à accroître la tension entre Paris et Téhéran. [...]

LE QUOTIDIEN DE PARIS : tout dialogue est impossible.

« ... Retranchés dans une idéologie d'un autre âge, dans leurs certitudes sommaires, dans un monde culturel d'une effrayante étroitesse, les mollahs ont réussi, mois après mois, jour après jour, à éliminer les différentes « strates » qui constituaient à l'origine le mouvement révolutionnaire.

» ... Dans ces conditions, tout dialogue est impossible, toute coexistence dangereuse. La décision prise par François Mitterrand est donc à la fois conforme à la prudence et à la dignité de la France.

» Reste à savoir quels seront pour l'Iran les résultats de cette autarcie politique et morale. Sans doute, une effrayante régression et à terme une balkanisation ne pouvant déboucher que sur de nouveaux drames. »

(PIERRE BEYLAU.)

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats

M. Hassan Nazih, homme politique iranien réfugié en France, a relevé plusieurs « erreurs » dans l'article intitulé « Quarante mille Iraniens réfugiés en France », paru dans *le Monde* du 30 juillet.

Il dément avoir été, sous le régime du chah, président de la Ligue des droits de l'homme. Il a été, en revanche, l'une des trente personnalités hostiles à la monarchie qui avaient fondé, en 1978, l'Association iranienne de défense de la liberté et des droits de l'homme.

M. Nazih indique, d'autre part, qu'il a été élu bâtonnier de l'Ordre des avocats, six mois avant la révolution, malgré les efforts conjugués de l'ex-souverain, du ministre de la justice et de la SAVAK pour empêcher son élection. L'ancien bâtonnier rappelle que celle-ci a eu lieu à un moment où le chah avait été contraint de lâcher du lest face à un mouvement populaire grandissant et irrésistible.

Macao

RÉFUGIÉS EN CHINE IL Y A DEUX OU TROIS ANS

Sept mille « boat people » sino-vietnamiens ont demandé asile à la colonie portugaise

Macao. — La minuscule enclave portugaise enregistre un afflux sans précédent de « boat *people* ». Du 15 mai au 15 juin, près de sept mille personnes (soit plus que Macao n'en avait reçues depuis 1977) sont arrivées, entassées sur de frêles esquifs : au total, plus de trois cent trente barques identiques dépourvues de voiles et de moteurs. Ces fugitifs, bien portants dans l'ensemble, ont prétendu être des *« réfugiés vietnamiens »*, arrivés à la rame depuis les côtes du Vietnam du Nord, distantes de 1 000 kilomètres.

Après interrogatoire, les autorités de Macao ont acquis la conviction qu'il s'agissait de Chinois qui avaient été réinstallés, avec l'assistance du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), dans des fermes d'Etat et des communes populaires des provinces de Guangdong et de Guangxi, après avoir fui le nord du Vietnam en 1978 et 1979. Plus de deux cent soixante mille Chinois et Vietnamiens d'origine chinoise avaient, à cette époque, choisi de quitter le Vietnam en raison de la montée du conflit entre Hanoï et Pékin, et à la suite des persécutions dont ils affirmaient être l'objet de la part des autorités vietnamiennes.

De notre envoyé spécial

Tous ces gens ont reçu l'asile en Chine. Le H.C.R. affirme qu'ils ne sont en butte à aucune persécution et que ceux qui accostent à Macao ne peuvent donc prétendre ni à *un second droit d'asile* ni même à l'assistance du Haut Commissariat. Une politique d'accueil équivaudrait en outre à une nouvelle incitation à l'exode. Dans la mesure où les fugitifs ne peuvent être considérés comme des réfugiés de bonne foi, ils entrent dans la catégorie des immigrants illégaux. L'affaire est donc du ressort des autorités portugaises et chinoises, ce qui ne facilite guère les choses, étant donné le statut ambigu de l'ultime « colonie » portugaise.

Faux réfugiés et faux espoirs

En attendant qu'une solution soit trouvée à leur sort — vraisemblablement le rapatriement pur et simple, — plusieurs milliers d'hommes, de femmes et d'enfants attendent dans l'angoisse, et dans des conditions précaires. Certes, les autorités portugaises et les missions catholiques leur distribuent quotidiennement *le riz et l'eau. Mais* ils restent, pour la plupart, parqués en plein air, exposés au soleil et aux intempéries, sans toit, sans couvertures, démunis de tout.

Il ne fait pas de doute, d'après leurs réponses, qu'ils n'ont guère eu de difficultés pour quitter la Chine et qu'ils ont bénéficié de complicités officielles, à l'échelon local sinon régional, pour circuler, se regrouper et acheter des barques de pêcheurs dans des ports tout proches de Macao. Il semble en être allé de même ici que pour les départs organisés au Vietnam du Sud lors de l'afflux massif de « boat people » en Thaïlande et en Malaisie, jusqu'à l'été 1979. S'il est aisé de comprendre pourquoi ces gens *ont choisi de fuir pour* la seconde fois un régime communiste, il est plus malaisé de déterminer les raisons qui ont pu décider les autorités chinoises à tolérer, voire à encourager, un exode qui risque de leur causer d'autant *plus de tort* qu'elles ne s'étaient pas privées de dénoncer cette pratique chez leurs adversaires vietnamiens.

D'autre part, ce phénomène conduit aujourd'hui certains responsables du H.C.R. à s'interroger sur le « statut réel » des milliers de « réfugiés » arrivés depuis quatre ans à *Macao* et à *Hongkong et dont un grand nombre* ont été adoptés par les Etats-Unis et le Canada.

Etaient-ils tous des réfugiés vietnamiens, ou, dans bien des cas, des « illégaux » venant directement de Chine et se faisant passer *pour* des Sino-Vietnamiens persécutés ? Les filtrages existent mais sont aléatoires dans la mesure où les fugitifs arrivent sans papiers. Le fait que des « réfugiés » adoptés par le Canada ont demandé en mai dernier des visas, au titre de la réunion des familles, pour huit cents parents résidant en Chine tendrait à indiquer que la seconde hypothèse n'est pas sans fondement.

En Chine comme en Indochine, tous ceux qui souhaitent *« fuir le communisme »*, pour des raisons de convenance personnelle et d'opportunisme plutôt que du fait de persécutions réelles, peuvent tirer avantage aujourd'hui de circonstances dramatiques et de l'effort de solidarité internationale. Le H.C.R. se transforme en agence d'immigration. La dynamique de l'incitation à l'exode et le phénomène d'entraînement, amplifiés par le principe de la réunion des familles, paraissent sans fin. A cela il convient d'ajouter que le département d'Etat américain vient de faire savoir qu'il demanderait au Congrès d'approuver un nouveau quota d'admission aux Etats-Unis de cent quarante-quatre mille Indochinois pour l'année fiscale 1981-1982.

Lorsque l'on sait que les Etats-*Unis ont le plus grand mal*, selon les critères d'admission actuellement en vigueur, à remplir les quotas existants, il est permis de penser que cette nouvelle offre s'adresse à une génération de réfugiés à venir. Mais les *nouveaux « boat people » de Macao*, bien qu'ils fuient eux aussi le communisme, n'en auront pas le bénéfice. Comment ne pas croire que l'on est aujourd'hui en présence d'une pratique (américaine et internationale) fondée sur des critères plus politiques qu'humanitaires ? Deux poids et deux mesures dont font les frais sept mille malheureux, faux réfugiés chez qui on a suscité de faux espoirs.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Taiwan

AMNESTY INTERNATIONAL DÉNONCE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Le bureau d'information du gouvernement de Taiwan a accusé, mardi 4 août, Amnesty International (1) de *« partialité »*, d'*« allégations fallacieuses »* et de *« grossière et intolérable ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat »*, à la suite de la publication d'un rapport sur les prisonniers politiques détenus par le régime nationaliste.

Ce rapport traite essentiellement du cas de trente-quatre personnes arrêtées pour avoir pris part à une *« manifestation humanitaire »* en 1979 à Kaohsiung et qui ont été condamnées l'an dernier à des peines de prison. La plupart d'entre elles, écrivains, avocats, députés, étaient liées à la revue d'opposition *Formosa. Huit « meneurs » sont* passés devant un tribunal militaire pour sédition ou incitation à la violence ; aucune preuve autre que les confessions des détenus — rétractées par la suite — n'a été apportée par l'accusation. *« Tous les accusés*, dit Amnesty, *ont contesté les aveux contenus dans leurs confessions. Ils se sont plaints que celles-ci avaient été obtenues par des « moyens » impropres », tels que privation de sommeil, coercition, provocations, menaces et coups. Yao Chia-wen s'est plaint que ses propos aient été déformés et la confession de Chen Chu contenait des erreurs évidentes. »*

D'autre part, les enquêteurs d'Amnesty dressent un tableau peu engageant du bagne de l'île Verte, où vingt des cent quinze détenus sont relégués depuis le début des années 50 après avoir été condamnés à la suite de procédures sommaires. Par ailleurs, la mort mystérieuse d'un professeur d'université d'origine taiwanaise et qui enseignait aux Etats-*Unis*, M. Chen Wen-cheng, a suscité l'ouverture d'un débat à la sous-commission des affaires asiatiques de la Chambre des représentants. Arrêté par les autorités militaires le 2 juillet à Taipeh, il avait été *trouvé mort le lendemain sur* le campus de l'université ; les autorités avaient conclu à un suicide ou à un accident.

(1) Amnesty International, section française, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. : 557-65-65.

Chine

La notion de « lutte de lignes » sera désormais utilisée avec précaution

De notre correspondant

Pékin. — Dans son rapport devant le onzième congrès du P.C., en août 1977, M. Hua Guofeng, alors président du parti, affirmait : *« La lutte entre notre parti et la bande antiparti des quatre est la onzième grande lutte entre les deux lignes dans l'histoire de notre parti. »* Un tel langage est désormais proscrit. Non pas qu'il soit question de réhabiliter Mme Jiang Qing, encore que des spécialistes de l'opéra chinois viennent d'estimer que le contenu principal des œuvres créées sous sa férule *« restait valable »*, une fois écarté leur caractère *« pompeux et mensonger »*, et que ce travail représentait *« un effort sincère de réforme »*. Mais, tout simplement, la notion de *« lutte de lignes »*, voire de *« ligne »* tout court, n'est plus à l'honneur.

Selon un communiqué publié le 29 juillet dans *le Quotidien des ouvriers*, le concept de ligne présenterait en effet plus d'inconvénients que d'avantages. Au demeurant, argumente le journal, Marx, Engels et même Lénine ont rarement utilisé ce terme, et, quand ils l'ont fait, ils ne lui ont pas donné une signification importante. C'est à l'époque de Staline que l'emploi du mot *« ligne »* est devenu plus fréquent, et c'est pendant la révolution culturelle que l'usage abusif qui en a été fait a atteint son apogée. Voilà donc une bonne raison pour s'en débarrasser.

Parler de ligne, estime le journal, impliquerait, lorsque des opinions s'affrontent, que l'on parle de *« lutte de lignes »*. Inévitablement, on serait alors amené à critiquer ceux qui suivent une *« ligne erronée »*, puisque la vérité est unique, voire à qualifier plus précisément ces errements : ainsi prendraient naissance des *« lignes opportunistes »*, voire des *« lignes révisionnistes »*. Or l'histoire nous a appris à nous méfier de tels jugements, note le journal, car ce qui était vrai un jour peut devenir faux le lendemain, et *vice versa*.

Aussi bien les rédacteurs de la résolution sur quelques questions de l'histoire du parti adoptée fin juin par le comité central ont-ils décidé de modérer l'usage de la notion de ligne. Mais comme il n'est jamais mauvais de se laisser une porte de sortie, il n'est malgré tout pas complètement interdit d'y recourir... Ainsi, dans la résolution sus-mentionnée, le mot « ligne » ne figure pas plus de treize ou quatorze fois, ce qui est fort peu pour un texte de plus de trente mille caractères, et l'expression *« lutte de lignes »* y est introuvable.

Vilains tours

Mais, lorsqu'il s'agit de décrire le tournant pris au troisième plénum du comité central en décembre 1978, où le rôle de Mao commença à être remis en cause, il est dit néanmoins que *« ces changements importants opérés dans le travail de direction signifient que notre parti a rétabli la ligne marxiste sur les plans idéologique, politique et organisationnel. »*

Le maniement du mot « ligne » peut effectivement jouer de vilains tours, et la direction est, au fond, fort sage de s'en méfier. Ainsi, il est dit aujourd'hui du onzième congrès que, *« limité par les conditions historiques d'alors et influencé par les erreurs du camarade Hua Guofeng, il ne put rectifier les théories, les mesures politiques et les mots d'ordre erronés de la « révolution culturelle », mais au contraire confirma leur justesse »*. Or, dans le discours de clôture qu'il prononça à l'époque, M. Deng Xiaoping ne déclarait-il pas que *« ce congrès restera dans les annales glorieuses du parti comme le congrès qui a réalisé correctement et largement la ligne révolutionnaire du président Mao »* ? Sans doute faut-il, pour découvrir la vérité, savoir lire... entre les lignes.

MANUEL LUCBERT.

Le Monde

politique

La nouvelle Assemblée nationale compte plus de fonctionnaires mais autant d'élus locaux que la précédente

Dans l'Assemblée nationale élue les 14 et 21 juin dernier, l'origine professionnelle des députés est sensiblement différente de celle le leurs prédécesseurs de 1978.

La caractéristique essentielle de la nouvelle Assemblée — avant que les députés devenus ministres n'aient cédé leur mandat à leurs suppléants — est la forte proportion d'élus provenant du secteur public et para-public Deux cent soixante et un députés, sur quatre cent quatre-vingt onze, appartiennent en effet à l'administration prise au sens large, soit 53,15 % du total, contre deux cents en 1978, ce qui représentait 40,7 % de l'effectif de l'Assemblée, et cent cinquante-cinq en 1973 (31,5 %). Cette progression vient principalement du corps enseignant auquel appartiennent aujourd'hui cent soixante-sept élus contre cent en 1978, passant ainsi de 20,36 % à 34,01 % du total des sièges. Déjà, il y a trois ans, la plupart d'entre eux étaient inscrits au groupe socialiste. Aujourd'hui, ils représentent à eux seuls près de la moitié des élus du P.S. Cent trente-sept députés socialistes viennent de l'enseignement public, auxquels il convient d'ajouter un représentant du privé. Si ce bond a pu paraître spectaculaire, il n'est pas dû à une sorte de génération spontanée qui ferait des maîtres des parlementaires par vocation.

En effet, de très nombreux enseignants, mettant à profit les loisirs de leur profession, ont acquis des mandats locaux avant de devenir députés. Les élections cantonales de 1976, et surtout municipales de 1977, leur ont fourni souvent une occasion d'entamer le « cursus » classique de la carrière politique. Il n'est donc guère étonnant que plus de la moitié des députés socialistes élus en 1981 et venant de l'enseignement soient déjà maires et que trente-cinq autres soient conseillers municipaux. Il y a quatre ans, l'Assemblée comptait soixante-neuf maires, dont trente-quatre socialistes, alors qu'aujourd'hui on en dénombre quatre-vingt-deux dont soixante et onze au groupe du P.S. Un nombre plus important qu'en 1978 de députés sont également conseillers généraux.

Si l'on considère l'ensemble de l'Assemblée nationale tous groupes confondus, on constate que le nombre des députés qui sont en même temps maires est à peu près stable (deux cent quarante-six en 1981 contre deux cent quarante-neuf en 1978). Il est d'ailleurs exceptionnel qu'un parlementaire n'exerce pas concurremment au moins un autre mandat, soit local, soit européen. Et la plupart de ceux qui n'en possèdent pas aspirent à en acquérir. Cette situation, avec ses avantages et ses inconvénients, redeviendra d'actualité si le gouvernement dépose un projet de loi limitant le nombre des mandats, ainsi qu'il en a exprimé l'intention.

Si l'on constate que le nombre des représentants du secteur privé est demeuré stable d'une législature à l'autre (quatre-vingt-trois), celui des membres des professions libérales, en revanche, a sensiblement baissé, passant de cent quatre-vingt-quinze à cent quarante. Toutefois, même dans les activités « libérales » par excellence, comme la médecine ou le barreau, la baisse des effectifs affecte surtout les groupes R.P.R. et U.D.F., alors qu'une progression sensible de ces catégories est enregistrée au groupe socialiste.

Ce dernier attire également les « technocrates ». Les anciens élèves de l'ENA qui, en 1978, étaient représentés par dix élus R.P.R. et quinze U.D.F. (contre huit au P.S.) sont maintenant en majorité au groupe socialiste avec treize élus, contre trois au R.P.R. et sept à l'U.D.F. Notons enfin que ces classifications sont établies au vu des déclarations faites par les élus eux-mêmes. Elles comportent donc une certaine marge de subjectivité lorsque l'on sait, par exemple, que M. Marcel Dassault ne se considère pas comme un « patron de l'industrie » mais comme un « ingénieur du secteur privé » et que M. Gaston Defferre, donné comme « avocat » en 1978, se classe aujourd'hui dans la rubrique « professions littéraires, artistiques, scientifiques », qui englobe les directeurs de publications.

ANDRÉ PASSERON.

ORIGINE PROFESSIONNELLE DES DÉPUTÉS

Professions	P.S.	P.C.	R.P.R.	U.D.F.	N.I.	Total
Exploitants agricoles	1 (—)	3 (4)	2 (7)	4 (8)		10 (20)
Salariés agricoles		1 (3)				1 (3)
Patrons, indust., commerce, artisanat, adm. de stés	1 (3)		9 (12)	2 (15)	(2)	12 (32)
Médecins	19 (8)	1 (2)	6 (15)	5 (14)	(1)	31 (40)
Dentistes			1 (1)			1 (1)
Pharmaciens	1 (2)		1 (3)	(2)		2 (7)
Vétérinaires	1		2 (3)	2 (3)	1	6 (6)
Autres professions sociales et de santé	4					4
Avocats	15 (9)		4 (10)	6 (10)		25 (29)
Notaires			(1)	1 (1)		1 (2)
Etudes, conseils et assist.	5		4 (6)	6 (3)		15 (9)
Travailleurs indépendants (assur., concess., V.R.P.)	3 (2)		2 (7)	(1)		5 (10)
Officiers publics et minist.					(1)	(1)
Inspection des finances	1 (1)		1 (2)	1 (2)		3 (5)
Conseil d'Etat et tribunaux administratifs	8 (4)		3 (5)		(1)	11 (10)
Cour des comptes	1 (1)		3 (4)	3 (4)		7 (9)
Diplomatie	1		3 (4)	(1)	(1)	4 (6)
Corps préfectoral			2 (6)	1 (5)		3 (11)
Administrateurs civils et assimilés	5 (3)		1 (7)	4 (7)		10 (17)
Ingénieurs de l'Etat	2 (1)		3 (2)	1 (1)	1 (1)	7 (5)
Autres administrations cent.	4 (1)	(2)	(1)	(1)	1 (1)	5 (6)
Cadres administratifs des services extérieurs	4 (2)	1		1	1	5 (4)
Cadres techniques des services extérieurs	3 (1)	(1)				3 (2)
Magistrats	1		1 (2)			2 (2)
Armée et police			2 (2)	2 (2)		4 (4)
Enseignement primaire	19 (8)	6 (11)	1	(2)	1	27 (21)
Enseignement secondaire	77 (32)	7 (8)	2 (12)	2 (5)	4 (2)	92 (59)
Enseignement supérieur	41 (7)	(2)	3 (4)	4 (6)	(1)	48 (20)
Agents des collect. locales	3 (3)	1 (1)	1 (1)			5 (5)
Organisations internation.				2 (2)	1 (1)	3 (3)
Etablissements publics et entreprises nationales :						
— Cadres	10 (1)	(1)	3 (2)	(1)		13 (5)
— Employés	2	3 (2)				5 (2)
— Ouvriers	2 (1)	2 (3)				4 (4)
Secteur privé :						
— Ouvriers	4	13 (25)				17 (25)
— Employés	2 (1)	2 (9)				4 (10)
— Cadres moyens	7	2 (1)	1 (1)	1		11 (2)
— Techniciens	(1)	(3)		(1)		(5)
— Ingénieurs	7 (3)		5 (7)	1 (1)		13 (11)
— Cadres supérieurs	12 (8)		11 (9)	11 (10)	1	35 (27)
Enseignement privé	1		1 (1)	1 (1)		3 (2)
Professions littéraires, artistiques, scientifiques et directeurs de publications	3 (3)	(1)	2 (2)	(2)		5 (7)
Journalistes	7 (4)	2 (2)	3 (4)	1 (3)		13 (13)
Assistants parlementaires	6					6
Contractuels	1		2			3
Divers	(3)	(3)	(4)	(4)	(1)	(15)
Sans profession déclarée	1	1 (1)	3 (6)	1 (5)	1 (1)	7 (13)
TOTAL	285 (113)	44 (86)	88 (154)	62 (123)	12 (15)	491 (491)

(Entre parenthèses les chiffres correspondant à l'Assemblée élue en 1978)

MANDATS LOCAUX DES 167 DÉPUTÉS ISSUS DU CORPS ENSEIGNANT EN 1981

	Nombre d'enseignants	Maires	Conseillers municipaux
P.S.	Primaire : 19	11 (5)	3
	Secondaire : 77	41 (24)	18
	Supérieur : 51	19 (5)	14
P.C.	Primaire : 6	4 (9)	2
	Secondaire : 7	— (4)	—
	Supérieur : —	— (1)	—
R.P.R.	Primaire : 1	1 (6)	—
	Secondaire : 2	2 (2)	—
	Supérieur : 3	—	—
U.D.F.	Primaire : —	— (1)	
	Secondaire : 2	—	1
	Supérieur : 4	1 (1)	1
N.I.	Primaire : 1	1	
	Secondaire : 4	2 (1)	1
	Supérieur : —	—	

(Entre parenthèses, les députés issus du corps enseignant et titulaires d'un mandat de maire dans l'Assemblée de 1978.)

DÉPUTÉS ANCIENS ÉLÈVES DE L'E.N.A.

	1978	1981
P.S.	MM. CHANDERNAGOR, CHEVENEMENT, FABIUS, JOXE, PIERRET, RICHARD, ROCARD, SUCHOD	MM. BELLORGEY, DE CAUMONT, CHANDERNAGOR, CHEVENEMENT, FABIUS, Mme GASPAR, MM. JOXE, PIERRET, Mme QUESTIAUX, MM. RICHARD, ROCARD, SAPIN, SUCHOD
R.P.R.	MM AURILLAC, BECHTER, BOYON, CHIRAC, GUENA, GUERMEUR, LIMOUZY, PACTY, PEYREFITTE, SEGUIN	MM. CHIRAC, SEGUIN, TOUBON
U.D.F.	MM. D'AUBERT, DE BRANCHE, DENIAU, DIJOUD, DOUFFIAGUES, FEVRE, GRANET, LECAT, LEOTARD, LIGOT, LONGUET, MALAUD, MESSMIN, SOISSON, STASI	MM. D'AUBERT, FEVRE, LEOTARD, LIGOT, MESSMIN, SOISSON, STASI

LES DÉPUTÉS MAIRES

	1978	1981
P.S.	78 (113)	141 (285)
P.C.	42 (86)	25 (44)
R.P.R.	68 (154)	43 (88)
U.D.F.	54 (124)	31 (62)
N.-I.	7 (14)	6 (12)
Total	249	246

(Entre parenthèses, l'effectif total de chaque groupe.)

LES DÉPUTÉS CONSEILLERS DE PARIS

	1978	1981
P.S.	—	6
P.C.	—	—
R.P.R.	14	10
U.D.F.	3	3
N.-I.	—	—
Total	17	19

LES DÉPUTÉS CONSEILLERS GÉNÉRAUX

	1978	1981
P.S.	73 (11)	156 (12)
P.C.	41	16
R.P.R.	64 (8)	39 (4)
U.D.F.	49 (3)	31 (3)
N.-I.	8 (1)	7
Total	235 (23)	249 (19)

(Entre parenthèses, le nombre de députés présidents de conseils généraux.)

Le vote des Français de l'étranger

M. MITTERRAND NE L'A EMPORTÉ QUE DANS HUIT PAYS

Le *Bulletin de l'association démocratique des Français de l'étranger*, vient de publier les résultats regroupés du second tour de l'élection présidentielle dans cent dix-huit pays étrangers et dans la ville de Jérusalem.

Il apparaît que M. François Mitterrand n'a devancé M. Giscard d'Estaing que dans huit pays : en Israël, où il a recueilli 86,55 % des suffrages exprimés — notamment 69,95 % des suffrages exprimés à Jérusalem, — en Chine, en Algérie, en Bolivie, en Jamaïque, en Zambie, au Nicaragua et au Ghana.

En revanche, le président sortant l'a emporté très nettement dans les autres pays, recueillant notamment 94,45 % des suffrages exprimés en Nouvelle-Zélande, 92,76 % en Inde, 89,99 % au Chili, 89,80 % en Argentine, 85,94 % dans la principauté de Monaco en, en particulier, dans les principaux pays francophones d'Afrique noire ainsi qu'aux Etats-Unis (68,80 %) et en Italie (69,85 %).

Ces résultats ne prennent en compte, toutefois, que les votes exprimés dans les ambassades et les consulats et non les votes par procuration exprimés en métropole.

Au synode de l'Eglise réformée de France du 3 mai

SOIXANTE MEMBRES AURAIENT EU L'INTENTION DE VOTER POUR M. MITTERRAND.

Le pasteur Georges Casalis, professeur à la faculté de théologie protestante à Paris, président de la commission générale de l'évangélisation, membre du synode national de l'Eglise réformé de France, militant depuis de nombreuses années dans les partis politiques de gauche, écrit dans la revue « *Lettre* » de juillet, que l'on a appris à la session 1981 du synode de son Eglise (1er au 3 mai) que « *soixante et onze membres du synode ont eu l'intention de voter Mitterrand, quatorze Giscard, dix-neuf de s'abstenir, un n'étant pas encore décidé* », et il ajoute : « *Je ne garantis pas l'exactitude à l'unité près, mais ce sont bien les ordres de grandeur* ».

Trois parlementaires chargés de missions temporaires

Trois parlementaires socialistes viennent d'être chargés de missions temporaires auprès du premier ministre dans le cadre des dispositions de l'article L.O. 144 du code électoral stipulant que « *les personnes chargées par le gouvernement d'une mission temporaire peuvent cumuler l'exercice de cette mission avec leur mandat de député pendant une durée n'excédant pas six mois* ». Il s'agit de MM. Arthur Notebart, député du Nord, Marcel Debarge, sénateur de Seine-Saint-Denis, ancien secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle dans le premier gouvernement de M. Mauroy, et de M. Roger Duroure, député des Landes.

Les deux premiers travailleront, en réalité, auprès de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. M. Debarge fera fonction de conseiller pour les problèmes relatifs aux collectivités locales en général, tandis que M. Notebart traitera des communautés urbaines.

M. Duroure s'occupera, pour sa part, des problèmes forestiers auprès du ministre de l'agriculture, Mme Edith Cresson.

Cela porte à quatre le nombre des parlementaires socialistes chargés de missions temporaires, M. Robert Pontillon, sénateur des Hauts-de-Seine faisant déjà partie, depuis le mois de mai, du cabinet du premier ministre, où il participe aux travaux relatifs aux relations extérieures du gouvernement.

Quelques modifications sont, d'ailleurs, intervenues au sein même du cabinet de M. Mauroy. M. Thierry Pfister, qui était conseiller technique, a été nommé chef adjoint du cabinet. M. Jean de Kervasdoué, trente-sept ans, ingénieur du génie rural et des eaux et forêts, directeur du centre d'évaluations et de prospective du ministère de l'agriculture, a été nommé chargé de mission pour les affaires agricoles et les industries agro-alimentaires. M. Antoine Blanca, quarante-cinq ans, licencié ès lettres, directeur de la rédaction de *Communes de France*, organe de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, spécialiste du tiers-monde et de l'Amérique latine, est venu renforcer, en qualité de conseiller technique, l'équipe chargée des relations extérieures qu'anime M. Bernard Garcia.

Par décret du président de la République

LE PREMIER MINISTRE EXERCERA LES ATTRIBUTIONS CONCERNANT LES PROBLÈMES DES RAPATRIÉS.

Un décret du président de la République, paru au *Journal officiel* du vendredi 7 août, stipule que M. Mauroy, en sa qualité de premier ministre, exercera « *les attributions concernant l'ensemble des questions relatives aux Français rapatriés d'outre-mer et aux Français musulmans* ». Seront placés sous son autorité le service central des rapatriés et la délégation pour l'accueil et le reclassement des Français rapatriés, relevant de la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, ainsi que, pour ses attributions relatives aux Français d'origine nord-africaine, le bureau de l'action sociale relevant de la direction de la population et des migrations du ministère de la solidarité nationale.

M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé, par délégation, des rapatriés d'outre-mer et des questions relatives aux Français musulmans, préparera et mettra en œuvre les décisions du gouvernement.

● RECTIFICATIF. — Le port de Saint-Quay-Portrieux. Après l'article intitulé « Le port de plaisance de Saint-Quay-Portrieux offrira mille places en 1984 » (*le Monde* du 5 août), M. François Héry, maire de la commune, nous précise qu'il n'est pas apparenté R.P.R., mais qu'il s'est présenté sur une liste de Défense des intérêts communaux.

La plupart des ministres en courtes vacances

Le prochain conseil des ministres n'étant convoqué que le mercredi 19 août, la plupart des membres du gouvernement vont s'octroyer quelques jours de vacances.

Plusieurs iront dans le Midi, notamment M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, et M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, bien que le maire de Marseille ait décidé de mettre en vente le bateau sur lequel il aimait jusqu'à présent partir en croisière. D'autres ont choisi la Bretagne : MM. Michel Rocard, ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, Robert Badinter, ministre de la justice, Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives. Le premier a l'intention de se livrer au plaisir de la navigation ; le second entend se reposer en famille, tandis que le troisième fera de la planche à voile.

MM. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, et Jean Auroux, ministre du travail, iront en Corse. M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, lui, ira se reposer à Biarritz, entre un voyage au Maroc et une visite en Inde. M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle, se rendra dans l'île d'Oléron.

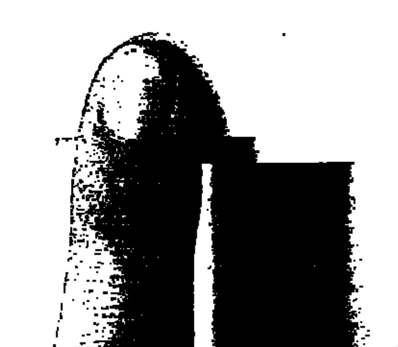
Quelques ministres préfèrent le dépaysement : M. Michel Jobert, ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur, envisage de se rendre en Ecosse ; M. André Henry, ministre du temps libre, ira en Yougoslavie sacrifier à son passe-temps favori : la photographie. M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, se rendra en Sicile et M. Laurent Fabius, ministre du budget, au Portugal.

D'autres séjourneront tout simplement chez eux ou à proximité : M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, dans sa ville de Lens ; M. Jack Ralite, ministre de la santé, à Aubervilliers ; M. Roger Quilliot, ministre du logement, dans sa ville de Clermont-Ferrand ; M. Charles Hernu, ministre de la défense, près de Villeurbanne ; Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, en Aquitaine.

En revanche, certains ministres — moins nombreux — ont décidé de rester à Paris pour étudier certains dossiers urgents. C'est le cas notamment de M. Edmond Hervé, ministre chargé de l'énergie ; de M. Georges Fillioud, ministre de la communication et de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme.

Pour sa part, M. Pierre Mauroy fera un bref séjour dans son département du Nord vers le 15 août.





LE VOYAGE DU MINISTRE DE LA DÉCENTRALISATION

M. Defferre propose un « dialogue permanent entre le gouvernement de la République et la Corse »

Ajaccio. — La décentralisation, toute la décentralisation, et un peu plus. Ainsi peut-on résumer le message que M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est venu porter, jeudi 6 août, en Corse. Parce qu'il fallait que ce soit dit, M. Defferre a tout d'abord rappelé que *« la Corse est une région française composée de deux départements »*, que *« les Corses sont Français »* et que *« leurs sentiments patriotiques ne sont plus à démontrer »*. En présentant publiquement, pour la première fois, les grandes lignes de son projet portant statut particulier de la Corse, le ministre d'Etat a précisé : *« Je cherche à vous proposer un équilibre entre ce qui sera fait sur l'île et sur le plan national. »* En disant cela, M. Defferre s'adressait naturellement aux quatre-vingt-douze membres du conseil régional, du comité économique et social et des conseils généraux de Haute-Corse et de Corse-du-Sud, mais aussi, au-delà, aux habitants de l'île.

De notre envoyé spécial

Dans un discours d'une quarantaine de minutes, largement retransmis par la chaîne FR3, le ministre de la décentralisation a notamment souligné l'importance et la *« nouveauté »* d'une proposition de *« dialogue permanent entre le gouvernement de la République et la Corse »*. De fait, M. Defferre a déclaré : *« Le gouvernement consultera l'assemblée régionale sur toutes les réalisations qui seront prévues pour la Corse par l'Etat. L'assemblée régionale peut adresser au gouvernement et au Parlement des propositions de modifications des dispositions législatives concernant la Corse. En outre, elle reçoit communication des projets et propositions de lois soumis aux Assemblées parlementaires. »*

Ainsi l'assemblée régionale, si elle reconnaît *« la nécessité de dispositions particulières à la Corse dans les matières qui sont traitées par ces projets et ces propositions, pourra, par délibération, adresser un rapport au Parlement et au gouvernement dans lequel elle expose les modifications et adaptations aux dispositions qu'elle recommande. Le gouvernement pourra, lorsqu'il estime que des modalités particulières d'application d'une loi doivent être prévues pour la Corse : 1) soit faire compléter le texte législatif ; 2) soit, si les dispositions à prendre relèvent du domaine réglementaire, procéder par décret en Conseil d'Etat »*. Selon le ministre d'Etat, la Corse pourra ainsi *« faire entendre sa voix »*. Il s'agit là, ont estimé des militants socialistes, d'une *« véritable révolution du droit public »*.

Le deuxième point largement abordé par M. Defferre vise l'assemblée régionale. Il sera procédé, avant l'été prochain, selon le calendrier retenu, à l'élection de vingt-sept membres dans le département de la Haute-Corse et de vingt-deux dans le département de la Corse-du-Sud. Cette assemblée régionale devrait être assistée, à titre consultatif, d'un conseil économique et social et d'un conseil du développement culturel et du cadre de vie.

Ce conseil du développement culturel sera, a assuré M. Defferre, *« obligatoirement et préalablement consulté sur tous les problèmes d'enseignement, de l'université et de la langue corses, de la radio et de la télévision régionales, de l'action culturelle, du cadre de vie et de l'environnement »*.

La région de la Corse sera, d'autre part, dotée, de plein droit, d'une agence régionale de l'emploi, d'une agence régionale foncière, d'une caisse régionale de crédit, d'une société générale de mise en valeur agricole, d'une société régionale d'équipement industriel, commercial et touristique et d'une société régionale de transport. Ces six *« agences »* étaient déjà mentionnées dans une proposition de loi déposée, en 1977, sur le bureau de l'Assemblée nationale, par treize députés socialistes, dont M. Defferre. *« Chacun de ces organismes*, a indiqué le ministre d'Etat, *sera dirigé par un conseil d'administration, dont la composition sera fixée par décret et qui comportera à parité des représentants de l'assemblée régionale et des représentants des activités concernées. »*

Il restait à M. Defferre — qui a rappelé que la ville de Marseille comptait une importante communauté corse — à souligner que l'île de Beauté *« a sa spécificité : une identité culturelle, une langue »*. L'enseignement de la langue corse sera ainsi assuré, à raison de trois heures par semaine, à tous les élèves des écoles préélémentaires et élémentaires. M. Defferre a aussi déclaré que *« l'université de Corse, dont le siège est à Corte, est une université autonome de plein exercice dans le cadre de la loi d'orientation du 12 novembre 1968* (1) *»*.

Enfin, un office de l'audiovisuel aura la responsabilité de la diffusion des émissions d'une chaîne de radio et d'une chaîne de télévision régionales.

Ainsi M. Defferre a-t-il esquissé, et même plus, les grandes lignes de projet de statut particulier de la Corse. Un projet à discuter, certes, mais non « négociable ». M. Bastien Leccia, délégué pour les affaires corses, devra boucler sa *« mission de contacts et de concertation »* dans un délai de deux à trois mois.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Créée par un décret du 5 novembre 1975, l'université de Corte n'ouvrira ses portes qu'en... novembre prochain. Le *« statut dérogatoire »* que lui avait accordé l'« ancien régime » avait provoqué des réactions défavorables dans l'île et parmi les syndicats enseignants et partis de gauche : le gouvernement s'arrogeait en effet le droit de nommer depuis Paris son président ainsi que quinze des vingt-cinq membres du conseil d'université. La déclaration de M. Defferre semble annoncer un retour à l'esprit de la loi d'orientation de 1968, et donc à l'élection des responsables de l'université.

LES RÉACTIONS

● M. JEAN ZUCCARELLI, député et maire de Bastia (M.R.G.) : *« Nous sommes venus avec des appréhensions, car nous pensons que la Corse ne doit pas être détachée de l'ensemble français. Nous nous sommes battus pour demeurer Français, il ne faut pas l'oublier. Je dois dire que je sors plutôt rassuré. A partir du moment où on nous donne la trame des autres régions françaises, nous nous sentons protégés pour l'avenir. Je ne voudrais pas, par exemple, que l'exécutif de la Corse puisse un jour s'appeler gouverneur. A ce point de vue là, nous sommes rassurés. Maintenant tout ceci est à relire, à revoir et à méditer. »*

● M. FRANÇOIS GIACOBI, sénateur M.R.G. et président du conseil général de Haute-Corse : *« J'en retiens d'abord (...) la réaffirmation que la Corse est partie intégrante de la France. Deuxièmement, je réserve sur un projet aussi important mon exposé à mes collègues parlementaires de gauche et également au conseil général de la Haute-Corse. Cela dit, l'exposé de M. Defferre marque certaines différences très importantes avec d'autres projets, il semble, a priori, s'apparenter au projet de loi-cadre que nous avions élaboré il y a quatre ans (...). Je vais vous dire ce que nous ne voulons pas, en Corse. Nous ne voulons ni d'un statut octroyé, fût-ce par le pouvoir, ni d'un statut imposé, fut-ce par la violence. Je crains que le calendrier proposé par M. Defferre ne soit très rapide. Mais, attention, je ne voudrais pas qu'on croie que cela nous gêne. Cela ne nous gêne pas du tout. »*

● M. JEAN-PAUL DE ROCCA-SERRA, député R.P.R. de Corse-du-Sud et président du conseil général : *« Il faut attendre d'avoir le texte, et je veux l'étudier avec mes amis avant d'en dire davantage. »*

● M. PASCAL ARRIGHI (divers droite), maire de Vico, président de l'université de Corte : *« Vous avez entendu un silence poli. Vous voyez l'incidence politique... Quatre-vingt-douze personnes qui ont des mandats, qui ont été élues, qui ne sont pas des imbéciles, ont réagi froidement. »*

● Mᵉ CHARLES SANTONI, membre du parti socialiste, candidat aux dernières élections législatives :

« C'est un moment historique. C'est le moment où le gouvernement socialiste met un terme à mille ans de centralisation capétienne. Defferre est venu, a proposé le projet de statut particulier qui correspond exactement à ce qui a été l'objet des luttes des socialistes de Corse pendant plus de cinq ans puisque, en réalité, ce projet est directement issu des Etats généraux du peuple corse, en 1974. Nous sommes particulièrement heureux qu'il ait désigné comme délégué aux affaires corses, pour mettre en place ce statut, Bastien Leccia, qui est un vieux baroudeur de la revendication corse et qui connaît parfaitement les problèmes de la Corse. Je crois que maintenant il faut aller de l'avant, que les élections à l'assemblée régionale doivent permettre de dégager précisément des perspectives politiques parce que ce seront des élections politiques et non pas des élections d'hommes, et ce qu'il faudrait, pour parfaire tout cela, c'est que les élections cantonales se fassent également à la proportionnelle. »

● LE F.L.N.C. (mouvement indépendantiste clandestin) :

Notre correspondant à Ajaccio, Paul Silvani, nous indique que le Front de libération national de la Corse déclare : *« Chacun doit aujourd'hui prendre en compte la déclaration de Gaston Defferre et en mesurer la dimension politique. C'est pour nous la reconnaissance de la légitimité de notre lutte. Il ne peut cependant y avoir pour nous de négociations sur un cadre institutionnel quel qu'il soit, sans un préalable politique dans lequel l'Etat français reconnaisse l'existence de la nation corse et les droits nationaux de notre peuple qui en découlent. »*

● L'UNION DU PEUPLE CORSE (U.P.C.) du docteur Edmond Siméoni fera connaître son sentiment et son analyse à propos de la déclaration de M. Defferre, dimanche 9 août, lors de son congrès annuel.

L'Ile-de-France comme les autres ?

« Le premier ministre vient de recevoir les présidents de conseils régionaux socialistes... et les présidents de groupes socialistes des régions où le parti socialiste est minoritaire, pour leur faire part des intentions du gouvernement relatives à la réforme régionale » indique dans un communiqué M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional de l'Ile-de-France, qui ajoute : *« Comme si la réforme régionale ne concernait pas également tous les présidents de conseils régionaux. »*

L'attitude du gouvernement et la « colère » du maire du Perreux(1), responsable de la plus importante région de France, préfigurent-elles les relations qui vont s'instaurer entre Matignon et l'ensemble des élus régionaux, départementaux et locaux une fois que la réforme sera appliquée ? Cette réforme, en effet, n'est pas, uniquement, affaire de texte et il serait dommage qu'elle sombre dans la querelle quotidienne.

A propos de réforme, le statut de Paris est toujours à l'étude et suscite d'âpres discussions entre certains socialistes parisiens et le ministère de l'intérieur. Les amis de M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, réclament toujours la création de municipalités d'arrondissement élues au suffrage universel et à la proportionnelle. M. Defferre, apparemment, n'y est pas favorable. — J. P.

(1) M. Giraud est aussi le coordonnateur des présidents de conseils régionaux de ce qui est devenu l'opposition.

TRANSPORTS

M. CHADEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.N.C.F.

Délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, conseiller du premier ministre, M. André Chadeau a été nommé, au conseil des ministres du 5 août, président du conseil d'administration de la S.N.C.F. Il remplace, à ce poste, M. Jacques Pélissier (le Monde *du 6 août).*

Quand tout commence à Lille...

C'est un fils de cheminot qui accède à la présidence de la S.N.C.F. C'est un préfet, grand commis au service de l'Etat depuis trente-trois ans qui prend en main la destinée d'une entreprise nationale dont dépendent *deux cent cinquante-deux mille* agents en activité et quatre cent mille retraités (1). C'est un homme de cabinet, rompu à toutes les arcanes de la vie politique, à la fois serviteur loyal, hier, du régime giscardien et ami personnel et de longue date du premier ministre d'aujourd'hui, qui va avoir pour tâche première de négocier avec l'Etat une nouvelle convention, puisque celle qui lie l'entreprise créée en 1937 aux pouvoirs publics expire le 31 décembre 1982.

C'est précisément cette ambiguïté dans l'engagement politique qui a été reprochée — par ses collègues du corps préfectoral au premier chef — à M. André Chadeau après la victoire de M. Mitterrand. Quoi ! Celui qui avait été, en 1974, le directeur de la campagne de M. Chaban Delmas, et qui, sans difficulté apparente, s'était converti au giscardisme et au barrisme pour en être le bras *séculier régional, se retrouvait maintenant* principal conseiller politique et technique d'un premier ministre socialiste ! *Critiques qui le touchèrent* de plein fouet, et en plein cœur, lui qui, confie-t-il *« n'aime pas qu'on ne l'aime pas, ou plutôt ne travaille bien qu'avec ceux qu'il aime bien et qui l'aiment bien »*.

« Je n'ai jamais eu de carte de parti et je n'en aurai jamais », ajoute-t-il. *« Si j'ai répondu à l'appel de Pierre Mauroy, c'était pour aider un homme que j'apprécie et avec lequel je travaillais en confiance depuis des années. »* Dès lors, entre l'engagement au service de l'Etat et d'un gouvernement qui en est l'émanation légitime et le cas de conscience politique le choix était clair : le ralliement.

M. André Chadeau gardera aussi pendant deux mois le titre de délégué à l'aménagement du territoire. Cas quasi unique, dans l'histoire politique, d'un haut fonctionnaire, conseiller du premier ministre, en charge à Matignon de dossiers aussi *délicats que la décentralisation*, la police, les renseignements, les affaires militaires, et placé juridiquement *sous les ordres de M. Michel* Rocard, ministre d'Etat et « super patron » de la DATAR. *« Pour nous*, plaisante un *fonctionnaire de la* DATAR, avenue Charles-Floquet, *le délégué à l'aménagement du territoire n'est qu'une fiction administrative. Depuis la mi-mai, il ne vient plus à son bureau. »*

Il était arrivé dans cet élégant bureau arrondi où l'avaient précédé MM. Olivier Guichard, Jérôme Monod, François Essig, un jour de printemps, en avril 1978, laissant la préfecture de Lille derrière les *murs austères de laquelle il avait* noué, au fil des mois, des relations franches, puis très vite d'estime, avec le maire de Lille et président du conseil régional, Pierre Mauroy.

Le « non » de l'Elysée

Très vite, les problèmes d'emploi et de conversion industrielle, l'hémorragie démographique qui saigne le monde rural dans plus de quarante départements, l'assaillent.

« Je passais 90 % de mon temps sur l'emploi », dit-il. Il s'astreint à aller souvent à l'hôtel Matignon afin que toutes les grandes décisions politiques et économiques du gouvernement prennent en compte, *a priori*, la dimension géographique et régionale. *Présence dans les* conseils interministériels mais aussi voyages en province et à l'étranger pour prendre contact avec les grands groupes industriels : soixante-quatre déplacements de mai 1978 à avril 1981.

En dépit de la crise, l'action de la DATAR a été efficace dans l'orientation vers les zones prioritaires des (rares) emplois nouveaux, grâce notamment aux gros moyens financiers du Fonds spécial d'adaptation industrielle créé en septembre 1978 : *7,8 milliards* de francs d'investissements, 143 projets industriels, 21 550 emplois dont 7 650 dans le *Nord Pas-de-Calais et 5 290 en* Lorraine.

S'agissant des décentralisations d'emplois de bureau, *le rythme a* doublé ces dernières années pour atteindre une moyenne annuelle de 2 000 emplois publics et 3 000 dans le secteur privé, ce qui a d'ailleurs donné lieu à des réunions orageuses avec les responsables de l'Ile-de-France, de Paris et des villes nouvelles de la région parisienne (ces erreurs historiques de l'aménagement du territoire des années 60-70), arbitrées en faveur de la DATAR par M. Giscard d'Estaing, en juillet 1980.

Tandis qu'il fallait lancer ou continuer les grands plans régionaux — Massif Central, Sud-Ouest, Bretagne, Poitou-Charentes, — préparés souvent de manière trop technocratique et parisienne, il importait aussi de jouer les pompiers, ponctuellement, *dans des foyers de chômage localisés* : Vosges, Saint-Nazaire, Alès, Redon, La Rochelle, Toulon. Foyers *dont la liste ne fait que s'allonger* aujourd'hui : vallée de la Meuse de Sedan à Givet, Abbeville (Somme), Saint-Quentin (Aisne), Dieppe et Rouen, Calais, Besançon, Verdun, Saint-Etienne, Bastia, Arles, Aubenas (Ardèche), Decazeville, Tarbes, Millau, Bordeaux à cause de Ford, Montluçon, Bort-les-Orgues en Corrèze...

M. Chadeau se sera attaché à rendre plus efficaces les procédures d'orientation des emplois vers les zones les plus critiques, en dévelop*pant l'animation locale et la poli*tique contractuelle. De même a-t-il voulu que les portes de la DATAR *restent ouvertes à tous*, notamment aux délégations syndicales qui, un jour, ont même envahi, pacifiquement, les locaux...

Ses échecs, ses déceptions ? Ne pas avoir réussi à enrayer la courbe du chômage dans les zones les plus défavorisées ; avoir dû « courir » une bonne demi-douzaine de priorités à la fois ; s'être heurté sur le dossier de la décentralisation, début 1980, à un *« non » ferme* de l'Elysée et de la place Beauvau : ne pas avoir convaincu Air Inter de faire des tarifs *« attrayants » pour les* provinces les plus pénalisées par la géographie.

Le T.G.V. sera mis en service sur Paris-Lyon le 27 septembre. Air Inter fait grise mine. Ce jour-là aura peut-être par M. Chadeau un petit goût de revanche...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Lire la série de James Sarazin « Grandeurs et malheurs d'un service public » (*le Monde* des 11 et 12-13 juillet).

● *RECTIFICATIF. — M. Jean* Costet a été nommé directeur général d'Aéroport de Paris et *non président comme* le laissait entendre le titre de l'information publiée dans nos éditions du vendredi 7 août.

LES GRÉVISTES DE ROISSY REJETTENT LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION D'AÉROPORT DE PARIS.

Au septième jour de la grève qu'il a déclenchée à Roissy-Charles-de-Gaulle pour réclamer la suppression des contrats temporaires et l'arrêt des concessions à des entreprises privées de certaines activités portuaires, le personnel d'Aéroport de Paris a repoussé, jeudi 6 août, un projet d'accord présenté par la direction et décidé de continuer son action.

Selon la C.F.D.T., le texte proposait l'annulation d'une note de 1979 sur les contrats à durée déterminée, et permettait de fixer, d'ici à quelques mois, les tableaux d'effectifs de façon précise. Mais il ne réglait pas le problème du statut des personnels de l'assistance en piste.

Une délégation intersyndicale a été reçue, le 6 août, en fin de journée par un collaborateur du ministre des transports, qui lui a rappelé les orientations générales du gouvernement sur la réduction des contrats à durée déterminée et la disparition de la sous-traitance.

Dans la matinée du même jour, les trois cents grévistes — hôtesses d'accueil, personnels chargés de l'information des passagers, agents d'assistance des avions en piste — ont bloqué pendant une heure et demie les routes d'accès à l'aérogare Roissy I, provoquant d'importants embouteillages. La grève affecte plus particulièrement les mouvements d'avions des compagnies faisant appel à Aéroport de Paris pour les opérations d'assistance au sol : des retards de trente minutes à deux heures sont enregistrés dans la livraison des bagages.



Le Monde

société

Le Mouvement de la jeunesse communiste accueille favorablement le maintien de la durée du service militaire

« La récente déclaration de M. Charles Hernu, ministre de la défense, sur le service national nous apparaît raisonnable », déclare, dans un communiqué, le Mouvement de la jeunesse communiste de France après l'abandon, annoncé par M. Hernu, de l'« idée d'un *service national de six mois* » *jusqu'alors* prônée par les socialistes (« le Monde » du 4 août). Le Mouvement de la jeunesse communiste en appelle aussi au gouvernement, afin qu'il *réponde* « aux revendications des soldats ». Il lui demande « d'accorder la gratuité des transports, d'augmenter le prêt du soldat, la solde ayant perdu 17 % de sa valeur *depuis* 1975, il faudrait rapidement rattraper ce retard et aller vers une solde dont le montant soit égal à 30 % du SMIC ».

Les jeunes communistes réclament *aussi la garantie* de l'emploi, un développement de la formation militaire « avec des moyens suffisants, la garantie de la liberté de l'information et *d'opinion*, le *respect de chacun*, que *soit* mis fin à la chasse aux sorcières dans les armées ».

« L'Humanité » du 4 août consacre, d'autre part, un reportage au 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pau, « l'une des trois dernières unités de la 11e division parachutiste encore composées d'appelés du contingent... un rescapé de *la politique* giscardienne ».

« Normal »

« Que voulez-vous ? C'est bien normal. » *La décision du ministre de la défense de maintenir un service national de douze mois n'étonne guère ce lecteur de* l'Equipe *qui se rend, au petit matin, le mercredi 5 août, vers le centre de sélection de l'armée de Vincennes. Sans travail fixe, ce jeune de dix-neuf ans trouve* « normal » *qu'on ne veuille pas* « encombrer *le marché du travail* ». « Normal » *aussi pour lui qu'* « *avant les élections*. Ils promettent n'importe quoi ». *Normal toujours qu'en matière de défense* « on poursuivre l'effort entrepris », *y compris pour la force de frappe*, « et cela, *dit-il*, que l'on soit d'accord ou pas ». *N'ayant voté socialiste que pour* « échapper à V.G.E. », *sa déception ne saurait être grande. Il ne sera pas non plus frustré de ne pas obtenir l'* « outre-mer » *pendant ses trois jours, persuadé qu'il est que*, « sans qualification, ses chances sont nulles ».

On décèle peu d'amertume, après la décision de M. Hernu, parmi ces jeunes qui se rendent à la convocation aux tests de sélection ou, pour les plus anciens déjà sous les drapeaux, à l' « appel de 7 heures ». *Il y a, bien sûr, cet appelé goguenard qui, après huit mois de service à examiner chaque jour l'* « ophtalmo-acuité » *de cent cinquante appelés, trouve la décision* « scandaleuse ». *Ou encore ce libraire du quartier Latin, avec ses petites lunettes rondes, qui roule tranquillement une cigarette pour philosopher sur ce gouvernement qui emploie* « arguments et méthodes du précédent ». *Seuls les plus déçus affirment ne jamais s'être fait d'illusion sur* « Hernu, ce militariste », « pour qui, *disent-ils, l'école doit être déjà une prépa*ration à l'armée ». « Au moment de la guerre d'Algérie, *raconte même l'un d'eux, sans vraisemblance*, Hernu faisait arrêter les distributeurs de tracts : des membres de ma famille me l'ont raconté. » *Déjà la légende...*

Dans l'ensemble, la révolte ne gronde pas à la porte des casernes : « Ceux-là, *dit l'un*, ont au moins le mérite de reconnaître qu'ils reviennent sur leurs décisions. » « Ils ont bien réagi », *affirme ce manutentionnaire socialiste, qui n'avait certes pas voté pour le socialisme pour seulement* « écourter son service militaire ». *L'argument du chômage a porté : un seul, et il s'agira d'un jeune qui se réclame de l'opposition, s'interrogera sur les pressions éventuelles de l'état-major sur la décision du ministre.*

L'individualisme domine : à un mois de la « quille », *celui-ci, qui voudrait être solidaire des plus jeunes, n'y parvient point ; celui-là se demande surtout s'il obtiendra* « une place de cuistot au mess ». *On rêve plus d'un service de planqué que d'un service plus court.* « Demain, s'ils sont envoyés en Allemagne, *reconnaît pourtant un appelé*, ils auront les boules ; ils en voudront *aux socialistes, lors des* manœuvres dans la neige en hiver... » *D'ici là... si on pouvait être nommé* « au pays », *ou tout près de la famille, M. Hernu serait absolument pardonné.*

NICOLAS BEAU.

Cinq mille personnes ont rallié Paris de Copenhague

LES FRANÇAIS BOUDENT LA « MARCHE POUR LA PAIX »

« La marche pour la paix », partie le 22 juin de Copenhague, est arrivée à Paris le jeudi *6 août* et a traversé la capitale de la porte d'Aubervilliers au château de Vincennes *(le Monde* du 7 août). Les 5 000 participants ont atteint la Bastille vers 15 *heures*, œillets rouges et roses blanches à la main. Un bref arrêt devant les photographes : les jeunes femmes placées en tête du défilé sourient patiemment, devant les banderoles *« Halte au nucléaire ! »*, en agitant leurs fleurs.

Les policiers semblent apprécier ces manifestants pacifiques blonds et bronzés. *« Nous aurions aimé qu'il y ait un peu plus de Français »*, regrette en anglais un grand Danois, arborant le badge du mouvement de libération des femmes.

Peu de Français aussi, lors du colloque organisé le soir-même à l'Unesco *sur* « *le désarmement* nucléaire » et qui réunissait les délégués des grands pays d'Europe. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., a souhaité que la France socialiste change de politique et *« participe à la dénucléarisation »*. M. Leonid Brejnev avait envoyé un *message* de sympathie et M. Olof Palme, ancien premier *ministre suédois* que *M.* Mitterrand a reçu à l'Elysée, avait salué mercredi au Bourget les participants. Un festival marquera, dimanche 9, à la porte de Pantin, de 9 heures à 24 heures, la fin de cette « marche ».

Temps libre

M. ANDRÉ HENRY : l'étalement des vacances devra se faire sur quatre mois.

« Nous ne ferons que ce qui est possible et que ce qui est crédible », c'est ce qu'a affirmé M. André Henry, ministre du temps libre, qui réunissait une conférence de presse, jeudi 6 août, sur les problèmes généraux d'aménagement du temps.

Prenant exemple des derniers embouteillages des départs en vacances, M. André Henry a souligné *la nécessité d'établir*, au plus tôt, un étalement de vacances cohérent. Pour ce faire, il proposera une politique d'incitation, mais ce seront les entreprises qui décideront. Bien que l'idée, à terme, serait que les entreprises ne ferment pas en août.

L'étalement des vacances devra se *faire* sur quatre mois, de juin à septembre. Deux propositions *sont à l'étude : la création* de zones académiques de vacances d'été d'une part, et la bonification de la S.N.C.F. pour ceux qui partiront en juin, et en hiver. M. Henry devait préciser que l'une des priorités de son ministère consiste en la démocratisation des vacances de neige.

ÉDUCATION

Les orientations en fin de troisième pourront être réexaminées à la demande des familles

De « nouvelles possibilités » *vont être offertes aux familles, lors de la rentrée scolaire de septembre prochain, pour l'orientation à l'issue de la classe de troisième, indique une note de service parue au* Bulletin officiel de l'éducation nationale *du 30 juillet. Au-delà de ses conséquences immédiates, cette note traduit une volonté d'assouplissement des procédures d'orientation et du* « *barrage* » *mis à l'entrée dans le second cycle.*

Adressé aux recteurs et inspecteurs d'académie, ce texte constate que la mise en place pour l'année scolaire 1981-1982 de la nouvelle classe de seconde, dite *« seconde de détermination »*, *« paraît avoir eu comme conséquence de réduire le nombre* des élèves *admis de troisième en seconde »*. Destinée officiellement à favoriser l'égalité des chances (tous les élèves admis en seconde devraient suivre le même type d'enseignement), cette innovation aurait ainsi produit un renforcement du barrage en fin de troisième. Cet *« effet pervers »* était prévu et, *dans* une certaine mesure, admis par la précédente administration : M. Christian Beullac, alors ministre de l'éducation, avait déclaré, le 12 mars dernier devant l'Association pour le développement de l'enseignement technique, que : *« Dans la structure de notre système éducatif, la classe de troisième représente et représentera encore, malgré la seconde de détermination, un palier important de l'orientation. »*

Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) s'en était inquiété ; le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Alain Savary, *s'était* donc engagé à *« faciliter l'accueil »* en seconde indifférenciée *(le Monde* du 4 juillet).

La note de service, élaborée *conjointement* par la direction des collèges et la direction des lycées du ministère de l'éducation nationale, tente d'enrayer ces pesanteurs, qualifiées de *« résultat inattendu et contraire à la politique poursuivie »*. L'orientation, après la classe de troisième, précise la note, a, en effet, pour objectif *« de proposer une poursuite de formation générale et/ou une formation professionnelle au plus grand nombre possible de jeunes »*.

Dans l'immédiat, cette démarche nouvelle et positive se concrétisera ainsi : *« toutes les demandes de modification des décisions d'orientation ou d'affectation*, adressées par les familles aux chefs d'établissement seront réexaminées durant le mois de *septembre*. Centralisées dans les inspections académiques, *« au plus tard dans les premiers jours du mois de septembre »*, elles seront étudiées, en fonction des places disponibles par établissement et par spécialité, par une commission spéciale, regroupant des représentants de l'administration, du corps enseignant, du personnel d'orientation et des parents d'élèves.

Cette commission, conclut la note, *« s'efforcera de satisfaire un plus grand nombre de familles dont les demandes se seront exprimées soit lors des procédures initiales, soit au cours de l'été »*. Ainsi aura-t-elle *« exceptionnellement le pouvoir de réviser (...) certaines des décisions d'appel et d'affectation, voire de proposer pour les élèves des perspectives d'orientation plus favorables »*.

LES HABILITATIONS DE DIPLOMES

Les réactions des syndicats d'enseignants à la carte des formations universitaires

Après la publication d'une deuxième liste des habilitations de diplômes universitaires *(le Monde* du 7 août), les organisations syndicales enseignantes sont à la fois satisfaites et critiques.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup.) se *« félicite »* du rétablissement d'*« environ la moitié des formations du deuxième cycle et de diplômes d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) supprimés en 1980 »*, du retour au *« principe des multiples sceaux permettant la collaboration des établissements »*, ainsi que de *« la réouverture de cursus en formation des maîtres »*. Jugement d'ensemble semblable au Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.).

Toutefois les deux organisations formulent quelques critiques. Le SGEN-C.F.D.T. note de *« nombreux motifs d'insatisfaction, particulièrement en deuxième cycle : 115 demandes accordées sur 250 appels (...) Le ministre supprime ainsi de nombreuses formations existant dans les universités »*. Aussi le syndicat critique-t-il *« les critères souvent parisiens et technocratiques »* des décisions prises, fondées, selon lui, *« sur l'avis des experts dûment sélectionnés par l'ancien régime »*. Le SNE-Sup. déclare, pour sa part, *« que la procédure d'appel mise en place début juillet (...) n'a pas toujours permis de corriger correctement les conséquences des procédures héritées de la politique de blocage et de redéploiement de l'ancien ministère »*.

Les deux syndicats sont favorables à l'élaboration d'un complément aux deux listes déjà publiées, complément qui, selon le SGEN, devrait habiliter *« la totalité des formations ayant fait l'objet d'un avis favorable du Conseil national de l'enseignement supérieur (CNESER) »*.

UNE ASSOCIATION POUR LE PLURALISME DE LA PRESSE DANS L'ENSEIGNEMENT.

L'ancien directeur des collèges au ministère de l'éducation, M. Adrien Gouteyron, sénateur de la Haute-Loire (R.P.R.), vient de fonder l'Association parlementaire pour le pluralisme de la presse dans l'enseignement (A.P.P.P.E.). Faute d'être juridiquement constituée, l'A.P.P.P.E. n'est encore qu'un « groupe », qui réunit actuellement une centaine de parlementaires (en majorité de l'opposition) répartis à peu près également entre le Sénat et l'Assemblée nationale.

Au cours d'une récente conférence de presse au Sénat, M. Gouteyron a repris les points dégagés la veille par les parlementaires, au cours de l'assemblée générale constitutive : la formation des maîtres ; les « règles » à définir (l'utilisation de la presse « à chaud » se heurte à la simplification du pédagogue). Il s'agirait, selon M. Gouteyron, de guider les *enseignants* et de leur donner, ainsi qu'aux chefs d'établissements, les moyens financiers nécessaires à l'introduction de la presse dans l'enseignement, tout en veillant à une représentation pluraliste de cette presse.

Ce groupe prévoit d'établir des contacts, avant la rentrée, avec le ministre de l'éducation nationale, *M. Savary, pour qu'il « révèle ses intentions, et qu'il lance une réflexion au niveau de son administration »*. Le groupe pourrait ensuite jouer un rôle de catalyseur, a expliqué M. Gouteyron, en établissant des contacts avec les uns (les *enseignants*) et les autres (la presse), en les réunissant pour constituer une cellule de réflexion.

AÉRONAUTIQUE

CORRESPONDANCE

La mort d'un aviateur

Après la mort de M. Marcel Riffard, que nous avons annoncée dans le Monde *daté 12-13 juillet, un de nos lecteurs de Paris, M. Gabriel Desroches, nous apporte les précisions suivantes :*

Si, comme je le pense, il s'agit de l'ingénieur en chef des avions Caudron-Renault dans les années 30, il mérite une petite *notice biographique*. C'était le créateur des avions des records du monde de vitesse d'Hélène Boucher et de Raymond Delmotte, records obtenus avec des puissances relativement faibles grâce à une grande finesse aérodynamique, ainsi que de l'avion de tourisme Simoun et du bimoteur de transport léger Goéland. Il avait construit aussi *une bicyclette carénée qui* avait permis à un coureur de battre ou d'approcher le record de l'heure (mais non homologable).

● *L'U.R.S.S. a-t-elle renoncé au Tupolev-144 ?* — L'U.R.S.S. aurait, selon le correspondant du quotidien britannique *Financial Times* à Moscou, renoncé à la construction de l'avion supersonique commercial Tupolev-144, qui avait été présenté comme un possible rival du Concorde *franco*-britannique. C'est du moins ce que suggère l'absence de mention de cet avion dans une étude du plan aéronautique de l'U.R.S.S. pour 1981-1985 que vient de publier la *Gazette économique* de Moscou.

Le Tupolev-144 avait été mis *en service en 1977*, puis retiré du service au printemps 1978 après *un accident survenu* à l'est de Moscou. En juin 1973, un prototype du Tupolev-144 avait explosé en vol au cours du Salon du Bourget.

MÉDECINE

EN 1980

125 000 médecins étaient inscrits à l'Ordre

En 1980, la France comptait quelque 125 000 médecins inscrits à l'ordre, contre 117 000 en 1979 (et 68 000 en 1970), indique le dernier rapport, consacré à la « Démographie des professions de santé en 1980 », de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés.

Sur l'effectif total des médecins, les *praticiens libéraux en exer*cice étaient, pour l'année de référence, au nombre de 77 000, soit une densité de 141 pour 100 000 habitants (contre 135 en 1979). Néanmoins, cette moyenne recouvre de consirérables disparités : ainsi, à Paris, la densité (356 médecins pour 100 000 habitants) est plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale. Viennent ensuite Montpellier (233) qui a ravi la seconde place à Nice (230), puis Toulouse, Marseille, Ajaccio.

Après Paris, les treize premières villes *sont toutes situées dans* Strasbourg. Mise à part cette dernière ville, le nord et l'est du pays, ainsi que les départements et territoires d'outre-mer, restent pourvus d'une densité de médecins libéraux largement inférieure à la *moyenne nationale* : il y a moins de 100 médecins libéraux pour 100 000 habitants à Dunkerque, Evreux, Laon, Saint-Quentin, Valenciennes, Sélestat, Arras, Dieppe, Douai, Sarreguemines (77), Longwy (76) et Lens (71), ainsi qu'à Pointe-à-Pitre (95), Fort-de-France (86), Cayenne (81) et Saint-Denis-de-la-Réunion (70).

Sur l'effectif total des médecins libéraux, 7,2 % (soit 5 400) ont choisi le secteur conventionné *« à honoraires libres »*. Les femmes représentent 13,7 % de la profession, mais 17,6 % des spécialistes. Les omnipraticiens constituent au total 58,3 % du corps médical.

Chez les spécialistes, en exercice libéral, certaines disciplines rares ont vu leurs effectifs croître considérablement entre 1979 et 1980 : la néphrologie (41,9 % *d'augmentation)*, avec 88 *spécialistes*, la neurologie (26,5 %), avec 124 spécialistes, la psychiatrie (22,3 %), avec 1 691 spécialistes (1), et la dermato-vénérologie (10,2 %), avec 1 469 spécialistes.

Les statistiques de la Caisse font aussi ressortir que la France comptait en 1980 28 300 dentistes (soit 3,7 % de plus qu'en 1979), dont 23 % de femmes ; 22 600 infirmiers (en augmentation de *5,9 % en un an)* ; 21 100 masseurs kinésithérapeutes (en augmentation de 2,3 %). *Les* pédicures étaient au nombre de 3 600 (en augmentation de 6,9 %) et les orthophonistes 4 000 (en augmentation de 8,9 %). Le document indique enfin que le nombre de sages-femmes exerçant à titre libéral continue de décroître et que celui des pharmacies (19 700) reste pratiquement stable.

(1) Une réforme, intervenue en 1969, a scindé la formation des neurologues et des psychiatres, auparavant conjointe. On comptait en 1980 1 691 psychiatres et 1 652 neuro-psychiatres.

● *La pneumonie atypique : quatre-vingt quinzième victime.* — Une jeune *femme*, âgée de vingt-quatre ans, est décédée, dans la journée du 6 août, d'une intoxication due à la consommation d'huile frelatée, ont annoncé les autorités espagnoles. Ce décès porte à quatre-vingt-quinze le *nombre des victimes de la « pneumonie* atypique » apparue en Espagne en mai.

SCIENCES

CORRESPONDANCE

Une lettre du Syndicat national des chercheurs scientifiques

Le Monde *a publié le 25 juillet une lettre de quatre lauréats français du prix Nobel, adressée à M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, lui demandant « de ne pas donner suite à l'exigence du Syndicat national des chercheurs scientifiques réclamant la démission des directeurs des grands organismes de recherche ». Mis en cause, le S.N.C.S. nous demande de préciser deux points :*

1) Nous tenons particulièrement à ce que les organismes de recherche soient dirigés par des scientifiques. Nous ne mettons en cause ni les personnes ni les compétences scientifiques des directions actuelles. En revanche, nous avons contesté la *politique* que ces directions ont menée pour soumettre les organismes aux *objectifs* du gouvernement Giscard-Barre, c'est-à-dire aux intérêts des *grands* trusts privés et aux impératifs idéologiques du conservatisme. Les directions continuent aujourd'hui à défendre ces objectifs sous le couvert d'une prétendue politique d'excellence, qui est présentée comme la seule souhaitable. Elles *font* toujours preuve d'une pratique autoritaire, écartant toute concertation *réelle* avec les scientifiques sur ces questions.

2) Nous trouvons inacceptable la distinction que certains, à commencer par les directions, voudraient instaurer entre les *« scientifiques »* et les *« syndicalistes »*. Les membres du Syndicat *national* des chercheurs scientifiques (FEN) sont *tous* des scientifiques qui luttent pour la recherche, parce que précisément l'« excellence » ne peut en être assurée que dans le respect de ceux qui la font, des lois propres au développement scientifique, et des besoins de la nation entière. *Constamment élus dans* les instances statutaires du C.N.R.S. et de *l'INSERM* (1), ils ont toujours assumé leur responsabilité scientifique.

Pour sa part, le S.N.C.S. considère que la politique de la recherche française doit être élaborée par l'ensemble des travailleurs de la recherche et par les représentants du peuple. Dans les organismes de recherche, comme dans les autres secteurs d'activité, la démocratie est une condition fondamentale du développement d'une recherche *efficace :* elle implique en outre que tous les travailleurs scientifiques puissent également prendre leur place dans la mise en œuvre de la politique scientifique.

(1) Institut national de la santé et de la recherche médicale.

JUSTICE

Craignant pour sa vie

JACQUES MASSIÉ AURAIT CONFIÉ A UN AMI UN DOUBLE DES DOCUMENTS QU'IL DÉTENAIT

(De notre correspondant régional)

Marseille. — Parmi les innombrables pistes sérieuses ou fantaisistes qui ont été évoquées dans l'enquête sur la tuerie d'Auriol, l'une paraît retenir particulièrement l'attention du juge d'instruction, Mme Llaurens-Guérin. Selon certaines informations, Jacques Massie, l'inspecteur stagiaire membre du SAC assassiné, avait confié un double de certains des documents « compromettants » qu'il détenait *à l'un de ses amis résidant à Pau.* A ces photocopies, l'inspecteur stagiaire aurait joint une lettre donnant toutes les précisions utiles à la justice dans le cas où il lui arriverait malheur.

On comprend que le magistrat instructeur n'ait pas négligé de vérifier ces informations en décidant d'entendre à sa demande, mercredi, la sœur de Jacques Massie, Marina. Selon ses avocats Mes Gilbert Collard et Jean Roussel, celle-ci aurait donné des précisions sur la personne susceptible d'avoir recueilli les documents et la lettre les accompagnant. Cet ami jugé digne de confiance par M. Massie pourrait être un fonctionnaire de police qui aurait suivi avec lui le cycle de formation des inspecteurs à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne).

C'est de Pau également que, le lundi 20 juillet, un correspondant anonyme aurait téléphoné aux policiers pour leur communiquer les noms de deux des meurtriers présumés, en l'occurrence ceux de MM. Jean-Bruno Finochietti et de Lionel Collard. Une fiche faisant état de cette dénonciation anonyme aurait été versée au dossier d'instruction. Les policiers demeurent cependant sceptiques sur la valeur de cette piste.

Rien ne prouve que les renseignements qui leur ont été fournis avaient réellement Pau pour origine. A supposer même qu'il en soit ainsi, le correspondant en question n'aurait pu servir que de relais au véritable informateur, que l'on pourrait éventuellement situer dans l'entourage de l'inspecteur stagiaire. — G. P.

Faits et jugements

« Attentat pacifique » contre M. Lionel Jospin

Action directe, un groupe clandestin auteur de plusieurs attentats, a revendiqué l'« attentat pacifique » commis contre M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste dont la voiture, une R 14, a été volée le 8 juillet dans un parking du quartier Saint-Sulpice. Celle-ci a été retrouvée, jeudi 6 août, avenue René-Coty à Paris (14e).

Sept personnes se sont fait photographier devant le véhicule, puis ont disparu, laissant sur le capot une banderole sur laquelle était inscrit « Action directe », ainsi que plusieurs plaques d'immatriculation. Le véhicule aurait effectué près de 6 000 kilomètres et l'autoradio a été dérobé. Dans un communiqué, adressé au journal *Libération,* Action directe *« remercie le camarade Jospin d'avoir gracieusement prêté sa voiture. (...) Hélas, malgré l'état de grâce, il y a des sous-prolétaires qui prennent le risque de piquer un autoradio. La faim pousse au pire. »* La police examine les clichés laissés sur place *par « Action directe » et sur* lesquels on voit des hommes masqués brandissant des mitraillettes.

Sadisme

Trois jeunes gens ont été condamnés jeudi 6 août par le tribunal correctionnel de Colmar (Haut-Rhin) à des peines de prison de un à quinze mois et à trois ans de privations de droits civiques pour des violences exercées en février 1981 à l'encontre d'une handicapée mentale âgée de vingt-trois ans.

Les trois jeunes gens, dont un seul était présent à l'audience, avait contraint leur victime, attirée au domicile de l'un d'entre eux, à se déshabiller avant de l'attacher à un radiateur. Ils l'avaient ensuite forcée à boire 3 litres de bière avant de la jeter à la rue. Une amie du trio a également été condamnée à huit mois de prison avec sursis et deux ans de privation de droits civiques. Le lendemain des faits, se faisant passer pour la victime, elle avait adressé à la police une lettre dans laquelle elle faisait part de son intention de retirer la plainte déposée par la jeune femme handicapée.

Cent douze détenus libérés à Fresnes et dix-neuf à la Santé

Les personnes bénéficiant de l'amnistie — et encore détenues après la grâce présidentielle du 14 juillet — ont commencé à être libérées jeudi 6 août. Cent douze personnes incarcérées à Fresnes sont sorties, et dix-neuf à la maison d'arrêt de la Santé — y compris les personnes poursuivies devant la Cour de sûreté de l'Etat. Pour les autres prisons de la région parisienne et celles de province, les libérations devaient avoir lieu ce vendredi 7 août.

M. Diop entendu par la police

Agen. — M. Assane Diop a été interpellé jeudi 6 août à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne) et entendu de 15 heures à 23 heures par les policiers du S.R.P.J. de Toulouse. M. Diop, qui est membre de la garde personnelle du président Omar Bongo du Gabon, est *l'un* des trois hommes qui avaient ramené Robert Luong de force en France, et étaient chargé d'empêcher celui-ci de quitter Villeneuve-sur-Lot.

Peintre - décorateur, Robert Luong devait être assassiné quelques mois plus tard, vraisemblablement pour avoir revu à Paris l'épouse de M. Bongo avec laquelle il avait eu une liaison à Libreville. M. Diop, qui était retourné au Gabon peu après la dernière entrevue de Robert Luong et de Mme Marie-Joséphine Bongo, a affirmé qu'il était étranger à l'assassinat et a précisé aux policiers que son rôle s'était limité à exécuter un ordre d'expulsion pris légalement par les autorités gabonaises. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — L'adresse de l'Association de réflexion, action, prison, justice (ARAPEJ) publiée dans l'article consacré à la réinsertion des détenus *(le Monde* du 29 juillet) était erronée. Cette association a son nouveau siège 1, rue Saint-Claude, 75003 Paris.

Onze exclus de l'amnistie

Parmi les personnes poursuivies par la Cour de sûreté de l'Etat, quatre restent encore détenues, ne pouvant bénéficier de la loi d'amnistie publiée au *Journal officiel* du mercredi 5 août *(le Monde* du 6 août). Celle-ci exclut en effet de l'amnistie les infractions qui, même si elles ont un caractère politique, ont entraîné la mort ou des blessures graves, ainsi que les blessures ou tentatives d'homicide par arme à feu sur agent de la force publique.

La loi portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ayant été publiée elle aussi au *Journal officiel* du 5 août, les dossiers de ces prévenus ont été transmis à des juridictions ordinaires. Sont ainsi maintenus pour l'instant sous mandat de dépôt : Mlle Nathalie Menigon, vingt-quatre ans, membre présumé du groupe Action directe, qui a ouvert le feu sur les policiers le 13 septembre 1980 à Paris, au moment de son arrestation *(le Monde* du 16 septembre 1980) ; Mlle Olga Girotto, vingt-quatre ans, une Italienne arrêtée à Paris en mars 1980 en même temps que des membres d'Action directe *(le Monde* du 1er avril 1980 ; les autorités italiennes, qui l'accusent d'appartenir au mouvement d'extrême gauche Prima Linea, demandent son extradition) ; MM. Yannick Leonelli, trente-deux ans, et Alain Orsoni, vingt-sept ans, deux militants corses inculpés après une fusillade contre un car de gendarmes devant l'ambassade d'Iran, qui avait fait quatre blessés, le 14 mai 1980.

Les quarante et une autres personnes qui restaient détenues (trente-six condamnés et cinq prévenus) ont été libérées. Les sept personnes encore détenues dans l'affaire du hold-up de Condé-sur-l'Escaut restent elles aussi en prison, la Cour de sûreté de l'Etat s'étant, avant sa suppression, dessaisie de ce dossier *(le Monde* des 29 et 31 juillet).

SPORTS

BIBLIOGRAPHIE

«Le Livre d'or des sports équestres» de Jean MARQUET

Jean Marquet aime sincèrement les chevaux. Ses reportages hippiques à la télévision en témoignent qui ont l'insigne mérite de la sobriété. Dans *le Livre d'or des sports équestres* qu'il vient de publier il s'est attaché à dresser le bilan sportif, technique et humain des trois disciplines de l'équitation : concours hippique, concours complet et dressage : l'ouvrage, est par ailleurs, illustré de belles photos signées Xavier Libbrecht.

Parmi les « documents » d'une saisissante actualité signalons l'interview du crack brésilien Nelson Pesson : « *Il y a dix ans,* dit-il, dans une allusion à ses années glorieuses, *cinq ou six cavaliers pouvaient avoir la prétention de rivaliser pour un grand prix. J'en compterais aujourd'hui trente ou trente-cinq. Le sport équestre a évolué. Disons que la vie est devenue plus dure.* »

Egalement instructif est le long chapitre consacré au concours complet, tel qu'il est analysé et commenté par l'entraîneur national Jean-Paul Bardinet. Invité à parler de sa méthode, ce dernier, avec une franchise qui ravira l'amateur, déclare : *« Le truc, c'est qu'il n'y a pas de truc. La seule chose depuis que je travaille des chevaux, c'est que je m'arrange toujours pour rechercher ce qui convient le mieux au cheval. Ce que j'essaie, c'est de travailler énormément le style, alors qu'à une certaine époque il semble que l'on ne s'occupait que d'« aller de l'autre côté. »*

Enfin les fidèles de l'attelage ne sont pas oubliés, qui se régaleront à la lecture du chapitre intitulé : « De Windsor à Chambord ». Fameuse référence. — R. M.

★ Editions Solar.

« LA GRANDE ESCALADE » de Janine Géry

Dieu sait si nous avons pu en lire des livres d'escalades depuis la conquête de l'Annapurna ! Précisément, *la Grande Escalade,* le roman de Janine Géry (1) parle de l'ascension himalayenne de l'Annapurna, appelé ici Kampudjar. Mais c'est plus simplement dans le cadre de Chamonix, qu'elle connaît bien pour y avoir vécu, que Janine Géry a situé ses pages les mieux inspirées. La ville d'abord, avec ses clans dignes de Montaigus et des Capulets. Ensuite, le milieu des grands échassiers des cimes, ces « figures » qui font taire les bavards dès qu'ils apparaissent, murés dans leur solitude aux refuges d'altitude. Enfin, la fraternité des secours pareille à celle des sauveteurs bretons lorsque la tempête foudroie les aiguilles et que ceux qui font battre les cœurs sont pincés là-haut.

Aucun trémolo, aucune sensiblerie grelottante sous la plume acérée comme un trait de Janine Géry. Une escalade très brève, palpitante, qui tranche avec superbe du mélo alpestre. — O. M.

★ Editions Jean Picollec, 42, rue de Laborde, Paris 8e.

VOILE

Vers une huitième victoire britannique dans l'Admiral's Cup ?

Grâce à Tabarly, Pajot et quelques autres, beaucoup de Français se tiennent pour rassurés : ne disposerions-nous pas des meilleurs *marins* ? Qui sait ? La Grande-Bretagne n'est sans doute plus ce qu'elle était... Malheureusement pour cette image réconfortante, un championnat du monde en haute mer se dispute les années impaires dans la Manche et la mer d'Irlande. Il réunit quinze à vingt équipes nationales de trois bateaux, et la France n'a jamais pu faire mieux que se classer sixième.

La treizième édition de l'Admiral's Cup a lieu actuellement entre seize pays alignant quarante-huit voiliers jaugeant de 30 à 40 pieds I.O.R. (International Offshore Rule), mesurant de *12 à 16 mètres* environ *et s'affrontant* en temps compensé selon une formule de handicap très élaborée.

Entre le 29 juillet et le 8 août, les concurrents participent à trois épreuves de 30 milles et à deux courses au large : la Channel Race (220 milles) et le Fastnet (605 milles).

A la veille du Fastnet, dont le départ est donné, samedi 8 août après-midi, de Cowes à destination du rocher de ce nom situé au sud de l'Irlande, l'équipe britannique est en tête, détachée devant l'Italie et l'Australie ex æquo, l'Irlande et les Etats-Unis. *La France est neuvième. Par petit* temps, qu'elle affectionne, l'Italie a remporté mercredi la troisième petite course.

Depuis la création de la Coupe, la Grande-Bretagne a triomphé sept fois, les Etats-Unis et l'Australie deux fois, la République fédérale d'Allemagne, une fois. Même si le Fastnet devait être favorable aux bateaux français, ceux-ci termineraient la compétition à distance respectueuse de la redoutable équipe britannique.

L'Admiral's Cup a été préparée dans des conditions très différentes des deux côtés de la Manche. Chez nos voisins, les épreuve de sélection ont été disputées avec passion entre dix-sept unités, dont huit nouvellement construites. En France, il a tout juste été possible de réunir trois voiliers. *Tahiti-II, Lady-be-good,* un first 42 de compétition se comporte mieux, *Midnight-Sun,* un grand bâteau suédois loué par Jean-Louis Fabri se distingue. Il *vient* de remporter la Channel Race. Son chef de bord, qui connaît parfaitement la Manche, s'était illustré précédemment avec son propre *Révolution* ; il a remporté, plusieurs fois, le championnat du Royal Ocean Club (R.O.R.C.). L'équipage est *trié* sur le volet, mais un seul voilier brillant ne suffit pas dans une équipe de l'Admiral's Cup...

Si la position respective des pays engagés varie relativement peu, d'une édition à l'autre de la Coupe, celle des architectes navals se modifie sensiblement. L'Américain Stephans, qui a longtemps régné sur la course au large, n'est plus représenté que par un bateau, alors que son jeune compatriote californien Doug Peterson en aligne seize, le Néo-Zélandais Ron Holland, établi en Irlande, huit, le Britannique Erward Dubois, sept, et l'Argentin German Frers, cinq. Par l'intermédiaire de leurs créations, ce sont les bureaux de dessin qui se mesurent actuellement dans la Manche.

YVES ANDRÉ.

CARNET

Naissances

— Gina et Georges AYACHE ont la joie de faire part de la naissance *de leur fille*

Lara.

Paris, le 5 août 1981.

— Izumi et Kenichi TAKEHARA laissent à Mizuho et Yutaro la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur,

Naoko,

le 1er août 1981.
9, place Corneille,
92100 Boulogne-Billancourt.

Mariages

— Jean COMMELIN
et
Michèle YAKOVLEFF
ont la joie de faire part de leur mariage célébré en toute intimité, le 14 juillet 1981, à Francoules.

— Mme MARCHADIER,
M. et Mme Jean-Paul COMON,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Nathalie KREJBICH
et
Hubert COMON,
le 1er août 1981.
14, rue Parrot,
75012 Paris.
57, avenue de Ségur,
75007 Paris.

Décès

— Nous avons appris la mort de
M. Théodule BOSSUAT.

[Né en 1894 à Cosne (Nièvre), entré dans les douanes en 1914, Théodule Bossuat avait été directeur général des douanes, d'abord par intérim en 1942, puis de novembre 1944 à février 1947. Il avait été ensuite nommé conseiller maître à la Cour des comptes.]

— Mme Henri Chaigneau,
M. et Mme Marc Chaigneau,
M. et Mme Philippe Faure,
M. et Mme Frédéric Fillette,
M. Henri Boyer,
Toute sa famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CHAIGNEAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,
fondateur de l'A.F.M.,
vice-président de l'A.P.F.,
qui s'est éteint à son domicile (5 bis, boulevard Richard-Wallace, Neuilly).

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 8 août, à 9 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste.

— Casablanca, Nîmes, Paris, Grenoble.
Mme Henri Comte,
M. et Mme Charles Durand-Appy,
M. Jean-François Comte,
M. et Mme Pierre-Yves Comte et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux, père et grand-père, le
docteur Henri COMTE,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
ancien chef de clinique
de la faculté de Lyon,
chirurgien chef du service
du centre hospitalier de Casablanca,
chirurgien
du Centre anticancéreux du Maroc,
membre associé national
de l'Académie de chirurgie,
survenu à Nîmes, le 1er août 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 4 août 1981, à 10 h. 30, en l'abbatiale de Saint-Gilles-du-Gard.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Mas de Rantin »,
Route de Nîmes,
30800 Saint-Gilles.

— Rosselyne et Philippe Labigne et leurs enfants,
Pierre et Nicole Flechelles et leurs enfants,
Marie-Annick et Jean-Louis Assemat et leurs enfants,
Mme Charlotte Maître et ses enfants,
Mme la générale Carmille et ses enfants,
Mme Renée Faviar et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Ch.-Marie FLECHELLES,
née Marguerite Poudra,
survenu le 25 juillet 1981, dans sa soixante-quinzième année.

Le service religieux a eu lieu le mardi 28 juillet 1981, en l'église Sainte-Trinité de Bois-Guillaume.
29, rue Joseph-Delattre,
76150 Maromme.
24, rue du Clos-Saint-Martin,
78620 L'Etang-la-Ville.
6, rue de Chevreuse,
78570 Andrésy.

— Claude Forzy, son mari,
Noëlle, Bruno et Mélanie Ridoux-Forzy,
Pierre, Marie-Laure et Bastien Forzy-Vallet,
Jean-François Forzy,
Blandine Forzy,
ses enfants, et petits-enfants,
Et toute la famille,
L'Association la Source - 94,
La section Franck-Lefort du parti socialiste,
ont la douleur de faire part de la mort de

Geneviève FORZY-DUPONT,

survenue le 6 août 1981, à l'âge de cinquante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Saturnin de Nogent-sur-Marne, où l'on se réunira le lundi 10 août 1981, à 10 h. 45.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Jumencourt (Aisne), à 15 heures.

1, avenue de la Source,
94130 Nogent-sur-Marne.

— Nantes.
La messe de sépulture de
Mme Louis MOUTEL
a été célébrée le lundi 3 août, en l'église Sainte-Croix de Nantes.
Ses enfants :
Mme Maurice Moutel,
Le docteur et Mme Jean-Paul Hervouët,
Mme Bernard Moutel,
M. et Mme Alain Jacquot,
M. et Mme François Moutel,
M. et Mme Rémy Belhomme,
M. Michel Moutel (P.S.S.).
Ses quarante petits-enfants et vingt-cinq arrière-petits-enfants, invitent à s'unir à leur peine et à leurs prières.
22, rue Kervégan,
44000 Nantes.

— Nous apprenons le décès de
Mme Yvonne STEPHAN,
ancien député du Morbihan, survenu le mercredi 5 août, à Port-Louis (Morbihan), à la suite d'une hémorragie cérébrale.

[Née le 6 septembre 1904 à Port-Louis, Yvonne Stephan, qui exerçait la profession d'entrepreneur de bâtiment et travaux publics, avait été, à partir de 1967, la suppléante de M. Christian Bonnet dans la deuxième circonscription du Morbihan. Elle était entrée à l'Assemblée nationale quand celui-ci avait été nommé, en juillet 1972, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme dans le gouvernement de M. Pierre Messmer. Inscrite au groupe des républicains indépendants, elle avait siégé au Palais-Bourbon jusqu'aux élections législatives de 1978. Elle n'avait pas, alors, sollicité le renouvellement de son mandat.

Yvonne Stephan avait été également maire de Port-Louis, de 1965 à 1977, et conseiller général du Morbihan de 1967 à 1973.]

Anniversaires

— Ce mois d'août 1981 est le sixième anniversaire de la disparition, à vingt-deux ans, de
Gérard AQUENIN.
Ceux qui l'ont aimé auront une pensée pour lui.

— Pour le vingt-cinquième anniversaire de la disparition de
Haï Hector BERREBI,
une pensée est demandée par la famille à ceux qui l'ont connu et aimé.
Jérusalem 25 juillet — 8 Ab.

— Ceux qui ont aimé et estimé
M. Armand SCHWEKE
se souviennent qu'il nous a quittés le 7 août 1980, à la suite d'un accident.

Messes anniversaires

— Le 9 août, nous penserons plus fortement à
Emmanuelle HAMAIDE,
partie à dix-huit ans, il y a un an, à Stafford.
Une messe sera dite ce jour, à Saint-Patrick de Stafford, et en l'église de Gif-sur-Yvette, à 11 heures.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

AU SOMMAIRE DES REVUES

NATURE ET ECRITURE

— *Passages « Cahiers de l'alpinisme » est peut-être la plus belle revue de montagne, et des plus instructives. Instructive par ses évocations historiques, ses récits d'ascension, ses comptes rendus très attentifs, très développés de livres et travaux sur le sujet. Belle par sa présentation, ses images, par des textes d'écrivains de montagne, écrivains non moins que montagnards : dans ce numéro ils sont vingt, qui déroulent le poème ou le journal de « la montagne magique ». (N° 5, 86, rue Claude-Bernard, 5e.)*

— *Beau numéro de* Silex *: « la Sensibilité écologique ». Cinq parties, quarante études et textes. Un entretien avec Edgar Morin. Faute de pouvoir citer trente-cinq autres noms, bornons-nous — puisque l'écologie est la femme — de retenir ceux de Xavière Gauthier et d'Anne-Marie de Vilaine et leurs deux méditations. Richesse et diversité de l'illustration. (N° double 18/19, 208 p., 98 illustr., 48 F. B.P. 812 RP. 38035 Grenoble Cedex.)*

— *Deux numéros de* Combat nature *: Avant-Après... les élections. Questions, propositions, espoirs. Ce septennat sera-t-il écologique ? (Numéros mai-juin et spécial de juin, 15 et 8 F. BP 80, 24003 Périgueux Cedex.)*

— Aménagement et nature. *Circulation, transports, et leur impact sur l'environnement. (N° 61 : 16 F. 21, rue du Conseiller-Collignon, 16e.)*

PROVINCIALES

— *Somptueux numéro de* Culture et communication *sur la Franche-Comté. Photos, reproductions de peintures, dessins et documents. (N° 33/34, 160 p., 80 illustr. 15 F, 3, rue de Valois, 1er.)*

— *Dans les dernières* Annales du Midi *: le carnaval de Sarlat (A.-M. Cocula) ; la banque à Montpellier au dix-huitième siècle (L. Dermigny) ; la classe politique aixoise à la fin de l'Ancien Régime et jusqu'au Consulat (C. Derobert-Ratel). Enfin, une étude d'E. de Comminges sur le scandale de la vente et de la « déportation » des chapiteaux de Saint-Michel de Cuxa. (N° 93, 30 F. Privat édit., 14, rue des Arts, Toulouse).*

— *Pour leur trentième anniversaire, les* Etudes normandes *publient un numéro spécial bien illustré sur les écrivains normand et leur terroir. Limité, pour cette fois, au Rouennais, avec Corneille, Flaubert surtout et Gide. (IRED, 7, rue Thomas-Beckett, 76130 Mont-Saint-Aignan).*

— *La vénérable* Revue d'Alsace *(fondée en 1834) publie un numéro aussi substantiel que divers : archéologie ; troupes de comédiens ; linguistique ; études rurales et agricoles ; et histoire d'un événement peu connu : « la Révolution de novembre 1918 », en marge de l'armistice. (2e trim. 81, 336 p., 70 F, 6, place de l'Hôpital, Strasbour.)*

— *Dans la* Revue drômoise, *une étude de H. Desaye sur l'épigraphie romaine du Royans, qui fournit jalons et repères pour l'histoire de ce pays dans sa période gallo-romaine. (Juin, 15 F. B.P. 722, 26007 Valence Cedex.)*

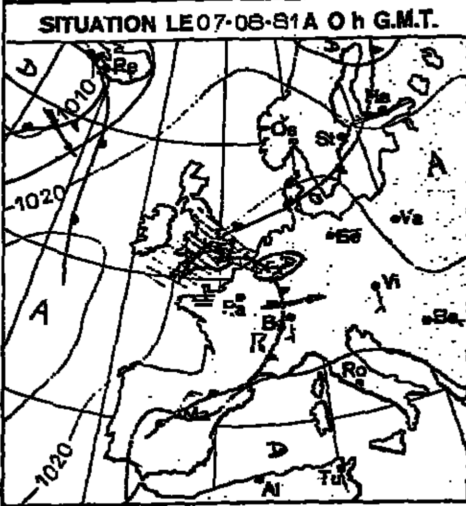
— *Les* Cahiers de la mémoire *exhument un habitat médiéval : le Bois-de-Ré. (N° 3, 15 F, 15, rue du 14-Juillet, 17740 Sainte-Marie-de-Ré.)*

— Les Cahiers du Vitrazays *sont essentiellement consacrés à l'histoire de Blaye et des Hauts de Gironde. Cette fois : le vin. (12, rue Berthe, Paris-18e.)*

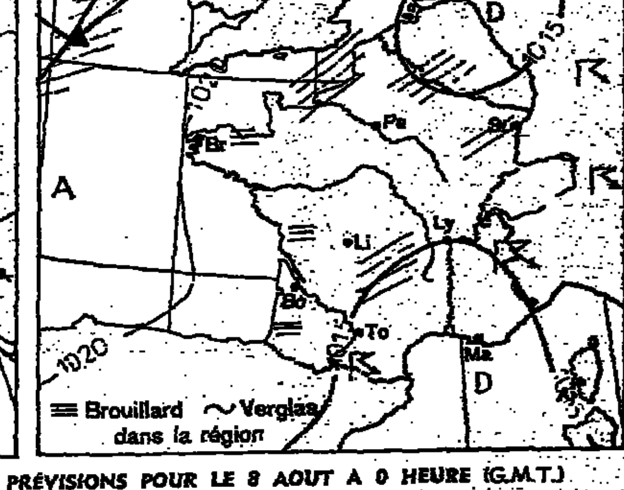
YVES FLORENNE.

MÉTÉOROLOGIE

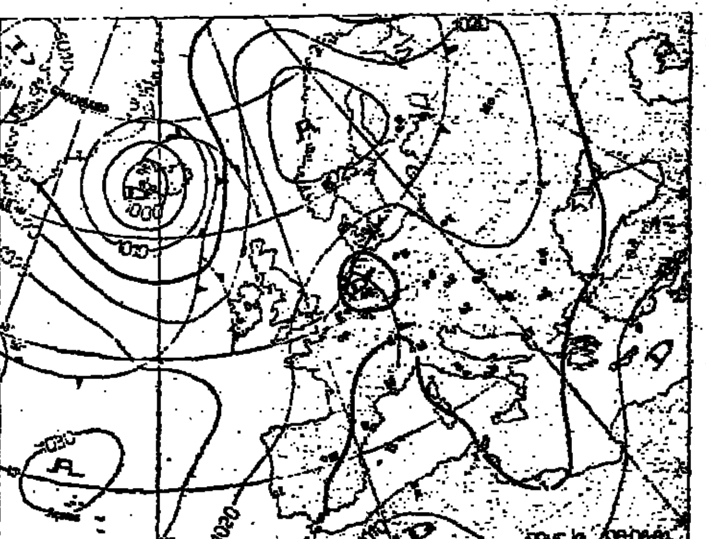
SITUATION LE 07-08-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.7.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 août à 0 heure et le samedi 8 août à 24 heures :

Le marais barométrique à faible gradient qui persistera sur la France maintiendra des conditions orageuses sur l'est et le sud du pays tandis qu'un temps brumeux et moins chaud prédominera sur le Nord et l'Ouest.

Samedi, des Ardennes et des Vosges aux Pyrénées centrales et à la Méditerranée, le temps sera variable, parfois très nuageux, avec des ondées et des orages. Ces derniers semblent devoir encore épargner au début le Sud-Est et la Corse. Ces orages, plus nombreux en soirée, seront parfois violents avec de fortes rafales de vent. Les températures seront en baisse, surtout sous les orages.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent très nuageux le matin ou brumeux et quelques faibles pluies pourront tomber sur le Nord et la Normandie, ainsi que des crachins locaux sur les côtes du Sud-Ouest. Dans la journée, des éclaircies se développeront et les pluies s'atténueront. Les vents, du secteur nord dominant, seront faibles et les températures seront stationnaires ou en légère hausse.

Le vendredi 7 août, à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer, était, à Paris, de 1 017 millibars, soit 762,8 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 août ; le second le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 31 et 18 degrés ; Biarritz, 21 et 18 ; Bordeaux, 25 et 18 ; Bourges, 27 et 16 ; Brest, 19 et 15 ; Caen, 23 et 17 ; Cherbourg, 21 et 15 ; Clermont-Ferrand, 28 et 14 ; Dijon, 32 et 14 ; Grenoble, 31 et 16 ; Lille, 30 et 17 ; Lyon, 31 et 15 ; Marseille-Marignane, 33 et 21 ; Nancy, 31 et 14 ; Nantes, 26 et 18 ; Nice-Côte-d'Azur, 31 et 23 ; Paris-Le Bourget, 31 et 17 ; Pau, 25 et 18 ; Perpignan, 31 et 23 ; Rennes, 24 et 17 ; Strasbourg, 31 et 18 ; Tours, 29 et 17 ; Toulouse, 28 et 20 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 ; Amsterdam, 27 et 18 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 30 et 17 ; Bonn, 31 et 15 ; Bruxelles, 29 et 19 ; Le Caire, 34 et 23 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 25 et 15 ; Dakar, 37 et 30 ; Genève, 32 et 13 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 24 et 15 ; Londres, 19 et 15 ; Madrid, 34 et 20 ; Moscou, 26 et 15 ; Nairobi, 23 et 15 ; New-York, 32 et 23 ; Palma-de-Majorque, 38 et 18 ; Rome, 33 et 21 ; Stockholm, 27 et 14.

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Pour dimanche, c'est encore le caractère brumeux qui va être prépondérant. En toutes régions, le matin, un ciel assez gris avec, sur l'extrême-nord, peut-être quelques brumes. En cours de journée, de la Corse à la Provence et aux Alpes, des orages isolés éclateront encore, mais le soleil fera aussi de larges apparitions.

Ailleurs, dès la fin de la matinée, le soleil réussira à déchirer le voile nuageux, mais sur la pointe de Bretagne, en soirée, arrivée de nouveaux nuages. Les températures seront un peu en baisse. Près de la Manche : 20 à 21 degrés ; près de l'Atlantique : 23 à 24 degrés ; dans l'intérieur du pays : 25 à 26 degrés et tout de même, sur le sud-est et l'est : 28 à 29 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 août 1981 :

DES DECRETS

● Portant nominations et affectations d'officiers généraux.

UNE LOI

● Relative à la Cour de cassation, modifiant des articles du code de l'organisation judiciaire et du code de procédure pénale.

DES TABLEAUX D'AVANCEMENT

● Portant promotion et détachement (administration centrale et services extérieurs du Trésor).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 9 AOUT

« Les arènes et la mosquée », 15 h, métro Jussieu, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Musée de Camondo », 15 h, 63, rue de Monceau, Mme Pennec.

« Château de Maisons-Laffitte », 14 h 30 et 15 h 45, entrée, hall de gauche, Mme Guillier.

« Le Marais », 15 h 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois.

« Quartier du parc Monceau », 17 h, métro Monceau, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Pissarro », 15 h, 17, rue du Château, à Pontoise (l'Art pour tous).

« Le Marais », 15 h 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, Mme Barbier.

« Institut de France », 15 h, 23, quai Conti, Mme Camus.

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Connaissances d'ici et d'ailleurs).

« Galerie dorée de la Banque de France », 15 h, grille d'honneur, place du Palais-Royal, Mme Ferrand.

« Picpus », 15 h, 35, rue de Picpus, Mme Fleuriot.

« Palais du Luxembourg », 16 h, 20, rue de Tournon, J. Ponticlar.

« Ile Saint-Louis », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Haulier.

« La Salpêtrière », 15 h, 47, boulevard de l'Hôpital (Histoire et archéologie).

« Montmartre », 10 h 30, métro Abbesses, P.-Y. Jaslet.

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Palais du Luxembourg », 15 h, rue de Vaugirard, angle rue de Condé (Paris et son histoire).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Ministère des finances », 15 h, 93, rue de Rivoli (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers - Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h, 8, rue Malher (le Vieux Paris).

« Montmartre », 15 h, métro Abbesses (Visages de Paris).

LUNDI 10 AOUT

« La Madeleine », 15 h, devant l'église, Mme Garnier-Ahlberg.

« Basilique Saint-Denis », 15 h, entrée, Mme Guillier.

« Cimetière Montparnasse », 15 h, métro Raspail, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Basilique Saint-Denis », 15 h, entrée (Approche de l'art).

« Hôtel de Lauzun », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Sorbonne », 15 h, 45, rue Saint-Jacques (P.-Y. Jaslet).

« Impressionnistes au Jeu-de-paume », 10 h 30, devant le musée (Lutèce Visites).

« Eglise Saint-Eustache », 15 h, église, côté rue du Jour (Paris et son histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Assemblée nationale », 15 h, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 9 AOUT

15 h : 13, rue Etienne-Marcel : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (méditation transcendantale) (entrée libre).

JEUX

« Les sabliers communicants »

Solution du problème n° 10

1. Madriers. — 2. Damiers. — 3. Drames. — 4. Amers (nom donné par les marins à des objets — tour, moulin, clocher... — servant de points de repère sur la côte ; par extension, ce mot désigne un monument qui, en pleine campagne, en plaine, se détache et sert également de point de repère). — 5. Arme (en argot, un *rigolo* est un revolver). — 6. Are. — 7. Ré. — 8. E. — 9. Ré (l'île de Ré ne se trouve qu'à un quart d'heure de La Rochelle par le bac). — 10. Réa. — 11. Raie (le pelage de l'okapi est en partie rayé, de façon curieuse : le bas des pattes est blanc, orné de bandes noires sur les boulets et les genoux ; une ligne noire verticale descend sur l'avant des membres antérieurs alors que le haut desdits membres comporte trois, quatre ou cinq bandes horizontales blanches ; quant aux pattes postérieures, le pelage est blanc du dessus du boulet jusqu'au genou alors que des bandes blanches horizontales [entre dix et vingt] entourent le haut de ces pattes postérieures et montent jusqu'aux hanches). — 12. Aires (cf. *pèlerins* : nom donné à certains faucons). — 13. Craies. — 14. Casiers. — 15. Caissier. — 16. Sicaire (façon élégante et littéraire de désigner un tueur à gages). — 17. Caries. — 18. Acier. — 19. Cire. — 20. Ire. — 21. Ri. — 22. R. — 23. RG (véritables initiales du dessinateur belge Hergé [d'où son pseudonyme], père de Tintin... et des Dupont-Dupond [attention à l'orthographe !]. — 24. Reg [espace caillouteux dans les déserts, alors qu'un *erg* est une vaste étendue de sable]. — 25. Gare. — 26. Régal. — 27. Larges. — 28. Galères. — 29. Alberges (fruits proches de la pêche et de l'abricot).

« Le 15e mot »

Problème n° 11

Ce jeu consiste à découvrir un mot de sept lettres par déduction. Pour cela, le lecteur trouvera *ci-dessous* quatorze mots de sept lettres. En face de chacun de ces mots est indiqué le nombre de lettres qu'il a en commun avec le mot à retrouver, et, entre parenthèses, le second chiffre indique, sur ces lettres communes, combien d'entre elles occupent la même position que dans le mystérieux « 15e mot ».

Renseignements supplémentaires : le mot à trouver est un substantif masculin au singulier formé de sept lettres *différentes*.

Exemple. — Si le mot à découvrir était POULAIN, les indications seraient :

ÉPARGNE 3 *(0)* [trois lettres communes, mais mal placées].

PESAGES 2 *(1)* [deux lettres communes, dont une (le P) située à la même place que dans le mot à trouver].

GARENNE 2 *(0)* [deux lettres communes, mal situées ; il n'y a qu'un N dans le mot à trouver, on ne prend donc en compte qu'un N du mot cité].

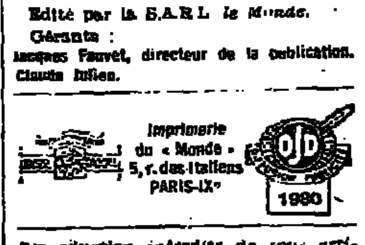
SAILLIE 3 *(2)* [deux lettres communes ; le A est mal placé, mais sur les deux I et les deux L de *saillie* on ne considère que les deux lettres bien placées, d'où le chiffre 2 entre parenthèses].

1. G É N É R A L 3 *(0)*
2. A I M A B L E 3 (2)
3. O T A R I E S 4 *(0)*
4. M Y S T È R E 4 *(1)*
5. É L É G A N T 2 *(0)*
6. M A L B A T I 2 (0)
7. É P I E U S E 2 *(2)*
8. B A R D E A U 4 (0)
9. P I A S T R E S *(1)*
10. S A U R I E N 4 *(0)*
11. E X P I É E S 1 *(0)*
12. B A T A R D E 3 *(2)*
13. V E R M E T S 3 (0)
14. R U I N É E S 3 *(1)*
15 = ? ? ? ? ? ? ? 7 (7).

JEAN-PIERRE COLIGNON.

Les mots croisés se trouvent page 14 dans « le Monde des loisirs ».

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

VIE QUOTIDIENNE

Vol des autoradios : comment être indemnisé ?

L'autoradio est l'accessoire le plus convoité des pilleurs de voitures... Peut-on, après un tel vol, recevoir un dédommagement ? La répone varie selon les compagnies d'assurance.

Il faut, indique à ce sujet le Centre de documentation et d'information de l'assurance, vérifier trois points : l'existence de la garantie, les conditions du vol et les limites de l'indemnisation :

1) LA GARANTIE. — Elle peut être accordée automatiquement avec l'assurance vol de la voiture ; elle peut être accordée sans surprime jusqu'à une certaine somme ; au-delà, un supplément de cotisation est demandé à l'automobiliste ; elle peut ne pas être accordée automatiquement : l'automobiliste doit alors la demander à son assureur au moment de la souscription du contrat ou de l'achat de l'appareil (une surprime est alors exigée).

2) LES CONDITIONS DU VOL. — Certains contrats stipulent que l'indemnité sera versée si le véhicule est dérobé, et non pas l'autoradio seul ; d'autres contrats, en revanche, prévoient une indemnisation en cas de vol, même si la voiture n'est pas volée (il faut cependant que l'effraction du véhicule ait été constatée).

3) LES LIMITES DE L'INDEMNISATION. — L'indemnité peut être limitée à un certain plafond (1 000 francs, 1 500 francs, etc.) ; l'indemnité peut être illimitée, c'est-à-dire allouée en fonction de la valeur de l'appareil quelle que soit cette valeur.

CHASSE

● *Douze associations de chasseurs* opérant sur le domaine public maritime ont renouvelé l'« opération rivage propre » commencée en 1978 à l'initiative du Comité national d'information chasse nature, appuyée par l'Union des fédérations côtières et l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau. Cette action, totalement réalisée par des gens bénévoles, a permis de ramasser plusieurs centaines de tonnes de détritus divers que les dernières grandes marées avaient notamment apportés au fond des estuaires.

On été ainsi nettoyés les rivages entre Calais-Grand-Fort-Philippe, la réserve du Bassin de la Liane (Boulogne-sur-Mer), la baie d'Authie-Nord, la baie d'Authie-Sud, l'estuaire de la Somme, une partie de la baie de la Seine (Tancarville) et du pays de Caux, la baie des Veys, la côte Ouest-Cotentin, la côte Nord-Cotentin, la baie d'Agon, Utah Beach, de nombreux points de la baie du Mont-Saint-Michel partie Manche et partie Ille-et-Vilaine, le Sillon de Talbert (Côtes-du-Nord), la baie de Logonna Daoulas (Finistère), quelques rivages du Sud-Ouest de l'Atlantique, ainsi que les bordures des étangs de l'anse de la Cible, de Bages et de Peyriac dans l'Aude.

● *Protestations contre l'ouverture de la chasse au gibier d'eau.* — La Fédération française des sociétés de protection de la nature et dix-neuf autres associations écologistes viennent d'adresser une lettre à M. Crépeau, ministre de l'environnement, pour protester contre l'ouverture de la chasse au gibier d'eau dès le 19 juillet dans nombre de départements. Les associations rappellent qu'à cette date les oiseaux n'ont pas achevé leur cycle de reproduction. Elles soulignent que la plupart des pays européens ouvrent la chasse au gibier d'eau en août, précisément pour respecter ces impératifs biologiques.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La France autour d'un été

Nous proposons cet été un tour de la France touristique moins connue sinon méconnue. Voici quelques sites à l'écart des grandes routes de la transhumance estivale ; sauvés pour cela de la défiguration mais où s'expriment avec acuité quelques-unes des préoccupations brûlantes de la France en vacances.

Aujourd'hui, un coin d'Alsace, l'« outre-forêt », la semaine prochaine, Saint-Valery-sur-Somme et le dossier de la pollution.

En Alsace, l'« outre-forêt »

C'EST une Alsace dans l'Alsace, encore secrète, encore à découvrir, à sortir de l'oubli où longtemps la fit demeurer l'histoire la plus récente avec les trois guerres franco-allemandes qui, en moins d'un siècle, plus encore qu'ailleurs, en marquèrent le destin.

Elle est le pays de la frontière, de l'encoignure Wissembourg, Lautersbourg, Seltz, avec sa plaine agricole, ses vallonnements tranquilles et, à l'ouest, les bouillonnements de la forêt des Vosges du Nord, d'où montent, après les pluies d'été, des vapeurs de cratères.

Même pour les Strasbourgeois, elle fut longtemps une sorte de pays de « sauvages », un lieu étrange, au-delà de cet obstacle naturel que constitue encore la forêt de Haguenau et qui lui valut son surnom d'« outre-forêt ». Il y avait dans l'expression même quelque chose sinon de péjoratif, du moins marquant un éloignement, un rejet. C'était comme si ceux de « là-bas » devaient faire bande à part, se contenter ou se complaire à être un prolongement des provinces allemandes du Palatinat et du Bade-Wurtemberg plutôt que de l'Alsace elle-même.

Et il est vrai que l'outre-forêt se sent historiquement, mais plus encore naturellement, en osmose de langue et de culture avec l'immédiate Allemagne. Aujourd'hui encore, ils sont bien cinq mille, ces ouvriers-paysans, à aller travailler quotidiennement chez le grand voisin, qui lui-même a investi de son côté dans beaucoup de sociétés ou d'entreprises françaises. Ajoutés à cela un patois qui est exactement le même de chaque côté de la frontière, une influence protestante qui demeure, font le reste. On se ressemble tant que la frontière n'est qu'un fait et qu'on peut la franchir sans avoir le sentiment d'être ailleurs. Voilà pour le particularisme, voilà aussi pour une meilleure compréhension et une meilleure approche.

Mais s'il est vrai que ceux de l'outre-forêt sont longtemps demeurés à l'écart, que de leur côté les Allemands voisins trouvaient mille bonnes raisons à des visites sur ces terres d'une histoire commune, voici que depuis quelques années les efforts se *multiplient pour une ouverture* à un tourisme contemporain, pour *une invitation générale et généreuse*.

Ce n'est pas que l'outre-forêt ait appelé à grands cris ce qui, *de toute façon*, ne saurait être pour elle une révolution, un chambardement de sa tranquillité naturelle. Sa nature même, celle de son sol comme celle de son âme, l'incline plutôt à conserver ce qui la caractérise et la distingue et à se préserver d'un envahissement qui ne lui conviendrait pas.

Elle n'aspire pas à rivaliser avec Strasbourg, sa cathédrale et sa Petite-France ni avec Colmar, sa maison des Têtes et son si célèbre musée Unterlinden. Et pas davantage avec le mont Saint-Odile ou le Haut-Koenigsbourg restauré façon Viollet-le-Duc par un kaiser qui joua là-haut les Napoléon III.

Des chaussons aux sabots

C'est en confidence qu'elle est disposée à livrer ses vraies richesses à des visiteurs conformes à son propre tempérament. Aux grands débarquements des autocars et des circuits organisés, programmés, minutés, elle préférera toujours le voyageur sans précipitation, à l'image de ces marcheurs, de ces cyclotouristes qui la traversent en prenant le temps de la halte sous la futaie, de la respiration tranquille qui est aussi la sienne, dans le respect d'une certaine *lenteur* et d'un silence nécessaire à sa bonne harmonie. A *ceux-là*, elle dira comme en privilège sa façon de vivre, de cultiver, de boiser, de tisser, de tourner une poterie, de confectionner le « marshelkappa », ce bonnet noir d'autrefois, ou le chausson pour sabot qu'est le « hanse-socken ».

Avant d'appréhender cette intimité, ce pays est d'abord à découvrir dans sa diversité. *De Mothern*, au sud immédiat de Lauterbourg, *fief ancestral des mariniers d'un* Rhin encore encombré de bras et de remous à *Lembach* et aux rives de la Sauer, et même jusqu'à Niederbronn et Morsbronn, les cités thermales dont les eaux étaient déjà connues des légions de Rome, les itinéraires sont au choix.

Ils peuvent passer par Schleithal, le village-rue étiré sur 4 kilomètres, pour conduire à Wissembourg. Ou bien, plus au sud, mener à Woerth par Soultz-sous-Forêts, avec la traversée de Kulhendorf, riche d'une église à colombages, toute modeste mais unique dans le genre. Entre ces pôles, mille chemins sont ouverts, qui montent, *descendent*, tournent et retournent, surprennent et enchantent. *C'est le cœur de* l'outre-forêt. *C'est là aussi que l'on découvre* Hunspach.

Hunspach vit une expérience. Dans ce village agricole aux maisons blanches croisées des colombages noirs, *l'office départemental* du tourisme du Bas-Rhin a *acheté* la *maison* Ungerer et y a créé des gîtes ruraux *dont l'aménagement* a été réalisé par la commune. C'est à elle, à ses habitants, que sont laissées les initiatives. Et tous les jours il se passe quelque chose.

C'est la veillée des conteurs qui disent au visiteur le passé de Hunspach, c'est le stage d'initiation au tricot, à la cuisine, au filage, à la vannerie par ses habitants. Cet *« accueil au pays des villages traditionnels d'outre-forêt »* fait fortune. Le secret de la *réussite* tient, *au reste*, à la façon dont le maire de Hunspach, M. *Rott*, a *su s'y* prendre pour obtenir la collaboration de son village à cette entreprise.

Hunspach a vaincu ses réticences, et, pour cet été, les gîtes ruraux de la *maison* Ungerer affichent complet depuis longtemps déjà. Alentours, d'autres villages, réunis avec Hunspach dans une même association, améliorent, eux aussi, leurs équipements, préservent leur patrimoine, bichonnent leurs maisons.

De Betschdorf à *Ingolsheim et* à Seebach, de Hoffen à Retschwiller, depuis plus d'un an, on participe à l'œuvre commune sans tapage, sans rien changer non plus à l'ordinaire des jours fait de tous les travaux des champs. La gloriole n'est pas de mise, *mais la fierté peut trouver* sa place.

A 10 kilomètres de là, Wissembourg, adossée à la frontière, a fait, elle aussi, son effort. C'est ici, dans l'ancienne cité de la Décapole, qu'en 1735 un émissaire de la cour de Versailles vint faire savoir à Stanislas Ier Leszczynski, roi détrôné de Pologne, que sa fille Marie était demandée en mariage par le jeune Louis XV. Ce trait d'histoire *ne saurait suffire* à une réputation. Wissembourg se *contente* de le rappeler comme pour accentuer l'expression d'un regret. *« Les Français, c'est vrai, nous ont un peu abandonnés »*, confie avec une légère tristesse le secrétaire général du syndicat d'initiative dans son bureau du vieil hôtel de ville du dix-huitième siècle.

A défaut, il faut donc se contenter d'un tourisme de passage. Allemands en tête, suivis par les Hollandais, les Belges. La ville, avec ses sept mille habitants, reste fière de son église Saint-Pierre-et-Paul, de sa « grange aux dîmes », de son musée.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 12.)

POINT-CLÉ

Les cousins aux devises

EST-CE seulement une de ces méchantes histoires que l'on se plaît à colporter ? Dans sa brièveté, elle est éloquente : « *Si vous voulez réserver dans un restaurant alsacien, téléphonez en allemand, sinon on vous répondra que c'est complet.* » A vrai dire, si l'on juge le trait un peu exagéré, *on ne va pas jusqu'à le démentir* ou à s'en indigner.

La clientèle allemande est un fait dans le tourisme alsacien. *Un taux de change favorable*, une proximité géographique qui per*met le voyage à la moindre oc*casion, une communauté de langue, tout concourait à faire ici du voisin de Baden-Baden, de Karlsruhe, de Landau, ou même de Sarrebruck un hôte privilégié et, du même coup, à assurer au tourisme une permanence évitant les affres de la morte saison.

A y regarder de *plus* près, cette permanence a ses limites. Ce que l'on appelle en *Alsace* le tourisme allemand n'est pas *exactement du tourisme. Le cousin* germain qui passe la frontière tout au long de l'année est d'abord guidé par l'intérêt.

*Il fait plus l'affaire des com*merçants d'alimentation et des *restaurants que celle des hôte*liers. Du côté de Wissembourg, on a d'ailleurs observé une évolution. Il y a cinq ans l'afflux se faisait le samedi pour la fin de semaine. Depuis, on a constaté un étalement du vendredi au dimanche, puis du jeudi, et même du mercredi.

Plus récemment encore sont apparus les premiers signes d'une *régression* due à des raisons diverses que l'on suppute. « *Ils savent calculer* », remarque le commerçant. C'est une façon *de laisser entendre que certains* ont peut-être trop voulu profiter *de ce qui était pour eux une* clientèle privilégiée.

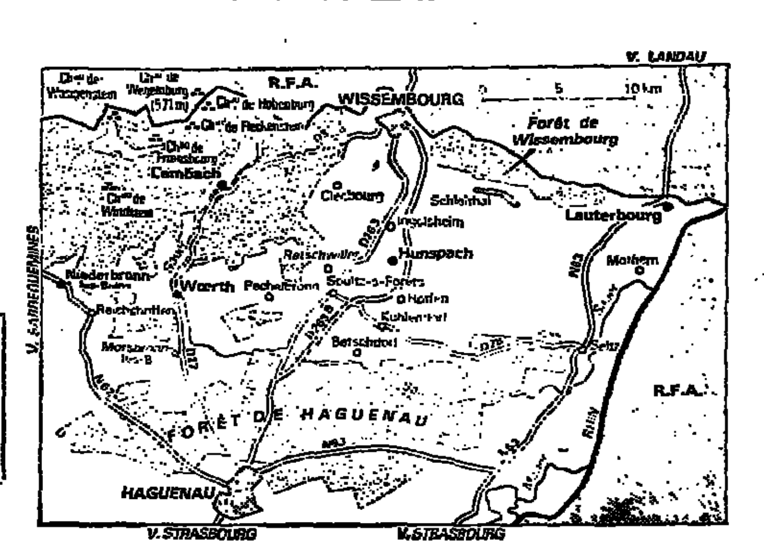
M. Kruger, président du syndicat d'initiative de Lembach, *ne signifie pas autre chose en* s'inquiétant d'une stagnation. « *Beaucoup de restaurants de la région avaient misé sur cette clientèle. Cela les a conduits à vouloir un certain standing de haut de gamme qui leur a bien réussi, mais qui fait que 75 % de leurs clients sont Allemands. Aujourd'hui ils plafonnent et vivent dans le souci d'une crise économique allemande qui, à coup sûr, les mettrait en difficulté.* »

Comment réagir ? Peut-être d'abord en modérant des prix *qui au « bon temps » flambèrent* un peu, même si, de toutes parts, *on jure que personne n'exagéra* vraiment. Soit. Il reste quand même *que* beaucoup connurent alors une prospérité enviable. Ce n'est pourtant pas la crise, et ces chefs de cuisine qui ont assuré leur réputation en Alsace depuis la fin de la deuxième guerre mondiale n'en sont pas encore à la morosité.

L'Alsace, et plus particulièrement celle du nord, sait que l'Allemand du Palatinat a toujours éprouvé une tendance naturelle à venir chez elle. « *L'Alsace*, dit M. Renaud Jautzy, *président* de l'office départe*mental du tourisme du Bas-Rhin, les a toujours intéressés. Ce sont eux qui se montrent toujours les plus curieux d'un passé qui fut un peu le leur. Il s'y ajoute le goût qu'ils ont pour la nature, pour la marche. Ceux qui écrivent le font toujours pour être renseignés sur les circuits pédestres, cyclotouristes, équestres.* » Il est vrai aussi que, si la marche ouvre l'appétit, elle contribue ensuite à la digestion...

C'est encore cette clientèle allemande qui contribue à la prospérité du casino de Niederbronn-les-Bains, bien plus que les curistes *français agréés* par la Sécurité sociale. C'est une *raison supplémentaire* d'y tenir. Au demeurant, elle est bien *reçue*, tant il *est vrai* qu'elle n'affiche aucune ostentation et qu'ici *on* en a vu d'autres pour lui tenir *rigueur* de se rappeler que 1870 fut pour elle une victoire, ce qu'elle se garde bien d'ailleurs de crier sur les toits.

J.-M. Th.



GUIDE

Par les petites routes

● *Distances*. — Par la route, *Wissembourg est à 64 kilomètres* de Strasbourg, Lembach à 56 kilomètres, *Niederbronn* à 49 kilomètres. Mais la meilleure découverte de l'outre-forêt doit *se* faire en dehors des grands axes, par les nombreuses routes départementales, qui permettent en toute tranquillité la halte pour la visite des villages ou la découverte des points de vue sur la région. Dès qu'on atteint la forêt et le secteur des châteaux forts la marche ou la bicyclette s'imposent pour une plénitude *du plaisir*.

● *Lectures*. — *L'Ami Fritz*, d'Erckmann-Chatrian, avec ses évocations de Wissembourg *et* des rives de la Lauter, reste un classique même suranné. Dans *Sentiers et Randonnées d'Alsace* (Fayard), Jacques Legros propose au chapitre II d'intelligents itinéraires en Alsace du Nord pour piétons et cyclistes, illustrés de cartes précises. Pour une bonne connaissance de la maison alsacienne et du mode de vie, *la Maison alsacienne à colombages* (Berger-Levrault), de Maurice Ruch, constitue une initiation passionnante.

● *Hôtels*. — Les syndicats *d'initiative des principaux* centres, Wissembourg, Lembach, Niederbronn, *Woerth*, en donnent la liste, ainsi que l'Office départemental du tourisme du Bas-Rhin, 47, rue Maréchal-Foch, 67000 Strasbourg, tél. (88) 35-56-26, ou la Maison de l'Alsace à Paris, 38, avenue des Champs-Elysées, tél. (1) 256-15-94. A signaler, pour les militants et pratiquants de l'antialcoolisme, L'Hôtel sans alcool — c'est son nom, — à Woerth.

● *Fermes-auberges*. — Elles sont encore rares, mais connaissent *déjà le succès*. On peut citer la Ferme-auberge équestre de *Birlenvach, tél. (88) 80-48-78 ou* 80-51-17, et la Ferme-auberge des Sept-Fontaines, à Drachenbronn, tél. (88) 94-50-90.

● *Les ateliers-rencontres* de Hunspach. — Ils fonctionnent dans le cadre de l'association Accueil au pays des villages tra*ditionnels d'outre-forêt, qui a son* siège à la Maison Ungerer, 136, *route de Hoffen*, 67250 Hunspach. Les inscriptions et renseignements s'obtiennent au Relais départemental du tourisme rural, 47, rue *Maréchal-Foch*, à Strasbourg, tél. (88) 35-17-60.

Les places sont malheureusement limitées. Les ateliers-rencontres sont ouverts de la fin juin au début de septembre. *Thèmes parmi d'autres* : en août, le filage de la laine, la petite histoire du village racontée par ses habitants, la cuisine paysanne d'outre-forêt, soirée folklorique, visites d'intérieurs, veillées. La plupart des habitants, M. Rott, le maire, en tête, proposent à la vente les produits de leurs fermes.

● *Poteries*. — Deux centres principaux : Soufflenheim, métropole de l'industrie céramique, qui compta cinquante-cinq ateliers en 1837, et Betschdorf, où se font toujours les chopes, grises et bleues, en grès.

● *Romantisme*. — Les châ*teaux forts, en ruine bien sûr*, au nord-ouest de Lembach, mais aussi, *même si l'on n'est* plus tout à fait en outre-forêt, la visite à Sessenheim, tout encore habité de l'idylle, en 1770, du jeune Goethe, alors étudiant à Strasbourg, et de la plus jeune encore Frédérique Brion, la fille du pasteur. Un « mémorial Goethe », complété par un petit musée, assure la maintenance du souvenir (entrée gratuite).

● *Histoire*. — La Société d'histoire et d'archéologie de l'outre-forêt (président, M. Vonau) a son siège à Haguenau, 43, rue du Château-Fiat, 67500, tél. (88) 93-49-38.

Pour les possibilités de visites des ouvrages de la ligne Maginot, voir la Société des amis de la ligne Maginot, que préside M. Damm, adjoint au maire de Reichshoffen, tél. (88) 09-02-87, ou se renseigner au siège de la société, à la mairie de Hunspach.

POINT DE VUE

Le patrimoine du Touring Club de France

DEPUIS sa création, en 1890, le T.C.F. s'est honoré d'être à la pointe de la vie associative, de la défense de la nature, de la mise en place de nombreuses initiatives tant pour la circulation routière que pour l'organisation de randonnées pédestres, cyclistes, équestres ou automobiles. Nous lui devons aussi la création de l'assistance automobile, les premiers villages de vacances, etc.

Il a, depuis longtemps, cessé d'être un club fermé et toutes les *couches de la population* s'y côtoient sans problème (il a compté *plus de sept cent mille membres*).

Tout a bien fonctionné jusqu'au moment où une « nouvelle orientation » faisant glisser le Touring Club de France vers des activités commerciales a été donnée ; cela sans en informer les adhérents (et, par exemple, sans que les critiques ou observations des sociétaires présents lors des assemblées générales soient diffusées dans la revue *Touring*, bulletin mensuel de liaison des sociétaires)

L'an dernier seulement, il nous fut indiqué que le T.C.F. traversait *des difficultés financières,* mais qu'en gardant notre confiance aux administrateurs en place *tout allait* s'arranger. Or, le 12 juin 1981, le bilan était déposé.

Cette nouvelle a été profondément et très mal ressentie par les sociétaires. Un certain nombre d'entre eux étant groupés à ce moment ont réagi, et, depuis fin juin, des centaines de lettres ont *été adressées par* des adhérents à leur député de circonscription et *à des sénateurs. Une de ces lettres,* revêtue de très nombreuses signatures de sociétaires, a été envoyée à *M. Pierre Mauroy, premier ministre.*

D'autre part, dès la rentrée de septembre sera formé un comité de sauvegarde des sociétaires du T.C.F. ayant pour but de rechercher et faire connaître la vérité sur cette déconfiture, en déterminer les responsabilités, empêcher son renouvellement et permettre au Touring Club de France de repartir sur des bases saines.

Notre désir sera également de rencontrer M. le ministre et M. le secrétaire d'Etat concernés, que nous informerons d'un certain nombre de faits dont nous avons *connaissance.*

Des questions se posent qui peuvent *se résumer en quelques mots* et qui feront l'objet de développements.

S'agit-il :

— de mauvaise gestion ?

— de « frais généraux » exorbitants ?

— *de volonté de faire disparaître le T.C.F. pour s'en partager les dépouilles ?*

Ces suppositions sont toutes envisageables. Aussi, sommes-nous persuadés que, tant M. le ministre du temps libre que M. le premier ministre, en accord avec leurs déclarations, auront à cœur de nous donner la possibilité de faire revivre le T.C.F dans le cadre qu'il n'aurait jamais dû quitter, celui de la loi de juillet 1901.

Nous pensons aussi au personnel du T.C.F. qui doit pouvoir continuer ses activités dans une association rénovée et à la société prestataire de *services* Buteto, fournissant le personnel exploitant les installations du Touring qui doit subsister (*peut-être sous une autre forme*).

Les sociétaires dont nous nous *faisons ici l'écho tiennent* à conserver leur association à laquelle ils *sont attachés depuis longtemps et* estiment, par ailleurs, que ce patri*moine leur appartient.*

PAUL DE MAREZ
et HENRI MEHRING,
sociétaires du Touring Club de France.

Une coopérative ouvrière ?

L'annonce de la création d'une coopérative ouvrière regroupant une partie des personnels exploitants du Touring Club de France suscite de vives réactions du côté du syndicat C.F.D.T. de l'hôtellerie et du tourisme de la région parisienne. Ce syndicat tient à faire savoir qu' « *il n'est en aucun cas à l'origine de cette initiative qui est le fait de quelques isolés. La C.F.D.T. ne peut cautionner cette opération qui aboutirait à sacrifier un grand nombre de salariés du T.C.F. Elle préconise une solution globale permettant le maintien des activités du Touring club ainsi que le maintien de tous les employés* ».

De leur côté, les personnels de la *société* Buteto, *prestataire de* services qui fournit le personnel exploitant un certain nombre d'installations du T.C.F., exerçant leur activité au siège social à Paris, expriment « *leur vive désapprobation à l'annonce de la création d'une SCOP. Ces personnels n'ont été à aucun moment contactés par les responsables de la SCOP qui leur ont même signifié qu'ils pourraient purement et simplement se passer des services du siège. Cela signifierait le licenciement de vingt-cinq personnes* ».

Ils exigent que « *si des initiatives de ce genre doivent être prises, il faut entreprendre une consultation de l'ensemble du personnel et, en tout état de cause, il faut trouver une solution globale qui garantisse le maintien de tous les emplois* ».

L'«outre-forêt»

(Suite de la page 11.)

Elle a ouvert aussi en mars 1981, dans un ancien couvent des dominicains, un relais culturel, « *parce que Karlsruhe avait le sien et qu'il fallait bien que nous nous affirmions aussi* ». L'affirmation est là : une salle de cinq cents places, la possibilité de recevoir tous les genres de spectacles. A-t-on été trop ambitieux ? Peut-on rêver de recevoir aussi, grâce à cet équipement qui le permettrait, des congrès, espoir et suprême pensée de toute municipalité ? Il faudrait que l'équipement hôtelier suive.

C'est *le même langage que* tient, à Lembach, M. Kruger, *président du syndicat d'initiative* local : « *Ici, il vous faudrait deux cents à trois cents lits. Nous n'en avons qu'une centaine. La forêt noire a sur nous une avance considérable.* »

Lembach, pourtant, a bonne réputation. C'est de là que part la route des châteaux forts, ces vieux burgs ruinés cachés là-haut dans l'étendue de la forêt et tous agglutinés par là, chacun portant son rude nom : Flexkenstein, Hohenburg, Froensbourg, Wasigenstein, Wegelnbourg, chicots de puissances féodales fracassées. Il faut, pour les atteindre, le jarret et le souffle. Après quoi peuvent venir le temps du rêve romantique et l'envie d'en savoir plus sur ces Montségur de brigands *qui tenaient si bien* les Vosges du Nord jusqu'à ce que Louis XIV *en prenne ombrage* et, en les démolissant, fasse *savoir que* la défense, après l'Etat, c'était aussi lui.

Route des villages, route des châteaux, route du vin aussi. L'outre-forêt a la sienne autour de Cleebourg, fief du tokay. En voilà pour toue les goûts. En voilà même pour le goût militaire. Car les souvenirs, par là, sont nombreux, qui mêlent Reichshoffen et ses cuirassiers de 1870 aux ouvrages ruinés d'une ligne Maginot qui fit long feu en 1940 et que beaucoup aimeraient pouvoir visiter, assure-t-on, en souhaitant que l'armée, propriétiare de ces lieux à l'abandon, en facilite l'accès, à défaut de l'organiser.

Voilà l'outre-forêt dans sa diversité et son unité mêlées. Il lui suffit d'être ce qu'elle est, un lieu préservé et unique qui n'a besoin, *pour être découvert* et goûté, ni de guides ni de *cohortes organisées. Il suffit* d'aller, de regarder, d'écouter avec seulement cette humilité qui, tout aussitôt, fait du visiteur un ami.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Le Crédit mutuel Artois-Picardie rachète la société Jet Évasion

UN dollar au plus haut, des vacanciers hésitants qui *ont retardé* leurs dates de vacances pour des raisons diverses, *politiques ou économiques,* tout cela ne fait pas l'affaire des « *généralistes* » du voyage, ces tour-opérateurs qui vendent des produits « *soleil* » sans spécificité particulière. La rentrée de septembre devrait d'ailleurs réserver quelques mauvaises surprises, peut-être des dépôts de bilan.

Dans ce contexte, difficile, le Crédit mutuel Artois-Picardie a pourtant décidé de racheter la semaine passée la société Jet Evasion dont il était depuis l'hiver actionnaire à 74 %. Le Crédit mutuel a usé de son droit de préemption après la mise en adjudication de la société.

Il devient propriétaire du fonds de *commerce,* du droit au bail du siège et de l'agence commerciale. Mais le rachat de Jet Evasion, s'il permet de sauver la saison, implique une *restructuration* qui lui permette de repartir dès la rentrée sur des *bases plus solides.*

Jet Evasion emploie en effet quatre-vingt-cinq personnes pour un chiffre d'affaires de 85 millions de francs. Son directeur général, M Marc Granier, estime que ce rapport est tout à fait anormal. Il a donc décidé de comprimer les effectifs afin d'arriver à un ratio d'un employé pour 2 millions de chiffre d'affaires, ratio raisonnable et qui permettrait à la société de retrouver un équilibre pour 1983.

C'est pourquoi il a demandé l'*autorisation de licencier* trente-sept personnes à l'inspection du travail, qui devrait faire connaître sa réponse avant le 15 août.

Cette décision n'est évidemment pas du goût des employés, qui savent bien que tout reclassement dans les professions touristiques est aujourd'hui impossible.

« *C'est pourtant la seule solution,* explique Marc Granier, *pour faire redémarrer la société. Jet Evasion souffre encore aujourd'hui d'un personnel trop important hérité de l'agence de voyages Klat-Travel* (1). *Sa croissance avait été trop rapide et elle a souffert certainement du monopole de fait des compagnies aériennes Air France et U.T.A.* »

En révisant les circuits de distribution des produits Jet Evasion, en créant de nouveaux voyages, plus spécialisés, séjours sportifs par exemple, qui seront proposés au catalogue dès le mois d'octobre prochain, Marc Granier espère redresser la situation de son entreprise. A condition, bien entendu, que son point de vue l'emporte auprès de l'inspection du travail et au sein même de sa société. « *Si cela est,* affirme-t-il, *le bilan sera équilibré entre octobre 1981 et octobre 1982.* »

(1) La société S.T.T., dont le Crédit mutuel était actionnaire, avait repris Klat-Travel au printemps 1980 en location-gérance.

ALÉSIA A SAINT-GERMAIN

Après notre article intitulé « Alésia sur les traces de César » (*le Monde* du 1er août), nous recevons de M. Alain Duval, conservateur au Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, les précisions qui suivent :

« *Les visiteurs du Musée des antiquités nationales peuvent voir exposé dans une salle, appelée justement « salle Alésia », le meilleur des collections recueillies lors des fouilles du Second Empire accompagné de documents explicatifs. Rien n'est caché dans les caves (il n'y en a d'ailleurs pas). C'est entre autres pour abriter ces collections que Napoléon III décida la création du Musée des antiquités nationales. Sa visite semble donc le complément indispensable de celle du site lui-même.* »

RECTIFICATIF. — Dans la note de notre article intitulé : « Les sortilèges de l'île orchidée » (*le Monde* du 1er août), une erreur s'est glissée dans le *numéro de téléphone de Delta.* Il fallait lire 329-21-17 et non pas 329-21-47.

CYCLOTOURISME TRAIN-VÉLO

Quelques coups de pédale entre Avre et Blaise ; la forêt de Coupe-Gorge, vers Saint-Léger-en-Yvelines ; les bords *de* La Cloche, charmante petite rivière du Perche ; la grimpette aux Etilleux, du côté de Nogent-le-Rotrou ; la route des Templiers de Gisors à Mainneville : tels sont quelques-uns des seize itinéraires proposés aux cyclotouristes de la région parisienne dans une petite *brochure que* vient d'éditer la S.N.C.F. sous le titre « Les belles balades de Philibert ».

Seize parcours de 32 à 45 kilomètres qui empruntent quelques-unes des plus jolies routes de l'Oise, des Yvelines, de l'Eure et de l'Eure-et-Loir, départements riches en grande et petite *histoire,* en forêts profondes et en rivières paisibles. Seize parcours d'où sont bannies les routes nationales.

Pour l'instant, le seul opuscule disponible concerne l'ouest de Paris, et on le trouve dans les services d'information des gares Montparnasse et Saint-Lazare, ainsi que dans une quinzaine de gares de la région concernée. C'est une nouvelle *manifestation de l'intérêt* porté par la S.N.C.F. à ce moyen de locomotion qui a la faveur de plus de 17 millions de Français, depuis qu'en 1974 elle a créé le service « train + vélo ». La liste des trains de grande ligne à bord desquels les bicyclettes sont admises est affichée dans toutes les gares.

De plus, dans 140 stations, on peut louer l'une des 1 160 bicyclettes du parc mis à la disposition du public par la S.N.C.F. : il en coûte 18 F pour la journée (*12 F pour la demi-journée*) et une caution de 130 F.

Chantons la bécane

« Un siècle de vélo en chansons » ; sous ce titre alléchant pour ceux (et celles) qui pédalent (et les autres) vient de paraître un disque 33 tours de douze chansons évoquant la grande épopée de la « petite reine ».

« Si Fausto Coppi revenait » (pour dérouiller son vieux vélo et donner une leçon à nos jeunes « pros »), « Paris-Brest-Paris », « le Vieux Champion », le ton de la nostalgie est donné. Poussant alors le grand braquet, Jean-Louis Caillon chante « la Longue Echappée », celle du coureur souvent malchanceux qui arrive à saisir enfin la chance de sa vie : on en trouverait des illustrations chaque dimanche dans les courses de patronage ou quand le régional dame le pion aux vedettes.

La balade et le cyclotourisme sont de la fête, et c'est justice qu'entrent à leur façon au gotha du vélo les millions de pédaleurs anonymes de la fin de semaine et des vacances. Grâce à la voix gouailleuse, très « cycliste » (rétro) de Jean-Louis Caillon, voilà un disque de circonstance qui sent bon la coursette, au moment où le calendrier ramène sur le devant de la scène le « Tour », phénomène de société et surtout événement bien de chez nous.

★ Réalisation, Martial Productions, en vente chez les vélocistes. Prix constaté 35 F.





Hippisme

Courses chez Jean Gabin

DEUX yearlings à préparer pour les ventes d'août (on n'imagine pas, par exemple, la patience nécessaire pour les habituer à monter dans le van qui les conduira vers la tribune du commissaire-priseur...) ; l'attrait des chemins buissonniers quand les autres sont surchargés ; l'intérêt hippique *mineur de la saison parisienne* expirante et du mois deauvillais commençant : les prétextes ne manquaient pas, *ces deux dernières* semaines à des escapades vers les chers horizons percherons.

L'une d'elles nous a conduit aux courses de Moulins-la-Marche (chef-lieu de canton de l'Orne, *mille cent* habitants).

On court, ici, chez Jean Gabin. Le champ de courses, qui ne l'est que trois fois par an (une réunion en mai, une en juillet, une en septembre), s'en tient, le reste du temps, à une destination plus prosaïque : celle d'offrir le couvert à des troupeaux de bœufs ou de vaches ; à l'occasion, le gîte aussi : il se trouve toujours quelques vaches, plus astucieuses que les autres, pour se faufiler, les jours de pluie, sous les tribunes, voire dans les baraques où, quand les chevaux les relaient, officient les employés du Pari mutuel.

Tribunes, baraques, bureau du comité, tour des juges, ont été construits, de ses deniers, par Jean Gabin, au temps où il rêvait de n'être plus que Jean Mongorgé, éleveur, et où il avait décidé de laisser au village, par lequel il croyait avoir été adopté, un souvenir durable. Le *traumatisme de la manifestation* paysanne, le choc du rejet, furent, moralement, inguérissables. Aux *yeux de la plupart des familiers,* ils expliquent la fin de misanthrope, les cendres jetées à la mer : puisque la terre normande ne s'était pas ouverte, le néant...

Peut-être faut-il une génération entière pour que les racines fassent *solidement leur voie. Maintenant,* ce semble être fait : un des deux fils, Mathias, a épousé, l'an passé, une fille du propriétaire-entraîneur de trotteurs (*Une de Mai,* à ses débuts, *Equiléo, Beau Ludois, Fakir du Vivier,* etc.) Pierre-Désiré Allaire et va probablement, encore qu'il hésite, devenir, lui-même, entraîneur ; la fille, Florance, est Mme de Azis-Tram, épouse d'un jeune entraîneur *de Chantilly.*

Les terres du champ de courses appartiennent *toujours à la famille.* La ferme principale, sur la propriété de la famille, la Bichonnière et ses 80 hectares ont été vendus à un médecin qui, à son tour, a eu quelques difficultés avec les organisations agricoles et a dû, en contrepartie de son achat se séparer *d'une propriété dans le Limousin.* Mais une cinquantaine d'hectares demeurent aux Mongorgé, ainsi qu'une maison, relativement modeste, que fait actuellement restaurer la veuve.

Mme Gabin, la voici, avec son premier petit-fils, un enfant de Florence. Elle attend l'assurance de la venue au monde d'un second : l'épouse de Mathias est entrée à la maternité, le matin même.

Nous bavardons. Elle a définitivement quitté Neuilly et habite en permanence Deauville, où elle a vendu la villa familiale et a acheté un petit appartement, « *plus facile à entretenir et finalement plus confortable pour une femme seule* ». La maison de Moulins-la-Marche servira *à accueillir* les petits-enfants car l'appartement est « *vraiment petit* ». Bien sûr, elle voit tous les « *Gabin* » à la TV. Certes, quelques-uns sont médiocres. Mais elle est d'accord avec nous : c'est un cinéma qui durera des siècles, « *comme le style Louis XV* ».

Elle préside la réunion. Tout à l'heure, c'est elle qui remettra une coupe au vainqueur du Prix Jean-Gabin. Les notables et les hommes de cheval de la région viennent la saluer, *à tour de rôle.* Voici Pierre Desclos, propriétaire du haras de la Bourdonnière, d'où *sortirent maints bons chevaux* d'obstacle ; voici André Rainjonneau, régisseur du haras de la *Louvière,* André Lancelin, René Bier, Marcel Pavoine, eux aussi de la Louvière ; voici Louis Hénocq, qui eut dans sa carrière la responsabilité d'élevages comme ceux de *Atucha,* de Mme Volterra, et s'est converti aux trotteurs de l'écurie Moreau ; voici *Permin* fils, du *haras de Roiville, qui rentre du* Kentucky, où il a assisté à l'extravagante flambée des prix aux ventes de *Keeneland* (un poulain de quinze mois adjugé 3 500 000 dollars — ancien record du monde battu de 100 % — à l'Anglais Robert Sangster).

Fête au village

La plupart, depuis deux jours, ont travaillé sans relâche du marteau, du pinceau, du balai, pour effacer les traces du séjour des vaches et préparer la réunion. Car *une journée de courses au village* est une fête, une sorte de super-comice. Il y a, précisément, l'atmosphère bon enfant de *ces réunions*

Pas de barrière entre les spectateurs et les acteurs. Des drivers que, à Vincennes, on voit de loin — Jean-Paul Viel, Christian Dejean, qui revient au sulky après un très grave accident en piste, Gérard Mottier, Jean-Claude Mariette, Jean-Pierre Dubois... — sont, ici, des coreligionnaires en foi hippique que, *soudain,* on se prend à tutoyer : « *Ta bête a une chance ?* »

Le spectateur *peut quasiment* aller tâter les muscles du cheval sur lequel il va risquer sa pièce de 10 francs.

Un visage insolite dans cette galerie de portraits confortablement enjoués et colorés : celui d'Anne-Marie d'Estainville. Passy en visitie au village. Voilà un an, on la voyait plutôt à Longchamp ou à *Newmarket, où son Northern Baby* triomphait dans les Champion Stakes. Aujourd'hui, elle avait un partant à Bernay dans la « première » et un à Moulins-la-Marche dans la « quatrième ». Elle a quitté Bernay aussitôt après l'arrivée de « sa » course, que son cheval a *d'ailleurs gagnée,* et la voici, pas très à l'aise dans la boue sur ses talons de grand bottier. La pâture de Moulins-la-Marche après la pompe de Newmarket. Nous sommes bien en religion hippique : le dieu cheval est partout présent et partout le même dans la pâture *de Jean Gabin comme sur le turf* le plus sélect et le plus illustre du Suffolk.

Il y a en France deux cent quatorze chapelles — hippodromes où, *loin des cathédrales de Longchamp* ou de Deauville, des servants, en ce mois d'août, mois hippique par *excellence,* officient. *Si la route de* vos vacances vous conduit près d'une de ces chapelles, poussez donc la porte. Si vous ne connaissez que les courses parisiennes — celles que montre la télévision, — vous découvrirez un autre aspect attachant des joies hippiques. Si vous avez, jusqu'ici, nié celles-ci, peut-être réviserez-vous votre jugement : c'est dans les petites chapelles que, souvent, la foi est la plus perceptible et la plus communicative.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

MENUS POUR LA CANICULE

JE l'ai signalé : jamais tant de restaurants ne sont restés ouverts en août, à Paris. En voici quelques-uns, où je me suis régalé. Citer mes menus peut, du *reste,* inspirer la ménagère à la recherche d'un peu de nouveauté.

A *la Sologne* (164, avenue Daumesnil, téléphone : 307-68-97) : jambon de Dax au confit de poivrons ; salade des trois poissons ; ronde des desserts.

Au *Mercure galant* (15, rue des Petits-Champs, téléphone : 297-53-85) : melon à l'italienne ; marinade de saumon et bar en gelée ; *soupe de pêches* à la menthe fraîche.

Chez Edgard (4, rue Marbeuf, téléphone : 720-51-15) : gravlax (saumon cru mariné à la nordique) ; beignets de calmars ; fraises et framboises.

Chez Lapérouse (51, quai des *Grands-Augustins,* téléphone : 326-68-04) : loup au gros sel ; fromage blanc aux herbes ; soufflé au *chocolat amer.*

La Dariole (49, rue du Colisée, téléphone : 225-66-76) : mousse de saumon fumé au coulis de tomates ; aiguillette de bœuf en gelée ; salade de pêches, glace à la pistache.

Les Deux Taureaux (206, avenue Jean-Jaurès, téléphone : 607-39-31) : maquereaux frais au vin blanc ; steak cru américain ; assiette de sorbets.

Barrière Poquelin (17, rue Molière, téléphone : 296-22-19) : la grande corolle (assiette de poissons marinés et crustacés en salade), avec son verre de vin du Jura ; tarte chaude aux pommes.

Et, en rappel, *le Bistrot de Paris,* de Michel Oliver (rue de Lille) ; *l'Ambassade d'Auvergne,* de la rue du Grenier-Saint-Lazare ; la gentille *Bouffe,* de la rue de Verneuil ; *la Bûcherie,* dans la rue du même nom ; *Au clair de lune,* de Montmartre (rue Poulbot) ; *le Closdenis* (rue Caulaincourt) ; *la Corbeille* (rue Montmartre) ; *Coconnas* et *la Guirlande de Julie* (place des Vosges) ; *Pascal* (rue de l'Eperon) ; *Pharamond et le Pied de cochon* (aux Halles), *le Récamier* (rue Récamier).

Et encore *le Ty Coz* et ses poissons (35, rue Saint-Georges, téléphone : 878-42-95), mais *fermé* la semaine du 15 août, et la toute jeune *Annexe du Quai* (3, rue Surcouf, téléphone : 551-39-74), avec sa table d'hôte, son bon rapport qualité-prix et l'accueil souriant et polonais de son *hôtesse.*

Enfin, si vous cherchez un bon chinois, *le Pont du ciel* (53, avenue Emile-Zola) ; un bon *indien, le Raajmahal* (192, rue de la Convention) ; un bon italien, *le Conti* (72, rue Lauriston).

Et, pourquoi pas ? un cabaret : notez alors que *Don Camilo* (10, rue des Saints-Pères, téléphone : 260-25-46) reste, lui, ouvert. Très honnête cuisine classique pour un établissement de ce genre et bon programme de cabaret de papa, je veux dire solide et amusant. Jacques Meyran, le chansonnier de service au programme, est un fin gourmet. Il m'a rappelé que *la Ferme Saint-Simon* (6, rue Saint-Simon, *téléphone : 548-35-74*) est aussi ouverte en août. Et que l'on y mange bien.

LA REYNIÈRE.

Philatélie

N° 1 701

ANDORRE : « Détail d'una casulla ».

Le détail d'une chasuble est le sujet d'un timbre de grand format dont l'émission, en vente générale, est prévue pour le 7 septembre (7e/81).



3,00 F, bleu, jaune, vert, violet et brun.

Format 36,85 × 48 mm. Maquette et gravure d'Eugène Lacaque. Tirage de trois cent mille exemplaires. Impression en taille-douce par l'Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée.

— Le 5 septembre, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P. J. » (cachet grand format illustré comme d'habitude).

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 69000 Lyon (bureau Informations-Réservations, gare de Lyon-Perrache), le 27 septembre. — Exposition « T.G.V. ».

⊙ *61140* Bagnoles-de-l'Orne (casino des Thermes), le 1er octobre. — Congrès national des sapeurs-pompiers.

⊙ 59330 Hautmont, du 2 au 5 octobre. — Quatrième foire commerciale et artisanale.

⊙ 92400 Courbevoie (M.J.C., 184, bd Saint-Denis), le 3 octobre. — Journée d'information du C.P. Alfred-de-Vigny.

⊙ 59000 Lille (Palais Rameau), le *3 octobre.* — *Quatrième* Exposition philat'Eg national.

⊙ 78 Villacoublay (Base aérienne 107), le 4 octobre. — Journée « Portes ouvertes ».

Une sorte de plaquette

Depuis l'émission des deux timbres « Philexfrance 82 » réalisés par Trémois, la direction des postes de Paris édite une plaquette double page numérotée, à raison de huit par an ; chacune comportera cinq timbres en moyenne, accompagnées des *notices philatéliques correspondantes.* Ce genre d'édition convient peut-être aux néophytes, mais certainement pas aux philatélistes ; format trop grand donc peu pratique, les notices insérées existent déjà par abonnement, donc double emploi, sans compter les documents officiels des P.T.T. En somme, vu les similitudes avec ce qui existe déjà, cette plaquette est en surnombre et n'apporte rien d'original. En vente dans les bureaux de poste de la capitale au prix de 30 F. Par correspondance : Bureaux temporaires, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09 (chèque ou mandat-lettre).

En bref...

BELGIQUE. — Quatre timbres « touristiques » d'usage courant, 6 F., Notre-Dame de Tongre ; 6 F., château d'Egmont à Zottegem ; 6,50 F., l'Eau d'Heure ; 6,50 F., abbaye de Tongerlo. Les deux dernières valeurs ont été imprimées sur papier phosphorescent.

● **BOTSWANA.** — Une série de trois timbres, émise à l'occasion du premier anniversaire de la mort de Sir Seretse Khama, 10, 30 et 45 t.

● **CONGO.** — *Extraction du* caoutchouc, 50 et 70 fr. Offset, Edila, d'après Mokoko et Hengo.

● **DJIBOUTI.** — Pour le scoutisme deux timbres, 60 fr., Dakar et 105 fr., Abidjan. Offset, Edila, d'après Odette Baillais.

● **GABON.** — « 26 février 1981 - Record du monde de vitesse, 380 km à l'heure » est le texte typo, en noir, surchargé sur un bloc de la série « 200e anniversaire de la naissance de Stephenson ».

● **GUERNESEY.** — Une série sera consacrée aux moyens de transport des touristes entre les îles anglo-normandes et composée de cinq timbres. Les valeurs seront : 8, 12, 18, 22 et 25 pence. Héllo, Courvoisier, Suisse. Emission prévue pour le 25 août prochain.

● **HAUTE-VOLTA.** — « Mois de l'arbre », 70 fr., Offset Edila, d'après R. Nacoulma.

● **MALI.** — Une *série (P.A.) représentant* des navettes spatiales, 200, 500 et 600 fr., ainsi qu'un bloc-feuillet de 700 fr. Maquettes de Jacques Combet. Offset, Edila.

● **NIGER.** — XVe siècle de l'Hégire. 100 fr. Offset, Delrieu S.A., d'après *Caffe.*

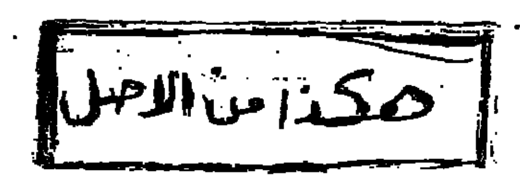
● **RWANDA.** — Série « Carnassiers », 20, 30 c., 2, 2,50, 10, 15, 70 et 200 fr.

● **SAMOA.** — Une série de cinq valeurs polychromes, 12, 18, 27, 32 et 54 sene, est destinée à encourager et à développer le tourisme dans ses îles du Pacifique.

● **SENEGAL.** — « Le tabac ou la santé à vous de choisir ? », 75 et *80 fr. Offset,* d'après *Badou Poll.*

● **YEMEN** (R.P.D.). — Trois valeurs polychromes, 90, 180 et 250 fils, composent une série représentant des arbres : Conocarpus lancifolius, Ficus vasta et Maerus crassifolia.

ADALBERT VITALYOS.



Jeux

échecs N° 929

UN PLAN DYNAMIQUE

(Championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1981)
Blancs : G. KASPAROV
Noirs : L. JURTAEV
Défense Nimzovitch

1. d4	Cf6	17. F×b8! (m)	T×b8
2. ç4	é6	18. f4	g6
3. Cç3	Fb4	19. Df3! (n)	b6 (o)
4. é3	0-0	20. f5! (p)	Tb7
5. Fd3	d5	21. f6!! (q)	Fé6
6. ç×d5 (a)	é×d5	22. Ta-é1	Dd6
7. Cé2 (b)	Cb-d7 (ç)	23. Té5 (r)	Td8
8. 0-0	ç6 (d)	24. Dé3	b5 (s)
9. f3! (é)	ç5 (f)	25. Fé2! (t)	b4
10. a3	ç×d4	26. a×b4	T×b4
11. é×d4	Fé7 (g)	27. F×h5	g×h5
12. Cf4! (h)	Cb8 (i)	28. g6!! (u)	h×g6 (v)
13. g4!! (j)	Fd6	29. T×é6!	f×é6 (w)
14. Rh1! (k)	Tf-é8 (l)	30. Dh6!	
15. g5	F×f4	Tb7 abandon (x)	
16. F×f4	Ch5		

NOTES

a) Une variante assez rare. Kasparov délaisse volontiers la suite classique 6. Cf3, ç5 ; 7. 0-0 pour la voie moins connue 5. Fd3, d5 ; 6. ç×d5, é×d5 ; 7. Cé2 ou encore 5. Cé2 comme dans ses parties contre Lerner en 1979 et contre Lechtynsky en 1980 dans lesquelles il analysa le système 5. Cé2, d5 ; 6. a3, Fé7 ; 7. ç×d5, é×d5 ; 8. g3.

b) Après 7. a3, Fd6 ; 8. Cg-é2, Cç6 ; 9. Cb5, Fé7 ; 10. 0-0, Té8 ; 11. f3, Ff8 le jeu est équilibré (Gligoric-Taimanov, match Yougoslavie-U.R.S.S., 1957).

c) 7..., ç5 est sans doute préférable, encore que, dans la partie Bajkovic-Vukovic (1971), les Blancs obtinrent l'avantage après 8. 0-0, Cç6 ; 9. a3, ç×d4 ; 10. a×b4, d×ç3 ; 11. b5, Cé5 ; 12. b×ç3, Fg4 ; 13. f3, Fd7 ; 14. Fa3, Db6 ; 15. Dd2 Tf-é8 ; 16. Cd4. A considérer est également 7..., Té8 ; par exemple, 8. 0-0, b6 ; 9. Cg3, Fb7 ; 10. Cç-é2, Cb-d7 ; 11. f3, Fd6 ; 12. Fd2, ç5 ; 13. Dé1, ç×d4 ; 14. é×d4, Tç8 ; 15. Cf5, Ff8 avec égalité (Steiner-Stahlberg, Stockholm 1952).

d) Sans aucun doute une faute stratégique puisque les Noirs indiquent ici leur volonté de ne pas contre-attaquer au centre par ç7-ç5. 8..., Té8 était correct.

e) Rien ne s'oppose, par conséquent, à ce que les Blancs s'emparent du centre par 10. é4.

f) Cette réaction salutaire a coûté un temps de trop.

g) Si 11..., Fd6 ; 12. Fg5!

h) Posant un problème sérieux au pion d5.

i) La défense 12..., Cb6 n'est pas réjouissante, les Noirs reconsidèrent leur position. Le C-D aura un rôle plus actif en ç6, ce qui coûte cependant encore un temps.

j) L'ancien champion du monde des juniors — et grand maître de fraîche date — trouve un plan aussi original que dynamique : l'avance des pions f et g dont le dessein apparent consiste à déloger le Cf6 par g4-g5 et à gagner le pion d5. D'autres joueurs moins entreprenants auraient renforcé l'attaque du pion d5 par 13. Db3, mais cette idée ne semble pas entièrement satisfaisante après 13..., Cç3 : 14. Fé3, Té8 ; 15. C×d5, C×d5 ; 16. C×d5, Fé6 ; 17. C×é7+, T×é7 ou 16. D×d5, Fé6.

k) Le pion d5 n'est pas à prendre : 14. Cç×d5, C×d5 ; 15. C×d5, F×h2+ et 16..., D×d5. En outre, le R blanc doit quitter la colonne g comme on le verra dans trois coups.

l) Ou 14..., Cç6 ; 15. Fé2.

m) Gagnant un temps important. Si le R blanc se trouvait en g1, les Noirs pourraient jouer 17..., D×g5+ ; 18. Fg3, C×g3.

n) Toujours apparemment le pion d5 : si 19..., Fé6? ; 20. f5!

o) Défense indirecte : si 20. D ou C×d5 ?, Fb7.

p) Sauf craindre 20..., D×g5 à cause de 21. f×g6 et les Blancs gagnent.

q) La prise du pion d5 serait toujours une erreur : à cause de la défense Td7 et Fb7. En fermant la colonne f, les Blancs n'ont plus qu'à opérer le regroupement de leurs forces jusqu'à ce que la manœuvre Fd3-Fé2-F×h5 fasse exploser le roque ennemi.

r) Pressant la faiblesse en d5.

s) Essayant de trouver du contre-jeu : si 25. F×b5, a6 ; 26. Fé2, T×b2 et si 25. C×b5, a6 suivi de T : b2.

t) Le malheureux C sera ne peut échapper à son sort.

u) Un joli coup de gain, rapide contre la marche furieuse des pions blancs.

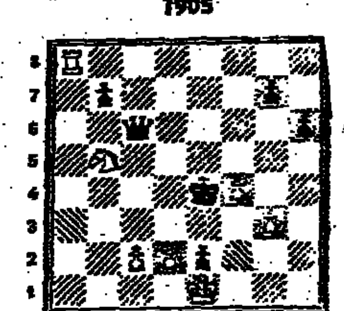
v) Si 28..., f×g6 ; 29. f×... 29..., Df8 ; 29. T×é6, f×é6 ; 30. D×é6+ ou aussi 29. ... Df8 ; 30. Dh6 et 31. T×h5.

w) Si 29..., D×é6 ; 30. Dh6!

x) Car 31. D×g6+, Rf8 (ou 31..., Rh8 ; 32. f7.) ; 32. Tg1 suivi du mat. 30..., Df8 ne changeait rien : 31. D×g6+, Rh8 ; 32. D×h5+, Rg8 ; 33. Tg1+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 928
L. KATZNELSON (1976)
(Blancs : Ra5, Tb8, Pç6.
Noirs : Rd4, Fd1 et g1, Pa3 et g3.)
1. ç7, Fg4 ; 2. Tb4+, Rd3 ; 3. T×g4, a2 ; 4. Ta4 !, Fb6+ ; 5. R×b6, g2 ; 6. Td4+!, R×d4 ; 7. ç8=D, a1=D ; 8. Dh8+ ou bien 7..., g1=D ; 8. Dç5+.

ETUDE
V. PLATOV
1905



BLANCS (7) : Ré1, Ta8, Cb5, Pç2, d2, f4, g3.

NOIRS (7) : Ré4, Dç6, Pb7, é2, g7, h6.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

● Le 55e Championnat de France d'échecs aura lieu à Vitroles (Bouches-du-Rhône) du mercredi 19 au dimanche 31 août.

bridge N° 926

TACTIQUE ET PSYCHOLOGIE

Cette donne est tirée de *Tactique et psychologie au bridge* (édition Belfond), la traduction, par J.-M. Roudinesco, d'un excellent ouvrage de l'écrivain anglais Victor Mollo. La déclarante, Dorothy Hayden Truscott, a su tirer parti d'une « longue et douloureuse méditation » pour éviter une impasse à cœur qui aurait été mortelle.

♠ 10 7 5 2
♥ A 7 4 3
♦ A 8
♣ 9 7 6

Ouest		Est
♠ A R 9 8 4	N / O E / S	♠ D V 3
♥ D 6 2		♥ 10 9 8
♦ V 10 4 3		♦ 9 6 5 2
♣ 2		♣ D V 4

♠ 6
♥ R V 5
♦ R D 7
♣ A R 10 8 5 3

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	1 ♠	passe	passe
contre	passe	2 ♥	passe
3 ♣	passe	4 ♣	passe
4 ♥	passe	5 ♣	passe...

Ouest entama l'as de pique et, après avoir longuement réfléchi, il contre-attaqua le valet de carreau. La déclarante prit avec le roi et elle tira l'as et le roi de trèfle car elle n'avait aucune raison de faire la double impasse. *Comment Dorothy a-t-elle ensuite joué* pour gagner CINQ TREFLES contre toute défense ?

Réponse :

Dorothy encaissa l'as de carreau, coupa un pique et joua la dame de carreau qu'elle coupa avec le dernier atout du mort, se créant ainsi la rentrée nécessaire pour *couper un second pique* — la clé du coup. Est n'ayant plus de pique, elle lui rendit la main à trèfle. Elle prit du roi le retour du 10 de cœur pour jouer son dernier atout (le 3 de trèfle), squeezant Ouest dans les deux majeures :

♠ 10 ♥ A 7
♠ A ♥ D 6 ——— ♥ 9 8 ♦ 9
♥ V 5 ♣ 3

« *Dorothy*, au dire de son partenaire B. Jay Becker, *joua le coup à toute allure — tac, tac, tac, — sans prendre le temps de respirer* »

« *En fait*, avoua-t-elle, *j'ai eu tout le temps de dresser mes plans de campagne pendant que Ouest était tombé en catalepsie après l'as de pique.* »

Dorothy aurait-elle joué de cette manière si Ouest n'avait pas réfléchi aussi longtemps ? On ne peut pas l'affirmer, mais une chose est certaine : bien des manœuvres superbes et clairvoyantes échapperaient aux joueurs si l'adversaire leur laissait moins de temps pour les échafauder...

Timing Brésilien

Timing est un mot anglais qui n'a pas d'équivalent dans notre langue. En fait, c'est l'emploi du temps prévu dans la mise en œuvre du plan de jeu, c'est-à-dire l'ordre dans lequel on doit jouer telle ou telle couleur... Son rôle est décisif, comme le démontre le champion brésilien Assumpçao dans un article sur des conseils inédits aux bridgeurs.

♠ A 7 4
♥ 7 5 4
♦ R 8
♣ A V 10 6 5

Ouest		Est
♠ D 3	N / O E / S	♠ V 10 9 5 2
♥ D V 10 8 6		♥ 9 3 2
♦ A V 4		♦ 10 3 2
♣ R 7 3		♣ D 4

♠ R 8 6
♥ A R
♦ D 9 8 5 3
♣ 9 8 2

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♥	passe	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant *entamé la dame de cœur, comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Ces enchères sont correctes. Nord préfère passer au premier tour car un contre d'appel n'est guère tentant et la couleur à trèfle n'est pas assez solide pour dire « 2 ♣ ». La surenchère de « 1 SA », en réveil, indique 10 à 13 points, et Nord, à cause de la longue à trèfle, a risqué « 3 SA ».

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 117

LES PETITES SŒURS PAUVRES

Ayant, dans notre dernière chronique, évalué les devises à haut rendement, nous parlerons tout d'abord aujourd'hui des *nouvelles monnaies à prime* (de scrabble) : *l'AFGHANI, le COLON* (pl. COLONES) costaricien, le *LEMPIRA* hondurien, convertible en EMPLIRA REMPILA PALMIER, le BALBOA panamien ou panaméen, la RUPIAH indonésienne. Par ailleurs, vous devrez brader à vil prix le RAND sud-africain, le RIEL cambodgien, le *BIRR éthiopien*, le NAIRA *nigérien*, le LEU (pluriel LEUS ou LEI) *roumain, son cousin* le LEV bulgare (pl. LEVA ou LEVS), le TICAL (S) ou BAHT thaïlandais (c'est BATH !), le DONG vietnamien, le CEDI ghanéen.

Malgré sa hausse récente, la « pound » a été retirée de la circulation. Le STERLING (inv.) garde cours légal, mais pas son ancêtre, l'« esterlin » écossais. Enrichissez-vous ! ou à défaut, enrichissez votre vocabulaire !

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Pts
1				
2	A A B E I S V			
3	E + E I T S X E	BAVAIS	H A	28
4	A F L M M T U	EXTASIER (a)	5 E	118
5	A L M M + A S N	FUT	6 J	31
6	D O S E L D T	MALMENAS	E 1	60
7	— A E G O L ? D	DOSE	M 3	35
8	S D I A A M G	MOD(E)LAGE	1 E	83
9	S A G + E P C O	DAIMS	8 A	27
10	E I S L E B O	COPSAGE (b)	G 8	72
11	E C T F N E O	BLESOISE (c)	11 D	90
12	F O + T I T E P	TENACE	2 B	41
13	U H E E N U E	PORTATIF	B 4	67
14	U N U E + K E A	HETRE	L 4	28
15	U U E + Z H E A	AKENE	14 E	34
16	U H + R I V N U	AUREZ (d)	15 H	80
17	U U H + O ? E L	VERNI	8 K	24
18	Y R U Q E W T	HOULEU(X) (e)	13 I	86
19	Y R W + I L N J	QUETA	12 C	38
20	W I L N + U R N	JURY	N 12	40
21	I L N N R + I	WU	1 A	35
22	N R I L N	XI	F 5	17
		LIN	A 10	11
			TOTAL	1 043

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (« Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

NOTES (a) EXISTER est malheureusement intransitif... (b) Enroulement d'un fil de trame sur un COPS, petit *support* en bois ; COPIAGES, C 5, 67. (c) Seule rescapée des habitantes de Blois ; OBLIGEES, 13 C, 74. (d) Sous-top : HUEREZ, 8 J, 54. (e) Ou HOUL(Q)UE.

Résultats : 1. Kourotchkine, 969. 2. Delol, 955. 3. Butreau, 951.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Le tournoi open du championnat de France, ouvert à tous, se jouera en même temps et avec les mêmes tirages que le championnat proprement dit, Espace Duchamp Villon, Centre Saint-Sever, Rouen, les 5 et 6 septembre 1981. Quatre séances, la première samedi à 10 h. 30. Inscriptions à la F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris, au plus tard le 22 août, accompagnées d'un chèque de 75 F (licenciés) ou 120 F (non licenciés). Tél. : 370-15-72.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

La Boucle de Saint-Maur (94). Tournois à la Mairie, premier et troisième vendredi de chaque mois à 21 heures.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

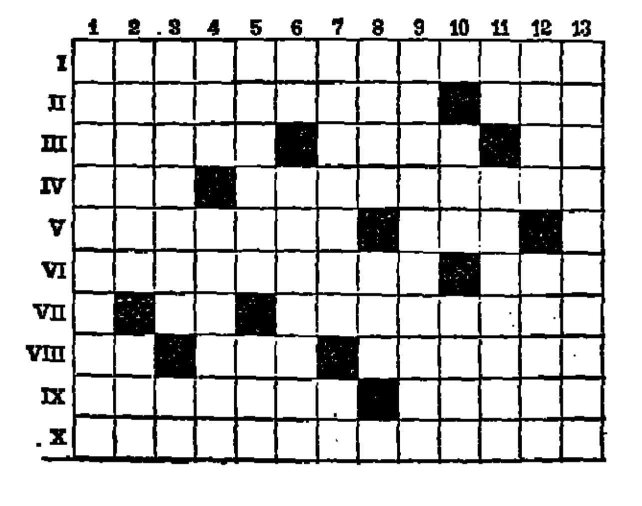
N° 157

Horizontalement

I. Sur le fil. — II. A cause du cœur ; Trois sur quatre. — III. Pauvres ou riches et pleines de bon sens ; Une étoile dans le guide Bleu ; On ne peut pas dire qu'il soit ni vu ni connu. — IV. Fit une extraction ; Donneraient le tournis à Harpagon. — V. N'était donc pas sans intérêt ; Attenté. — VI. Ont reçu la confirmation ; Un rongeur tout retourné. — VII. Sur les vieilles enveloppes ; Peut espérer la naturalisation. — VIII. Sur quelques rares copies ; Alsacien ; Le propos d'un Normand. — IX. La perche où l'on étend ; Où les lignes sont courbées. — X. Ainsi travaillent les taupes-grillons.

Verticalement

1. Se conçoit mal sans graduations. — 2. Vous n'en êtes pas avant le 13 ; Un fils. — 3. Reine des prés ; Roi des cieux. — 4. Baie japonaise ; Après le passage de Dracula. — 5. Le tango, jadis ; Looping. — 6. En haut de la botte ; Ne favorise ni la parole ni la digestion. — 7. Pour la deuxième fois ; C'est un fruit en épelant. — 8. Un noir et deux blancs ou deux noirs et deux rouges ; Direction. — 9. Dangereuse culture. — 10. Il est tellement épuisé qu'il en est bouleversé ; En 72. — 11. Personnel ; A perdu son idole, il y a peu d'années. — 12. Cheville ; Quand l'écheveau est embrouillé. — 13. Sera-t-il commissaire adjoint ?



Solution du n° 156

Horizontalement

I. Régionalismes. — II. Eventé ; Agouti. — III. Fanée ; Avorton. — IV. Olivette ; Bi. — V. Ruai ; Ut ; Mélos. — VI. Malte ; Epatent. — VII. It ; Analogie. — VIII. Sirb ; Veine ; Oe. — IX. Toilée ; Rurale. — X. Encerclements.

Verticalement

1. Réformiste. — 2. Evaluation. — 3. Génial ; Ric. — 4. Inévitable. — 5. Otée ; En ; Er. — 6. Né ; Tu ; Avec. — 7. Attelé. — 8. Lave ; Poire. — 9. Igo ; Magnum. — 10. Sorbetière. — 11. Mutilée ; An. — 12. Eto ; On ; Oit. — 13. Sinistrées.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

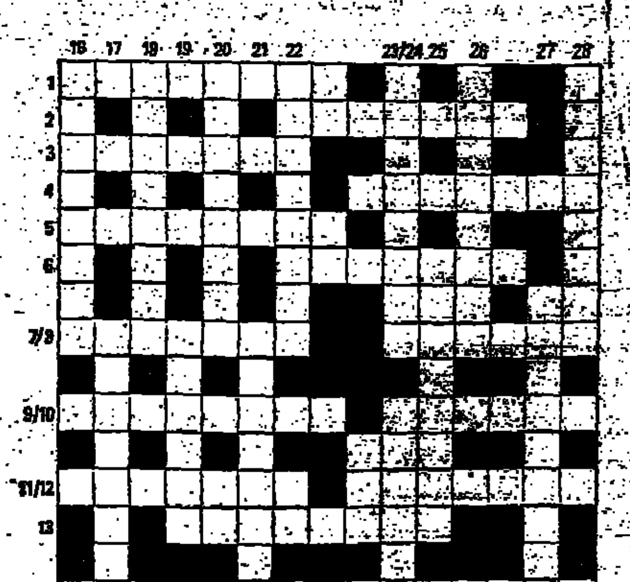
N° 157

Horizontalement

1. CEHIMNOR. — 2. EEIINPX. — 3. ACENRST (+ 7). — 4. AEGMRSU (+ 1). — 5. AEIQRRUV. — 6. AEILMOR (+ 2). — 7. EEEIPST. — 8. EEEIRS. — 9. AELLMORS (+ 1). — 10. CLOPSU. — 11. IINNPSY. — 12. ADEEMNO. — 13. GHILOSSU. — 14. EEIQRSU (+ 3). — 15. ABEMOSS.

Verticalement

16. CEIINOVT (+ 1). — 17. EEILNPSV. — 18. ACEEINST. — 19. — AILNSY. — 20. EEELMRSU. — 21. AAIMNORT (+ 1). 22. EEILLMST (+ 1). 23. AEEGMOSX. — 24. DIMOPU. — 25. EEILLORS (+1). — 26. EIILLPRU. — 27. ACEEMNPRS. — 28. EEIMNQSU (+ 3).



Solution du n° 156

Horizontalement

1. NEOGREC (CONGERE CONGREE). — 2. PARAFER. — 3. ETROITE. — 4. FEROCITE (FRICOTEE). — 5. EPIDOTE, silicate. — 6. OTTOMAN. — 7. ERRERAS (SERRERA). — 8. ESSEULE. — 9. FARADAY. — 10. RIFAINE (FREINAI INFERAI). — 11. GENDARMES. — 12. VELOUTA (EVOLUAT LOUVETA). — 13. DECENTRA (DECANTER DECERNAT RECEDANT). — 14. REMUER. — 15. ETAMINE (AMENITE MATINEE). — 16. SULFURA.

Verticalement

17. NEOGENE. — 18. FLAVINE, molécule. — 19. ETRIPER. — 20. BETRURE. — 21. ETANCON (CANETON ENONCAT). — 22. RIFLOIR. — 23. CERMETS, matériau. — 24. PACTOLE (CLAPOTE PECLOTA). — 25. RINCEES (CENSIER INCREES SINCERE). — 26. ASIATES (ASTASIE). — 27. SAFRANE (FANERAS). — 28. ADENOME. — 29. AEBONEF. — 30. PARLANTE (PARENTAL PLANTERA PRENATAL REPLANTA). — 31. RICINEE. — 32. EUSCARA (CAUSERA RECAUSA SAUCERA).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

Le Monde

culture

CINÉMA

LA SITUATION DES COMPAGNIES D'HOLLYWOOD

Grandes manœuvres

Alors que Paramount arbore, sous le soleil d'été, une façade « à l'ancienne » flambant neuve, des changements autrement significatifs affectent, en profondeur, deux autres grands studios américains. Le plus lourd de conséquences est le rachat de Twentieth Century Fox par le magnat du pétrole Marvin Davis. Quant à l'absorption de United Artists par Metro Goldwyn Mayer, récemment approuvée par l'assemblée des actionnaires, elle s'inscrit, en dépit de son annonce spectaculaire lors du dernier Festival de Cannes, dans la logique des choses.

Il est de notoriété publique que United Artists s'est mal remis du départ fracassant de son équipe dirigeante il y a trois ans, à la suite du conflit qui l'opposait aux patrons de Transamerica Corporation, gigantesque *holding* opérant principalement dans l'immobilier et l'assurance, devenu propriétaire du studio en 1967. Les hommes de cinéma réclamaient plus de souplesse et de liberté, faisant valoir qu'on ne dirige pas une compagnie de production comme un groupe d'assurance. Les « rebelles » ont dû finalement s'incliner, et après un départ en beauté (le studio venait de remporter l'Oscar du meilleur film deux années consécutives, pour *Vol au-dessus d'un nid de coucous* en 1976 et pour *Rocky* en 1977) ont fondé leur propre compagnie, Orion Pictures. Depuis, les dirigeants se sont succédé à la tête de United Artists, beaucoup d'artistes ont déserté (seul James Bond lui est resté fidèle, dit-on en plaisantant) et les recettes ont décliné : 318 millions de dollars en 1977, 167 en 1979, 93 en 1980. Enfin le coup de grâce est venu cette année de *Haven's Gate (la Porte du paradis)*, le dernier film de Michael Cimino, qui avec son budget de 43 millions de dollars et ses recettes stagnant à 5 millions de dollars rivalise avec le *Cléopâtre* de Joseph Mankiewicz, produit en 1963 par la Fox, pour le titre de plus grand désastre financier de l'histoire du cinéma.

On comprend que dans ces conditions les dirigeants de Transamerica se soient empressés d'accepter la proposition de M.G.M., fixée à 380 millions de dollars. Ils ont vu là l'occasion de mettre fin à leur mariage contre nature avec le cinéma, d'autant plus qu'en dépit de son nom et de son prestigieux passé, le studio ne pèse pas très lourd dans l'ensemble du groupe : en 1980, U.A. a représenté seulement 10 % du chiffre d'affaires du conglomérat (4,25 millions de dollars sur 4,4 billions) et 8 % de ses bénéfices (20 millions de dollars sur 240).

Jusqu'à preuve du contraire, M.G.M. devrait se révéler un bien meilleur patron. Les deux partenaires sont en tout cas loin d'être des inconnus l'un pour l'autre. En effet, M.G.M. abrite à Culver-City les bureaux de U.A., au rez-de-chaussée de son bâtiment principal, le prestigieux Thalberg Building, depuis 1975, tandis que U.A. assure la distribution des films M.G.M. sur le territoire américain depuis huit ans. D'autre part, on sait que depuis sa création en 1919 par le fameux quatuor de superstars qu'étaient Mary Pickford, Douglas Fairbanks, Charlie Chaplin et D.W. Griffith, U.A. n'a jamais acquis, à l'instar des autres « majors », les équipements lourds d'un « studio » au sens propre du terme (plateaux de tournage, salles de montage, etc.). Ces antécédents constituent des liens naturels et laissent entrevoir un équilibre possible.

Le problème est de savoir dans quelle mesure U.A. conservera son identité et son autonomie. Les managers de M.G.M. n'ont cessé, depuis l'annonce de l'offre d'achat, de prodiguer des assurances sur ce point, afin d'éviter notamment que le ministère de la justice — justice department — ne tente de faire opposition au nom de la loi antitrust. Actuellement, cette hypothèse est considérée comme peu vraisemblable, dans la mesure où le gouvernement Reagan a tendance à pratiquer une politique de moindre ingérence dans le secteur privé ; d'ailleurs, lors de certains cas similaires récents, le ministère a essuyé plusieurs défaites, perdant notamment, il y a trois ans, le procès antitrust qu'il avait intenté contre l'actionnaire majoritaire de M.G.M., le millardaire de Las Vegas, Kirk Kerkorian, qui venait d'acquérir 24 % de la Columbia (le financier a revendu sa participation au studio en février dernier avec un confortable bénéfice de 75 millions de dollars).

Que ce soit ou non essentiellement dans l'intention de dissuader la justice américaine, les deux principaux dirigeants de M.G.M., Frank Rosenfelt, président du conseil d'administration, et David Begelman (1), président-directeur général, ont affirmé, lors d'un récent meeting devant la principale association d'exploitants, la puissante NATO (National Association of Theaters Owners), que les deux compagnies produiraient une quarantaine de films à elles deux au cours des cinq prochaines années, selon un budget moyen de 10 millions de dollars par film. Ces chiffres, conformes aux actuelles normes hollywoodiennes, ne s'avéreront exacts que si chaque studio conserve son identité.

Fox rachetée par un magnat du pétrole

Curieusement, le sort de United Artists ne paraît pas beaucoup préoccuper Hollywood, sans doute *parce que Twentieth Century Fox* lui a volé la vedette. Chaque étape de son rachat a été suivie et commentée avec passion, non seulement par les milieux professionnels, mais par une fraction du grand public, *ne serait-ce que parce que Fox* demeurait, avec Columbia, l'un des deux grands studios — sur les sept de l'âge d'or — ayant conservé son indépendance financière. Là résidaient d'ailleurs sa force et sa faiblesse. *Car une compagnie à la fois* indépendante et florissante (en particulier grâce aux bénéfices accumulés par *la Guerre des étoiles*, 258 millions de recettes mondiales à ce jour, record absolu, auxquelles *s'ajoutent les 167 millions de dollars* de *l'Empire contre-attaque)* ne pouvait manquer d'attirer des convoitises.

Pour parer à une éventuelle prise de contrôle, notamment de la part du principal actionnaire Chris-Chraft Industries, qui avait acquis 22 % des actions en mars 1978, le management de Fox tenta, dans un premier temps, de racheter la majorité des actions en novembre dernier. La manœuvre devait échouer, faute de support financier. Dennis Stanfill, cinquante-trois ans, financier, newyorkais, président du conseil d'administration du studio depuis 1969, comptant à son actif quelques bonnes opérations de diversification, décida alors de prendre les devants en *cherchant un futur acquéreur avec* lequel il pourrait s'entendre, plutôt que de se voir, un jour prochain, mis devant le fait accompli. C'est alors que le magnat du pétrole Marvin Davis fit une offre « irrésistible » *à 60 dollars l'action, pour un montant* global d'environ 720 millions de dollars (soit près du double du prix de vente de United Artists). L'opération fut approuvée par le conseil d'administration en avril dernier puis *ratifiée par l'assemblée des actionnaires* le 12 juin. En se basant sur les documents financiers qui ont été soumis à la Securities and Exchange Commission pour approbation gouvernementale, on estime que le *bénéfice réalisé par D. Stanfill sur la* transaction est de l'ordre de 6,67 millions de dollars, et celui du président, Alan Hirschfield, qui a intégré la compagnie il y a moins d'un an, de 2,8 millions de dollars.

Etant, par ailleurs, le seul membre de l'ancien management à figurer au sein du conseil d'administration aussitôt institué par le nouveau patron, Stanfill semblait avoir brillamment manœuvré ; (et triomphé notamment de son second, Hirschfield, qui ruait dans les brancards). C'est pourquoi l'annonce de sa démission, le 1er juillet dernier, a surpris tout le monde, d'autant plus qu'elle n'a donné lieu à aucun commentaire de la part de Marvin Davis. Ce revirement s'expliquerait, pour une grande part, par des raisons d'ordre personnel, liées au tempérament et au style des deux managers : la personnalité de Stanfill, issu de la classe dirigeante de la côte est, homme mince, contrôlé et déférent, est, en effet, à l'opposé de celle du géant autoritaire et direct (il pèse 135 kilos et mesure 1,87 mètre), self-made man élevé dans le Bronx, « *symbole des qualités fondamentales qui ont fait de ce pays une nation puissante et saine* », selon son grand ami l'ancien président Gerald Ford. Finalement A. Hirschfield l'emporte non seulement parce qu'il n'y a pas « incompatibilité d'humeur », mais aussi parce que le nouveau maître de la Fox, brasseur d'affaires chevronné mais néophyte en matière de cinéma, s'il peut se passer d'un financier comme Stanfill, a, par contre, besoin d'un chef de production.

Le milliardaire ne connaît en effet pratiquement rien au cinéma et beaucoup, dans l'industrie, se demandent quelle mouche a piqué ce foreur de puits de pétrole, au demeurant un homme très secret, généralement *ennemi de toute déclaration*. On sait seulement qu'il a tenté dernièrement d'acquérir, entre autres, une grande équipe de base-ball ainsi que le *Denver Post*, principal quotidien de sa ville, Denver, dans le *Colorado. On ignore pourquoi il a* finalement jeté son dévolu sur un grand studio hollywoodien, succédant ainsi à une lignée de patrons prestigieuse, qui va de William Fox et Joseph Schenck, fondateurs de la *compagnie en 1935, à Darryl Zanuck* (chef de production de 1935 à 1952, puis président en 1962) et Spyros Skouras (président de 1942 à 1962). Il renoue en tout cas avec l'ancienne tradition de la grande *époque d'Hollywood, qui faisait des* studios la chose et l'œuvre d'un seul homme, et il faut remonter à l'achat de R.K.O. (un des grands de l'âge d'or) par Howard Hughes, en 1948, pour retrouver une situation *analogue*.

Un patron omniprésent

Car le milliardaire du Colorado, contrairement à ses collègues, entend bien se mêler de production, alors que Kirk Kerkorian, par exemple, actionnaire majoritaire de M.G.M., n'intervient jamais dans la direction du studio et ne le fera pas davantage en ce qui concerne U.A. Il est vrai que les grandes compagnies ne sont plus comme autrefois uniquement consacrées au cinéma, mais diversifiées non seulement vers les nouvelles techniques audiovisuelles, mais aussi vers certains secteurs bien éloignés du show-business. Fox n'échappe pas à la règle, comme le montre la répartition de son chiffre d'affaires de l'an dernier, qui atteignait 847 258 000 dollars au total (2).

Le chiffre d'affaires de la société d'embouteillage Coca-Cola, ainsi que celui des stations de loisirs d'Aspen et de Pebble-Beach, qui apparaissent comme relativement modestes dans l'ensemble du bilan, reflètent mal l'importance de ces nouvelles acquisitions qui représentent en réalité un capital considérable. Il faut d'ailleurs ajouter à ces biens matériels les 63 acres (environ 25 hectares) sur lesquels s'étend le studio, emplacement de haute valeur en bordure *de Beverly-Hills et du moderne quartier* d'affaires de Century-City (bâtir sur un terrain appartenant autrefois à Fox et qui fut vendu dans les années 50 par Spyros Skouras afin d'éponger le déficit de *Cléopâtre*).

Certains observateurs se demandent si ces avoirs tangibles n'ont pas attiré la convoitise de Marvin Davis, bien plus que le prestige du cinéma à proprement parler. A supposer que le studio connaisse des difficultés ou que le milliardaire veuille simplement réaliser une partie de son avoir, il ne tiendrait qu'à lui de démanteler l'empire Fox en vendant l'une ou l'autre de ses sociétés, ou encore de liquider le tout du jour au lendemain et réaliser ainsi une pure opération financière et un fort joli bénéfice. Comme pour donner quelque crédit à ces craintes, le milliardaire vient d'annoncer cette semaine qu'il envisageait de disposer du terrain sur lequel s'élève aujourd'hui le studio « *parce que c'est du gâchis de ne pas en tirer meilleur profit* » ; il a également précisé que le déménagement de l'ensemble des installations devrait être mené à terme d'ici deux ans, et que seuls les principaux dirigeants de la compagnie demeureraient à l'emplacement actuel, dans un building neuf. Au cours de la même interview exclusive accordée au plus important journal local, le *Los Angeles Times*, le milliardaire a fait savoir par ailleurs qu'il était en train de négocier avec Home Box Office, leader de la télévision par câble, un accord de coproduction portant sur vingt films qui seraient diffusés d'abord sur le réseau de télévision payante et non en salle de cinéma. Ce serait, de la part d'une grande compagnie, un pas décisif vers les nouveaux marchés. Le nouveau patron de la Fox s'est cantonné strictement dans l'annonce de ces deux décisions.

LISE BLOCH-MORHANGE.

(1) David Begelman a défrayé la chronique en 1978 lorsqu'il a démissionné de la présidence de Columbia après avoir admis qu'il avait falsifié des chèques.

(2) Activités cinéma et annexes, 581.913, dont : Activités cinéma (distribution de films, vente de films à la télévision, télévision payante, vente de cassettes), 474 181 ; Activités annexes (production de programmes télévisés, de disques, Laboratoire Deluxe).
— Soft Drink Botling, 106 136 (Concession d'un système d'embouteillage Coca-Cola).
— International Theators, 71 563 (76 salles de cinéma en Australie, 8 en Nouvelle-Zélande).
— Loisirs et tourisme, 48 663 (Aspen Skiing Corporation, société exploitant les installations de 4 stations de ski du Colorado acquises en juin 1978 et Pebble-Beach Corporation, incluant 3 terrains de golf en bordure de l'océan, à environ 150 km au sud de San-Francisco, acquise en mai 1979).
— Réseaux de télévision, 37 983 (la filiale exploitant trois réseaux de télévision locaux a été exclue de la vente à Marvin Davis).

■ La seconde Semaine européenne du cinéma d'art et d'essai, organisée sous le patronage du Conseil de l'Europe, se tiendra à Strasbourg, du 30 septembre au 6 octobre. Outre une compétition, elle comporte des hommages au nouveau cinéma allemand et au cinéma d'art et essai depuis sa création, ainsi qu'un colloque sur le problème des rapports de l'Etat et du cinéma en Europe. Les Cahiers du cinéma animeront une discussion sur le thème : « L'Europe comme territoire de cinéma. »

ARTS

Aubusson possède enfin son Musée de la tapisserie

En présence de la veuve de Jean Lurçat et de M. André Chandernagor, ministre chargé des affaires européennes et président du conseil général de la Creuse, a été ouverte, jeudi 6 août à Aubusson, la rétrospective « Jean Lurçat et la renaissance de la tapisserie » : quarante-huit grandes tapisseries et trois cartons, onze peintures et dessins, dix livres illustrés, huit céramiques, des tentures et du mobilier réalisés par le rénovateur de la tapisserie creusoise.

L'exposition, qui durera jusqu'au 4 novembre, est complétée par un ensemble de photos de Robert Doisneau (une quarantaine de photographies, datées de 1945, consacrées à Lurçat et au travail des lissiers aubussonnais) et accompagnée de la présentation permanente de films, d'émissions de télévision et d'enregistrements radiophoniques consacrés au célèbre cartonnier. L'exposition sera suivie, au mois de novembre, par la présentation du fonds permanent de ce nouveau musée de la tapisserie, puis, en 1982, d'une exposition sur le thème « l'aventure aubussonnaise du dix-huitième siècle à nos jours ».

L'ouverture de ce musée-centre culturel constitue une réalisation importante pour la Creuse et pour la région Limousin. Aubusson, qui reçoit chaque année plusieurs dizaines de milliers de visiteurs (dont une forte proportion d'étrangers), n'avait rien à leur présenter de son art plusieurs fois séculaire, sinon quelques galeries et la très médiocre et très commerciale exposition officielle d'été à l'hôtel de ville.

C'est en 1978, que le conseil général de la Creuse a décidé la réalisation de ce musée, dont les instances régionales ont assuré l'essentiel du financement. Au début de 1981, selon les chiffres de l'établissement public régional, les dépenses engagées dans le projet se montaient à environ 21 100 000 F, la participation de l'Etat étant de 5 600 000 F, soit environ 25 % du total. Le département de la Creuse y a dépensé 10 500 000 F et a reçu de l'établissement public régional limousin un soutien financier de 5 millions de francs.

Le bâtiment a été conçu par le cabinet l'ARC, les architectes Vladimir Mitrofanoff et André-Yves Dupuis et le décorateur-scénographe Cristian Germanaz. La direction de cette réalisation sera bicéphale : une section musée (étoffée par un important secteur documentaire : bibliothèque, photothèque, vidéothèque) sous la responsabilité de Mme Simone du Vigneau, conservateur du musée de Guéret ; la partie « animation culturelle » est confiée à Patrick Cazals, ancien responsable de l'animation du Haut-Quercy et fondateur du Festival Roger-Vitrac.

A l'activité proprement muséographique s'ajoutera un ensemble de confrontations et des bourses d'étude attribuées à de jeunes artistes afin que cette Maison Jean-Lurçat, à Aubusson, serve aussi la création contemporaine.

Au musée Grévin

LES GOUVERNANTS ET LEURS DOUBLES

A peine les nouveaux dirigeants sont-ils en place qu'ils entrent au musée Grévin. M. Pierre Mauroy, premier ministre, qui est venu poser pour sa sculpture de cire, y sera « exposé » dès le *mois de septembre*. *Son double se* tiendra debout aux côtés de compagnons de toujours : MM. François Mitterrand, Michel Rocard et Lionel Jospin, et d'un ami nettement plus récent, en la personne de M. Georges Marchais.

Si M. Giscard d'Estaing quitte avec quelque retard son fauteuil présidentiel, l'effigie actuelle de M. François Mitterrand, insuffisamment « présidentielle », selon M. Torcheux, secrétaire général du musée Grévin, sera complètement remodelée. On donnera à celui qui s'opposa fortement à la Ve République un visage plus calme et plus solennel.

PETITES NOUVELLES

■ Le pianiste Sviatoslav Richter, souffrant, sera remplacé par Zoltan Kocsis, qui donnera le récital de piano prévu le mercredi 12 août à Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne).

■ Une exposition d'une soixantaine d'objets mobiliers, empruntés aux églises de l'île de Ré, a lieu à la mairie de Sainte-Marie-de-Ré, et ce jusqu'au 30 septembre. Le recensement systématique des monuments et richesses artistiques de l'île effectué entre 1970 et 1976 avait permis de découvrir nombre d'objets intéressants. Leur restauration a été financée conjointement par la direction du Patrimoine et par les collectivités locales. A la suite de cette exposition, les objets retrouveront leur place originelle, dans les églises.

■ L'« Association for the diffusion of japonese films Abroad, Inc. » et la « Japan association of cultural film producers, Inc. » organisent un concours de courts métrages sur le *Japon, placé sous le patronage du* ministère des affaires étrangères du Japon et du journal Asahi. Ce concours (le vingt-cinquième) se déroulera du 12 au 16 octobre, à Tokyo. Il est ouvert à tous les réalisateurs de films, professionnels, *indépendants et amateurs. (Renseignements à l'ambassade du Japon,* 7, avenue Hoche, 75008 Paris.)

■ Le vingt-septième concours international de chant de Toulouse aura lieu dans cette ville au Théâtre du Capitole du 4 au 10 octobre 1981. A l'issue de ce concours ouvert au public, et qui accueillera des chanteurs de toutes nationalités, seront décernés trois prix pour les voix masculines et trois pour les voix féminines. Les candidatures doivent être adressées avant le 15 septembre au secrétariat du Concours international de chant, Théâtre du Capitole, 31000 Toulouse.

■ Le sixième Festival de marionnettes de Lyon-La Part-Dieu aura lieu les 9, 10, 11 et 12 septembre prochain. Organisée avec la participation de la ville de Lyon, cette manifestation accueillera de nombreuses troupes, parmi lesquelles la compagnie Bordenave, le Théâtre du Petit Bouif, *le Théâtre de la Mandarine*, les « Sophies » de Marie-Thérèse Curtil et Sylvie Fourrier, la compagnie des Marionnettes d'Eole, la troupe des Bons m'amis, celle des Marionnettes du Baladin, et Franck Gilles.

■ Le peintre tchécoslovaque Zdenek Burian vient de mourir à Prague. Il était âgé de soixante-seize ans. Son œuvre, qui compte quelque quatorze mille illustrations et deux mille peintures, est pour l'essentiel *consacrée à une visualisation* épique de l'évolution de la vie sur la planète.

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Astelle-Théâtre (302-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : *les Tribulations de Triboulet* ; 20 h. 30 : George Dandin.
Comédie - Caumartin (742 - 43 - 31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Dannou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka. 22 h. 15 : *All that love, ou les tarés du cinoche.*
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544 - 57 - 34). Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Clodo de Dieu — Théâtre noir, 18 h. 30 : Dialogues d'immigrés ; 20 h. 30 : Marie la Louve ; 22 h. 15 : *Un oiseau dans le plafond.* — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio. — Petite Salle, 20 h. 30 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : *le Roman de Renart.*
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : les Fourberies de Scapin.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887 - 17 - 84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pik et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. II, 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Bagdad Connection.

Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : T'as pas vu mes bananes. — II. 20 h. : *Trois Filles d'Eve.*
Point-Virgule (287-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : *Enfin seul* ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : *Il en est... de la police.*
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

Le music-hall

Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Vanina Michel
Palais des Glaces (607 - 49 - 93), 20 h. 30 : Procédé Guimard Delaunay.
La Tanière (337 - 74 - 39), 21 h. : A. Aurenche.

La danse

Cour de la mairie 4e (278-60-56), 21 h. : Les ballets historiques du Marais.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : Clarence Weff Duo 81.
Sainte - Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archers français, dir. Bammaent, sol. O. Charlier (Vivaldi, Telemann, Haydn).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : B. Waters, G. Colliers Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Magic Slim ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233 - 48 - 44), 21 h. 30 : F. Jeanneau, D. Humair.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Mc Coy Tyner (dern.).
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Lou Laguerre Trio.

Les festivals

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(633-61-77)

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : J. Beraza (Buxtehude, Bach).

En région parisienne

Sceaux, Orangerie (660-07-79), 21 h. : Quatuor de Francfort (Beethoven, Fauré, Schumann).

Vendredi 7 août

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Leur dernière nuit, de G. Lacombe ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Haines, de J. Losey ; 21 h. : Bedlam, de M. Robson.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Guerre des momies, de W. Heynowski et G. Scheumann ; 17 h. : A bigger splash, de J. Hazan ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français 1937-1957 : les Vacances de M. Hulot, de J. Tati.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Brit.), vers. angl. (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
L'ANNÉE DES 13 LUNES (All., v.o.) (**) : Racine, 6e (633 - 43 - 71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suis., vers. angl.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BÊTE D'AMOUR (Can., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; *Miramar*, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (It.-Fr., v. it.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
DIVA (Fr.), Movies, 1er (260-43-99) ; *Panthéon*, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNON BALL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; *Biarritz*, 8e (723-69-23) ; V.f. : Mistral, 14e (539 - 52 - 43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES ENFANTS DU N° 67 (All., v.o.) : *Marais*, 4e (278-47-86).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Athéna, 12e (343-00-65) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40). — V. f. : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
LABYRINTHE (Fr.) (F. expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74).
MESSALINE, EMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Publicis - Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; *Paramount - Galaxie*, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; *Passy*, 16e (288-62-34) ; *Paramount-*Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW YORK 1997 (A., v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325 - 59 - 83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA PLAGE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
QUARTET (Ang.-Fr., vers. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN, film français de *Jean-Loup Hubert*. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U. G. C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *U.G.C. Gare de Lyon*, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FAUT PAS POUSSER, film italien de Michele Lupo. — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMPLACABLE NINJA, film américain de Menahem Golan (*). — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
UN FILS POUR L'ETE, film américain de Bob Clark. — V.o : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées - Lincoln, 8e (359 - 36 - 14) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; *Pagode*, 7e (705-12-15). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Une étoile est née ; les Quarante Tueurs.
J. LOSEY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Accident.
COMEDIES ITALIENNES (v.o.) (325-95-99), 16 h. 30 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? 18 h. 30 : Nos héros réussiront-ils ? 20 h. 30 : les Nouveaux *Monstres* ; 22 h. 30 : le Sexe fou.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
FRITZ LANG (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Fury.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Femme à abattre.
ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (v.o.), Action - La Fayette, 9e (787-80-50) : Entrons dans la danse ; Mac-Mahon (380-24-81) : Top hat.
JAMES CAGNEY (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : Du sang dans le soleil.
WESTERNS POUR L'ETE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : les Cavaliers.









La conférence de presse de M. Georges Fillioud

Le projet de loi sera examiné en janvier 1982 mais le débat sur les radios libres aura lieu dès la rentrée

Le projet de loi sur l'audiovisuel ne sera examiné par le Parlement qu'en janvier 1982, et non en septembre a annoncé lors d'une conférence de presse, jeudi 6 août, le ministre de la communication, M. Georges Fillioud : « *Il s'est avéré que le nombre de textes législatifs à faire venir en discussion et leur caractère d'urgence ne permet pas l'inscription de ce projet de loi à la session d'automne* », a expliqué le ministre. En revanche, un texte de loi sur les radios locales qui échappent pour le moment à la législation sera déposé dès septembre.

La première phase de l'élaboration du projet de loi sur l'audiovisuel devrait s'achever le mois prochain avec le dépôt du rapport de la commission présidée par M. Moinot « *où siègent des personnalités dont l'autorité professionnelle, morale et intellectuelle sont reconnues* ». Cette commission s'appuie sur cinq groupes de travail qu'elle interroge régulièrement. Mais comme l'a souligné le ministre, l'arbitrage définitif sera rendu à l'échelon interministériel et la décision finale appartiendra au Parlement.

M. Georges Fillioud, répondant ainsi aux demandes pressantes des personnes intéressées par la réforme, a donné les idées principales qui guident la rédaction des textes : indépendance à l'égard des pouvoirs politiques et de l'argent ; décentralisation tant pour la radio que pour la télévision ; démocratisation de la gestion des différentes entités qui composent le service public ; protection, respect et instauration du pluralisme dans le service public ; développement de la création nationale ; renforcement de l'action extérieure par la diffusion des productions audiovisuelles.

« *La mission confiée à la commission*, a souligné M. Fillioud, *comporte l'idée de la création d'organismes indépendants pouvant par exemple nommer les P.-D.G...* »

Un organisme national, « *peut-être deux (l'un de délibération et de décision, l'autre d'exécution)* » sont envisagés, ainsi que « *des organismes régionaux symétriques des nationaux... Nous avons le souci d'assurer la représentation des trois partenaires : Etat, personnels et usagers, sans qu'aucun cependant y dispose de la majorité* ».

● En ce qui concerne TF 1 et Antenne 2, il ne devrait pas y avoir de changements structurels importants. « *Il y aura probablement une redéfinition de leur vocation propre.* » Le ministre a qualifié de « *grave et fâcheux* » le caractère commercial des chaînes défini dans la réforme de 1974 : « *Notamment en ce qui concerne la référence à l'audience des chaînes pour la répartition de la redevance, ce qui est impensable quand il s'agit d'un service public.* » Il a par ailleurs annoncé qu'il y avait une « *modification en profondeur* » des procédures de programmation et qu'il souhaitait une harmonisation et une meilleure coordination entre les deux chaînes.

C'est sur FR 3 que devraient être faites les plus grandes modifications structurelles, et cela dans un souci de régionalisation. « *La décentralisation des télévisions régionales passe par une très large autonomie, sinon complète.* » A court terme, le ministre se propose d'obtenir les crédits nécessaires pour passer les programmes régionaux de trente-cinq minutes à une heure ; comme il le précise : « *Cela exige de très gros efforts financiers.* »

● « *Radio-France doit avoir une vocation générale dans la mission radiophonique*, a-t-il dit. *Mais elle doit aussi descendre au niveau local.* » Des efforts devraient être fournis en faveur des DOM-TOM.

Enfin, « *il lui faudra développer l'action internationale, qui s'est gravement détériorée ces dernières années...* ».

● Pour la Société française de production, le ministre a expliqué vouloir maintenir et même intensifier sa production. En revanche, il sera probablement procédé à une grande réforme de l'Institut national de l'audiovisuel qui a servi de fourre-tout pour ce qui n'était pas attribué lors du découpage de l'O.R.T.F. en 1974.

Une mesure qui devrait rassurer les personnels : M. Fillioud a annoncé que ceux-ci disposeront d'un statut unique national (convention collective nationale pour l'ensemble des sociétés de radio et de télévision).

Il a rappelé par ailleurs qu'une régularisation des « hors-statuts », ces personnes qui étaient pigistes depuis de longues périodes avec des contrats à durée déterminée, est en cours. Il en sera de même pour les personnels au cachet.

« *Dans le même esprit, j'ai demandé qu'un examen soit fait des cas d'individus ayant été victimes de mesures de licenciement, parmi eux de très nombreux journalistes responsables syndicaux.* » Une commission paritaire comprenant des représentants syndicaux et les dirigeants des chaînes commencera à examiner les dossiers de ces licenciés des dernières années : une démarche qui répond à la demande pressante du parti communiste et de la C.G.T. M. Mitterrand lui-même avait souligné il y a quelques jours que toutes les sensibilités politiques devaient être présentes à la radio et à la télévision.

● En ce qui concerne les radios locales privées pour lesquelles la législation est inexistante, un texte devrait être mis en application dès l'automne.

D'ici là, le gouvernement est prêt à la tolérance et à l'arrêt du brouillage, pour les stations qui accepteront une charte provisoire : portée théorique d'émission qui ne doit pas excéder 10 kilomètres, pas de but lucratif, pas de publicité. Autrement dit, oui aux radios locales privées de petite importance (militants politiques, syndicaux, associations à l'échelle du quartier ou de la commune). Non aux projets commerciaux.

Pour éviter la création de radios municipales avec les deniers publics, M. Fillioud se propose dans les jours à venir d'« *envoyer aux maires une note leur rappelant les termes de la loi* ».

Avant de donner les grandes lignes de la future réforme de l'audiovisuel, le ministre de la communication a souligné que cette dernière entrait dans le cadre d'un plus grand projet de réorganisation de tous les domaines de la communication à intervenir dans les prochaines années : « *Si le son et l'image occupent naturellement un espace de plus en plus large, il convient cependant de préserver celui de l'écrit, source de notre civilisation et richesse de notre patrimoine... Ne voit-on pas déjà les risques d'une absence d'équilibre entre les médias ? Alors que la vie de chacun d'entre eux interfère avec celle des autres. Ainsi l'apparition de nouveaux supports de publicité peut mettre en cause l'existence des anciens. Dans le secteur de la presse locale, par exemple, la création d'une radio commerciale, écumant le marché sans contrôle, entraînera, ici et là, la disparition d'un titre qui ne sera pas remplacé dans ses fonctions spécifiques par la parole. La qualité du service rendu n'y aura pas gagné, pas plus que le pluralisme et la liberté. Surtout si la station en question est univoque, voire en situation de monopole dans la cité ou le département.*

» *Le programme pour les deux ans à venir consiste donc à préparer et proposer des débats et des textes couvrant tous les domaines de la communication adaptés aux données du moment et prévoyant celles d'après-demain : sur le secteur public de la radio-télévision ; sur les aménagements du monopole de diffusion, tenant compte des besoins et des moyens nouveaux de communiquer ; sur la création et l'industrie cinématographique ; sur les techniques nouvelles, la télématique, les vidéogrammes, le satellite ; sur la création audiovisuelle et son exportation, sur les droits des créateurs ; sur la presse écrite avec une proposition de statut de l'entreprise de presse et la reconnaissance de l'identité des équipes journalistiques ; sur la communication publicitaire ; sur la communication sociale ; sur la communication administrative.* »

UNE RÉUNION DE L'ALO

Partage des fréquences et police des ondes

Après la conférence de presse de M. Georges Fillioud, une réunion de l'Association pour la libération des ondes (ALO) s'est tenue le jeudi 6 août. Etaient représentées — entre autres — Radio-Gilda, Thélème, Nova, Grand-Angle, Mégal'O. Après avoir exprimé leur « embarras » devant le code de bonne conduite que les associations ont, selon le ministre de la communication, à faire accepter individuellement à leurs adhérents — « on nous charge de faire la police » — les animateurs des diverses stations ont souligné que cette charte demeurait un acte à sens unique puisque le ministre ne contresignait pas le document. En outre, ils ont estimé que ce code serait un facteur de division entre les radios.

Les représentants des radios ont également fait part de leur inquiétude quant à l'attitude de T.D.F. (Télédiffusion de France) avec qui doit se régler le problème de l'attribution des fréquences. Selon T.D.F., en effet, peu de fréquences — en particulier dans le Nord et dans l'Est — seraient disponibles. Dans les marges accordées, les radios libres seraient ainsi mises en position concurrentielle sur une même fréquence. L'ALO rappelle qu'elle souhaite que les ondes restent accessibles à tous. Elle a proposé que, dans le cas de radio n'ayant pas le même champ géographique d'intervention, la fréquence soit partagée. Mais elle critique vivement la notion de « portée théorique » de l'émetteur. La norme choisie, 5 kilomètres de rayon, lui paraît dérisoire en regard des 30 kilomètres demandés par l'association. Elle propose en outre que ce critère soit modulé non pas en fonction d'un nombre fixe d'habitants à desservir comme certains l'ont avancé, mais en tenant compte de la notion de zone économique concernée (pouvant représenter une communauté urbaine aussi bien qu'une zone rurale importante).

Elle a rappelé, d'autre part, que le projet de loi élaboré par M. Fillioud en 1978 prévoyait, à l'article 37, une portée théorique de 30 kilomètres.

Soulignant l'urgence qu'il y a pour le gouvernement à réglementer un développement incontrôlable des radios libres, l'ALO estime que leur multiplication obstinée, en particulier en province, permettrait de faire poids face au ministre et d'établir un rapport de forces. Elle veut obtenir une vision pluraliste de la loi sur l'audiovisuel qui respecterait les spécificités de chacun. Opposée aux radios commerciales, elle souscrit aux propositions du gouvernement en ce qui concerne l'interdiction des réseaux. Entre l'amateurisme — sans nuance péjorative — et le pouvoir de l'argent, elle se considère comme une voie moyenne qui doit être entendue. Jugeant les propositions de M. Fillioud inacceptables, elles souhaite voir se rassembler toutes les fédérations et associations opposées au projet. Dans cette optique, la création éventuelle du Syndicat des radios et télévisions libres et indépendantes (S.P.R.T.L.I.) ne lui paraît pas une division de plus, mais, au contraire, un apport supplémentaire de forces. Il ne s'agit peut-être pas d'une déclaration de guerre ouverte, mais l'ALO témoigne d'une volonté de pression insistante pour faire entendre sa voix. — D. W.

UN DROIT DE RÉPONSE A LA TÉLÉVISION AMÉRICAINE

Un désaccord entre la chaîne de télévision américaine A.B.C. et la compagnie d'électricité Kaiser Aluminium and Chemical est à l'origine d'une innovation à la télévision américaine : l'existence d'un droit de réponse. Dans un magazine hebdomadaire d'enquête et d'informations, la chaîne A.B.C. avait mis en cause des produits de Kaiser Aluminium.

Accusant A.B.C. de « procès télévisé », Kaiser Aluminium exigeait de pouvoir répliquer sur les ondes afin de réfuter les accusations des journalistes. Après des négociations de plus d'un an, la chaîne de télévision a finalement proposé à la « Kaiser Aluminium » de présenter sa version des faits dans un nouveau programme intitulé « Point de vue ».

A ENTENDRE

Raoul Ubac, peintre et sculpteur

Guidé par des questions habiles et discrètes de Charles Juliet, Raoul Ubac parle avec mesure et avec précision de son travail, en expose les moments successifs : d'abord une longue « passivité », puis le premier geste sur la toile ou la pierre, suivi d'une activité enthousiaste jusqu'au résultat final. Il explique l'expérience du tailleur de pierre, qui enlève et ne peut jamais revenir en arrière, parle de risque, d'agressivité, de viol, de maîtrise. Il fait l'éloge de la figuration, qui permet, dit-il, non seulement de prendre possession des formes, mais de créer un lien magique avec les images réelles, les objets, la figure humaine. Il insiste sur l'importance des sollicitations visuelles extérieures, fait l'éloge des formes dans la vie, du champ sillonné, du granit ou de l'ardoise, des rythmes graphiques visibles dans la nature.

Il cherche, dit-il encore, à « se dépersonnaliser par l'œuvre », à abolir le temps, à parvenir au centre du cercle des objets, dans le monde des images premières, des archétypes, du mythe, du rêve. Il proclame — mais sans prétention personnelle — la supériorité des poètes et des artistes, et définit l'art — mais sans emphase — comme une démarche fondamentale de communication, ce qui « relie ».

Pendant ce temps, une main invisible a elle aussi taillé et poli, écouté patiemment et recueilli les paroles d'Ubac, ôté ce qu'il fallait pour créer une forme communicable. Par un générique soigneusement composé comme une ouverture musicale, un beau texte ajouté, un fragment de mélodie, quelques bruits de frottement sur la pierre, des silences, elle a soutenu et enrichi les mots d'Ubac, et restitué, sans qu'il soit nécessaire de recourir tout de suite aux images, par ces simples entretiens, « le monde fruste et rugueux » du peintre-sculpteur.

BRIGITTE ANDERSEN.

★ *Entretiens, Raoul Ubac, avec Charles Juliet. Assistante de réalisation : Janine Antoine. Du 3 au 7 août, France-Culture, à 16 h. 30.*

Un entretien de M. Jacques Attali à « Art présent »

La revue *Art présent*, disponibel dans les kiosques, publie dans son dernier numéro un entretien avec M. Jacques Attali, aujourd'hui conseiller spécial auprès du président de la République. Cette interview, qui porte notamment sur les rapports entre l'art, la création et les nouvelles technologies, d'une part, et les choix des pouvoirs économiques et politiques, d'autre part, a été recueillie en 1980 plusieurs mois avant l'élection présidentielle.

Au sujet du développement de l'audiovisuel, M. Attali estime que « *tous les outils technologiques en développement créent les conditions d'une nouvelle forme d'appareil policier en même temps que de nouveaux outils de liberté. La technologie informatique et l'audiovisuel ouvrent à un nouveau totalitarisme si ce sont des machines fermées, à programmes complètement bloqués, ou bien sont des machines de liberté si l'audiovisuel devient un lieu de décentralisation, si les radios locales sont permises, etc.*

La rencontre entre la loi et la technique est aujourd'hui au cœur du problème. Si on laisse la loi hors de ce débat, les nouvelles technologies utiliseront la loi existante pour renforcer le pouvoir de l'Etat. A l'inverse, on peut parfaitement imaginer qu'une loi sur l'utilisation des satellites, radios, télévisions, magnétophones, etc. ouvre à une dissémination de l'art : chaque fois ce sera le choc entre le renforcement du pouvoir d'Etat et sa dissémination. Chaque fois, la loi devra prendre le parti de l'Art contre l'Etat.

(...) Ce qu'il faut faire disparaître en priorité ce sont les outils de la loi. Sur la question de l'art, cela signifierait concrètement que devraient disparaître toutes les institutions artistiques de l'Etat, sans pour autant que disparaissent les lois fiscales, institutionnelles des institutions collectives et locales qui peuvent devenir des moyens de créer et de promouvoir l'art. Mais pour autant, cela ne doit pas s'accompagner d'un maintien de la centralisation autour d'un appareil d'Etat. L'appareil d'Etat, aujourd'hui, par son activité de substitut à l'art, par la récupération de l'activité d'animation, remplace la jonction même que l'art pourrait remplir. Le dépérissement de l'Etat est donc l'autre face de la dissémination de l'art. »

Interrogé sur les rapports que le champ du politique entretient avec la société, M. Attali affirme qu'« *il n'y a pas de société de droite ou de gauche. Il n'y a que des agglomérats flous d'individus sans projet. Une société, c'est aussi un projet, fascisant ou libérateur. Aujourd'hui, le seul projet existant, fascisant, c'est le projet d'absence de projet : « pas besoin d'avoir un projet, il suffit de créer une élite artistique, culturelle, politique, intellectuelle, scientifique qui aura un projet. » C'est le grand projet de la droite nouvelle avec une portée fantastique dans l'imaginaire individuel où chacun espère que lui-même ou sa descendance génétique fera partie de cette élite* ».

Les changements sans le risque

(Suite de la première page.)

Dans l'univers hyper-émotif, sinon traumatisé, que lui a donné le soin *de gérer le chef du gouvernement*, il était temps que M. Fillioud vienne faire un point, vienne clarifier et la situation et ses intentions. Conformément à ses vœux, les têtes des présidents des chaînes de radio et de télévision sont tombées, plus ou moins docilement, plus ou moins fièrement. Successivement, MM. Contamines, Ulrich, Guillaud et Mme Baudrier, anciennement et respectivement présidents de FR 3, Antenne 2, TF 1 et Radio-France. A quoi l'on ajoutera, car sa disgrâce est restée symbolique, M. Elkabbach, qui dirigeait l'information d'Antenne 2, et quelques autres physionomies, dont le nouveau statut de martyrs ou de *victimes des purges de la gauche* laisse toutefois sceptique.

Pour mémoire, on rappelera que la S.F.P. n'est plus présidée par *M. de Clermont-Tonnerre mais* par M. Labrusse, que la Sofirad, organisme *para-étatique qui contrôle* la plupart des radios périphériques, est désormais présidée par M. Michel Caste à la place de M. Gouyou Beauchamps ; que M. Jean-Claude Heberlé dirige maintenant Radio-Monte-Carlo, M. Michel Bassi étant parti, non sans bruit.

Dans les chaînes nationales sont arrivés *M. Guy Thomas (FR 3)*, M. Pierre Desgraupes (A 2), M. Jacques Boutet (TF 1), Mme Michèle Cotta, enfin, à Radio-France. On considère généralement ces nouveaux venus plus susceptibles *d'impartialité* et d'indépendance que leurs *prédécesseurs, et leur nom n'a pas* prêté, en tout cas jusqu'à présent, à des controverses *excessives*.

La place est nette. Le travail peut commencer, c'est ce que la date choisie par le ministre de la communication laisse à penser. S'il faut se fier aux déclarations répétées du gouvernement, c'est maintenant à *ces nouvelles têtes, présidents ou directeurs*, de gérer, en toute *indépendance, les organismes dont ils* ont la charge. Si de nouvelles nominations interviennent dans cet univers, elles seront leur fait et plus celui du premier ministre ni de M. Fillioud.

Ce dernier n'est d'ailleurs pas revenu sur ces divers changements, sinon indirectement en réponse à la *question d'un journaliste* : non, M. Gabriel de Broglie, président de l'INA, *ne lui avait toujours pas* donné sa démission — formule terrible lorsqu'on sait ce qui a précédé. Et M. Rémy, président de T.D.F., ne dépendait plus de lui, mais du ministre des P.T.T., son confrère. L'INA et T.D.F. étant les deux derniers organismes issus de l'ex-O.R.T.F. à n'avoir toujours pas, on *le sait, changé de président*.

En concordance avec des besoins manifestes

Pour en finir avec les questions de personnes, le ministre a annoncé cependant que le sort des anciens exclus, victimes de « chasses aux sorcières » sensiblement plus redoutables que celles d'aujourd'hui, allait être examiné cas par cas, comme celui des hors statuts (il a déclaré notamment que les cas d'Edouard Guibert et Marcel Trillat constituaient *à cet égard des « symboles »*). *Si le* travail est largement entamé, la *réparation de ces injustices, pour reprendre* une formule de M. Fillioud, *prendra, on l'imagine, encore quelque* temps, et les chaînes ne *trouveront sans doute leur physionomie* et leur hiérarchie que lorsque la loi sera votée. On pourra alors tout reprendre à zéro. Car les présidents des radios et des télévisions ne seront peut-être pas reconduits par les nouvelles institutions mises en place et les équipes de ces organismes devenus indépendants. devenus indépendants.

Dans ce contexte provisoire, aux allures définitives, *le ministre* a évoqué ce que seraient, selon lui, *les grandes lignes de la loi, ce sur* quoi peuvent tabler les nouveaux *dirigeants pour préparer l'avenir*. Cela laisse supposer que le ministre *a des informations privilégiées sur* les très secrets travaux de la commission de réflexion et d'orientation sur les problèmes de l'audiovisuel, présidée par M. Moinot et aidée dans sa tâche par cinq groupes de travail plus secrets encore puisqu'on n'en connaît pas les officiants. Ou que la commission Moinot » officie selon un rite préalablement tracé par le gouvernement.

En matière de radios et de *radio* et télévision nationales, les lignes directrices, sinon les « directives », tracées par M. Fillioud, correspondent en gros à des besoins manifestes. Qu'il s'agisse de la décentralisation de FR 3, cohérente avec la loi de M. Defferre, ou qu'il s'agisse de l'avenir national de TF 1 et d'Antenne 2. Il est assurément souhaitable qu'une meilleure coordination des programmes existe entre l'une et l'autre chaîne. *La suppression de la référence* à l'audience des chaînes, *établie régulièrement par le Centre* d'étude d'opinion pour établir la *répartition des redevances, aura bien* pour effet de supprimer une concurrence souvent absurde de la part de deux organismes de l'Etat. Mais coordonner les programmes et supprimer, dans les faits, le jeu concurrentiel, revient à rendre inutile la séparation établie en 1974 des présidences de TF 1 et d'Antenne 2. Ce que cela apportera de qualité aux programmes est une autre histoire, qui dépendra, en grande partie, de l'influence ou du pouvoir qu'aura *sur eux le ministre de la culture*.

Pour ce qui est de Radio-France, M. Fillioud a entériné, en quelque sorte, le travail de Mme Jacqueline Baudrier, puisqu'il n'a guère évoqué de cet organisme que la nécessité des radios locales — *satisfecit* pour l'ancien président, mais qui *rend, pour une part, son départ surprenant*.

Au-delà de ces quelques projets précis, et d'intentions générales maintes fois évoquées avant cette conférence, le ministre est, en général, *resté allusif*, ou fort *respectueux* des prérogatives de la *commission Moinot : on ne saurait que l'en* louer.

Publicité ou pas ?

Jusqu'au vote au moins de la loi sur l'audiovisuel, il convient semble-t-il de ne plus parler de radios « libres » et de revenir à la vieille formule de « radio pirates », tant ce que M. Georges Fillioud propose rend, en matière de radio, l'idée de liberté anémique et stérile. Cinq kilomètres de rayon d'émission (soit un diamètre de 10 *kilomètres*) — bien que le ministre ait affirmé que ce *rayon pourrait être modulé dans* certains cas, — cela fera notamment *sourire dans les campagnes*, où de telles radios concerneraient quelque chose comme cinq fermes. A Paris, le seizième arrondissement jalousera peut-être le vingtième, dont la radio sera meilleure ; dans les villes moyennes, cela devrait convenir, si toutefois les animateurs de telles radios n'envisagent pas de faire de professionnalisme et s'en tiennent à un amateurisme de bon ton. Car de *publicité, dans l'immédiat, il ne sera* pas question, et les animateurs des *radios devront trouver leurs ressources* dans leur passion bénévole. Jusqu'en janvier en tout cas, et au-delà si le Parlement le juge bon. Tout cela est bien étriqué, et M. Fillioud a montré plus de souffle lorsqu'il s'est agi d'inspirer les changements de personnes qu'on sait dans les chaînes de l'Etat.

Au demeurant, le ministre semble ne pas vouloir s'engager. C'est aux radios elles-mêmes et aux associations qui les représentent de se mettre d'accord — pourvues qu'elles se mettent d'accord dans les limites *fixées par lui*, — *et la tolérance toute* passive de l'Etat consisterait à ne *brouiller que celles qui ne seraient*, en somme, pas d'accord. Par hasard, il va sans dire, les positions « défendues » par M. Fillioud sont celles en gros de la F.N.R.L. (Fédération nationale des radios libres).

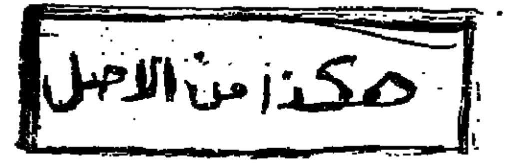
La prépondérance de cette association, aux *buts* d'ailleurs aussi louables que non lucratifs, semble l'apparenter à ce qui existe pour *les médecins, les avocats, les architectes* : un ordre.

Sans doute le ministre a raison, mille fois raison de craindre une mainmise des « gros », une irruption des groupes argentés sur les ondes. Mais il n'est pas évident que toute épicerie ait l'ambition de devenir supermarché.

M. Fillioud affirme avoir les moyens de contrôler la présence ou l'absence de publicité. On a vu, il n'y a pas si longtemps, avec qu'elle « *facilité* » pouvait être surveillée la publicité clandestine *faite par les radios et télévisions de* l'Etat. On verra ce que cela donnera pour quelques centaines de radios « libérées ». Ce n'est pas cette interdiction — serait-elle provisoire — qui garantira la pureté des intentions des occupants de la bande F.M. Mais c'est cette limite-là qui les empêchera, assurément, de faire autre chose que vivoter entre bons camarades ?

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

Les programmes de radio-télévision du vendredi 7 et du samedi 8 août, sont en page 18.



RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Retransmission lyrique : Dardanus.
(En liaison avec France-Musique.) Spectacle du Théâtre national de l'Opéra de Paris. De J.-P. Rameau. Mise en scène J. Lavelli. Réalisation P. Ducrest, par l'Orchestre de l'Opéra de Paris, direction R. Leppard. Avec C. Eda-Pierre, F. Von Stade, G. Gauthier, M. Devlin...

22 h 30 Jardins, paradis de rêves.
Réalisation : R. Alean.
Les paradis de la Renaissance italienne.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
Réal. M. Mousay. Avec P. Malet, J.-M. Thibault, M. Vlady...

21 h 35 Apostrophes d'été.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Horizontalement et verticalement : les mots croisés. Avec Max Favalelli, Roger La Ferté, Georges Pérec, Robert Scipion, Michel Laclos, Louis-Paul Semène et José Artur.

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-Club : Elle et Lui.
Film américain de L. McCarey (1957), avec C. Grant, D. Kerr, R. Denning, N. Patterson, C. Nesbitt, C. Watts (v.o. sous-titrée. Rediffusion).
Comédie sentimentale et dramatique déjà tournée en 1938 par Leo McCarey, avec Charles Boyer et Irène Dunne. Le « remake », bien que fidèle à l'original par son romanesque et ses moments d'émotion, est moins réussi, la nouvelle interprétation ne valant pas la première.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La montagne d'or.
Un reportage de la T.V. suisse.
Au cœur de l'Amazonie brésilienne, sur la montagne « pelée », une ruée vers l'or, un espoir fantastique.

21 h 30 Série : Les peupliers de la Prétentaine.
d'après M. Blancpain. Réalisation J. Hermain. Dernier épisode : le Sang des peupliers.
Raymond s'enfuit. Le notaire Demeuse se suicide. Charles aura la joie avant de mourir de marier Jeanne et Norbert. La Prétentaine est enfin délivrée de sa malédiction.

22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

21 h, Dernières conversations : Avec André Malraux.
22 h, New wave : Enfants hybrides, musique mutante.
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des uns, langage des autres.
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretien : Avec Louis Martin-Chauffier, un journaliste et ses patrons.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 35, Soirée lyrique (en liaison avec TF 1), de l'Opéra de Paris : « Dardanus », de Rameau.
23 h 5, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie (Belgique) : œuvres de Gresnick, Franck, Vieuxtemps, de Croes...) ; Vieilles cires : hommage à Elisabeth Sprague Coolidge (Busch, Mozart).

Samedi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Objectif santé.
Mode de vie et cancers.

12 h 30 Série : Au nom de la loi.

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 45 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h 40, Claude Ruben ; 15 h, Grand-père Viking ; 15 h 50, Popeye ; 16 h 25, Le magazine de l'aventure ; 17 h 45, Temps X.

18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Suspens : Je n'attends plus personne.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Véronique Sanson au Palais des Sports.
Réalisation B. Lion.

21 h 30 Série : Madame Columbo.
Le mystère des mages. Réalisation S. Wanamaker. Avec K. Mulgrew, L. Haydn, M. Jones.
Une voyante prédit la mort d'une de ses clientes. Mme Columbo enquête...

22 h 20 C'est arrivé à Hollywood.
Héros de cape et d'épée.
L'apparition à l'écran de Douglas Fairbanks dans le Signe de Zorro, en 1920 ; Errol Flynn dans l'Armure noire, etc.

22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les prix Nobel.
Martin Luther King (1929-1968).
14 h 5 Les jeux du stade.
Equitation ; tennis ; mini-basket ; vol à voile.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique). L'Orchestre philharmonique de Lille, direction J.-C. Casadesus, interprète la « Symphonie n° 32 », de Mozart et « Roméo et Juliette » de Prokofiev.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Théâtre : Le Bourgeois gentilhomme.
(enregistré à la Comédie-Française).
Comédie de Molière. Mise en scène de J.-L. Cochet. Avec J. Eyser (le maître d'armes) ; G. Descrières (Dorante) ; Y. Gaudeau (Mme Jourdain) ; B. Dhéran ; C. Vernet (Dorimène) ; J. Le Poulain (M. Jourdain).
22 h 35 Variétés : Bonjour, bonsoir la nuit.
(et à 23 h 45).
Avec la participation de Rufus, Folon, Louis de Funès, Michel Sardou, etc.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; L'animal et l'aventure de l'art.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : La poursuite de l'amour.
N° 6. Monsieur le duc, réalisation D. McWhinnie. *1939. Linda tombe amoureuse de Fabrice, qui l'incite à retourner en Angleterre jusqu'à la fin de la guerre.*
21 h 30 Festivals d'été : Daphnis et Alcimadure.
Opéra-ballet en langue d'oc, de J.-J. Cassanea de Mondonville.
Créé en 1754 à Fontainebleau, devant le roi, cet opéra-ballet est interprété par l'Orchestre et les chœurs de Montpellier. Avec Anne-Marie Miranda (Alcimadure) ; Claudine Le Coz (Clémence Isaure) ; Alastair Thomson (Daphnis) ; Jean-Claude Orliac (Jeanet).
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages, ou les matinales de l'été : Les enfants des forêts, des rizières et des nuages.
8 h, L'envers de la lettre.
9 h 7, L'Amérique centrale : Enjeu stratégique.
11 h 2, L'exotisme musical français : L'Orient, du désert au Sérail (Boieldieu, Burgmüller, Musard, David, Gounod, Massenet, Saint-Saëns).
12 h 5, Le pont des arts : Actualités arts plastiques ; 12 h 40, Panorama du cinéma ; 13 h 10, Grange de Meslay, château d'Ussé, Margiques.
13 h 30 Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Samedi de France-Culture : Pour le voyage en Italie, escale à Naples, par N.-L. Bernheim.
16 h 20, Livre d'or : Quatuor du Musikverein de Vienne (Haydn, Smetana).
17 h 30, Emission médicale (en liaison avec TF 1) : Les causes de la cécité.
19 h 10, Disques.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Lettres du Québec, présentées par Radio-Canada : Y a-t-il un problème de natalité au Québec ? Avec J. Henripin.
20 h, La maison d'os, de Roland Dubillard. Avec L. Amiel, R. Arditi, R. Blin, R. Bouteille, M. Creton, P. Dewaere, J. Marin, F. Darbon, C. Piéplu... (Rediff.)
22 h 40, Medium frais, magazine culturel de F. Empiaz.
23 h 25, Entretiens : Avec Louis Guilloux : souvenirs de Saint-Brieuc, « le pain des rêves » (Rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : musique légère à Radio-France, vagabondage sans frontières... en musique récréative.
7 h, Actualité lyrique : « La Belle Galathée », de Franz von Suppé, avec R. Boon, W. Kment, O. Wiener, direction A. Paulik.
9 h 30, Les grands de ce monde : Petite histoire de la musique polonaise (K. Penderecki) ; Schütz, par J. Merlet.
11 h 30, Concert : Récital de piano avec F. Bou et J. Martin (Liszt, Ballif, Mache, Bartok, Debussy).
13 h 5, Jazz vivant estival : Miles Davis et le jazz rock.
14 h, Histoire de mes disques : L'immédiat après-guerre, raconté par Y. Menuhin (Lalo, Ravel, Beethoven).
16 h, Le génie du lieu : « Dresde-Venise 1636 », par J. Merlet (Schütz, Tunder, Weckmann, Froberger, Scheidt, Gabrieli, Monteverdi, Kerll, Buonamente, Schmelzer).
18 h 32, Comment l'entendez-vous : « Larmes d'allégresse », par A. Blasquez (Mozart, Bach, Couperin, Brahms).
20 h 35, Concert : Festival de Vienne 1981, Trios pour piano, violon et violoncelle de F. Schubert, avec P. Badura-Skoda, piano, M. Schneiderhan, violon, B. Pergamenschik, violoncelle.
22 h, Ouvert la nuit : Les écrans de la francophonie (A. Dzierlatka, Jansen, Vresse) ; Jazz nocturne.

PRESSE

● *L'Association des journalistes économiques et financiers* (AJEF), qui rassemble 273 journalistes, a élu récemment, en asesmblée générale, son nouveau président, M. Michel Cuperly, du journal *la Croix*. M. René Tendron, président sortant, a été nommé président d'honneur. L'AJEF a également renouvelé les membres de son bureau, dont voici la composition : Régis Baron (A.C.P.), Nicole Boucher (*le Progrès*), Michel Cahier (*le Nouveau Journal*), Françoise Crouigneau (*les Echos*), Sylvain Gouz (*le Nouvel Economiste*), Michel Garibal (Radio - France), Gérard Moatti (*l'Expansion*), Jean-Louis Lemarchand (A.F.P.), Jean-Marc Sylvestre (*le Nouvel Economiste*), Philippe Vasseur (TF 1) et Alain Vernholes (*le Monde*).

● « *Changement administratif* » à *Paris-Graphic* et *Hebdo-Plan*. — L'agence de presse Paris-Graphic et la société Hebdo-Plan viennent d'opérer un « *changement administratif* » selon les termes d'un des responsables du Groupe Femmes d'aujourd'hui, qui a décidé de placer sous l'égide des Editions du Hennin la totalité de ses publications en France.

Femme pratique pour Paris-Graphic, et *Femmes d'aujourd'hui* pour Hebdo-Plan rejoignent donc *Ma maison, mon ouvrage* et *la Cuisine de A à Z*. Seul subsistera le secteur de « revente photos et textes de Paris-Graphic. Hebdo-Plan disparaît totalement. L'ensemble des personnels a été averti de cette « *restructuration* » qui concerne soixante salariés pour Paris-Graphic, cent dix personnes pour Hebdo-Plan et une quarantaine pour les Editions du Hennin.

« *Aucun licenciement n'est envisagé* », ajoute-t-on à la direction de l'ex-Paris-Graphic.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	le mm/col.	le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

IMPRIMERIE DE PRESSE SAINT-OUEN
recherche
UN INGÉNIEUR
(I.D.N. - E.E.M.I. - E.C.E...)
Responsable de la maintenance de ses installations :
- Age 35 ans ;
- Solide expérience industrielle ;
- Compétence éprouvée en électronique et informatique.

Adresser C.V. à M. Guy FOURNIER
SICAVIC - 25, av. Michelet, 93400 SAINT-OUEN

HEBDOMADAIRE ECONOMIQUE ET FINANCIER
recherche
JOURNALISTE même débutant
Connaissant bien la Bourse, les Affaires et ayant de bonnes notions d'analyse financière.
Adresser C.V., photo à No 5267.
CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Institut privé d'enseignement supérieur recherche enseignants de PHYSIQUE. Téléphone : 329-03-71.

SYPRIM S.A.
recherche pour sa division MANUTENTION SPÉCIFIQUE en pleine croissance :
2 INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE
(SUPELEC ou similaire)
en vue du développement de son département ÉLECTROTECHNIQUE ET AUTOMATISME
Connaissances indispensables en INFORMATIQUE
ANGLAIS exigé
— Pour service LOGICIEL :
TECHNICIENS
ayant expérience 2 à 5 ans en AUTOMATISMES.
Répondre avec C.V. adressé à : SYPRIM SA, 6bis, r. Bonnemain, 78100 ST-GERMAIN-EN-LAYE. (Ne pas téléphoner.)

ÉTUDIANTES MÉDECINE
5e ANNÉE A 7e ANNÉE
- Août - Septembre
Paris - Province
TÉLÉPH. : 293-36-90

capitaux propositions commerciales

Ch. pers. ou décideur, société qual. pour reprendre exercice entrepr. trav. bât. en règl. jud. sise en Bretagne - S'agit vieille affaire fam., réput. région. et non dépourv. d'act. et de biens immob. Pour prem. contact, écr. : C.I.C., 19, bd de Suisse, MC Mte-Carlo.

DEMANDES D'EMPLOIS

TECHNICIEN DÉBUTANT MICROPROCESSEUR 6800
Ch. empl. st. (37) 46-78-81.

information divers

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
N° spécial de France-Carrières est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

PIANOS MAGNE
NOUVELLE ADRESSE
17, av. R. Poincaré, 75116, Paris
CENTRE MUSICAL BOSENDORFER
EXPOSITION UNIQUE
Pianos droits et à queue, clavecins et épinettes.
Spéc. des plus grandes marques européennes : Bösendorfer, Ibach, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Schiedmayer, Feurich, Seiler, Pleyel, Erard, Schimmel, Rameau, Sperrhake.
(clavecins et épinettes).
STUDIOS de répétition amateurs et profess. Occasions, reprises avec garantie.
Conditions spéciales d'ouverture : 10 % jusqu'au 31 août 1981
Daniel MAGNE - PIANOS
17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

propositions diverses

Vos problèmes ne sont pas toujours tous insolubles, s'ils sont bien compris.
Ecrire pour un premier contact : C.I.C., 19, bd de Suisse MONTE-CARLO

occasions

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19

perdu - trouvé

Perdu, mardi, 2e arr., rue d'Aboukir : jeune fox terrier noir. Collier médaille. Répond au nom de BINGO.
Récompense. Téléphon. heures bureaux au 236-17-32, ou le soir au 071-16-26.

automobiles

achats

ACHAT OU DÉPOT
Possibilité échange
toutes marques même gagées
40, rue de la Cour-des-Noues
PARIS 20e — 366-15-22.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS Dans immeuble 17e - Rénové
Luxueux pied-à-terre sur cour fleurie, triple living, 1 chambre, poutres, caractère.
ALPHA - 272-70-81

13e arrdt

XIIIe, LIMITE Ve
Imm. p. de t., 55 m² dble living + 1 chbre, s. de bains + w.c., cuis. équip. 6e asc., balcons, dble expos., soleil vue. Chauff. indiv. gaz. + cave.
Px : 480.000 F. Tél. : 331-46-94 de 9 h. à 10 h. et 20 h. à 22 h.

14e arrdt

14e MAIRIE - Imm. pierre de t. 3 pces, cuis., bns, balcon. Cave. 510.000 F. 322-31-75.

15e arrdt

Mo BOUCICAUT-JAVEL
Petite résidence neuve, pierre de taille, LIVRAISON IMMÉDIATE 30, RUE LACORDAIRE
reste : 34 m² ou 53 m² + jdin privé. 3 P. 78 m² ou 88 m² en duplex + terrasse. S/place vendr. 14 h 30-19 h. Sam. 10 h à 13 h ou SEGI - 267-42-06.

78 - Yvelines

BOIS-D'ARCY
Part. vend dans petite rés. calme, appt 80 m², 2 ch., séjour, double cuisine aménagée, loggia 8 m², face école, prox. commerçants.
Prix : 450.000 F
Téléphone : 045-48-29

92 Hauts-de-Seine

MALAKOFF A 500 mètres PARIS (14e)
UN PLACEMENT OR QUI RAPPORTE
Appts 3 pièces 50 m², refaits neufs, 350.000 F. Travaux récupérables 1/3 px total. S/pl. 12, rue François-Coppée, 14 à 19 h. - 654-32-27.

Province

A vdre 80.000 ou louer 2.780, toutes charges comprises dans résid. lux. offrant tous services et restaurant, grand parc, dominant ville touristique. Touraine. studio, balcon plein Sud, parking et garage.
KERAEGU, 350, av. du Loiret, 45160 OLIVET
Téléphone : (38) 66-72-13.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94)
RER 200 mètres
12 APPTS DE STANDING
RESTE 2 APPARTEMENTS (3 et 4 PIÈCES)
Livraison Juillet.
Prix fermes et définitifs, sur place du samedi au lundi de 11 h. à 18 h.
15, QUAI DE LA MARNE ou Tél. 563-57-66.

locations non meublées offres

Paris

Mo BOUCICAUT-JAVEL - Neuf, studio 28 m² + terrasse, 1.500 F + ch., 2 p. 44 m² + balcon, 2.500 F + ch. TT EQUIPE, cave, park. Vendr. de 14 h 30-19 h. et sam. 10 h-13 h. ou SEGI - 267-42-06.

MONTPARNASSE - STUDIO, 38 m², 6e, ASC., 2.000 F CALME, SOLEIL. Tél. 633-38-94.

locations non meublées demandes

Paris

De part. à part., rech. 2 pces, Paris exclusivement. Maximum 1.500 F C.C., fin septembre. Tél. à partir 19 h. 806-29-97.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. - 281-10-20.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
av., secrétariat, tél., télex. CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +.

8e et CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliation R.M., R.C., SARL. A partir de 150 F
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, ttes démarches
C 2 E - 562-42-12

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ
TELEX secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS — tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL — délais rapides - prix compétitifs

locaux industriels

LEVALLOIS - RÉSIDENTIEL
Pr. mairie, burx entièr. rénovés sur 2 étages 180 + 205 m², à VENDRE LOUÉS 220.000 F POUR INVESTISSEUR
Placement sûr - 633-47-23.

terrains

Vends terrain forestier 14 ha. exploitable. Bon rendement. 80.000 F/ha. Belfort. Tél. : 16 (83) 46-48-32, mat. seul.

MOULINS (03) Quartier Madeleine
2 terrains 1.600 ha. 1.100 ha constructibles. Eau, électricité. (86) 30-17-14.

EN PROVENCE A 8 km FAYENCE
LA CHESNAYE
TERR. à BATIR boisés
2.959 m² à 8.853 m² sup. moyenne, 5.000 m². Prix : 140.000 F à 168.000 F H.T.
Crédit poss. Doc. gr. s/dem.
(38) 96-00-24, (94) 76-21-59

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

villas

GOLF-JUAN
vue panoramique sur mer
VILLA A RÉNOVER
2.300 m² de terrain
1.400.000 F.
Michel Bernard - (93) 63-88-61.

CROISSY 10' RER
Résidentiel. MAISON confortable, rez-de-ch. + 1 étage 150 m² habitables, cft, gar.
JOLI JARDIN CLOS
AGENCE de la TERRASSE
LE VESINET 976-05-90.

Conflans-Ste-Honorine Villa vue Seine imprenable, 7 p., chff. centr. Tél., 480 m² terrain + 170 m² habitables, 790.000 F - 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance. Téléphone : 387-62-04.

LE VESINET
calme charmante villa en rez-de-ch. bon état, séjour 2 chambres, cuis., bains, gd sous-sol, gar. Jard. 670.000 F.
AGENCE DE LA TERRASSE
LE VESINET. 976-05-30.

maisons de campagne

A VENDRE
Région HESDIN (62), 40 km du TOUQUET. Dans petit village verdoyant (bois, forêt, rivière)
MAISON de CAMPAGNE
très agréable
PLAIN-PIED
7 pièces, s. de bains. Garage. Sur 900 m².
BON ÉTAT CONFORTABLE
M. Jean-Marie PLESSIET, not. associé, 18, rue Gambetta, 62450 BAPAUME
Téléphone : 07-10-61, 07-10-12

Saône-et-Loire - 2 h de Paris par T.G.V., maison charolaise, jardin, pré, 7.000 m² - 200.000 F. Téléphone : 16 (90) 62-98-70.

HAUTE-ARDÈCHE
Région des lacs, rivières et des forêts, altitude 1.000 m.
MOULIN
gros œuvre très bon état, toiture neuve, 400 m² sur 2 plans. Séjour avec cheminée, salle d'eau, 1 chambre, écurie et grange, sur 9.000 m². Ombrage, bordé sur 250 m² de rivière à truites, très isolé. 200.000 F. CATRY, tél. heures repas au (90) 74-11-59. Pendant le week-end au (66) 90-12-70, Hôtel Carrefour des lacs, à Coucouron, ou s'y rendre pour visite.

propriétés

BARBIZON
30' des Champs-Elysées superbe villa 500 m², intérieur à terminer, sur terrain 8.000 m². Prix 1.350.000 F. Visite samedi, dimanche. 4 bis, Champ-Gauthier Bur. 726-11-32. M. Vauthier.

VALLÉE GARONNE
35 min. Bordeaux
Propriété 7 hectares
Très belle demeure XVIIIe, confort, dépendances (maison paysanne, chais, écurie, étable, granges), parc, vignes. Pour visite, téléphoner au : 16 (56) 63-12-48.

BEAVER MEADOW FARM
(Etat de New-York)
245 ha, grande maison de Fieldstone construite en 1947, 2,15 m de baies vitrées. Lingerie, office, spacieux séjour avec cheminée en pierre et carrelage d'ardoise. 4 ha de lac, 4 écuries, 2 garages. [illegible] Equipement fermier. Complètement meublée. Prix : U.S. dollars 2.500.000. Répondre en anglais à M. Arnold, Allison Road, ALPINE, N.-J. 07610 U.S.A. Téléphone : (201) 768-30-34.

PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE XVIIIe.
75 km de Paris-ouest.
ANCIEN RELAIS DE POSTE très bon état, 2.850 m², jard. paysagé, vue dégagée, 5-6 p. + cuis. + bains, indépend. (garage et chbres au-dessus). Tt conft. Prix 940.000 F.

90 km de Paris-Ouest.
Ds pt village, BELLE DEMEURE avec sél., poutres, chem., avec 4 chambres, tout confort. Prix 530.000 F.
AGENCE LA VALENTINOISE
18, rue Diane-de-Poitiers 28260 ANET. Visite sur rendez-vous. (37) 64-61-18.

ST-CHÉRON, près DOURDAN très vaste maison sur 4.000 m² jardin divisibles. 1.200.000 F. 795-87-96

VERNON VUE IMPRENABLE SUR SEINE
Belle maison, living, 3 chbres, [illegible]. Terrain : 1.010 m². AU SOL 8.410 m² en [illegible]. 605-10-08. **635.000**

chalets

Urgent cause départ vends à Saint-Crépin (vers Guillestre, Vars)
CHALET NEUF
bois massif 75 m² tout équipé + garage, sur 800 m² de terrain (tennis, piscine en copropriété) Px 420.000 F. Pr rens. et visite M. PERRET, Aéromotel 05600, St-Crépin (92) 45-00-66.



SOCIAL

La C.G.T. renonce à la «retraite à 60 ans» pour un droit à pension en fonction de la durée de cotisation

Le ministère de la solidarité nationale a terminé, vendredi 7 août, les entretiens bilatéraux qu'il organise depuis un mois avec les représentants des syndicats et des associations sur l'amélioration des retraites. Les caisses nationales d'assurance-vieillesse vont être consultées avant que Mme Nicole Questiaux réexamine la question, en réunion plénière, avec tous les partenaires sociaux. Le projet de loi-cadre, qui devrait être déposé devant le Parlement à l'automne, pourrait modifier considérablement la législation actuelle en retenant comme critère, non plus l'âge (retraite à soixante ans, actuellement soixante-cinq ans), mais la durée d'activité professionnelle. Plusieurs syndicats, et surtout la C.G.T., ont, en effet, modifié considérablement leur point de vue en abondonnant la retraite à soixante ans pour la retraite variable selon la durée de cotisation.

Heureuse surprise dans les milieux gouvernementaux : la C.G.T., tout en demurant maximaliste, a profondément modifié ses revendications sur les retraites. Les propositions, qualifiées de «*riches et constructives*» par le ministère, constituent, admet-on à la C.G.T., «*une démarche nouvelle et une très grande novation*».

Au lieu de réclamer la retraite à 60 ans en donnant la priorité au critère de l'âge, facteur d'inégalités et source de rigidité, la C.G.T. a décidé, le 21 juillet, de reprendre, en la corrigeant à sa manière, la thèse présentée il y a plusieurs mois par M. Robert Lion, aujourd'hui directeur de cabinet de M. Mauroy, dans un rapport intitulé *Vieillir demain* (1).

Actuellement, le salarié peut prendre sa retraite de 60 à 65 ans, mais il ne reçoit qu'une pension égale à 25 % ou 50 % du salaire plafond s'il a cotisé 37 ans et demi pour le seul régime général. Tant pis si le candidat au repos a cotisé plus de 37 ans et demi : sa retraite ne tiendra pas compte des versements supplémentaires. Tant pis si, dès 54 ans, le salarié a déjà versé sa contribution durant 37 ans et demi. Il devrait attendre 65 ans pour obtenir ces 50 %.

Au lieu de réclamer ce droit à 50 % dès 60 ans pour les hommes et dès 55 ans pour les femmes, selon le slogan traditionnel, la C.G.T. propose maintenant une formule très différente. Tout salarié additionnerait chaque année 1,5 % de retraite (actuellement 1,33 %), par rapport à un salaire déplafonné (et non plus plafonné). Dès qu'il aurait cotisé 37 ans et demi(maximum 40 ans) il pourrait prendre sa retraite. Selon ce système, l'ouvrier qui a commencé à travailler à 16 ans pourrait partir en retraite à 53 ans et demi (pension égale à 57 % du salaire) et à 56 ans avec une pension égale à 60 %, à laquelle s'ajouterait 15 % au titre des retraites complémentaires, soit les 75 % réclamés par la C.G.T. Et le salarié qui a commencé à travailler parfois depuis l'âge de 13 ans ? Est-ce la retraite dès 50 ans ? En fait la C.G.T. propose un butoir : aucune pension ne pourrait être versée avant 50 ans, seuil qu'elle accepte bien entendu de négocier.

25 à 27 milliards de francs

Tout en innovant, la C.G.T. a cependant passablement chargé le bateau. Alors que le rapport Lion prévoit 42, voire 45 années de cotisation pour obtenir la retraite — ce qui recule d'autant l'âge ouvrant droit à pension lorsque l'intéressé a fréquenté l'université, mais, ce qui privilégie toujours le manuel qui a travaillé beaucoup plus tôt — la C.G.T. alourdit la formule : en cas d'études supérieures, l'étudiant verserait, comme c'est déjà le cas pour l'assurance-maladie, une cotisation forfaitaire vieillesse, donnant, pour chaque année de scolarité, un droit à pension ; des bonifications seraient accordées aux personnes, hommes ou femmes, ayant charge d'enfants et aux salariés exécutant des tâches pénibles (une année pour trois ans d'activité).

Les innovations de la C.G.T. ne s'arrêtent pas là. Outre le critère d'âge et la distinction entre hommes et femmes qu'elle abandonne, la C.G.T. se prononce pour le déplafonnement, une retraite minimale égale au SMIC, et la limitation du cumul retraite-emploi (droit à un travail toléré si le total du salaire et de la pension ne dépasse pas deux fois à deux fois et demie le SMIC). Elle se prononce aussi pour ce qu'elle appelle la «*retraite suspensive*». Cela signifie que le salarié peut décider de partir en retraite dès qu'il a suffisamment cotisé — par exemple à cinquante-trois ans — et, s'il veut retravailler, suspendre sa retraite (toute obligation conventionnelle introduite par le patronat de partir en retraite serait supprimée). Par cette dernière proposition, la C.G.T. entend créer de «*nouvelles libertés*» et tenir compte de la situation actuelle et à venir de l'emploi.

L'ensemble de ces mesures, qui peuvent être appliquées par étapes et supposent le maintien de la garantie de ressources, coûterait, selon la C.G.T., 25 à 27 milliards de francs. Ces dépenses pourraient être assurées par le déplafonnement des cotisations et par une majoration des cotisations patronales, soit plus 0,5 à 1 point pour les salariés rémunérés au-dessus du plafond actuel, et 1,5 à 2 points pour le patronat. Mais la C.G.T. insiste pour indiquer que le financement peut revêtir d'autres formes : récupération des fonds versés par les entreprises qui accordent des préretraites bien avant 60 ans et fiscalisation partielle.

A la C.F.D.T., un pareil pas n'a pas été franchi, mais c'est un compromis qui a été adopté et proposé. Le critère de l'âge, 60 ans, considéré comme un verrou, serait maintenu et amélioré. Mais la durée de carrière serait aussi prise en compte en ouvrant droit à anticipation : toute personne ayant travaillé ou cotisé 40 ans aurait droit, dès 55 ans (date butoir) à prendre sa retraite calculée sur 37 ans et demi de cotisation. Ainsi justice serait faite aux salariés exécutant des tâches pénibles, notamment les manuels qui travaillent très jeunes et ne bénéficient pas ou peu de la retraite, leur espérance de vie étant beaucoup plus faible que celle des cadres. La C.F.D.T., qui admet aussi une réglementation plus sévère du cumul emploi-retraite (plafonné à une fois et demie le SMIC) et réclame une retaite minimale, demande que, la pension étant fixée dans un premier temps à 70 % du salaire (80 % à terme), le salarié puisse choisir entre cette retraite et la garantie de ressources qui serait ainsi maintenue et légalisée tant que les pensions n'auront pas atteint un niveau convenable.

Un miroir aux alouettes

Ces différentes solutions, qui vont être examinées en détail par le gouvernement, ont l'heur de plaire à certains des dirigeants politiques bien embarrassés par leurs déclarations électorales. En promettant en effet le droit à la retraite à soixante ans sans donner d'autres détails, le parti socialiste a offert un miroir aux alouettes. Le montant d'une pension dès soixante ans au taux de 50 %, même majoré de 20 % au titre des retraites complémentaires, demeure inférieur à la garantie de ressources qui, elle, est effectivement égale à 70 % du dernier salaire (2). Ce simple avancement de la retraite à soixante ans aurait peu d'effet puisqu'on estime qu'en pareil cas un salarié sur trois seulement, soit cinquante mille à soixante-dix mille personnes, prendrait cette retraite plus précoce mais d'un montant plus faible. En outre il aurait un faible impact sur l'emploi puisque ces retraités peuvent reprendre un travail alors que le cumul est interdit dans le cas de la garantie de ressources.

Il n'est donc pas étonnant que Mme Questiaux ait publié un communiqué pour indiquer que l'étude publiée par Intersocial (août 1981) chiffrant à 24 milliards le coût de cette mesure — alors que l'extension de la garantie de ressources impliquerait une dépense de 28 milliards de francs — ne correspond pas aux options gouvernementales. Pour le gouvernement Mauroy, il n'est pas question d'offrir moins que la garantie de ressources : les avantages acquis seront respectés. Il ne peut s'agir non plus d'ouvrir les vannes et de créer un système qui serait insupportable en raison des déséquilibres et démographique et financier, alors que le déficit de la Sécurité sociale s'annonce important dans les deux années qui viennent (3).

En fait, il existe plusieurs possibilités d'amélioration des retraites. Selon le nombre d'années de cotisation requises (trente-sept, quarante, quarante-deux ans) et l'âge, en fait, ouvrant droit à la retraite (cinquante, cinquante-cinq ans), et le maintien ou non au niveau actuel de la garantie de ressources, le coût de l'amélioration des retraites varie du simple au triple comme le montre le tableau ci-contre. En tout cas, la formule de la retraite variable selon la durée de carrière a pour le moment la faveur du nouveau pouvoir. Se système permettrait de corriger les inégalités de retraites et de bâtir un régime viable.

Pour éviter un coût trop élevé dans l'immédiat, des étapes seraient adoptées afin d'étaler le coût sur plusieurs années. La priorité pourrait être accordée aux contractuels de la fonction publique, aux femmes qui n'ont pas de droits propres et sont pénalisées, ainsi qu'aux salariés qui ont une longue carrière derrière eux. Le gouvernement, pour le moment, a fait savoir qu'aucune décision n'était encore prise La concertation, un peu trop secrète, doit se poursuivre, et, lorsque des hypothèses sérieuses seront établies et chiffrées, un grand débat parlementaire et public sera engagé. Tout cela pourra-t-il être organisé d'ici à fin 1981 ? M. Mauroy y est favorable. Les syndicats, qui veulent faire du solide, seraient prêts à jouer les prolongations.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) «La notion d'âge de la retraite n'a plus de sens», peut-on lire dans ce rapport (*le Monde* du 30 avril 1980)... «Il faudrait renverser la vapeur sur l'âge de la retraite»..., il faut «substituer la durée d'activité à l'âge de la retraite... Les salariés qui ont derrière eux les carrières les plus longues pourraient immédiatement faire valoir leurs droits» et «ce système serait moins coûteux que l'abaissement généralisé.

(2) 30 % environ des salariés ont, en régime général cotisé trente-sept années et demi et plus. Le plus souvent, la retraite — complémentaire comprise — ne représente que 55 à 60 % du dernier salaire.

(3) De 7 milliards de francs en 1981, le «déficit» du régime général pourrait passer à 25 milliards de francs en 1982.

Le coût de l'amélioration des retraites varie de 5 à 18 milliards de francs pour le seul régime général selon les critères retenus

	Effectifs concernés		Coût (en milliards de F) (1)	
	1982	1985	1982	1985
● Retraite à soixante ans avec pension variable selon la durée de cotisation (50 % pour 37,5 ans de cotisation) ; suppression de la garantie de ressources	522 000	748 000	8,5	17,7
● Même hypothèse mais avec maintien de la garantie de ressources	262 000	348 000	4,3	8,2
● Retraite à soixante ans à condition d'avoir cotisé 37,5 ans	56 000	121 000	2,6	5,3

(1) A ces coûts, il faut ajouter celui des régimes complémentaires (2 à 8 milliards de francs selon les cas).
Source : étude de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des salariés.

La loi d'amnistie et les agents de l'Etat

LE GOUVERNEMENT AGIRA PAR MESURES RÉGLEMENTAIRES indique M. LE PORS

M. Anicet Le Pors, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a déclaré, mercredi 5 août, à propos de la loi d'amnistie : «*On a pu croire que les agents publics étaient plus mal lotis que les salariés du droit privé. En effet, l'article 19 de la loi précise que l'amnistie n'entraîne pas de droit à la réintégration ou à la reconstitution de carrière des agents publics amnistiés, alors que les salariés protégés, délégués syndicaux ou représentants du personnel, licenciés en raison de cette qualité, pourront obtenir leur réintégration*».

«*Je suis en mesure d'affirmer*, a poursuivi M. Le Pors, *qu'une telle anomalie n'est qu'apparente. Le gouvernement prend parfaitement en compte le cas des agents publics sanctionnés pour leurs opinions ou activités revendicatives. Mais il agira par mesures réglementaires, alors qu'il fallait une disposition législative pour contraindre les employeurs à réintégrer les salariés protégés qui avaient été abusivement licenciés.*»

● *M. Maire à Matignon mardi prochain.* — M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., sera reçu à déjeuner par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, mardi 11 août. M. Mauroy, qui poursuit ses contacts avec les dirigeants des organisations syndicales, avait déjà reçu MM. André Bergeron, secrétaire général de *Force ouvrière, Henri Krasucki* secrétaire confédéral de la C.G.T., et Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN.

LES MINEURS DE FER C.G.T. RÉCLAMENT L'ARRÊT IMMÉDIAT DES FERMETURES ET DES LICENCIEMENTS.

Au lendemain d'une entrevue au ministère de l'industrie, les dirigeants de la fédération C.G.T. des mineurs de fer de Lorraine ont annoncé qu'ils demanderaient à M. Pierre Mauroy, premier ministre, «*l'arrêt immédiat de toute fermeture de mines et de tout licenciement*». Selon eux, «*si des dispositions sérieuses ne sont pas prises à cour terme, c'est la liquidation des mines de fer et, à moyen terme, celle de la sidérurgie lorraine*». Les syndicalistes, qui rappellent qu'en vingt ans le nombre d'exploitations est passé de soixante deux à quinze et l'effectif des mineurs de fer de vingt cinq mille à quatre mille, estiment que, malgré les engagements électoraux, «*le gouvernement en est encore au stade de l'étude*» et que, en outre, il leur semble que les travaux d'étude actuels, qui devraient être terminés fin décembre, «*s'éloignent du projet socialiste*». Enfin, la C.G.T. envisage de «*s'opposer à l'approvisionnement en minerai étranger, comme le font les viticulteurs pour le vin italien dans le Midi*».

● *La situation des travailleurs du groupe Boussac - Saint Frères* (B.S.F.) ne s'aggravera pas, a confirmé le premier ministre, M. Pierre Mauroy, à M. Christian Pierret, député P.S. des Vosges. Le premier ministre a indiqué lors de cet entretien que les décisions concernant le groupe B.S.F. seraient prises en parallèle avec les mesures destinées à l'ensemble du secteur textile. M. Pierret doit remettre, fin août, à Matignon une note rassemblant ses propositions pour la sauvegarde des activités textiles, qui occupent aujourd'hui cinq cent cinquante mille salariés, trente-cinq mille emplois ayant été perdus en 1980.

M. HENRI KRASUCKI : « La gauche ne peut laisser à la discrétion du patronat l'utilisation des heures supplémentaires. »

«*En refusant de signer un mauvais accord* (sur la durée du travail), *nous avons voulu laisser la liberté de faire une bonne loi*», a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., dans une interview à *l'Humanité* (7 août). Et le dirigeant cégétiste ajoute : «*Je ne vois pas une majorité de gauche voter une loi qui étend le travail de nuit des femmes et laisse à la discrétion du patronat l'utilisation des heures supplémentaires.*»

M. YVES ULLMO COMMISSAIRE ADJOINT AU PLAN

Par décret publié au *Journal officiel* du 6 août, M. Yves Ullmo, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est chargé des fonctions de commissaire adjoint au Plan, en remplacement de M. François Lagrange, maître de requêtes au Conseil d'Etat, appelé à d'autres fonctions.

[Né le 13 septembre 1932 à Paris, M. Yves Ullmo est diplômé de l'école des études supérieures d'économie politique et de sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, auditeur à la Cour des comptes (1958), conseiller technique au cabinet de M. Jean Fontanet (ministre de la santé publique 1961-1962), chargé de mission au commissariat général au Plan (avril 1963). Il a été nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes et maintenu en disponibilité en 1965, chef du service économique du commissariat général du Plan (1967-1973). Il a été ensuite directeur des synthèses économiques à l'Institut national de la statistique et des études économiques, et directeur des affaires économiques à l'O.C.D.E. Il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *la Planification en France* (1974).]

CONJONCTURE

Quand M. Delors rejette le rose bonbon

La possibilité donnée aux préfets de fixer autoritairement les prix des débits de boissons, des restaurants et des terrains de camping est-elle le signe avant-coureur d'un retour au blocage ? Dans la mesure où l'inflation risque fort de rester le problème économique majeur des prochains mois — peut-être même des prochaines années, — on imagine volontiers les tentations qui doivent assaillir l'équipe Mauroy-Delors : revenir aux vieilles habitudes de l'avant-barrisme. Un blocage des prix est d'autant plus tentant que l'opinion publique y serait favorable comme l'ont montré divers sondages. C'est bien ce que pense au demeurant M. Jacques Delors quand il confie : «*J'aurais pu taxer. Dans l'atmosphère rose bonbon où nous nous trouvons, cela aurait été très populaire.*»

Et pourtant M. Jacques Delors ne bloque pas les prix. Il est même à peu près certain que l'actuel ministre de l'économie et des finances fera tout pour éviter d'avoir recours à pareille mesure, contraire à sa philosophie profonde comme il l'a souvent expliqué. Pour le ministre, la concurrence aiguise le dynamisme des acteurs du jeu économique, les incite à mieux tenir leur rôle.

C'est la concurrence qui doit limiter la hausse des prix. Quand celle-ci ne joue pas — ou insuffisamment, — le ministre propose la concertation aux commerçants sous forme d'engagements de modération. Une vieille formule depuis longtemps rodée... Quand les prix augmenteront trop fortement en dehors de toute concertation véritable (comme c'est actuellement le cas pour la boulangerie qui, selon M. Delors, donne le mauvais exemple), le gouvernement se contentera, dans un premier temps, de «*constater*». Avant d'agir éventuellement...

Il est probablement un peu contradictoire de parler tout à la fois de concurrence, de concertation et de taxation, mais il faut parer au plus pressé et surtout éviter d'appliquer à la va-vite des décisions qu'on regretterait dans quelques mois. Une chose est sûre en tous les cas : la commission de la concurrence va voir ses effectifs renforcés (ils devraient atteindre vingt-quatre mille au total) et ses pouvoirs étendus. C'est là une bonne chose, puisque commerçants et entrepreneurs continuent de pratiquer allégrement l'entente dans bien des secteurs...

Le refus de taxer n'est d'ailleurs pas pour M. Jacques Delors simple affaire de philosophie. En fait, le ministre avoue qu'il n'y voit pas bien clair quant aux raisons profondes du dérapage des prix des services. Les statistiques montrent en effet que les revenus des commerçants ont, en 1980, augmenté moins vite que ceux des salariés. Est-ce là l'explication ? Payons-nous la survivance d'une petite bourgeoisie commerçante dont l'existence est plus coûteuse que les supermarchés à haute productivité ? Payons-nous le prix d'une agriculture qui emploie encore beaucoup de monde ? M. Jacques Delors s'interroge.

Il s'interroge d'autant plus que l'inflation — qui selon ses estimations devrait atteindre 4 % au troisième trimestre — n'a tout de même pas pour seule cause le commerce et les services. La hausse des prix peut aussi s'accélérer du fait d'un déficit budgétaire financé de façon scabreuse (la question est d'actualité) ou à cause de taux d'intérêt beaucoup trop élevés. Ceux-ci ne devraient normalement pas dépasser le rythme d'inflation, estime M. Delors, qui voudrait ramener le taux de base bancaire à 14 % d'ici à la fin du mois.

Un facteur d'espoir : d'après des indications encore partielles, la hausse du SMIC de juin n'aurait pas eu d'effet d'entraînement sur les autres salaires. Si cette première estimation était vérifiée, ce serait un point positif marqué par MM. Mauroy et Delors. — AL. V.

ÉNERGIE

La C.G.T. et la C.F.D.T. «divergent» sur le nucléaire

«*Nous ne minimisons pas les mesures prises. Ce ne sont pas des décisions négligeables*», a affirmé M. Edmond Maire, le 6 août, à propos de la suspension des travaux de construction de cinq centrales nucléaires. «*Mais*, a-t-il ajouté, *il n'y a pas de politique claire et cohérente.*» De plus, «*la rapidité du débat sur un texte engageant le gouvernement laisse craindre une simple adaptation et non une remise en cause, un changement véritable de la politique énergétique*».

Un véritable changement nécessite de remettre toutes les questions à plat, de faire un véritable bilan, estime la C.F.D.T., non de prendre des décisions rapides à partir des études réalisées par les gouvernements précédents.

Depuis plus d'un an, la C.F.D.T. juge beaucoup trop importantes les prévisions de consommation d'électricité faites par E.D.F. pour 1990. Aussi la centrale syndicale réclame-t-elle que soient suspendues d'autres réalisations nucléaires (Nogent-sur-Seine, Penly, Belleville, Chinon 3 et 4, etc.). Elle fait surtout de la Hague — l'usine de retraitement de l'uranium — un «test» de la volonté de changement, et elle demande l'annulation du décret du 12 mai 1980 qui permet l'extension de l'usine.

A l'opposé, la C.G.T. — qui tenait une conférence de presse à la même heure que la C.F.D.T. — a mis en garde contre les conséquences du «gel». «*Si cette décision qui résulte d'une mauvaise information devient définitive, on court le risque d'un nouveau 19 décembre 1978*» [date de la grande panne d'électricité], affirme la C.G.T., qui fait valoir — pour la poursuite du programme nucléaire — que la consommation d'électricité par habitant est inférieure à celle des autres grands pays industrialisés.

Le nucléaire constitue ainsi «*une chance et une voie d'avenir*». C'est aussi un des moyens d'assurer l'indépendance nationale en matière d'énergie, a affirmé M. François Duthell, secrétaire général de la fédération, qui a par ailleurs réclamé la nationalisation de Creusot-Loire et Alsthom-Atlantique afin d'abaisser les coûts d'E.D.F. qui doit pouvoir «*à tout moment et en tous lieux assurer sa mission de service public*».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,0210	6,0280	— 190	— 135	— 240	— 170	— 670	— 520
$ can.	4,8510	4,8560	— 300	— 250	— 450	— 400	—1050	— 850
Yen (100).	2,5500	2,5560	+ 184	+ 220	+ 450	+ 480	+1230	+1300
D M	2,3850	2,3890	+ 80	+ 110	+ 170	+ 190	+ 460	+ 535
Florin	2,1450	2,1520	+ 50	+ 80	+ 120	+ 140	+ 370	+ 450
F.B. (100).	14,5475	14,5735	—1555	—1110	—1955	—1450	—3150	—2535
F.S.	2,7540	2,7580	+ 180	+ 220	+ 385	+ 415	+ 915	+1025
L (1 000).	4,8262	4,8322	— 610	— 540	—1150	—1025	—2945	—2785
£	10,8000	10,8200	+ 290	+ 420	+ 510	+ 700	+1290	+1625

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 7/8	12	12 3/16	12 3/4	12 3/8	12 3/4	12 3/8	12 3/4
$ E.-U.	18 5/8	19 1/8	20	20 3/8	18 15/16	19 5/16	18 15/16	19 5/16
Florin	13	13 3/4	13	13 3/4	13	13 3/4	12 3/8	13 3/8
F.B. (100)	30	35	21	22 1/2	20 1/4	21 1/2	19 3/4	20 1/2
F.S.	3 7/8	4 5/8	8 9/16	9	8 3/4	9 1/4	9 9/16	10
L (1 000)	25	35	30	31 3/4	30 1/4	31 3/4	29 1/4	30 1/2
£	11 3/4	12 1/2	13 1/4	14	12 3/4	14 3/8	14 1/16	14 11/16
F. français	20	22	19	20	20	21	20	21

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

A LA DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le départ d'un « patron »

Objet de risée, voilà encore quelques années, *le téléphone français* est devenu aujourd'hui un sujet d'admiration pour de nombreux pays. Même si des erreurs ont été commises, même si tout n'est pas *parfait*, loin de là, M. Gérard Thery qui a été remplacé mercredi *par M. Jacques Dondoux à la tête* de la direction générale des télécommunications restera *dans l'his*toire comme l'homme qui a mis la France à l'heure des télécommunications.

Ce polytechnicien de quarante-huit ans, à la personnalité complexe, dont l'autoritarisme masquait sans doute une certaine timidité, est parfaitement représentatif de cette nouvelle génération de hauts fonctionnaires *qu'a sécrétée la technostructure* française. Il en a les qualités — compétence, intelligence, dynamisme, volontarisme — mais aussi les défauts, dont le moindre n'est pas un certain manque de diplomatie, de psychologie, une tendance à bous*culer les hommes et les choses*. Si ses qualités lui ont permis de mener *à bien une mission qui n'était pas* gagnée d'avance, ses défauts sont à l'origine de son départ.

Issu du corps des ingénieurs en télécommunications, il gravit rapide*ment les échelons pour être nommé*, en 1974, directeur général des télécommunications. Alors parente pauvre des P.T.T., face à cette institution qu'était la poste, il va faire de la D.G.T. un organisme d'autant plus puissant *qu'il passe pour avoir la haute pro*tection de l'Elysée. Ce n'est pas que l'homme soit giscardien. Loin de là. Mais son nom va être attaché à l'une des réussites du précédent septennat, le rattrapage du retard de la France en matière d'équipe*ment téléphonique et, plus récem*ment, à la mise sur pied d'une audacieuse et volontaire politique dans ce nouveau domaine qu'est la télématique.

Considéré comme l'un des hommes les plus puissants de France, ses ennemis étaient *légion. Les récrimi*nations des industriels, qui ne faisaient plus la pluie et le beau temps aux P.T.T., et celles des gens de la poste, qui se sentaient délais*sés, les inquiétudes des autres* ministères, jaloux de l'impérialisme de *la D.G.T., l'hostilité des syndi*cats des P.T.T. du Centre national des télécommunications dont il bride les auditions, et de certains cadres écartés sans ménagement étaient *restés jusqu'alors sans effet. On ne* se sépare pas aussi facilement d'une telle personnalité.

Ses décisions furent souvent contestées. Lorsque, en 1976, il ne *mise pas à fond et tout de suite sur* les nouvelles technologies de la commutation temporelle que la France avait développées. Lorsqu'il participe activement à un plan composants aux sérieuses lacunes. Lorsque, pour *« casser » le club* des fournisseurs des P.T.T., *il y introduit le groupe* Thomson qui ne se révélera pas *aussi dynamique qu'il l'espérait. Mais* M. Gérard Thery savait, à l'occasion, réviser son jugement. D'où, par exemple, le basculement très rapide vers le temporel à la fin de 1977...

C'est avec ses projets télématiques et plus spécialement celui de *l'annuaire électronique, que le direc*teur de la D.G.T. allait commettre un pas de clerc. *Sans doute* mal conseillé, et mal informé, il n'a pas pris en compte toutes les implications culturelles, sociales et politiques, et plus spécialement celui de *voulu aller trop vite et trop loin*, il va faire de cette idée originale, aux *implications industrielles intéres*santes, un « monstre »... qui se retournera contre lui, et offre aujourd'hui à M. Mexandeau, son cabinet et aux syndicats, un merveilleux alibi à *son départ*.

Le projet d'annuaire électronique *suscitera, en effet, un tollé général*. Chez les parlementaires, dans la presse, et même chez les industriels, qui font la fine bouche. A travers le projet, c'est souvent l'homme qui est visé, coupable pour certains de s'être plus comporté en « patron » *d'un grand groupe industriel qu'en* responsable d'une administration. Face à un tel front des opposants et le changement politique aidant — même s'il ne manque pas de gens au sein des nouvelles équipes pour reconnaître certaines de ses qua*lités, — les jours de M. Thery étaient* dès lors comptés.

*Il reste à espérer que son succes*seur, qui faisait figure de « principal opposant » à la politique de M. Thery, saura résister à la tentation du changement pour le chan*gement, et que la nouvelle équipe* qui dirige les P.T.T. ne prendra pas *systématiquement le contre-pied* de la gestion précédente.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

AGRICULTURE

LA CRISE DES PRODUCTIONS MÉDITERRANÉENNES

• Mme Cresson rencontre son homologue italien
• Nouvelle protestation de l'Espagne

Tandis que Mme Cresson, ministre français de l'agriculture, rencontre, ce vendredi 7 août, son homologue italien à Rome, pour discuter des productions méditerranéennes et, notamment, des importations de vin en France, l'Espagne, pour la seconde fois en quatre jours, a exprimé, jeudi 6 août, sa *« plus énergique protestation »* pour les *« actes de vandalisme »* perpétrés mardi 4 août près de Carcassonne contre des marchandises espagnoles.

Dans une *note* verbale remise au chargé d'affaires de l'ambassade de France, le gouvernement espagnol insiste sur *« l'impunité la plus absolue »* dont bénéficient de la part des autorités françaises les auteurs de ces actes. Le secrétaire d'Etat chargé des relations européennes, M. Raimundo Bassols a demandé, indique notre correspondant à Madrid, que les transporteurs soient indemnisés. Le ministre de la justice, M. Francisco Fernandez Ordonez, a déclaré à la radio que les camionneurs espagnols seraient invités à emprunter un itinéraire plus sûr pour se rendre en France *« afin que ces hommes ne se voient plus infliger de dommages et que leurs épouses puissent être tranquilles »*.

Jeudi, l'organisation espagnole des jeunes agriculteurs demandait que la Cour internationale de La Haye soit saisie. La Confédération nationale des chambres agraires (Conca) a protesté également.

En France, les producteurs continuent de détruire des fruits : des pommes, mercredi, à Cavaillon, devant la perception, et à Avignon ; des pêches et des prunes, jeudi matin, sur la nationale 113, dans la région de Moissac. Ils protestent contre la baisse des cours et les importations de fruits d'Italie et d'Espagne. En Grèce aussi, les producteurs de pêches, mécontents de l'insuffisance des prix de retrait, ont manifesté, bloquant, à l'aide d'un millier de tracteurs, la préfecture de la ville de Pellis, au nord de Salonique.

Sur le marché viticole, compte tenu de l'urgence, la décision de distiller exceptionnellement 1 million d'hectolitres pourrait être avancée de septembre à la mi-août, dit-on à Bruxelles. Dans un communiqué, la fédération générale de l'agriculture C.F.D.T. écrit au sujet de cette crise : *« Trop de viticulteurs et trop de caves coopératives ou privées confondent encore vin de table et produit de cuisine. »* Reconnaissant que les problèmes sont *« réels et sérieux »*, la C.F.D.T. estime que leur solution passe par *« une réorganisation véritable de la profession, qui doit se décider à faire une production qui réponde véritablement aux besoins des consommateurs »*.

En Corse enfin, trois négociants en vin, qui avaient illégalement enrichi en sucre du vin produit dans la plaine orientale, ont été inculpés jeudi 6 août de fraude commerciale.

« L'aide aux exploitants est une procédure complexe et longue » estime la F.N.S.E.A.

Le Parlement *sera saisi dès* la session prochaine de deux projets de loi concernant la création d'un office du vin et d'un office des fruits et légumes. Ces offices, selon les *socialistes*, devraient permettre d'organiser la production et de garantir le revenu des agriculteurs par la fixation d'un prix minimum pour des quantités données. Les modalités de fonctionnement seront étudiées par des groupes de travail composés de techniciens, de *professionnels et* de parlementaires.

Après les jeunes agriculteurs, c'est au tour de la F.N.S.E.A. de *réagir au plan d'aide pour les agriculteurs en difficulté*. Réaction mitigée, puisqu'elle écrit qu' « elle ne peut que réserver un accueil favorable », se demande *si les crédits seront suffisants* et juge que « la procédure retenue paraît complexe et longue ». La F.N.S.E.A. « veillera néanmoins à favoriser son application ».

Chacun à sa place

Jusqu'à l'annonce des mesures conjoncturelles d'aides aux exploitants en difficulté, la F.N.S.E.A., principale organisation syndicale des exploitants, discernait mal les intentions du nouveau gouvernement. Sabre au clair, M. Guillaume, son président, qui n'a pas son drapeau d'opposant dans la poche, entendait mener, comme par le passé, des négociations bipartites avec le ministre pour gérer l'agriculture française, d'homme à homme ! Avec Mme Cresson, l'entreprise est hardie. Tentant de jouer le « château » contre la locataire de la rue de Varenne, se plaignant du manque de concertation avec les « vrais » responsables syndicaux dans la crise viticole et celle des fruits et légumes, la F.N.S.E.A. va de désillusion en désillusion. A l'Elysée, le chargé des affaires agricoles est un ancien conseiller de la F.N.S.E.A., licencié par son ancien président, Michel Debatisse. Les élus du Midi viticole affirment, sans vergogne, qu'ils représentent la profession. Les céréaliers et les producteurs de lait, le Centre des jeunes agriculteurs, enfin, ne répugnent pas à venir converser avec les conseillers de Mme Cresson. Dans la procédure pour la répartition des aides, l'agriculteur en difficulté peut se faire assister de l'organisme ou de la personne de son choix. La F.N.S.E.A. n'est pas exclue, mais son monopole est sérieusement ébranlé. Pis encore, M. Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, désigne M. Perrin, président des chambres d'agriculture, sorte de frère ennemi du président de la F.N.S.E.A., pour représenter les paysans dans la commission du Plan. Dès lors, il ne serait pas impossible que les amis de M. Guillaume lui demandent, pour l'avenir de la F.N.S.E.A., de rentrer et son sabre et son drapeau.

Inquiète, la F.N.S.E.A. l'est à tort et à raison. A tort, car le pluralisme syndical doit faire ses preuves, car la connaissance du terrain, qu'elle affirme avoir et qu'elle affirme être un relai indispensable à l'action du gouvernement, peut être surestimée. A tort, encore, car si elle est traversée de courants divers, celui de gauche même ne songe guère à la quitter. Mais on craint, avenue Marceau, que le nouveau pouvoir veuille « casser » la F.N.S.E.A. Elle aurait, alors raison de s'émouvoir, non pour elle-même *mais* pour le monde paysan.

L'unité est certes une illusion au regard des divergences d'intérêts des groupes sociaux qui composent le monde agricole en France. Elle est cependant nécessaire au plan national et européen. Au plan national, pour peser sur les arbitrages budgétaires, face à des socialistes fascinés par l' « outil industriel », face à de nombreux élus enseignants qui n'ont peut-être pas du monde paysan une vision très contemporaine. On en revient dès lors à la question des aides : imaginer que seules les entreprises en difficulté ou les petits paysans méritent un traitement de faveur risque d'accabler l'appareil productif national, si ne s'y ajoute un accroissement des crédits d'équipement collectif, de recherche, d'*enseignement*, etc.

Au plan européen, le poids du monde paysan français sera nécessaire face aux coups de boutoir conjugués des consommateurs et des pays du nord, partisans d'une refonte de la politique agricole commune qui la condamnerait *plus* qu'elle ne la réformerait. Unité encore face aux tentatives hégémoniques des Etats-Unis pour maintenir le monde dans sa dépendance alimentaire ; *unité* toujours, pour engager avec les pays en développement un dialogue fructueux.

Le gouvernement socialiste et les organisations agricoles n'ont pas d'autre issue que de s'entendre. Chacun à sa place : le gouvernement en ne surestimant pas son audience dans le monde agricole, la F.N.S.E.A. en acceptant de n'être qu'un syndicat comme les autres et non plus un outil privilégié de cogestion, et les autres organisations, qui piaffent d'impatience devant la porte de la reconnaissance officielle, en admettant qu'une autre politique agricole pour la France n'efface pas les enjeux et les contraintes internationales.

JACQUES GRALL.

ÉTRANGER

EN BELGIQUE

Le gouvernement présente un budget d'austérité

Bruxelles *(A.F.P.)*. — Le premier ministre belge, M. Mark Eyskens, a présenté jeudi 6 août le budget belge pour *1982*, qui limite à 200 milliards de francs belges *(30 milliards de nos francs)* le déficit courant des dépenses publiques. *« C'est un budget d'austérité qui fera mal à beaucoup de concitoyens*, a-t-il déclaré, *mais il offre la perspective de s'en sortir par un gros effort de solidarité. »* Selon le premier ministre le déficit des dépenses en capital (investissements) sera quant à lui limité à 153 milliards, ce qui ramène à 353 milliards de francs belges (1) le déficit global, soit 9 % du produit national brut contre plus de 11 % en 1981.

Augmentation des recettes fiscales

L'effort d'austérité consiste *d'une part à augmenter les recettes fiscales* par la création d'impôts *nouveaux (taxe de 17 % sur* les honoraires d'avocats, d'huissiers *et de notaires, et impôt sur* les signes extérieurs de richesse), la *modification du régime d'imposition des ménages*, et un effort *accru contre la fraude fiscale*. De l'autre, l'accroissement des dépenses *fixées* à 1 340 *milliards* a été limité à 8,40 % par rapport à 1981. Ce *qui* — mis à part l'augmentation des dépenses de la dette publique (60 milliards de francs belges) — représente une hausse de 4,1 % nettement inférieur au taux d'inflation qui est de 7,8 %.

Le premier ministre a en outre annoncé *qu'un programme spécifique d'économies* a été établi, *qui prévoit notamment* la limitation à 6,50 % de la progression des *dotations* aux communes et aux régions, le blocage sélectif des effectifs des *services publics*, la réduction de 10 % des dépenses des *cabinets ministériels*, un moratoire jusqu'à la fin de 1982 *pour les nouveaux projets en* matière d'hôpitaux, d'autoroutes, d'universités, *et de défense* nationale, ainsi que le freinage des *dépenses militaires*.

Dans le secteur des dépenses *sociales*, le *gouvernement* veut rétablir l'équilibre du régime *d'assurance-maladie — qui aurait* dû accuser en 1982 un déficit de *13 milliards de francs belges* — par la réduction de certaines *prestations et* le *déplafonnement* des cotisations. Il sera également *fait un effort pour réduire* les dépenses d'indemnisation du chômage *(meilleur contrôle et lutte* contre le travail au noir), tandis que les *régimes* d'allocations familiales seront adaptés en fonction des revenus des familles et de leur composition.

(1) 1 F. belge = 0,15 F. français.

En R.F.A.

LES PRIX DE DÉTAIL ONT AUGMENTÉ DE 0,4 % EN JUILLET

Wiesbaden (A.F.P.). — Le coût de la vie en Allemagne fédérale a augmenté de *0,40 % en juillet* contre 0,50 % en juin, a annoncé, jeudi 6 août, l'Office fédéral de statistiques de Wiesbaden. Sur un an, les prix à *la consommation* se sont accrus de 5,80 % contre 5,50 % le mois précédent. L'Allemagne fédérale a actuellement le plus faible taux *d'inflation* des grands pays industrialisés, après le Japon (5,1 % en un an en juin). La hausse de l'indice est due uniquement au relèvement des prix du gaz (1,10 % en un mois), du fuel domestique (4,80 %) et des carburants (2,30 %). Les prix des autres biens manufacturés ont été très stables et ceux des services n'ont augmenté que de 0,60 %. Quant aux prix alimentaires, ils sont régressé de 0,50 % et même de 6,50 % pour les e tmême de 6,50 % pour les produits de saison.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Mise au point au Club Méditerranée.* — C'est le gouvernement britannique qui a demandé *au Club Méditerranée* s'il était intéressé par l'implantation d'un *village de vacances dans l'îlot de* Providenciales (archipel des Turks et Caicos, *dans* les Caraïbes), affirme-t-on à la direction du « club » *(le Monde* du 6 août).

Le Club Méditerranée souligne, d'autre part, qu'il ne pouvait accepter la proposition du gouvernement britannique que dans la à fournir les équipements nécessaires (aéroport, routes, eau...) à l'implantation du village. Si le gouvernement de Londres revient sur sa décision, il ne sera pas possible d'installer le village, déclare-t-on de même source.

Commerce international

● *Les Etats-Unis* ont vendu 100 000 tonnes de beurre à la Nouvelle-Zélande, pour 155 millions de dollars, soit la moitié du prix d'achat auprès des producteurs, a annoncé le secrétaire à l'agriculture, M. John Block. Le volume de cette vente représente la moitié des surplus constitués par le gouvernement américain.

M. Block a précisé que cette vente avait été effectuée à la condition que ce beurre ne soit pas revendu à l'Union *soviétique*. La Nouvelle-Zélande est un des *principaux exportateurs* mondiaux de produits laitiers.

Energie

● PRECISIONS. — Dans l'article consacré à la hausse des produits pétroliers (*le Monde* du 5 août) nous écrivions que B.P. envisageait de fermer sa raffinerie de eVrnon et que Shell pourrait annoncer elle aussi des fermetures. B.P. précise qu des solutions sont étudiées pour remédier à ses difficultés dans le secteur du raffinage mais que celles-ci n'ont reçu aucune concrétisation, et qu'aucune décision ne sera prise avant la fin de l'année. Quant à la Shell française, elle affirme ne pas envisager d'autres mesures que les mille deux cents suppressions d'emploi en deux ans déjà annoncées *(le Monde* du 21 mai).

Etranger

BRESIL

● *La balance commerciale brésilienne* a enregistré un excédent de 100 millions de dollars au mois de juillet. Selon le ministre brésilien des finances, M. Ernane Galveas, les exportations se sont élevées à *2 milliards* de dollars, tandis que les importations ont atteint *1,9 milliard*. Pour les sept premiers mois de 1981, le commerce extérieur brésilien a enregistré un déficit de 182 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *Le déficit commercial américain* a légèrement diminué en juin, pour s'établir à 3,1 milliards de dollars contre 3,4 milliards en mai. Les importations se sont accrues de 679 millions de dollars (+ 3 %) pour atteindre 23 milliards de dollars, la réduction des importations non pétrolières par une augmentation de 1,2 milliard de dollars (+ 21 %) des achats de « brut ». Les exportations ont augmenté de 1 milliard de dollars (+ 5 %) pour atteindre 19,9 milliards de dollars, les ventes ayant notamment progressé dans les *secteurs* de l'aéronautique et des machines industrielles. Les *importations* de pétrole sont passées de 5,2 millions de *barils par jour* en *mai* à 6,5 millions de barils en juin, *en partie à cause d'un achat stratégique* d'environ 500 000 barils. — *(A.F.P., Reuter.)*

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 AOUT

Hausse des « nationalisables »
Le dollar à 6,0010

Nouvelle hausse des valeurs françaises ce jeudi à la Bourse où l'indicateur instantané est en progrès de près de 1 % par rapport à la veille.

Outre les achats pour le compte de certains organismes de placement collectif, les spécialistes soulignent la présence d'une certaine demande sur les titres dits « nationalisables » à la suite d'informations parues dans la presse.

Selon celles-ci, les participations industrielles détenues par les banques à nationaliser seraient regroupées au sein de certaines Sicav qui seraient ultérieurement introduites sur le marché financier. Cette hypothèse, que les analystes jugent favorable à la Bourse dans la mesure où elle est susceptible d'« aspirer » un courant d'épargne, entraîne la hausse de Suez (+ 5,6 %), Thomson-Brandt (+ 4,8 %), Paribas et Suez (+ 4 %), tandis que Thomson-C.S.F., initialement « réservée à la hausse » gagne finalement 11 %.

De même, Sacilor, qui avait cédé 10 % la veille, regagne exactement le même montant aujourd'hui, tandis que Kléber, A.D.G. et Révillon perdent environ 6 %.

Sur le marché des changes, le dollar a franchi officiellement la barre des 6 F en séance pour s'établir à 6,0010 F, le loyer de l'argent se maintenant à 17 1/2 % (inchangé), alors qu'on continue à tabler, du côté du ministère de l'économie, sur un prochain taux au jour le jour de 16 1/2 % à 17 % et sur un taux de base bancaire de 14 % contre 15,30 % actuellement.

Peu de changements sur la devise titre à 7,37/7,42, le lingot gagnant 500 F, à 88.500 F et le napoléon 2 F, à 880 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'UNION INTERNATIONALE IMMOBILIÈRE *devient filiale* du groupe des Mutuelles d'assurance du bâtiment. *Déjà détenteur de 8,21 % de son capital*, ce dernier vient en effet de porter sa participation à 73,31 % par rachat en Bourse de 3 639 286 actions U.I.I., notamment à la B.P.G.F., au groupe Drouot, à la Mondiale et à la Mutuelle générale française. Cette acquisition s'est faite au prix unitaire de 43 F. Les cours seront maintenus à ce niveau jusqu'au 27 août inclus.

WATERMAN. – *Le dividende global* de l'exercice 1980-1981 sera maintenu à 19,70 F.

I.T.T. – Le groupe a enregistré une baisse de son bénéfice net pour le premier semestre dont le montant atteint seulement 309,28 millions de dollars, alors qu'au 30 juin 1980 il était de 411,02 millions de dollars.

Ce sont essentiellement les mauvais résultats du premier trimestre, imputables aux lourdes pertes de changes, qui sont à l'origine de ce recul. Pour les six premiers mois, ces pertes atteignent 17,84 millions de dollars.

Les profits nets dégagés pour le second trimestre ont été en revanche bien meilleurs, augmentant de 111 % à 136,06 millions de dollars.

Le président du groupe craint que de *nouvelles pertes de changes* ne pèsent sur les résultats des troisième et quatrième trimestres.

POLIET. – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe pour le premier semestre 1981 a atteint 2,88 milliards de francs contre 2,66 milliards pour la période correspondante du précédent exercice, soit une hausse de 8,3 % environ.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	5 août	6 août
Valeurs françaises	84,7	85,1
Valeurs étrangères	153,9	157

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,2	92,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 août ...... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/8	7/8
1 dollar (en yens)	239,80	238,50

NEW-YORK

Irrégulier

En dépit d'une relative bonne tenue en *début de séance*, la cote a opté pour un ton beaucoup plus irrégulier au fur et à mesure des transactions, l'indice Dow Jones se bornant finalement à enregistrer une baisse de 0,67 point, à 952,91 dans un volume d'affaires toujours étoffé (52,07 millions d'actions contre 54,29 millions la veille).

L'annonce, par la Chase Manhattan de la réduction à 20 %, contre 21 %, de son taux préférentiel consenti aux courtiers *(broker loan)* a entraîné un léger redressement des cours. Les hausses l'ont tout de même emporté sur les replis par 819 contre 655, 401 titres restant inchangés.

La relative stabilité des taux d'intérêt au cours des dernières quarante-huit heures, et ce en dépit des ponctions substantielles opérées par le Trésor aux fins de *refinancement*, a fait bonne impression sur la communauté boursière.

Une première page étant tournée dans le feuilleton boursier Conoco, le titre a été rétrocédé à la seconde place dans le peloton de tête des valeurs actives de la séance, en hausse de 1/8 de point, à 91 7/8, supplanté par Cities Service, avec plus de 960 000 titres, et dont le cours régresse de 2 1/2 points, à 60. Autre élément à noter, la très bonne tenue de l'ensemble des valeurs pétrolières, qui se trouvent stimulées par le contrecoup de l'intérêt suscité par les titres Conoco et Mobil.

VALEURS	Cours 6 août	Cours 6 août
Alcoa	29 1/2	28 1/4
A.T.T.	57 1/4	57 5/8
Boeing	28 1/8	28 1/8
Chase Manhattan Bank	51 1/2	52 1/8
Du Pont de Nemours	48 7/8	46
Eastman Kodak	74 5/8	74 1/4
Exxon	35 5/8	35 5/8
Ford	21 1/8	21 1/8
General Electric	60 3/4	60 1/2
General Foods	32 1/4	32 5/8
General Motors	49 3/4	49 3/4
Goodyear	19 5/8	19 7/8
I.B.M.	58 1/4	56 7/8
I.T.T.	29 5/8	28 7/8
Mobil Oil	31 7/8	31 3/8
Pfizer	47 1/2	47 1/4
Schlumberger	68 1/8	68 3/4
Texaco	37	36 3/4
U.A.L. Inc.	22 1/4	22 5/8
Union Carbide	56 3/8	57
U.S. Steel	30 1/4	30 7/8
Westinghouse	29 3/8	29 3/8
Xerox Corp.	51 1/8	50 1/2

BOURSE DE PARIS 6 AOUT COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 981	6 001	5 840	6 100
Allemagne (100 DM)	238 480	238 700	229	241
Belgique (100 F)	14 552	14 571	13 200	13 900
Pays Bas (100 fl.)	214 750	215	207	217
Danemark (100 krd)	75 580	75 860	73	78
Norvège (100 k)	98 340	98 720	92	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 791	10 840	10 560	11 150
Grèce (100 drachmes)	9 757	9 780	....	....
Italie (1 000 lires)	4 813	4 840	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	274 400	275 350	266	279
Suède (100 krs)	112 470	112 710	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 915	33 950	33 100	34 700
Espagne (100 pes.)	5 976	5 998	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	9 015	9 040	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 814	4 863	4 680	4 910
Japon (100 yens)	2 481	2 514	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	88000	88900
Or fin (en lingot)	88000	88650
Pièce française (20 fr)	878	880
Pièce française (10 fr)	455	470
Pièce suisse (20 fr)	789 90	784 80
Pièce latine (20 fr)	749	746
Souverain	818	825
Pièce de 20 dollars	3960	3960
Pièce de 10 dollars	2000	1980
Pièce de 5 dollars	945	950 10
Pièce de 50 pesos	3600 50	3700
Pièce de 10 florins	698	671

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

CULTURE

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1981 a été tiré à 542 468 exemplaires.

Mme Simone Rozès quitte la « commission du bilan »

La « commission du bilan » (du précédent septennat) s'est réunie jeudi 6 août, en l'absence d'un de ses membres : Mme Simone Rozès, avocat général à la Cour des Communautés du Luxembourg. En effet, le 27 juillet, l'ancien président du tribunal de Paris avait remis sa démission à M. François Bloch-Lainé, qui préside cette « commission du bilan ». Ce dernier avait fait part de cette démission le lendemain, tant à Matignon qu'à l'Elysée.

De la lettre que Mme Rozès a adressée au premier ministre, il ressort qu'elle ne peut laisser sans suite certains propos du ministre de l'intérieur qui n'ont fait l'objet, explique-t-elle, ni de démenti ni de mise au point.

Ces propos, relatifs à des affaires *judiciaires non encore jugées*, avaient été tenus par M. Gaston Defferre à l'occasion de deux interviews, la première au *Matin de Paris* du 29 juin, la seconde au *Nouvel Observateur* du 18 juillet. Dans les deux cas, le ministre d'Etat avait souhaité que la « commission du bilan » recherche si des interventions politiques *n'avaient pas* compromis le déroulement normal *des enquêtes sur des affaires telles* que De Broglie, Curiel, Goldman, etc.

Après le premier de ces entretiens, l'émotion avait été vive à l'intérieur de la commission (1), et des rumeurs de démission *collective*, ou du moins de démissions multiples, avaient circulé avec insistance. L'apaisement avait paru revenir après qu'un communiqué, qui n'eut d'ailleurs guère d'écho, eut été publié par la commission. De son côté, M. Bloch-Lainé avait écrit au président de la République pour *déplorer les propos* de M. Defferre. Mais cette lettre eut d'autant moins de *suites* que le *ministre d'Etat* devait réitérer, le 18 juillet, son souhait que la « commission du bilan » se penche sur des dossiers qui, rappelle Mme Rozès, sont du ressort de la justice et d'elle seule.

(1) La commission, chargée d'établir un bilan détaillé objectif de la situation en France, principalement dans les domaines économique et social, a été créée le 10 juin dernier par *une lettre de mission que le* premier ministre avait adressée à M. François Bloch-Lainé. Elle est composée de MM. Pierre Marcilhacy, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, ancien sénateur, Jean-Jacques Dupeyroux, directeur du *département* de droit social à la faculté d'Assas, Claude Gruson, inspecteur honoraire des finances, le général Buis, Jacques Lesourne, professeur au conservatoire national des arts et métiers, *Mme Simone Rozès*, avocat général à la Cour de justice des Communautés européennes, et M. Laurent Schwartz, membre de l'Institut.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Anicet Le Pors*, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, a reçu, le mercredi 5 août, M. Robert Fabre avec lequel il s'est entretenu de la coopération entre les services de la fonction publique et ceux du médiateur. Le ministre a notamment souligné, indique-t-on dans son entourage, que *« les responsabilités concernant les réformes administratives qui lui sont confiées par le gouvernement le conduisent à attacher de l'importance aux propositions de réforme que formule le médiateur, tant vis-à-vis du gouvernement que dans le cadre du rapport annuel qu'il soumet au président de la République et qui constitue un élément non négligeable du problème des réformes administratives. »*

● *M. Jikov reçu par M. Brejnev.* — Le chef du parti et de l'Etat soviétique a reçu en Crimée son homologue bulgare. A l'exception de M. Kania, le chef du parti polonais, tous les autres dirigeants des pays socialistes européens ont déjà fait leur visite estivale à M. Brejnev. — *(UPI.)*

● *Le dirigeant palestinien Abou Daoud*, qui a été grièvement blessé par balles, le samedi 1er août, à Varsovie, a accusé Israël d'être *« à coup sûr à l'origine de l'attentat »* perpétré contre lui, dans une déclaration écrite *sur son* lit d'hôpital et publiée, le jeudi 6 août, par la presse polonaise. Celle-ci écrit par ailleurs qu'une vaste opération policière a été déclenchée aussitôt après l'attentat et que tous les postes frontières du pays ont reçu un portrait robot de l'agresseur, qui, selon des témoins, serait *« de haute taille et de teint basané ».* — *(A.F.P.)*

● *Le cardinal James Robert Knox*, préfet de la congrégation pour les sacrements et le culte divin, a été nommé en outre par Jean-Paul II président du conseil pontifical pour la famille. Fils d'immigrants irlandais, le prélat, né en 1914, a été le premier cardinal australien de la Curie.

● *Les commandes de l'industrie manufacturière ouest-allemande* ont augmenté de 1,9 % en volume (2,5 % en valeur) en juin, *après avoir chuté de 8,8 % en* mai (— 8,2 % en valeur). Les *ordres ont* été plus importants en provenance de l'étranger (+ 1,8 % en volume et + 3,8 % en valeur) que sur le marché intérieur (+ 1 % en volume, + 1,6 % en valeur). L'indice moyen de mai-juin 1981 comparé à celui de mai-juin 1980 fait apparaître un recul des commandes de 3,5 % en volume (+ 1 % en valeur), plus marqué pour les biens d'équipement (— 4,5 % en volume) que pour les biens de consommation (— 4 % en volume). — *(A.F.P.)*

● *Imperial Tobacco annonce la suppression de mille emplois administratifs. La firme* britannique de tabac et cigarettes procédera à des mises à la retraite anticipée et au non-remplacement des démissionnaires pendant une durée de trois ans. Ces mesures, entrant dans le cadre d'une réorganisation générale de la société, suivent l'annonce d'une réduction de 55 % de son bénéfice imposable. Celui-ci s'établit à 29,7 millions de livres au premier semestre de cette année contre 70,7 millions l'an dernier à la même époque.

● *Ronald Headford*, quarante-neuf ans, ancien majordome de Sir Charles Clore, richissime *armateur britannique aux héritiers* duquel il avait volé au mois d'*octobre 1980 dix-neuf* tableaux de maîtres (*le Monde* du 10 octobre 1980), s'est suicidé, jeudi 30 juillet, à la prison de Monaco, en absorbant un produit détersif toxique. Après le vol, Ronald Headford avait été découvert gisant sur le plancher de l'appartement monégasque de Sir Clore où il vivait depuis la mort de ce dernier.

Il avait expliqué aux policiers que des malfaiteurs l'avaient assommé *et s'étaient* emparés des dix-neuf toiles évaluées à 2 *millions 750 000 livres sterling*. Cette version des faits n'avait pas convaincu les enquêteurs monégasques, intrigués par l'absence de toute trace d'infraction et par le fait que le système d'alarme avait été débranché.

En raison de la loi sur le boycottage

L'inquiétude des exportateurs français des travaux publics s'intensifie

L'inquiétude des industriels du bâtiment et des travaux publics sur leurs marchés étrangers a déjà connu plusieurs phases, depuis l'arrivée d'un gouvernement socialiste au pouvoir. Dans un premier temps, le changement de majorité a rendu plus réels et plus crédibles les cris d'alarme poussés tout au long des deux campagnes électorales par une droite dont bien des chefs d'entreprise se sentent tout naturellement proches. De plus, un *changement de majorité aussi* radical génère *a priori* chez les *interlocuteurs étrangers parfois* de l'hostilité, mais à tout le *moins incertitude*, réserve, attentisme. Pourtant jusqu'ici, il ne s'était guère agi que de mises en garde solennelles, sans conséquence directe sur les affaires en cours. Certes, on était loin d'apprécier, dans les pays du Sud-Est asiatique où l'anticommunisme est de règle, l'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement de M. Mauroy. Certes, la décision du gouvernement français de redonner vigueur à la loi sur le boycottage *(le Monde* des 22 juillet et 5 août) *déclenche* dans les pays arabes — et surtout dans le *Golfe* — une cascade de mises en garde très formelles, d'aver*tissements nombreux et solennels* aux chefs d'entrepris française. Par ricochet, ces *protestations* verbales se manifestent aussi en Afrique francophone, première région cliente du B.T.P. français (44 % des 23 milliards de francs réalisés à l'exportation en 1980) : souvent les capitaux arabes ont pris sur le continent le relais des financements français et européens.

Jusqu'à la fin juillet, *« aucun chef d'entreprise n'a pu citer de mesures prises tendant à suspendre un marché en cours de discussion »*, dit M. Paul Nando, président du SEFI (syndicat des entreprises françaises de travaux publics à vocation internationale). Depuis, les choses semblent changer et l'escalade se *réaliser*. *Tel* dossier de préqualification d'un contrat *de près de 1 milliard* de francs, financé par des capitaux *arabes, s'est brusquement* trouvé assorti le 31 juillet de *« clauses de boycott aujourd'hui inacceptables »*, nées très officiellement de la circulaire du 17 juillet de M. Mauroy sur l'illégalité de ces clauses de boycottage. Et l'on n'a pas caché à l'entreprise française en cause que la signature de ces clauses était la condition *sine qua non* de la poursuite de l'affaire.

Il ne s'agit plus là de « mise en garde » ou d'« avertissement solennel », mais bien d'une épreuve de force.

Cette montée en régime des exigences des pays *arabes inquiète* d'autant plus les entreprises de B.T.P. que *leur activité* exportatrice, après un recul nota*ble de 1977 à 1979, connaît* depuis un an une très *forte* remontée *favorisée encore par* la hausse du dollar et du yen.

Le risque de voir se casser la dynamique de marchés reconquis de haute lutte est pour beaucoup dans l'inquiétude des professionnels. — J. D.

LA GRÈVE DES CONTROLEURS AÉRIENS AMÉRICAINS

Les militaires assurent 75 % des vols

Un faible pourcentage des contrôleurs aériens en grève a repris le travail à l'expiration de l'ultimatum lancé le lundi 3 août par le président Reagan. Le secrétaire aux transports devait reconnaître jeudi qu'il y avait encore 60 à 65 % de grévistes.

Depuis le mercredi 5 août, plus de neuf cents lettres d'« intention de licencier » ont été envoyées aux contrôleurs aériens. Ces derniers ont une semaine pour se justifier. L'administration de l'aviation *civile* prendra alors une décision définitive, contre laquelle les contrôleurs pourront faire appel dans un délai *de vingt jours*.

Le président de l'administration de l'aviation civile, M. Lynn Helms, estime que si dix mille contrôleurs sont licenciés *« il est évident qu'il y aura des problèmes, et ce pendant un an »*. Les autorités américaines font valoir cependant qu'il y avait avant la grève trois mille à quatre mille contrôleurs aériens *« de trop »*. De plus cinquante à soixante tours de contrôle dont les activités sont limitées pourraient être fermées.

Soixante-quinze pour cent des vols continuent à être assurés au-dessus des Etats-Unis, avec des retards pouvant aller jusqu'à quelques heures. Les autorités ont mis en place un système de contrôle aérien exceptionnel, avec le concours de contrôleurs militaires détachés par le Pentagone à l'Agence fédérale de l'aviation (F.A.A.). Notons que la Fédération internationale des associations de contrôleurs aériens a demandé le jeudi 6 août à ses organisations membres de refuser d'assumer la *responsabilité* des vols à destination des Etats-Unis.

En raison de cette grève, le manque à gagner s'étend à d'autres secteurs de la vie économique. Ainsi les taxis de New-York se plaignent d'une nette baisse d'activité. Les autorités de la ville estiment à 4 millions de dollars les pertes quotidiennes dans la métropole pour les secteurs autres que le transport aérien. Les hôteliers, confrontés à une *saison* touristique médiocre, affirment que le rythme des *annulations a augmenté de 10 %* en moyenne.

LE DOLLAR RESTE AU-DESSUS DE 6 FRANCS

Le dollar a poursuivi son ascension vendredi matin 7 août sur presque toutes les grandes places financières, pour atteindre ses plus hauts niveaux historiques, tant à Paris (6,05 francs contre 6,001 francs *jeudi* après-midi) qu'à Milan (1 249 lires contre 1 243 lires) et, à Francfort, son cours le plus élevé (2,5275 DM contre 2,5253 DM) *depuis le 8 septembre 1976*. Il n'y a finalement que *sur les marchés de Zurich et de* Tokyo que le dollar a quelque peu *fléchi*.

En règle générale, les cambistes *s'attendaient* à une réaction des banques centrales, qui, après leurs interventions *massives* du début de semaine, étaient restées l'arme au pied le 6 août. De l'avis général, la Banque de France, en particulier, pourrait recommencer à vendre des dollars pour défendre le franc, par ailleurs objet d'attaques à l'intérieur du serpent monétaire (près de 2,40 francs à nouveau pour 1 DM contre 2,3876 F) en liaison, semble-t-il, avec les événements d'Iran.

La rapide détérioration de la situation en Pologne a favorisé une assez vive reprise de l'or. Sur les indications haussières parvenues des marchés américains, *le prix du métal* jaune a refranchi à Londres, la barre *des 400 dollars* l'once, au-dessous de laquelle il était tombé le 31 *juillet dernier*.

Avant le sommet de Cancun

M. FIDEL CASTRO RENCONTRE M. LOPEZ PORTILLO

Mexico *(A.F.P.).* — M. Fidel Castro doit arriver, ce vendredi 7 août, pour un séjour de deux jours dans l'île de Cozumel sur invitation du président Lopez Portillo, a annoncé, le jeudi 6 août, un porte-parole de la présidence mexicaine.

Les discussions devraient porter essentiellement sur la conférence Nord-Sud, qui se déroulera à Cancun les 22 et 23 octobre prochain et dont la réunion préparatoire s'est tenue il y a moins d'une semaine. A la suite des pressions américaines, Cuba n'est pas invité à cette conférence.

● *Le premier ministre chinois* est arrivé, jeudi 6 août, à Manille, première étape d'un voyage dans quatre des cinq pays de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN). Il se rendra ensuite à Kuala-Lumpur, à Singapour et à Bangkok. M. Zhao Ziyang a déclaré à Manille que la Chine continuerait à collaborer avec l'ASEAN en vue d'un *« prochain règlement de la question cambodgienne sur une base juste et raisonnable »*. Avant de quitter Pékin, il avait affirmé qu'il n'y avait *« aucun conflit d'intérêt »* entre son pays et l'ASEAN. — *(A.F.P.)*



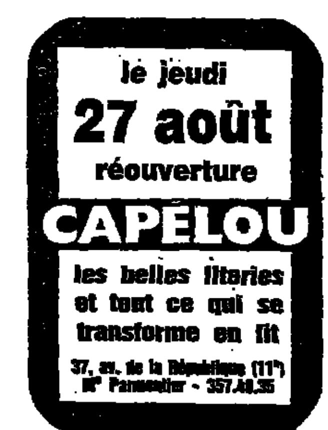
Au sommaire du numéro du 9 août

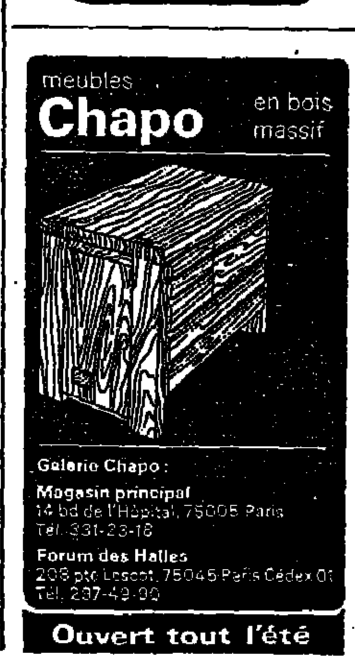
- Les beaux jours de la carte postale.
- La révolution sociale du travail à domicile.
- Les « cogitations » d'Olivier Costa de Beauregard.

— La renaissance des cultures de pays.
— Le retour des disparus de la montagne.
— Japon : des chrétiens cachés depuis le seizième siècle.
— Histoire : Livingstone l'imposteur ?
— Chronologie du mois de juillet.

L'été du *Monde Dimanche*

- *Géographie vécue* : Comment Dieu créa la Bavière, par Herbert Achternbusch.
- *Conversations* : « Le nectar du pays, plutôt que le miel d'un autre. »
- *Mondovisions* : Martin Veyron.
- *Sports d'été* : Le boomerang.
- *Le feuilleton des douze : A quatre pas du Soleil* - Chapitre VIII : Talmud et cha cha cha, par Erik Orsenna.





A B C D E F G



DIMANCHE 9 AOUT 1981

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11361 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

Le Monde
DIMANCHE



Comment Dieu créa la Bavière

par Herbert Achternbusch

Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel, le poète haïtien René Depestre, la Suédoise Birgitta Trotzig, le Péruvien Alfredo Bryce Echenique, l'Italien Vincenzo Consolo, le Paraguayen Ruben Bareiro-Saguier, l'écrivain soviétique en exil, Alexandre Dimov, voici le bavarois Herbert Achternbusch.

ET le cœur ? Ce vieux tuyau réclame son vin nouveau, redemande son cru de sentiments d'amour, et je vais vous dire ce que signifie, pour moi, l'amour : tout d'un seul coup. N'y a-t-il donc plus personne qui vive sa vie pour un seul instant ? Même pas ce Poschinger de Frauenau lorsqu'il engendra son unique fils légitime ?

La Bavière elle non plus ne vit plus pour l'unique instant de sa liberté et de son autonomie. Trop de fois la Contre-Réforme, les princes, les bureaucrates, les rois, les Prusscos, la Révolution, les assassins de droite, et maintenant les diables cagoulards, l'ont soumise, vendue, enculée, galvaudée, méconnue, liquidée, marchandée, pour nous faire vivre finalement dans notre impeccable Lodeufreybavière. Soumission du parler, des manières, de la nourriture. Il n'y a plus qu'à souhaiter que le bon Dieu revienne visiter la Bavière, son péché de jeunesse. Et l'on peut craindre qu'il ne perde contenance en y voyant installée cette impeccable porcherie...

Mais comment retrouverais-je des sentiments d'amour, moi qui vis aujourd'hui, moi qui suis bien forcé de vivre aujourd'hui ? Moi qui entends après tant de français, d'italien, d'américain, après cet allemand hideux qui tout explique et tout commande, moi qui entends à nouveau notre langue dans la forêt, dans ma famille de Pumpenberg ?

Moi qui mange un morceau de pain cuit maison. Il fut un temps où un morceau de pain servait de repas, et on ne s'en plaignait pas ! Mais ça, c'était du pain et pas un bout de caoutchouc comme celui-ci. Des sentiments d'amour, moi qui retrouve après tant d'années ma vieille amie sur le pont du Danube. Susn, noyés dans la chair, ses yeux s'animent sans perdre une seconde. Des yeux bleus défigurent toujours, lui dit mon parent Ludwig, mais il voulait dire le bleu sur les paupières dont il admirait toujours l'absence chez Susn. Comme tous les gens de la forêt, il admirait les visages de femmes sans fard. Lui-même avait les yeux verts, celtes.

Je lui demandai de me laisser prendre une photo, je l'entraînai hors de l'ombre de sa cour, sur la hauteur encore ensoleillée derrière chez lui ; Susn vint avec nous. Il lui montra le Danube, Niederaltteich et Osterhofen plus loin derrière. Il parla de cette estime de soi qu'il s'agit de trouver. Il dit que les changements n'étaient bons que pour la seconde génération. Il n'a pas d'enfants, il vit avec son frère et sa sœur dans cette ferme quasi tricentenaire. Il n'a pas de quoi faire des changements. Mais quand bien même aucun changement n'est possible, l'estime de soi doit au moins pouvoir s'exprimer...

Autour de chez lui une espèce de bande d'enragés a construit une enceinte de fermes. Et à quoi ressemble sa ferme à lui ? A une usine délabrée qui ne vit que de subventions. Et le paysan n'est plus que le complice d'impératifs économiques. La culture a disparu. Il n'a plus qu'à épouser la fille qu'il faut, et il aura son fauteuil à l'opéra. Très beau, dira-t-elle, vraiment magnifique. Il dira : oui, c'est beau l'opéra ; si seulement ils ne passaient pas leur temps à s'égosiller. Elles étaient belles les prairies, quand on y laissait pousser l'herbe sauvage.

Ça me fait mal au cœur de voir les fermes de chez nous, ces écoles de l'estime de soi, tomber en ruine. Les fours à pain effondrés, et les petites forges noyées sous les orties. Ludwig sait encore réparer lui-même son tracteur, fabriquer une charrette, tresser une corbeille. Il entretient aussi lui-même sa BMW 250 modèle 1951. Il me montre les lueurs du crépuscule. Les beaux jours d'automne, on aperçoit les Alpes. Par-dessus cette Basse-Bavière, la Haute-Bavière. Ludwig montra aussi ses bêtes à Susn, elle qui s'intéresse toujours aux animaux.

Au rebut

Dans l'étable de Ludwig, il y a de beaux animaux tassés les uns contre les autres, sans nettoyage à grande eau ni fièvre aphteuse, dit Susn. Sous une vieille voûte de style bohémien qui doit malheureusement être classée monument historique. Sans ces machines à traire qui sont faites pour les vaches comme une pince coupante pour enfiler des bas de soie. Je restai seul tournant le dos à ce soleil couchant qui n'a jamais réchauffé le cœur de personne, je mis une pellicule neuve tout en songeant : quand un caprice du Néant créa Dieu, celui-ci hérita de la même humeur fantasque et agita quelques pensées jusqu'à ce qu'elles fussent toutes rondes, il les abandonna derrière lui pour passer à d'autres lubies, et ainsi de suite, indéfiniment. Ces planètes, la nôtre et les autres, c'est tout ce que Dieu a jeté au rebut. Nous n'avons qu'à mourir et à oublier.

Il faut que j'actionne quarante-huit fois le levier de mon vieil appareil avant qu'il puisse prendre une photo ; un jour Susn a compté avec moi. Mais voilà que, poussé par la curiosité, Pfopfo Hansi, comme nous appelions dans notre enfance le frère de Ludwig, vint à ma rencontre, et je le photographiai avec le sauvage de la jungle, comme Ludwig appelle son valet de ferme qui refuse de travailler chez lui, dans la maison d'à côté. Ils n'en font qu'à leur tête, ces gars-là.



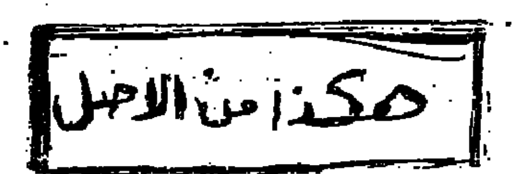
Ensuite, je montai avec Susn jusqu'à la lisière de la forêt et je pris en photo la pimpante villa construite pendant la dernière guerre par un Berlinois. Aujourd'hui abandonnée, elle regarde de ses fenêtres cassées toutes les maisons que les gens du village ont chiées sur les coteaux, elle regarde avec nous le Danube au loin, qui a vu défiler tant de peuples en débandade. Maintenant, les Prusscos se sont installés partout, ils nous encerclent de l'extérieur après nous avoir encerclés de l'intérieur depuis des siècles déjà.

Il y a trente ans, nous venions jouer autour de cette villa. Juste derrière la côte, il y a Haslach, d'où on aperçoit Breitenbach. A Haslach, je photographiai Susn avec notre ferme familiale de Breitenbach à l'arrière-plan. Elle était encore assez loin, mais je ne voulus pas y aller, parce qu'on l'a trop enlaidie. Notre ferme occupe à elle seule une petite butte au milieu du paysage bosselé, dans des parages qui retiennent un peu plus que les alentours la chaleur du soleil. Nous sommes remontés dans la forêt. Je n'aime pas prendre en photo ce qui fait mal à regarder. Ces laideurs-là n'ont pas leur place dans l'art, ni dans la réalité.

Quand Dieu créa le monde, il ne travailla pas, il s'offrit une petite récréation. Mais ne remontons pas au déluge, restons-en à la Bavière. Lorsque, donc, le bon Dieu eut créé la Haute-Bavière, il fut enchanté du résultat et, pour fêter ça, il se soûla un bon coup. Il était ivre quand il imagina les Prusscos, cette idée d'après-boire. Il avait honte. Car on a honte lorsqu'on a fait quelque chose de beau. Qui s'y connaît en Filosofie des humeurs comprendra ça facilement. Et, de même qu'il avait mis le ver dans la pomme, il voulut cochonner sa belle création en y ajoutant les Prusscos. Longtemps ceux de Haute-Bavière ont rigolé en croyant que l'infection ne contaminerait que les autres, mais, maintenant, ça y est, ils ont cette saleté chez eux.

Le bon Dieu était encore un peu jeunot et il se croyait de taille à nettoyer ce qu'il venait de créer. Tête légère, il quitta ce nouveau pays dès le lendemain. Il abandonna les Alpes à l'état de terrain vague, et nul ne sait exactement ce qu'il avait eu l'intention d'en faire. Mal remis de sa gueule de bois, il leva le camp en direction de la Basse-Bavière. Pour ne pas se compliquer la vie, il suivit tout simplement la route fédérale 11, sans regarder à droite ni à gauche en grommelant sans cesse : « *que cela soit, que cela soit* », et l'on comprend, dans ces conditions, pourquoi le pays qu'il créa nous fait bâiller d'ennui. Quand il eut recouvré ses idées claires, il se sentit à nouveau démangé par l'inspiration, et en avant la musique, et il mit tout son cœur à créer la forêt bavaroise, une céleste harmonie.

(Lire la suite page IV.)

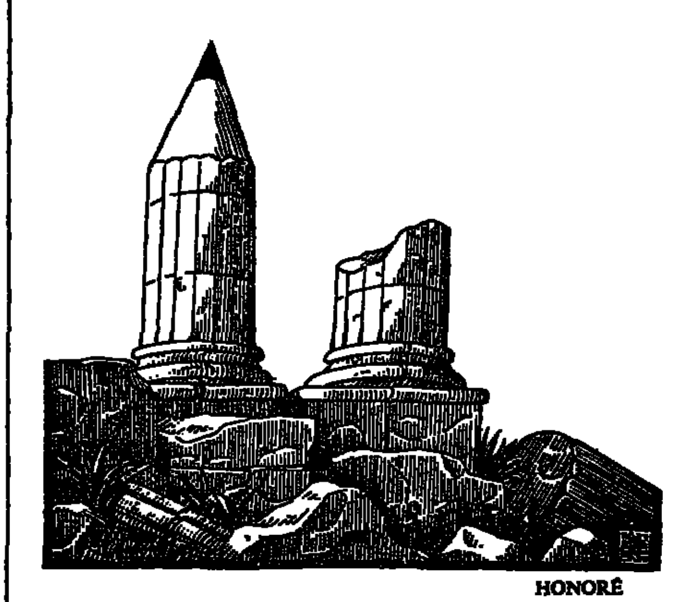


Parti pris

Devoir de vacances

Le regard terne, ils traînent leurs pieds fatigués sur les parquets cirés du palais de Schönbrunn. Tous ces Habsbourg aux généalogies compliquées, aux lippes semblables, toutes ces dorures. Quelques éclairs dans les yeux : le duc de Reichstadt, lorsqu'on leur dit que c'est l'Aiglon ; une remarque du guide : « Marie-Thérèse pesait 120 kilos pour 1,55 mètre. » *Devant les douze fauteuils dont les tapisseries représentent les mois de l'année, une réflexion à haute voix :* « C'est pas du Conforama. » *Et, dans un salon chinois aux innombrables vases bleus perchés sur leurs consoles :* « Quel boulot pour essuyer tout cela... »

Un peu de chahut, comme naguère quand la classe était trop longue, pour oublier qu'il y a encore tout le salon à parcourir. Pour ramener — pourquoi pas ? — un luxe et une culture lointains au niveau des préoccupations quotidiennes.



HONORÉ

Combien, parmi ces touristes de toutes nationalités, reconnaîtraient ouvertement leur ennui ? Ils sont là par devoir et par respect humain. Ce serait déchoir, à leurs propres yeux et à ceux de leurs amis, au retour, que de n'avoir pas, en vacances, suivi le parcours du combattant de la culture.

A moins qu'il s'agisse d'acquitter le prix du loisir, de se faire pardonner tout ce temps perdu pour le travail et de n'apprécier en secret que l'heure attendue des repas. Ou bien de rentabiliser tant bien que mal les distances parcourues.

Entre le farniente bronzeur et le gavage « culturel », il y a bien des formules. Mais combien arrivent à choisir autre chose que la paresse totale des plages ou le devoir de vacances ?

JEAN PLANCHAIS

« Citizen's band » et cibiste

Dans *le Monde Dimanche* du 12 juillet dernier, M. Gabriel Racle estime que la « citizen's band » devrait devenir la « radiophilie » et le « cibiste » un « radiophiliste ».

Le Comité d'étude des termes techniques français, qui, depuis sa fondation en avril 1954, fait travailler harmonieusement les utilisateurs des vocabulaires techniques et les linguistes, vient de proposer « canaux banalisés » comme équivalent de « citizen's band ». Cet équivalent a l'avantage de conserver les initiales de l'expression anglo-saxonne. Les pratiquants de ce genre d'émission seront ainsi des « cébéistes ».

EMILE THOMAS,
membre du Comité d'étude des termes techniques français
(Bruxelles).

Un franc

Je viens de recevoir de ma caisse de retraite un document m'octroyant à titre de relèvement des pensions à compter du 1er juillet 1981 la somme extraordinaire de 1 F. J'ai même droit à un rappel de 1 F puisque la pension payée au titre du mois de juillet ne se montait qu'à 2 852 F. Quand on songe au coût de la réalisation de cet avis pour m'annoncer une augmentation de 1 F mensuellement, on reste pantois !

Mais ce n'est pas seulement là le propos de ma lettre, mais de porter à votre connaissance que, lorsque le gouvernement annonce une hausse des retraites de 6,5 % à la date du 1er juillet 1981, les retraités qui, comme le signataire de cette lettre, sont au maximun, c'est-à-dire à 50 % du plafond, nous n'avons droit à rien. Comme je touche ces 50 % depuis le 1er janvier, mon pouvoir d'achat a diminué du montant du taux de l'inflation, et je ne peux envisager de récupérer cette perte de pouvoir d'achat que si le plafond est augmenté, ce qui n'arrange pas les affaires des cadres. Tous ceux qui comme le signataire de ces lignes ont versé pendant trente-sept ans et demi au maximum sont donc lésés. Lorsque la presse annonce une augmentation des pensions de retraite de 6,5 %, elle pourrait le signaler. Or, jusqu'à présent, je n'ai jamais lu dans aucun journal (et j'en lis trois tous les jours) que cette hausse ne s'appliquait pas aux retraités qui, par leurs versements au cours de leur carrière, ont droit au taux maximum de retraite.

G. W.
(Boulogne.)

L'informatique est une science

M. Bruno Lussato présente le logiciel comme *« rien d'autre qu'un mode d'emploi des ordinateurs »* (*le Monde dimanche* du 5 juillet 1981). Cela me paraît absolument inacceptable.

Par construction, un ordina*teur est une machine qui peut* réaliser un certain nombre d'opérations élémentaires, comme les petites calculatrices de poche. Pour leur faire exécuter un traitement particulier, il faut fournir aux ordinateurs un programme de travail, précisant les millions d'opérations élémentaires qu'il faudra accomplir pour parvenir au résultat. Ce qui suppose donc que l'on vienne à bout de deux difficultés :

— Il faut d'abord analyser le problème pour trouver une méthode de résolution qui ne s'appuie que sur la forme des données. Si les choses peuvent paraître simples lorsque les données sont déjà codées (comme par exemple un numéro de sécurité sociale), il en va de façon tout à fait différente quand il faut, par exemple, analyser la réponse d'un élève au terminal lors de l'utilisation de l'informatique comme aide à l'enseignement. Cette méthode de résolution, précisée à la fin de cette première phase, c'est ce que l'on appelle un « algorithme ».

— Il faut ensuite adapter cette méthode aux possibilités des ordinateurs, en exprimant l'algorithme dans un langage de programmation. Celui-ci sera traité par la machine au niveau de la forme, alors que le programmeur rédige un programme en pensant à ce que les opérations veulent dire. On retrouve là la dichotomie signalée plus haut, et on en perçoit immédiatement le risque : comment être sûr que ce que l'on écrit implique bien ce que l'on pense ?

Pendant des années, l'accent a été mis sur le langage. On a cru que maîtriser Basic ou Fortran était le tout de l'informatique, aboutissant à cette illusion qu'on pouvait l'apprendre en quelques semaines... Mais il a bien fallu constater la faillite de cette façon de voir. On disait que la preuve qu'un programme était correct, c'était qu'il donnait de bons résultats dans les cas que l'on avait testés. Mais peut-on tester tous les cas ? On sait le problème grave que pose la validité du logiciel. Lorsqu'il a lancé l'opération qui devait voir le succès de la France avec le langage Ada, le gouvernement des Etats-Unis déclarait que s'il pouvait réduire de 1 % le nombre d'erreurs de programmation commises dans ses services, il économiserait 25 millions de dollars par an. Il a bien fallu sortir de cette ornière et reconnaître que si le langage est un auxiliaire indispensable de la pensée, il n'en demeure pas moins qu'un outil. *« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. »*

Le problème n'est pas la maîtrise du langage, cela tout le monde peut le faire en quelques jours... Le problème, c'est la pensée scientifique qui construit un algorithme juste résolvant le problème posé. C'est ça la science informatique (...)

Il est intéressant, voire urgent, de faire entrer l'informatique au lycée : parce que c'est une composante importante de la culture scientifique, et parce qu'elle a ses propres méthodes de pensée, distinctes de celles des mathématiques mais non pas sans rapport avec elles.

En aucun cas il ne s'agit d'enseigner simplement un langage de programmation. C'est rigoureusement sans intérêt. Et, s'ils le désirent, les élèves en apprendront un en quelques semaines (...). Il s'agit de leur apprendre à lire un texte, à l'analyser, à formuler le problème qu'il présente, à en proposer une méthode de résolution, à la rédiger dans un langage de programmation et à la mettre en œuvre sur ordinateur. (...)

Dans un certain nombre de lycées, il y a des ordinateurs, et des élèves sont initiés, non à l'informatique, mais à un langage (Basic ou L.S.E.). Le résultat est que les plus doués s'en sortent brillamment et font des choses étonnantes.

Mais, faute d'un soutien méthodologique, la plupart de ceux qui sont venus s'initier abandonnent. Les expériences que je connais montrent que 85 % environ de ceux qu'avait attirés l'informatique ne peuvenet s'en sortir sur la base de données aussi pauvres. Est-ce là donner des chances égales à tous ? Seul un enseignement méthodologique peut mettre un plus grand nombre à même de profiter des richesses culturelles de l'informatique.

Dans le même temps, certaines familles se sont procuré des micro-ordinateurs. Va-t-on voir, là encore, les inégalités sociales jouer au profit des plus favorisés ? Je ne dis pas que l'informatique convienne à tous. Je pense en revanche que nul ne doit en être écarté par la faute du système éducatif.

JACQUES ARSAC,
directeur de la section informatique de l'Ecole normale supérieure, auteur de la Science informatique *(Dunod, 1970).*

Etat ingrat

Comme suite au courrier publié dans *le Monde Dimanche* du 26 juillet, intitulé « Non-titulaires » et signé par Gérard Ducler, conseiller maître à la Cour des comptes, je crois bon d'apporter le témoignage suivant.

Dans cette correspondance, il est fait allusion aux « agents contractuels recrutés au lendemain de la guerre par le ministère de l'agriculture ».

Ce n'est pas seulement ce ministère qui a employé ce mode de recrutement, mais le ministère du travail et en particulier l'inspection du travail en ont usé et abusé, notamment en 1945 pour l'application de l'ordonnance du 24 mai 1945 réglementant l'embauchage et le licenciement du personnel du secteur privé.

En ce qui me concerne, je suis *une victime de ce qui précède.* Titulaire de certificats de licence de philosophie après un rapide passage dans l'enseignement interrompu par la guerre, j'ai été engagée sur titres en qualité d'auxiliaire en 1943, puis de contractuelle en 1945 par l'inspection du travail.

A cette époque, il nous a été dit que cette qualification permettrait aux titulaires de diplômes d'être mieux rémunérés que celles et ceux qui n'en possédaient pas. Ce qui fut exact jusqu'en 1947.

Cependant, par la suite, non seulement mon salaire ne s'améliora pas, mais, bien qu'ayant occupé des postes de contrôleur titulaire et, de 1962 à 1967, effectué le travail d'inspecteur, *je n'ai jamais pu ni obtenir ma titularisation ni être promue à une autre catégorie de contractuelle que la dernière.*

En 1967, découragée, malade, j'ai dû interrompre mon activité pendant trois ans. A l'expiration de ce congé, j'ai été licenciée par une simple lettre non recommandée. Ayant saisi le tribunal administratif et le Conseil d'Etat, j'ai été déboutée.

Depuis onze ans, je me bats sans succès pour obtenir le paiement de mon indemnité de départ due après vingt-sept ans de service. L'administration m'oppose la forclusion quadriennale, alors que mon certificat de travail m'a été délivré avec neuf ans de retard. Ce qui est permis aux uns ne l'est pas aux autres...

En conclusion, après une trentaine d'années au service de l'Etat dans des conditions difficiles, je dispose d'une retraite mensuelle d'environ 3 300 francs, sur laquelle j'acquitte annuellement 2 500 francs (impôts sur le revenu et locaux). Je n'ai droit ni à l'allocation logement, ni à la carte de transport gratuite, ni aux autres avantages réservés à celles et à ceux qui n'ont jamais travaillé...

Je souhaiterais que ma lettre soit publiée comme exemple d'abord, et ensuite pour attirer l'attention de celles et de ceux qui veulent changer la société...

MARIE-FRANÇOISE BRACHET
(Paris).

Chambourcy

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre courrier « Cimetières » paru dans *le Monde Dimanche* du 5 juillet.

Complétant vos informations, je puis vous indiquer que j'ai fait réaliser dans notre petite ville, à l'occasion du doublement du cimetière, un espace vert du type « anglo-saxon », et, déjà, les enfants qui accompagnent leurs parents dans les visites aux tombes familiales y jouent. C'est la vie qui continue dans ce champ de repos.

Chambourcy est une petite commune à 2,5 km à l'ouest de Saint-Germain-en-Laye, sur la R.N. 13.

GEORGES GALLIENNE,
maire de Chambourcy.

● **PRÉCISION.** — M. François Mizzi, cité dans « Ordinateur en poche » (*le Monde Dimanche* du 26 juillet), est directeur du centre de calcul de l'Ecole nationale des mines de Paris. Il a testé tous les micro-ordinateurs produits dans le monde.

VOUS et MOI

Renseignements généraux

« Enfin, pourquoi voulez-vous vous naturaliser ? », me demande l'inspecteur, qui, ayant compulsé un épais dossier, est venu me voir dans mon repaire à Saint-Fulcran.

Euh... On vous demande *« Pourquoi m'aimes-tu ? »,* et c'est une question facile si on se connaît depuis deux jours. Enormément plus compliquée lorsque c'est depuis dix ans ou cinquante ans que l'on s'aime. Il faudrait plutôt une psychanalyse.

Le coup de foudre, c'était un soufflé au chocolat. J'avais cinq ans, sur *la* Côte d'Azur. Mes *parents n'étaient pas riches, mais* ma mère avait été très malade, et le médecin avait dit : *« Si vous pouviez passer une partie de l'hiver dans le midi de la France... »* Mon père a donc réalisé ses économies et obtenu la permission de s'absenter de son emploi pendant deux mois. En 1928, avec le taux de change de l'époque, Cannes était bon marché. Nous y étions donc tous les trois, et moi j'étais très content. On me gâtait. Le maître d'hôtel m'emmenait faire des promenades dans sa décapotable. Sur la Corniche, il me présenta à une comtesse (?) qui me donna une belle boîte de fruits confits. Sous les palmiers, je pédalais sur un tricycle de location. Et tous les soirs j'avais droit à un souper au lit — immanquablement, à ma requête, un soufflé au chocolat, servi avec une certaine pompe. Je cherche, je cherche toujours, mais jamais je n'ai trouvé un soufflé pareil.

Un matin, au petit déjeuner, ma mère a trouvé sur la table un timbre-poste roumain, avec le portrait du prince Michel, qui avait cinq ans lui aussi. Nous nous ressemblions comme deux petits pois. (Après, je suis devenu plus beau.) Le bruit avait couru qu'en réalité j'étais lui, et mes parents deux serviteurs de confiance... Ils ont essayé de détromper le personnel. La succulence, le parfum, le croquant *du dessous et des côtés,* la légèreté moite et douce de l'intérieur, n'en n'ont pas pâti.

Rentrer dans un faubourg *lower-middle-class,* apprendre mes tables de multiplication, *c'était* tristounet. Mais *« je suis* I am, *tu es* thou art, *il est* he is », avec ses relents de chocolat transfiguré, me mettait l'eau à la bouche.

Ou bien était-ce Josette ? A Maison-Blanche en 1944, sergent dans la R.A.F., je passais mes heures de liberté à Alger. Elle était belle. Sur la place (*quelle place ?* j'oublie, je n'y suis jamais revenu), il y avait une immense carte où chaque semaine nous regardions la France redevenir lentement tricolore. *Nous nous baignions dans la* Méditerranée, mer magique d'où est sortie la civilisation. Nous allions au cinéma. Je troquais mes boîtes de Golden Syrup et mes cartouches de Players contre son *Etranger,* et même son *Racine.* Bon échange. Pas de soufflé au restaurant Gascon dans la rue Michelet, mais « notre » garçon était gentil, le pain jaune et poisseux, avec le vin de Mascara et Josette, cela valait bien le mess des sous-offs.

Josette, Josette, où es-tu, « pied-noir » cinquantenaire ? Je te dois tout !

Nantes, 1948. Pont transbordeur, magasins en tôle ondulée sur le cours des Cinquante-Otages. *Assistant d'anglais, je rame sur* l'Erdre, je découvre les huîtres et un petit vin blanc *« qui ne voyage pas »* et qu'en novembre on boit trouble et délicieux. Et j'apprends des choses sur ces cinquante otages, et un peu de ce qu'est la France. Pays (oh, pardon !) plus *intéressant* que l'Angleterre — en 1940, on avait distribué le beau rôle aux Anglais, nous l'avons assumé par inertie, presque. Anglais, il fallait être un vrai salaud pour choisir le nazisme, comme il fallait être un héros ou un saint pour le combattre, étant Allemand. Mais chaque Français risquait d'être acculé à faire son choix. Qu'aurais-je fait, moi ? Question qui me fait peur... Me pardonnera-t-on si je dis que je trouve de Gaulle, Pétain, Jean Moulin, Laval et Charles Tillon plus *intéressants* que Churchill et Montgomery ?

Puis, professeur, père de famille, je passe les grandes vacances dans les campings de la France. On rencontre des O.S., d'autres profs, des pêcheurs à la ligne, des poètes...

Puis enfin, le prof anglais n'étant pas fonctionnaire (il peut donc partir avant la retraite), nous voilà dans une maison de village, où... mais les lecteurs assidus du *Monde Dimanche* savent combien nous nous trouvons bien à Saint-Fulcran, chez nous. C'est notre pays, mon Dieu ! Anglais je suis, Anglais je resterai : c'est le substantif. Français, si on m'accepte, l'adjectif.

Euh, monsieur l'inspecteur, c'est à cause d'un soufflé au chocolat...

Euh, c'est Montaigne et Charles Trenet et Edith Piaf et Marcel Proust...

... c'est le cimetière du maquis dans le Vercors...

... c'est que, si je deviens criminel, je ne voudrais pas être expulsé. Fresnes plutôt que Wormwood Scrubs...

Non.

« Bon sang de bon sang, monsieur l'inspecteur, c'est comme ça ! ».

JOHN HARRIS

Actuelles

La montagne

« C'est horrible !... Nous étions sur la Mer de glace... Le mont Blanc nous regardait tranquille et majestueux. (...) Depuis cinq minutes, nous suivions, tout pensifs, un sentier abrupt qui serpentait entre deux crevasses... de glace ! Je marchais le premier. (...)

» Tout à coup, j'entends derrière moi comme un éboulement ; je me retourne : Monsieur venait de disparaître dans un de ces abîmes sans fond dont la vue seule fait frissonner...

» Alors, n'écoutant que mon courage, moi, père de famille, je m'élance...

— Ciel !

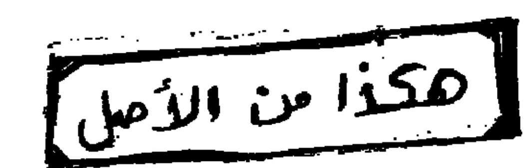
» Sur le bord du précipice, je lui tends mon bâton ferré... Il s'y cramponne. Je tire... il tire... nous tirons, et, après une lutte insensée, je l'arrache au néant et je le ramène à la face du soleil, notre père à tous !..

(Il s'essuie le front avec son mouchoir.) »

∴

Scène bouleversante dans une auberge, au Montenvers, reconstituée au Théâtre du Gymnase, pour la première fois le 10 septembre 1860, à l'acte II, scène 10, du *Voyage de Monsieur Perrichon,* d'Eugène Labiche.

JEAN GUICHARD-MEILI



CLAUDE VENEZIA

Conversations



« Le nectar du pays, plutôt que le miel d'un autre... (*) »

Ahmed, Larbi, Mohamed et Habib. Quatre travailleurs immigrés marocains dans leur exil. La nostalgie de « là-bas » s'est nourrie de rêves de retour.

MICHEL HEURTEAUX

UNE construction « à la va comme je te pousse », une allure de caserne. Planté bêtement au centre d'une cité H.L.M. elle-même greffée sur une zone pavillonnaire, non loin de Roissy, le foyer d'immigrés se fond sans mal dans la laideur architecturale. Du béton, encore du béton, que voudrait égayer çà et là quelques arbustes maigrichons au ras du bitume et de vagues jardinets qui composent un décor de verdure dérisoire.

Au rez-de-chaussée droit, entre l'escalier et la salle de télévision, se trouve le réfectoire des Marocains. Un évier, une batterie de réchauds posés sur une margelle en ciment, des casiers minuscules où chacun range en vrac vaisselle, casseroles et bouteilles. Un confort de quatrième catégorie, tout juste nécessaire pour vivoter dans ce baraquement en dur abritant trois cent soixante-cinq résidents. Des Turcs, des Algériens, des Marocains, des Maliens qui vivent ici en célibataires et qui paient 400 F par mois le privilège de dormir à deux ou trois par chambre dans des lits pas plus larges qu'une couchette. *« Et voilà, m'sieur, c'est comme ça ! »*, fait Larbi, résumant à sa façon la condition de l'immigré. Autour de la table en formica poussée contre le mur mal crépi, Ahmed, Habib, Mohamed, hochent la tête, placides.

« Ici, c'est pas une vie »

Ils sont venus, ils ont vu, ils ont compris. *« C'est les autres qui avaient besoin de nous,* attaque Ahmed. *On est venu avec le contrat de travail et on pensait se retrouver avec notre famille, avoir le logement comme tout le monde, quoi ! Et puis, quand j'ai vu les gens, quand je les ai écoutés, ça m'a pas plu. J'ai rencontré des Français dans les bars, dans les restaurants, au boulot... partout c'est pareil, l'étranger il est mal vu. »*

L'incompréhension, le racisme, ont renforcé leur solitude. Loin des autres qui les ignorent, coupés de leur famille, ces hommes venus vendre leur force de travail vivent en fait un double exil. *« On est toujours à côté »*, constate Mohamed. *« L'homme qui vit, il faut qu'il vive dans la tranquillité, avec sa famille,* reprend Ahmed. *Sans famille, il souffre tout le temps... Même au travail il souffre. A un moment donné, il n'est plus là, il est dans ses pensées, avec sa femme, avec son fils... Ici, on ne vit pas, nous sommes un bout de ferraille, on va finir par rouiller ! »*

Habib, le plus jeune, le plus taciturne, intervient : *« Le corps est ici, mais le cœur est resté au Maroc. »* Si, là-bas, beaucoup ont le désir de s'expatrier, de venir en France *« faire une fortune »*, Habib et ses amis souhaitent, eux, faire le chemin inverse...

« Au pays, on nous prend presque pour des capitalistes, dit Larbi en riant. *Ils croient qu'on trouve l'argent dans les poubelles tous les matins ! Quand les immigrés retournent en vacances, il y en a qui disent la vérité, mais d'autres racontent des mensonges comme quoi à l'usine ils sont assis toute la journée sur un fauteuil et qu'il n'y a qu'à appuyer sur des boutons pour que la voiture se fabrique toute seule ! »* Commentaire d'Ahmed : *« Ah, oui ! Qu'ils viennent un peu à notre place, ils vont déguster le miel et ils le trouveront amer. »*

Faisant le bilan de ces années passées ici, il a un peu le sentiment de s'être laissé piégé. C'est dit sans amertume, sur le ton de quelqu'un qui accepterait le destin. L'erreur initiale n'a-t-elle pas été de vouloir vivre autrement et de croire que c'était possible ? Pour bien se faire comprendre, Ahmed a recours à une parabole de chez lui, celle du corbeau et de la colombe. *« Le corbeau, au lieu d'apprendre sa propre marche, parce qu'il est corbeau, veut imiter celle de la colombe. Il essaie, mais jamais il ne marchera droit. »*

Alors, après avoir rêvé d'ici, tous rêvent de là-bas. Mohamed : *« Franchement, j'aime pas rester ici... »* Ahmed : *« Moi, je pourrai pas toujours être isolé de ma famille. Cela fait maintenant dix ans que je suis en France, eh bien, quinze jours seulement après mon arrivée, je pensais déjà retourner. »*

« Là-bas, on pourrait faire le commerce »

A défaut de pouvoir planifier un retour — *« On est comme caché derrière un mur,* dit Larbi, *on ne connaît pas le jour fixé, on le voit comme l'horizon »,* — chacun évalue ses chances d'une éventuelle réinsertion professionnelle. *« Moi, je me suis bien renseigné,* dit Ahmed, *faut être sûr d'avoir un métier, faut être sûr de ne pas être obligé de courir les bureaux pour trouver un emploi. Mais pour nous autres c'est difficile ; après trente-quarante ans, on n'a plus besoin de toi. » « Et puis tu peux pas gagner beaucoup, 30 000, 50 000 maximum »*, ajoute Habib.

Restent la grande débrouille, les petits métiers. Pour Ahmed, la bonne solution serait de se mettre à son compte, *« travailler pour soi, commander les autres, oui, ça me plairait. »* Il a pensé au secteur « fruits et légumes », il se verrait bien « grossiste » ; d'ailleurs, au Maroc, *« la plupart roulent entre le commerce et l'agriculture... »*.

Larbi, actuellement O.S. chez Citroën, n'a pas fait de plan précis. *« La tôlerie, peut-être la mécanique-auto, ça pourrait aller. »* Habib, lui, se verrait bien dans le transport, *« mais il faudrait acheter un poids-lourd... »*. C'est là que le bât blesse, une telle reconversion apparaissant difficile, voire improbable, si l'on n'a pas amassé un petit capital.

Quant à Mohamed, il quitterait sans se faire prier son poste d'aide magasinier dans une grande surface pour faire le taxi au pays : *« A Marrakech,* précise-t-il, *on gagne bien dans le coin. »* Clin d'œil entendu : *« Les touristes, quoi ! »* Au cours d'un précédent voyage, il a même fait des démarches, pris conseil auprès de compatriotes qui se sont lancés dans ce commerce qui, vu d'ici, paraît très fructueux. *« Il faudrait d'abord passer le permis, acheter la voiture, louer la licence. »*

La réussite d'ex-immigrés qui paraissent avoir réussi dans « les affaires » renforce, aux yeux des quatre amis, la crédibilité de leurs propres projets. Et, s'ils ne sont pas assurés d'aboutir, l'expérience des autres leur a donné un peu d'espoir. *« J'ai eu deux copains qui sont rentrés, deux frères,* dit Mohamed. *Ils ont réussi. Le premier il a acheté un taxi, aujourd'hui il en a trois ! L'autre il s'est installé comme plombier. Tu vois ! Maintenant il est patron, il est content. Toute sa famille elle est avec lui... »*

« Moi j'en ai connu un, il était en stage avec moi, intervient Ahmed ; *il a pu faire des économies et il est parti. Maintenant, il est chauffagiste et ça marche bien, c'est même un métier qui rapporte beaucoup, parce que, au Maroc, dans le bâtiment, on met des radiateurs partout... Il a pu acheter une maison près de Rabat, une grande, vraiment « de luxe » ; là-dedans, ils sont je ne sais pas combien, quinze, vingt personnes au moins ! »*

« Sans l'argent, tu peux rien »

« Faire la fortune et partir ». L'expression reviendra à plusieurs reprises comme un leitmotiv. S'en aller, mais comment ? *« On partirait demain si on pouvait, mais on n'a pas les moyens de le faire,* explique Mohamed. *Sans l'argent, tu peux pas nourrir ta famille là-bas, et comme t'as pas d'argent, eh bien, tu restes là... »*

Ahmed : *« Pour vivre au Maroc, il faut arriver avec des économies. »* Les comptes sont vite faits : *« Cinq millions par exemple. Tu peux acheter un camion qui vaut quinze, l'Etat, il te prêtera dix. »* Mais avec les salaires qui leur sont versés, la probabilité de réunir un quelconque magot est quasi nulle. *« Avec les collègues on a étudié la question. On en parle, comme ça, tous les soirs, là, dans la cuisine. C'est ça qui nous choque : l'immigré, on le fait bosser et il n'est pas payé. »*

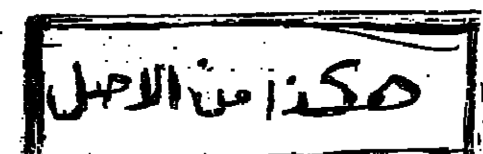
Pour Ahmed la perspective du retour s'est même éloignée depuis qu'il a perdu son emploi chez Chrysler. Il s'interroge : *« Avec 200 000 francs d'indemnités par mois, qu'est-ce que je peux faire ? Acheter des chemises, des pantalons, manger, mais pas beaucoup, envoyer de l'argent aux enfants pour qu'ils ne crèvent pas de faim... »*

Mohamed a un sourire navré : *« Je ne peux rien mettre de côté non plus, avec ce que je gagne, 3 000 par mois, c'est pas possible. Il y a le loyer ici, et je dois envoyer la moitié à ma mère et à ma femme... »*

Comme personne n'envisage de *« rentrer les poches vides »* — *« on ne va tout de même pas vivre de la charité chez nous ! »* fait Larbi, — il n'est d'autre solution que d'attendre. Attendre indéfiniment, avec l'espoir que la situation s'améliorera. *« On se sent bloqué,* dit Ahmed. *Oui, c'est ça qu'on ressent, on est comme prisonnier. Des fois, on boit le vin pour oublier, ça soulage, on sent qu'on va éclater... »*

Il pensait passer deux, trois ans en France, cela fera bientôt dix ans qu'il est là, ballotté d'un emploi à l'autre, dépossédé de tout. *« A cinquante ans, je serai peut-être encore ici... Alors je serai privé de la nature de chez moi, du soleil, des beaux fruits sucrés de là-bas, et mon petit garçon, je ne le verrai pas grandir... »* Un silence. D'une voix sourde, Mohamed ajoute : *« Eh oui, le tombeau est proche, mais le portefeuille est vide... »* ■

(*) Dicton marocain.



VOYAGE

Les beaux jours de la carte postale

400 millions de cartes postales sont produites chaque année en France. Après l'âge d'or des années 20, c'est le reflux. Et la crise chez les professionnels.

ANDRÉ MEURY

UN soir de 1890, un petit agent d'assurances de Châteaulin, un gros bourg à mi-chemin de Quimper et de Brest, rentre chez lui, le sourire aux lèvres et un volumineux paquet sous le bras. Heureux le Jean-Marie ! Il vient d'acquérir son premier appareil de photographie et va pouvoir réaliser son rêve : tirer le portrait de ses contemporains. Il ne perd plus une minute. A chacun de ses moments libres, il photographie et photographie encore. Avec toujours la même idée derrière la tête.

C'est qu'il y a un peu plus de vingt ans, le 15 janvier 1873, les premières cartes postales officielles françaises ont fait leur apparition, éditées par l'administration des postes. Cartons austères et utilitaires, sans dessins, sans gravures, sans photos. Elles n'ont pour tout ornement qu'un mode d'emploi : « *Carte postale, destinée à circuler à découvert, en France et en Algérie, dans l'intérieur d'une même ville ou dans la circonscription du même bureau.* » (1).

Mais en 1889 – Jean-Marie l'a su – apparaît la première carte postale illustrée. C'est une gravure de Leibonis, représentant, dans le coin gauche, la tour Eiffel... La formule fait recette. Les Français prennent vite l'habitude de griffonner quelques mots au dos d'un monument célèbre et de les expédier par la poste à quelque ami, étonné de voyager ainsi sans se déplacer, et qui, au fil des courriers, collectionne ainsi les cartes postales. La France produit 8 millions de cartes postales en 1899, mais 60 millions en 1902 !

Pour les photographes, encore peu nombreux, c'est une aubaine. Jean-Marie Le Doaré voit là sa chance. Il la saisit. Foin d'assurances !, il se met à son compte, comme photographe bien sûr, et comme éditeur. D'autres font imprimer les petits métiers de Paris, les rues commerçantes ou les généraux passant leurs troupes en revue ; lui tire à 250 ou 300 exemplaires ses concitoyens dans leur plus beau costume breton.

La maison d'édition Le Doaré est née. Ce n'était pas un feu de paille. Elle va traverser le siècle, mêlant son histoire à l'histoire de la carte postale. 1900, les collectionneurs obtiennent de l'administration des postes que l'oblitération des cartes se fasse côté adresse, pour que les cartes illustrées ne soient pas tachées. 18 novembre 1903 : un arrêté ministériel (pas moins) précise que l'emplacement réservé à la correspondance se situe à gauche de l'adresse et que le timbre doit être placé au-dessus de cette adresse ! 1909 (nouvelle aubaine), l'administration des postes crée un tarif préférentiel pour les cartes ne portant pas plus de cinq mots de correspondance (2). C'est l'âge d'or de la carte postale. Il s'en fabriquera alors quelque 800 millions en une seule année, vers 1920.

Jos a pris la succession de Jean-Marie et Dominique la succession de Jos. Mais la maison Le Doaré n'a toujours pas dépassé les frontières de la Bretagne ni pour la production ni pour la diffusion. C'est sa manière. Elle a voulu rester artisanale et régionale et n'emploie guère aujourd'hui encore qu'une douzaine de personnes.

Dominique Le Doaré dirige la maison, mais comme son père et son grand-père, il assure à lui seul la quasi-totalité des prises de vues. Pour lui, de juillet à septembre, un seul souci, le soleil. Il le traque sur les routes bretonnes (15 000 kilomètres en moins de trois mois) pour profiter de la meilleure lumière. A la fin de cette saison de chasse, quelques milliers de clichés qu'il faut trier, juger, choisir, pour n'en retenir qu'environ 10 %, qui seront tirés sur papier pour être présentés au revendeur, qui choisira. Trois imprimeurs extérieurs produiront les 7 millions de cartes postales que la maison Le Doaré met chaque année en vente sur le marché breton.

Guerre des tarifs

Avec la maison Combier – une institution, elle aussi, mais à Mâcon, – une autre dimension apparaît. Presque un autre métier. La maison Combier – cent quatre-vingts personnes – occupe la première place sur le marché français : environ 60 millions de cartes postales chaque année, soit 15 % de la production nationale. On n'ose plus parler ici d'artisanat. Trente-cinq photographes « maison » sillonnent chaque été les routes de France, ne délaissant aucun village. « *Nous avons certainement une carte postale dans chaque commune française*, explique Marc Combier, *même si elle date un peu.* »

Premier en France, Marc Combier ne cache pas cependant son inquiétude. La carte postale est en crise ! Un signe ne trompe pas : les éditeurs (une petite centaine en France) sont de plus en plus nombreux à vendre les présentoirs et les tourniquets pourtant indispensables à la vente de leur production. Il n'y a pas si longtemps, ils les donnaient encore, créant chaque fois un point de vente. Aujourd'hui, ils les réservent aux excellents clients. Marc Combier, trésorier du Syndicat national des éditeurs de cartes postales-vues (par opposition aux cartes de vœux), cite les chiffres. « *Il y a dix ans*, précise-t-il, *un présentoir nous coûtait 200 F, aujourd'hui, il nous revient à 700 F. Nous sommes obligés de les vendre. Si le client n'accepte pas, nous perdons un point de vente.* »

Ce n'est pas tout. Les éditeurs français sont de plus en plus nombreux à faire imprimer leurs cartes postales à l'étranger, notamment en Espagne et en Italie, où les fabricants bénéficient de salaires et de charges sociales beaucoup moins élevés qu'en France. Les imprimeurs français s'en plaignent. Ils ne sont que six grands imprimeurs spécialisés pour une production de 400 millions de cartes postales chaque année. Leurs commandes baissent, leurs prix augmentent.

Les éditeurs qui continuent à faire imprimer leur production en France en sont les premières victimes. Une guerre des tarifs est déclenchée dans certains gros points de vente. Le Mont-Saint-Michel est un de ceux-là. L'archange voit passer chaque année 1,6 million de visiteurs. Un sur deux achète une carte postale. Les éditeurs se disputent évidemment le marché. « *Un éditeur peut toujours s'implanter*, explique Dominique Le Doaré ; *même s'il n'a pas de bons clichés. Il lui suffit de casser les prix. S'il arrive avec dix sujets nouveaux qu'il tire à 50 000 exemplaires chacun, il les vend au détaillant 12 ou 13 centimes. S'il a fait imprimer ses cartes en Espagne ou en Italie, chacune ne lui a coûté que 7 ou 8 centimes.* » Dominique Le Doaré a édité trois ou quatre cartes du Mont. Mais il les vend ailleurs. Elles lui coûtent entre 36 et 44 centimes. A ce prix-là, aucun revendeur n'en veut.

Les éditeurs ont encore d'autres soucis. Ils doivent tenir compte du goût du public. Et ce goût évolue. « *Nous sommes tributaires*, explique Dominique Le Doaré, *des images que le public voit dans les hebdomadaires. Autrefois le goût changeait peu, aujourd'hui, il évolue très vite.* » Faut-il en donner une preuve ? Un photographe - fort doué, sans doute, mais à lui seul - a réussi à infléchir de manière sensible le marché de la carte postale : David Hamilton. Ses jeunes filles enveloppées de lumières étranges, ses couleurs tamisées venues d'on ne sait où ont plu. Et moins pour les jeunes filles que pour l'impression de sérénité qu'il avait su rendre, grâce à un « truc » de photographe.

Ses confrères l'ont vite compris. Peu de maisons d'édition présentent aujourd'hui une collection sans quelques cartes rappelant peu ou prou l'atmosphère Hamilton. Qu'importe le sujet ! Bateaux sur fond de mer, mer sans bateaux, soleil couchant, soleil levant. Tout est bon, mais il faut l'atmosphère.

Une certitude pour les éditeurs : les clichés classiques de l'église moyenâgeuse, du château Renaissance, du petit pont pittoresque ne font plus recette. Le public, qui voyage plus qu'autrefois, semble avoir vu déjà tous les petits ponts pittoresques. C'est une chance. Trop localisés, ils ne pouvaient être vendus que dans un rayon de 10 kilomètres et donc tirés à très peu d'exemplaires. Ils coûtaient fort cher.

Le goût du public rejoint les nécessités économiques. Faire des cartes qui se vendent le plus longtemps possible et partout est devenu l'idée fixe des éditeurs. Pour les uns, ce sont les recettes de cuisine : homards grillés ou simples galettes de blé noir, en Bretagne ; bouillabaisse ici, ratatouille là-bas.

Pour les autres, les animaux sont un sujet inépuisable. Pas n'importe lesquels. Les animaux qui vous parlent, qui vous disent quelque chose. On se souviendra longtemps, chez Combier, de ce crabe magnifique qui n'avait qu'un défaut : il ne se vendait pas. Un collaborateur de génie trouve la solution. Sur la carte, il

(1) Voir *le Guide pratique de la carte postale* - numéro hors série du collectionneur français, - février 1981, 35 F environ.

(2) *Ce tarif préférentiel a disparu en* 1964.

100 000 COLLECTIONNEURS

On ignore totalement le nombre de cartes postales qui ont pu être éditées en France depuis un siècle. Ce que l'on sait, c'est que cent mille passionnés, peut-être plus, les recherchent. Dès la création de la carte postale, les collectionneurs sont apparus. Un peu tombée en désuétude, cette habitude reprend de plus belle, depuis quelques années.

Les clubs se multiplient. Le club des cartophiles du pays nantais ne compte pas moins de cent membres, âgés de quatorze à quatre-vingts ans. Autant de collections sur les thèmes les plus divers : les fables de La Fontaine, *les music-halls parisiens*, les diligences de toutes régions, la Garde républicaine et même les tatouages ! Ce club organise chaque année un salon qui attire plusieurs milliers de personnes, curieux ou passionnés.

Deux guides, l'argus Fildier et le catalogue Neudin sont apparus il y a cinq ans pour aider les collectionneurs. Ils sont tirés à plusieurs milliers d'exemplaires et presque immédiatement épuisés.

Une revue *Cartes postales et collections*, éditée depuis quinze ans, fourmille d'annonces de collectionneurs à la recherche de pièces introuvables. Et une autre revue, *le Monde de la carte postale et du papier de collection*, vient de voir le jour.

La carte postale de collection, elle, ne semble pas en péril. Elle se vend bien et parfois cher.



JEAN-PIERRE GAUZÈRE

La Bavière

(Suite de la première page.)

Puis il caressa du doigt ces bosses foncées et ces crêtes élancées, et le chatouillement des sapins poilus lui donna tant de plaisir que, dans son exaltation, il remit ça avec la soûlerie et que, de nouveau, il ne put retenir son idée d'après-boire, les Prusscos. Comme il en avait marre de faire deux fois les mêmes bêtises, il quitta ce pays de Bavière et le laissa aux soins des diables cagoulards et de leurs Prusscos. Il est parti, le bon Dieu, et l'Église ne nous le ramènera pas.

La dernière ferme de Frauenau tombe en ruine. Je la pris en photo et je dis : « *Mon Dieu, accorde-lui le repos éternel.* » Ensuite, nous avons pris place au café pour autochtones, pour boire et pour discuter. Pour rationaliser. Pour constater que tout le monde est obligé de travailler comme par-devant jusqu'à ce que la langue lui traîne par terre. Et que, pour qu'il ne puisse pas dire qu'il trouve ça carrément dégueulasse, les diables cagoulards lui marchent sur la langue. Nom de Dieu ! Je te le dis, ils ont la botte soldatesque, ils ont le talon meurtrier, et ils vous le plantent et ils vous l'enfoncent dans la langue des gens de ce pays, que les pauvres ne peuvent plus dire rien d'autre que la purée qu'ils ont sur la langue, et qu'à l'intérieur ils sont vidés.

Vidés, aptes à la production, belliqueux et prêts au sacrifice. Même d'une vache ils ne disent plus qu'elle est belle, et pourtant, jadis, on la comparaît à Vénus ! On voit où ça mène. La guerre est pour bientôt. En cas de coup dur, si les Russes arrivent, on commence par répandre la peste atomique sur toute la forêt bavaroise pour les empêcher de passer. C'est un secret confidentiel-défense de l'OTAN que nous a livré le bavardage d'un général de la Bundeswehr à qui nous avions copieusement beurré la gueule, il ne savait plus que hurler « *cocorico !* ». Il bafouillait « *Devoir, honneur et bière ! Prost !* ».

Un boucher disait que lui, le moment venu, il plongerait ni vu ni connu dans un coin de forêt. Comme pendant la guerre, qu'il disait, quand ça tournait mal sur son bateau en haute mer, il plongeait dans un coin, ni vu ni connu. L'ami Pongratz disait que lui, il se cacherait sous une meule de gruyère, parce qu'il avait entendu dire que l'emmental protège contre les radiations. Un autre s'entêtait à soutenir qu'il nous fallait des centrales atomiques, et je lui dis qu'il était crétin tellement en profondeur qu'il ne comprendrait que le jour où il aurait des gosses tellement malformés qu'il pourrait tout de suite les jeter.

Il s'est tellement mis en colère qu'il m'a menacé. Sous la table, j'ai donné mon couteau à Susn. « *Chez nous, au village*, que j'ai dit au type, *on avait le couteau facile autrefois, le sang coulait partout à gros bouillons, mais depuis, c'est fini les coups en vache, on lutte les mains nues !* » « *Hein, qu'est-ce que tu me racontes* », gueulait le type. « *T'inquiète pas*, que je lui ai dit, *quand on sait faire le coup de poing avec son pied, on n'est pas un chourineur.* » Et je lui en fis la démonstration sur la table.

Après ça, nous sommes encore allés à la maison forestière de Zwiesel. C'est là qu'on trouve les derniers vrais grands arbres. Leurs branches convient à se pendre. En partant, je posai la main sur la blanche échine de Susn. « *Juste ce dont j'avais envie* », me dit-elle. ■

Traduction de Jacques LE RIDER.

Romancier, cinéaste et auteur dramatique bavarois, *Herbert Achternbusch* est né en 1938. L'un de ses ouvrages a été traduit en français : *le Jour viendra, l'heure de la mort* (Hachette, 1980). *Le Monde Dimanche* a publié une interview le 9 novembre 1980. Ce texte sur la Bavière a paru en allemand en octobre 1980 dans le programme du théâtre de Bochum accompagnant sa pièce *Susn*, qui a été montée cet été au festival d'Avignon.

écrit : « *Je te serre la pince.* » C'était il y a près de vingt-cinq ans. Le crabe se vend toujours aujourd'hui. D'autres sujets ont suivi. Comme cette chouette qui, dans une bulle, vous dit : « *Moi, je suis chouette, je t'envoie une carte !* » Chouette ! Elle s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires. Une prouesse, quand le tirage moyen des cartes postales pittoresques (petits ponts, châteaux et églises) ne dépasse pas 3 000 exemplaires.

Ces cartes passe-partout sont en passe de révolutionner le marché. On en trouve pour tous les goûts. Drôles, grivoises, franchement vulgaires, autocollantes, à découper, brodées. Tout y passe. Le public suit. Suivra-t-il longtemps ? Les éditeurs en doutent, qui, les uns après les autres, se lancent dans une activité annexe. Depuis longtemps aux éditions Le Doaré, où une collection de monographies a été inaugurée il y a trente ans. Elle compte aujourd'hui une centaine de titres, qui totalisent un million d'exemplaires vendus. Tout récemment aux éditions Combier, où la stagnation du chiffre de ventes inquiète. Cette maison va s'ouvrir à la production publicitaire.

Le soleil sur la mer

Il y a peu de temps, le Syndicat national des imprimeurs de cartes postales, inquiet lui aussi, a voulu cerner le goût du public, tout en l'incitant à acheter « français ». Il demandait aux participants de lui envoyer trois cartes postales qu'ils avaient particulièrement remarquées, l'une pour ses qualités artistiques, l'autre pour son originalité, la troisième enfin pour son caractère écologique.

Les résultats de ce concours ont été confiés à un spécialiste de la communication. Gérard Blanchard, ancien typographe, auteur d'une thèse de doctorat sur la sémiologie de la typographie et directeur du département « communication » des Beaux-Arts de Besançon, n'en croyait pas ses yeux. Il a découvert, dans le choix du public, un archétype presque parfait : « *Le sujet le plus choisi était le coucher de soleil. Mieux encore, le coucher de soleil sur la mer. Comment ne pas faire le rapprochement ? Le soleil a toujours été un symbole de type paternel. Comment ne pas voir dans ces rayons de soleil entrant dans la mer (la mère), la figuration de l'acte générateur ? C'est ce que les gens trouvaient de plus beau, de plus original, de plus écologique.* »

Gérard Blanchard ne se fait pas d'illusions. Le résultat de ses travaux ne peut guère influencer le marché de la carte postale. « *Les éditeurs*, dit-il, *sont plutôt effrayés de ce que je leur dis. Mais c'est normal, c'est un langage tout nouveau pour eux. Et, dès que l'on aborde les profondeurs de l'inconscient, la réaction est généralement une réaction d'angoisse et de refus. Mais ils expriment également une certaine fascination. Ils participent, et ne le savaient pas, à une communication qui dépasse les quelques mots qu'on griffonne au dos de la carte. Il est très important qu'ils commencent à s'y intéresser.* »

Il faudra attendre sans doute encore longtemps avant que les travaux de Gérard Blanchard ne relancent le marché de la carte postale. Plus prosaïquement, le syndicat des éditeurs s'est tourné vers l'administration des postes. Les P.T.T. transportent chaque année près de 13 milliards d'objets. Pour 98 %, ce trafic est constitué par les messages écrits. Les quelque 400 millions de cartes postales qui circulent chaque année en France ne sont qu'une goutte d'eau. Mais aux P.T.T., on ne semble pas disposé à la négliger. Le développement des supports électroniques de communication inquiète. La disparition de l'écrit, c'est la disparition de la poste.

Alors qu'elle a lancé pendant le mois de juillet une campagne télévisée pour la « promotion de l'écrit », l'administration des postes a accepté de faire une petite place à la carte postale. Une petite place non négligeable : elle met à la disposition du syndicat des éditeurs tous ses panneaux publicitaires. Ce n'est pas rien : 18 000 bureaux de postes et 27 000 véhicules. Autant d'affiches, à la charge du syndicat des éditeurs, sur le même thème : « *Faites voyager vos amis avec la carte postale.* »

Comme à la Belle Époque. ■

GLACE

Le retour des disparus de la montagne

Les disparus de la montagne ne le sont pas pour toujours. Les glissements des glaciers font que leurs corps – parfois parfaitement conservés – peuvent réapparaître plusieurs dizaines d'années plus tard.

CLAUDE FRANCILLON

ENORMES masses blanches et par endroits bleutées, souvent grisâtres l'été, les glaciers n'ont que l'apparence de l'immobilité. Les chutes impressionnantes de séracs, les bruits sourds qui parviennent du cœur de la glace et l'observation attentive de ces « fleuves » montrent que les glaciers sont en perpétuel mouvement, qu'ils glissent sous l'effet de la pesanteur et sur un lit rocheux lubrifié par l'eau.

Le massif du Mont-Blanc et sa centaine de glaciers sont depuis plus d'un siècle un observatoire exceptionnel pour l'étude des phénomènes glaciaires. Les travaux de captage de l'eau effectués par les compagnies hydroélectriques française et suisse permettent aujourd'hui aux glaciologues d'accéder sous les glaciers pour étudier leur déformation au contact du rocher et pour mesurer leur vitesse d'écoulement. Celle-ci n'est d'ailleurs pas uniforme. Chaque glacier a son propre rythme. Les vitesses moyennes enregistrées, par exemple, à la mer de Glace sont de l'ordre de 100 mètres, 200 mètres par an pour les glaciers d'Argentières et des Bossons, mais seulement de 50 mètres au glacier Mandrone, en Italie, tandis que dans l'Antarctique et le Groenland certains glaciers avancent de 7 à 10 mètres par jour. Quant au record de vitesse, il semble avoir été établi en 1953, dans la chaîne de l'Himalaya. Lors d'une crue catastrophique, le front du glacier Kudiah, dans le Karakoram pakistanais, a avancé de 10 kilomètres en trois mois.

La connaissance précise des mouvements des glaciers remonte au dix-neuvième siècle. Ce sont les accidents d'alpinistes, lors des premières ascensions du mont Blanc, qui ont permis de chiffrer approximativement la vitesse d'écoulement de la glace. C'est ainsi qu'en 1858, lors d'un séjour à Chamonix, le géologue anglais J.-D. Forbes prédit que les corps des trois guides membres de l'expédition du Dr Hamel, un Russe de Saint-Pétersbourg venu en mission scientifique dans les montagnes françaises – et qui périrent tragiquement en 1820 en tombant dans une crevasse à 4 000 mètres d'altitude sous le mont Blanc, – réapparaîtraient... dans la vallée au bout de quarante ans. Il ne s'était trompé que d'une année. Effectivement, en 1861, leurs corps démembrés furent déposés au bas du glacier des Bossons. Ils avaient mis quarante et un ans pour parcourir 7 kilomètres et un dénivelé de 3 500 m. Certains restes humains, notamment des touffes de cheveux blonds, permirent d'identifier le corps du guide Pierre Balmat. Celles-ci, ainsi que des vêtements et des objets que la caravane transportait, étaient dans un surprenant état de conservation. D'autres témoignages de ce tragique accident réapparurent encore pendant les trois années suivantes. Le glacier des Bossons avait fait mentir le vers de la ballade de Gœthe selon laquelle « *le gouffre ne rend jamais ses morts* ».

C'est très souvent au tout début de l'été, lorsque la neige qui recouvre les glaciers fond, ou lorsque le front du glacier recule, qu'il laisse apparaître les corps que ce dernier a engloutis des dizaines d'années auparavant. Ainsi, au mois de septembre 1979, le glacier des Glaciers, situé sur le versant sud du massif du Mont-Blanc et qui prend sa source à près de 3 000 mètres d'altitude, a rendu deux squelettes. Il s'agissait d'aviateurs américains qui s'étaient vraisemblablement écrasés durant les années 1944-1945 à bord de leur appareil, dont les débris ont, eux aussi, réapparu.

Laminé

Chaque année, une dizaine d'alpinistes et de skieurs disparaissent en montagne. Ceux qui furent emportés par des avalanches sont généralement retrouvés au printemps, lorsque la neige fond, tandis que les corps qui pénètrent dans les crevasses commencent ici un long voyage qui les conduira parfois jusqu'au bas du glacier.

Une cordée de deux Belges avait dévissé en 1956 dans la face nord de la Dent du Géant. L'un d'eux ne put être récupéré par les sauveteurs. Il était en effet tombé dans une rimaye. On le retrouva 3 kilomètres plus bas, pendant l'été 1973, sur la rive droite du glacier des Périades, à 2 400 m d'altitude. Son corps était presque momifié. Seuls ses membres avaient été brisés par les mouvements du glacier. Les gendarmes de Chamonix n'eurent pas de difficultés pour identifier l'alpiniste brusquement resurgi.

Un glacier suisse a rendu il y a quelques années le corps d'un alpiniste littéralement laminé par le mouvement de la glace. Alors que sa taille, au moment de sa disparition, était de 1,70 m, il mesurait quelques années plus tard, 2,20 m. Selon le géologue-glaciologue Robert Vivian (1) « *les corps qui sont rejetés par les glaciers sont très rarement intacts. Ainsi, si l'alpiniste traverse une zone de séracs, il sera terriblement déchiqueté. D'autres fois, les corps sont étirés par les mouvements contraires du glacier. Quant à leur état de conservation, il est généralement bon. Les chairs sont ainsi bien conservées dans la glace. Le rapport d'un médecin réalisé en 1861 lors de la découverte du guide Balmat indique que, après quarante ans de « vie » dans le glacier, les bras et les mains étaient toujours revêtus de leur chair, portant même des traces sanguilonentes de coupures aux doigts. Il conservait une certaine flexibilité dans les articulations* ».

M. Vivian souligne, d'autre part, que les études des mouvements des glaciers et de leur vitesse permettent aujourd'hui de prévoir avec suffisamment de précision le retour des personnes disparues en montagne, dans la mesure où les corps n'ont pas pénétré trop profondément dans la masse de glace, lorsqu'ils se trouvent, par exemple, intégrés dans la première dizaine de mètres de glace. Connaissant la vitesse d'écoulement du glacier, on peut déterminer à quel moment et à quel endroit précis les corps resurgiront. « *Ainsi*, déclare M. Vivian, *nous attendons l'arrivée prochaine d'un avion tombé en 1948 sur le glacier Gaucauli, dans l'Oberland (Suisse) et dont les glaciologues de ce pays ont relevé la position exacte avant qu'il ne soit digéré par les glaces. La découverte future de la carcasse de l'avion et l'observation de la déformation qu'elle aura subie nous permettront sans doute d'avancer dans la connaissance encore limitée que nous avons aujourd'hui sur le comportement interne du glacier.* »

Charniers

Les glaciers portent aussi les témoignages de combats qui se déroulèrent et des grandes catastrophes survenues il y a plusieurs dizaines d'années, notamment dans le massif du Mont-Blanc. Ainsi, sur le glacier italien de Mandrone, dans la chaîne de l'Adamello, qui se développe sur une longueur de 12 kilomètres, se déroulèrent, pendant l'hiver 1917-1918, des combats acharnés entre les troupes de montagne italienne et autrichienne. Des canons furent transportés jusqu'à 3 000 mètres d'altitude. Ces batailles, qui parfois prirent la forme d'affrontements au corps à corps firent plus d'une centaine de morts. D'autre part, pendant cet hiver, de nombreuses avalanches décimèrent des colonnes, détruisirent des bivouacs et des camps. Soixante ans après ces combats, on retrouve sur le front du glacier et sur ses marges frontales une multitude d'ossements humains, d'obus de canon, de fusils, de casques. « *Ce glacier de Mandrone est assez tragique en lui-même, car il s'agit d'un véritable charnier*, explique M. Vivian. *En ce sens, le glacier est bien le reflet de l'histoire qui s'est déroulée dans la montagne il y a soixante-trois ans.* »

A Chamonix, des militaires qui participèrent aux combats du col du Midi, à 3 532 m d'altitude en février 1945, se rappellent avoir « enterré » quatre soldats de la Wermacht dans le glacier du Géant. « *Ils doivent aujourd'hui se trouver quelque part dans la mer de Glace*, explique le guide Roger Jacquet. *Ils réapparaîtront un jour probablement au bas de la mer de Glace* ».

Le massif du Mont-Blanc fut également le théâtre de deux grandes catastrophes aériennes. Le 3 novembre 1950, le Constellation qui assurait la liaison Bombay-Londres, le *Malabar Princess*, qui avait entamé sa descente sur l'aéroport de Genève-Cointrin, percuta les rochers de la Tournette (4 667 m), pour finalement s'écraser au-dessous du sommet du mont Blanc (4 607 m). Des débris de l'appareil, qui avait à son bord quarante-huit personnes, furent projetés jusqu'au refuge Vallot et sur le Grand-Plateau, à 3 980 m d'altitude. Il n'y eut aucun survivant. Trente et un ans après cette catastrophe, on retrouve à environ 400 mètres du front du glacier des Bossons une multitude de débris de l'appareil, mais également des restes humains. Parcourant le glacier lors d'un exercice d'entraînement pour le maniement des crampons, des stagiaires de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme ont, au mois de juin 1980, vu sur la glace quatre mains, probablement de femmes, en parfait état de conservation, preuve que les victimes de la catastrophe du *Malabar Princess* sont sur le point de réapparaître sur le front de ce glacier.

Mille deux cents mètres plus haut, dans le glacier des Bossons, se trouvent aujourd'hui quelques-uns des cent dix-sept passagers du Boeing d'Air India. Le 24 janvier 1966, le *Kanchen Changa* entra en collision lui aussi avec le mont Blanc, et presque au même endroit que le *Malabar Princess*. Ces deux accidents restent toujours inexpliqués. L'équipe de Chamonix de Georges Payot, qui se rendit quelques heures plus tard sur les lieux du drame, se rappelle la vision dantesque de la montagne : l'immense dôme formé par le mont Blanc était parsemé de dizaines de milliers de débris de la carcasse de l'appareil. Les corps des passagers avaient été broyés et déchiquetés par la violence de la collision. Seuls quelques petits singes transportés dans les soutes du Boeing dessinaient sur la neige des formes presques humaines.

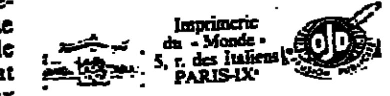
« Viandards »

Les chutes de neige de l'hiver 1966 ont recouvert très vite tous les restes de la catastrophe, qui se sont ensuite enfoncés lentement dans le glacier. M. Guy Mollier, qui exploite la grotte creusée chaque été dans le glacier des Bossons pour accueillir des touristes, prétend avoir revu il y a quelques années, vers 3 000 m d'altitude, deux des petits singes aperçus en 1966 à proximité du sommet du mont Blanc. « *Enfermés dans leur gangue de glace, ils étaient presque intacts* » explique le chamoniard. Vivant constamment à proximité du glacier des Bossons, dont il observe le grossissement continu depuis 1973 et tous les mouvements, M. Guy Mollier ramène presque chaque jour des objets du *Malabar*. « *Je découvre des quantités de pièces tordues, d'abord par l'explosion, puis par les mouvements du glacier. Quand il fait chaud, la glace fond en surface de 5 centimètres par jour ; alors, on voit réapparaître toutes sortes d'objets.* » Le 22 juin dernier, on découvrit ainsi une lettre parfaitement conservée postée à Calcutta en 1950 et un gros objet métallique, probablement l'un des appareils radio du *Malabar Princess*. Il possède également d'autres « reliques », notamment de petites cuillères en argent sur lesquelles figure l'inscription « Air India ». « *J'ai vu aussi passer en 1976 les deux Suisses tombés au mont Maudit il y a vingt-quatre ans. Ils ne devraient pas tarder à être déposés sur le front du glacier* », ajoute M. Guy Mollier.

Les deux catastrophes aériennes du mont Blanc ont suscité dans la vallée de Chamonix, mais aussi en dehors, certaines convoitises. En effet, s'il n'est pas formellement établi que le *Malabar Princess* ait transporté des lingots d'or, on sait, par contre, que le *Kanchen Changa* acheminait deux boîtes contenant un grand nombre de pierres précieuses destinées à des diamantaires suisses. En 1966, les assurances proposèrent d'ailleurs la somme d'un million de francs aux alpinistes qui découvriraient des « trésors ». M. Robert Petit-Prestoud, commandant le centre de secours de Chamonix, révèle que des alpinistes parcourent encore aujourd'hui le glacier des Bossons. Certains par curiosité ou pour ramasser des souvenirs ou des trophées, mais d'autres s'y rendent régulièrement avec l'espoir de retrouver ici des objets de valeur. Des alpinistes, affirme-t-on à Chamonix, auraient récupéré, il y a peu de temps, des bijoux sur des mains et des bras rendus par le glacier. Ces « viandards » sont sévèrement condamnés. Quant aux guides de la « vallée » qui traversent le glacier des Bossons, avec leurs clients, on dit aussi qu'ils ne négligent jamais de donner un coup d'œil sur la glace des Bossons, mais seulement par souci de prudence. ■

(1) Robert Vivian a publié en 1975 une thèse sur les glaciers des Alpes occidentales et écrit un livre *Les glaciers sont vivants*, Ed. Denoel.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

هكذا من الأصل

CROQUIS

Cris

Le chien avait disparu. Ça avait dû être la peur du bruit des feux d'artifice qui l'avaient trouvé seul dans le jardin. Il devait avoir filé par la petite porte dans l'espoir d'échapper à ces tonnerres qui le poursuivaient. Il fallait le rechercher, même au cœur de la nuit, et le retrouver avant qu'il ne s'enfuie trop loin. Elle était donc restée seule, dans la petite maison au bord de la mer, entourée de rochers et de buissons de romarin.

Qu'avait-il son livre ? Au bout d'un temps elle ne suivait plus l'histoire, les mots n'étaient que des syllabes désunies, elle ne comprenait plus le sens des phrases. « *Un peu d'air me fera du bien, je vais aller à sa rencontre* ». Mais il n'y avait personne dehors, un peu de lune, un peu de vent, et cette atmosphère raréfiée et stupéfaite qu'on ne perçoit que dans les lieux très bien connus. Elle s'efforçait de reconstruire le paysage, chaque mas, chaque plante, pour leur redonner les couleurs et la familiarité du jour. « *Peut-être bien que le chien va revenir tout seul ? Inutile de rester là.* » Et elle rentra pour échapper à l'humidité.

La fenêtre du premier étage donnait sur la mer et l'on voyait l'étincellement de l'eau léchée par la lune. Mais les silhouettes des arbres se faisaient plus noires au contact de sa surface et la route disparaissait derrière un pli du paysage. Elle appela longtemps le chien qui s'y était peut-être caché. Le son de sa voix retentit et elle cria plus fort. Elle haïssait ce silence qui ne lui portait pas la voix de son mari ou le gemissement de son chien, et qui semblait cacher quelque chose. Trop de temps avait passé, le silence aurait dû être déjà noyé par leurs présences jointes et par leurs bavardages.

Quand le chien revint elle était seulement préoccupée pour son mari. Elle le laissa dehors et lui commanda d'aller le rechercher. La pauvre bête, encore épouvantée, alla se cacher sous le porche et se fit invisible. « *Je ne peux pas bouger, il faut qu'il revienne. Mais je pourrais peut-être lui dire qu'on l'a retrouvé* ». Et elle se mit à crier une fois de plus, fort, toujours plus fort, et sa voix allait loin, rebondissait contre la montagne, elle l'entendait retentir dans sa tête, et ne voyait que le noir et ce silence à anéantir. Parfois elle se taisait pour tendre l'oreille à une réponse. Son ouïe, que l'angoisse rendait plus sensible, ne percevait rien d'autre que le frémissement des branches les plus fines. « *Le voilà peut-être, mais non, il me répondrait* ». Et de crier plus fort pour dissiper tout ce qui la hantait, et de retourner au lit pour chercher, dans les draps froids, un peu de calme dans la compagnie du livre qui semblait perdre tout charme.

A présent elle écoutait sa voix qui fendait l'obscurité et elle s'étonnait de sa puissance qui ne faisait qu'augmenter à mesure de sa peur. Ses hurlements se rapprochaient, elle en avait la tête pleine, cette fois elle ne pensait même plus à se taire et à attendre, car c'était trop longtemps... quand il siffla.

Elle regarda autour d'elle et sa soirée retrouva d'un coup sa sérénité, la pièce reprit sa taille, et l'obscurité sembla transparente et scintilla. En courant à sa rencontre, elle réentendit sa voix. La honte et l'incrédulité de ce qu'elle avait fait la firent rougir. Mais elle n'en était que plus jolie et il lui dit tout content : « *Je suis allé jusqu'au village et puis j'ai bien pensé qu'il était revenu et je me suis arrêté boire un pot* ». « Mais tu ne m'as pas entendue ? ». « *Oui, une fois, comment savais-tu que j'étais arrivé ?* ».

BENEDETTA FLORIDI.

Ulysse 1981

Ulysse enfin de retour dans son île, avec des paniers recouverts de tissus et des bidons d'huile d'olive à la main, comme tout voyageur grec du vingtième siècle, ne reconnaît rien. Il trouve ses bergers occupés à fabriquer des sandales pour les touristes avec le cuir de ses troupeaux. Il ne retrouve plus sa ferme de pierre et son lit en bois d'olivier, mais un panneau sur un mur cimenté indique en anglais « rooms to let » (chambres à louer) aux lits en fer et matelas crevés. Sa femme Pénélope n'est plus entourée de prétendants, mais d'une foule d'estivants qu'elle loge et dont elle lave les draps. Son fils Télémaque répare sa moto neuve à l'ombre d'un tas de sable et de briques entreposé là pour transformer les écuries en chambres à louer...

Dans sa cave, impossible pour lui de goûter au vin de sa vigne, les tonneaux sont vides, mais les placards sont pleins de bouteilles d'un affreux cognac à bon marché dont tous les Grecs semblent raffoler. Les champs et les vergers de son père Laerte sont cimentés, plus rien n'y pousse, sauf des baraquements en parpaing de béton pour loger encore des touristes, et plus vite que les céréales et les légumes qui subsistent autour en de rares endroits. Les moulins à vent sont transformés en discothèques, cafés, syndicats d'initiative, ou tombent en ruine. Les bulldozers détruisent les chemins dallés qui n'avaient pas changé depuis les temps minoéens, pour les remplacer par des routes cimentées menant aux plages couvertes d'ordures.

La plupart des fontaines sont fermées ; on a pris leur eau pour alimenter le réservoir des douches de l'été... Par endroits des panneaux indiquent « no nudism », ou bien une plage où les nudistes sont parqués. Ulysse devient inquiet. Pourtant les hommes et les femmes des fresques de Santorin et de Crète sont nus, ou à demi-nus, des reproductions en décorent les étiquettes des bouteilles de vin, et même les musées d'Athènes regorgent de statues antiques ignorant les vêtements...

Ulysse cherche des yeux une voile pour fuir et repartir à la recherche de son île des bienheureux, mais les seuls voiliers sont ceux des touristes... les autres bateaux, les « vaporis », n'ont plus de voiles, marchent au mazout et restent au port, attendant que le vent se calme, prudents comme Ulysse autrefois. Le mythe continue.

MICHEL JOURDAN.

Conte froid

La précaution

Elle avalait tous les jours plusieurs cachets pour neutraliser l'effet de la pilule qu'elle prenait tous les matins.

JACQUES STERNBERG.

RACINES

La renaissance des cultures de pays

Parcourir les campagnes, interroger les habitants et les textes pour retrouver les racines du monde rural. Des passionnés font renaître les cultures de pays.

DANIEL LECONTE

RÉHABILITER les objets courants pour en faire noble usage. Non pour les exposer mais pour *s'en servir*, histoire de prouver que pour jouer de la musique il n'est point besoin de solfèges ou d'instruments sophistiqués, d'un peu de mémoire seulement. Yves Pacher *qui a cette ambition* est une sorte de magicien. Un bidon d'huile pour voiture, un manche à balais et deux cordes font dans ses mains un « violon-bidon » d'où il tire des sons troublants. Une pompe à bicyclette devient flûte traversière. Cupules de glands, coquillages, noix ou tiges de pissenlits connaissent le même sort devant des auditoires ravis. La feuille de lierre est son instrument préféré. Il en sort des nuances fabuleuses.

Ses bacchantes de mousquetaires et son air faussement naïf donnent toujours l'impression qu'il vient de sortir d'une auberge du « bon roi Henri ». Cela c'est pour les apparences, car derrière le camelot débonnaire se cache un authentique artiste. Avec son bus à musique joyeusement bariolé, il bat le bocage poitevin afin de susciter d'insolites vocations. A l'heure de la sortie des écoles, il installe son stand de batteleur et invite à la culture buissonnière. Son projet : renouer avec la chaîne rompue des petits savoirs familiaux : « *Je n'invente rien*, dit-il, *je laisse parler ma mémoire, je raconte mon enfance en musique comme mon grand-père m'a raconté la sienne, au fonds d'un vallon, avec tout ce qui lui tombait sous la main.* » Yves Pacher a maintenant son école, une école de « *musique pour oreille* »...

Il y a dix ans, Yves Pacher n'aurait guère attiré l'attention des animateurs culturels. Le « doux dingue » aurait continué de rêver seul dans son coin avec la nostalgie d'une époque révolue pour seule compagne. A quoi bon, en effet, encourager une telle entreprise quand on sait l'exode rural programmé ? A quoi bon rêver en quelque sorte quand sous l'impulsion de responsables politiques déterminés à se servir de la crise pour forcer les mutations, les lois du marché deviennent l'argument suprême, les statistiques et les courbes le langage courant ? Les animateurs des foyers ruraux n'ont pas accepté *cette évolution comme une* fatalité. Grâce à certains d'entre eux, Yves Pacher est désormais connu en Poitou-Charentes, reconnu même, puisque l'Université populaire des Charentes et du Poitou (U.P.C.P.) l'a chargé de l'animation musicale dans la région. Grâce à eux, le Poitou-Charentes, mais aussi le Languedoc-Roussillon, la Bresse, la Provence et la Corse ne sont plus tout à fait des déserts culturels (1).

Mythologies

Pour les animateurs des foyers ruraux, la prise de conscience s'opère en 1974. Jusqu'alors, on y gérait plus ou moins bien la misère culturelle consécutive au déclin du milieu rural : jeux de cartes et activités « faciles » organisées pour le troisième âge, animations diverses pour les autres, n'allant jamais au-delà de l'acquisition d'un savoir-faire technique. Précédés par les courants régionalistes ou eux-mêmes partie prenante de ces mouvements, les animateurs des foyers ruraux décident de passer à autre chose. « *Connaître le pays pour créer au pays* » devient désormais leur ambition première, la version culturelle du fameux slogan « *Vivre au pays* ».

C'est sur ces bases que naît en 1964 l'Association arts et traditions rurales. Et c'est dans l'enthousiasme que se met en place ce qui donnera en 1976 « La gestion paysanne », un spectacle né de la demande d'une commune poitevine dont les 500 habitants jouent chaque soir en plein air devant 3 000 personnes — et ce sur plusieurs mois — la condition paysanne à travers les siècles. A l'origine de ces démarches, il y a l'idée que le monde rural meurt de l'ignorance dans laquelle il est tenu de son passé. Une ignorance entretenue par les pouvoirs, disent les intéressés, une méthode de gouvernement : « *Il y a des passés prestigieux et des passés qu'on cache*, note André Pacher, chargé de mission à la fédération nationale des foyers ruraux, le frère d'Yves. *A l'école, on nous apprend Molière ou Jean-Sébastien Bach. Là, on ne dit pas c'est du passé, on dit, c'est éternel... Par contre, un paysan qui joue de la vielle pour son plaisir aujourd'hui, ça, c'est du passéisme* (2). » Résultat, les enfants du milieu rural apprennent des éléments de civilisation grecque, gallo-romaine, égyptienne. Ils baignent aussi dans un univers médiatique qui fait la part belle aux sous-cultures urbaines. Rien, en revanche, qui puisse leur permettre de fabriquer leurs propres mythologies. De créer sans singer.

Collectages

Parcourir les campagnes, interroger les habitants et les textes, déballer les boîtes à chaussures pour trier les photos, dénicher dans les greniers les lettres des aïeux à l'écriture appliquée. Aux animateurs revient le mérite d'avoir suscité ces innombrables collectages en donnant aux jeunes ruraux les moyens de le faire. En Provence, sous l'impulsion de François Martin, a été menée une enquête sur la médecine populaire par les plantes. Rôle thérapeutique du thym et de la sauge, savoirs véhiculés de génération en génération par la tradition orale, savoirs menacés donc. Même choses dans les Causses, où sont recensées les pratiques ancestrales pour soigner gelures et verrues, blessures des hivers rigoureux.

Là, pourtant, le projet va plus loin. On étudie aussi les cadastres de l'ancienne France, on fait l'inventaire des pratiques artisanales et agricoles, on réunit le patrimoine architectural : « *Faire revivre le passé pour comprendre l'évolution que nous avons subie* », c'est ainsi que Bruno Barascut, un jeune paysan du Causse, résume cette entreprise. « *Comment se fait-il qu'avant, dans mon village, on vivait avec cinquante brebis et qu'aujourd'hui il en faut dix fois plus ? Comment se fait-il que nos fermes ont été construites comme des cathédrales et qu'elles se vendent comme des baraques ?* »

En toute occasion, les chercheurs sont sollicités. Sur les Causses, c'est l'historien Jacques Frayssinge qui encadre et oriente les enquêtes sur le terrain. En Languedoc, c'est Guy Mathieu qui a dirigé les équipes de bénévoles dans la recherche sur les fêtes en milieu rural. Quant à Adrienne Duran-Tullou, ancienne institutrice de Rogue, près de Montpellier, elle est le signe tangible du travail accompli en profondeur. Son œuvre porte sur les survivances culturelles païennes antérieures au christianisme sur le causse de Blandas. Elle donne les clés pour comprendre les résistances très fortes du milieu rural à toute évolution dans cette région. Elle impose de surcroît aux milieux universitaires qui en reconnaissent la valeur scientifique un savoir utile à la collectivité régionale comme un savoir universitaire tout court.

Expression

Ces collectages, qui ont lieu partout, permettent de rassembler des matériaux considérables. Dix mille bandes magnétiques ont été enregistrées en Poitou-Charentes. Le problème est... de les classer. Une trentaine de 33 tours sont imprimés par l'U.P.C.P., et les foyers ruraux viennent de lancer une collection aux références prestigieuses — *Annales du milieu rural* — dont le premier titre sera l'œuvre d'Adrienne Duran-Tullou sur les religions populaires. Un projet qu'Alain Riols, directeur de l'office départemental d'action culturelle dans l'Hérault, résume ainsi : « *Offrir aux personnes du*

(1) Lire l'enquête du *Monde Dimanche*, « Les brancardiers de l'exode rural » (22 juin 1980).

(2) Tous les entretiens ont eu lieu à l'occasion de la IIe Rencontre nationale des cultures de pays organisée par Arts et traditions rurales sous l'égide de la Fédération nationale des foyers ruraux au Caylar (Hérault) du 1er au 3 mai 1981.

REFLETS DU MONDE

BTA

L'arrière grand-père de Ronsard

L'arrière grand-père de Ronsard était-il bulgare ? Dans une œuvre autobiographique, écrite en 1554, on lit : « *En ce qui concerne mon arrière grand-père, il est originaire du pays où le danube glacial coule en voisinage de la Thrace.* »

L'agence B.T.A. annonce qu'un chercheur bulgare avait trouvé, il y a quelques années, dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris, un document N° 30, index N° 56.832, dont le texte dit : « *Baudoin de Ronsard, originaire de Bulgarie, commandant de hongrois qu'il avait emmenés en France sous Philippe de Valois contre les Anglais, a eu un fils, G. de Ronsard, qui s'est établi en Vendomois, où il s'est marié. Loys de Ronsard, maître d'hôtel du roi, chevalier de (l'ordre) Saint-Michel. Il a épousé Jeanne de Chaudrillier, issue des familles nobles Boujan et Leau Trémeille. Ils ont eu Pierre de Ronsard, né au château de la Possonnière de Vendôme, en 1524.* »

Selon l'agence bulgare, un appui en faveur de cette thèse est le fait que « *le mot en Bulgare pour « rooce » est « kapina », c'est-à-dire la racine du nom du village de Kapinovo, dans la région de Veliko Trnovo* ».

Le chercheur qui a trouvé le document précité à la Nationale, a déclaré récemment : « *Cela ne signifie en aucun cas que nous voulons priver la littérature et l'histoire française de leur génie. Il s'agit de prouver une vérité sur les relations historiques entre les peuples français et bulgare* ».

Les édiles de Veliko Trnovo ont en tout cas saisi la balle au bond et consacré une exposition « *au prince des poètes français* » dans les locaux de l'université locale, où l'on peut voir notamment des photocopies des documents de la B.N. et des vues du château de la Possonnière où Ronsard est né.

JOURNAL DE GENÈVE

Un effet ravageur

Le « *Journal de Genève* » relate l'effet ravageur produit au Portugal par une série de feuilletons brésiliens qui ont pris le pas au Portugal sur les événements politiques et économiques, et diminué sensiblement la fréquentation des restaurants, des cinémas et des théâtres :

« *Depuis cinq ans au Portugal la vie s'arrête tous les soirs pendant une heure au moment où environ deux millions de Portugais suivent devant leur télévision l'épisode quotidien d'un des neuf feuilletons brésiliens diffusés, depuis 1976, par une des deux chaînes nationales.*

» *Ni les crises politiques successives, ni la hausse vertigineuse du coût de la vie n'ont réussi à entamer l'intérêt de pratiquement tout un pays pour ce type de programmes.*

» *La décision prise par la télévision de changer récemment à deux reprises l'heure de diffusion du feuilleton a provoqué un véritable débat national sur l'horaire idéal. Transmis longtemps vers 20 h. 30, après le grand journal télévisé du soir, il a été une première fois avancé d'une heure pour des raisons de programmation. Cela a provoqué la colère du spectateur moyen, surtout chez les femmes : « On n'a pas le temps de rentrer à la maison », disaient celles qui travaillent tard au bureau ou à l'usine. « Ça tombe juste au moment où on doit préparer le dîner », répondaient de leur côté les ménagères. Une telle réaction, alimentée par la presse écrite et par l'envoi de milliers de lettres de protestation à la direction de la télévision, a amené celle-ci à repousser une deuxième fois l'heure de diffusion vers 22 h. 30. « Trop tard », continuaient de protester les inconditionnels du feuilleton. « Vous cassez la baraque », protestaient les propriétaires de salles de spectacle qui accusent la télévision de leur faire de la « concurrence déloyale ».*

» *Un tel phénomène social ne pouvait pas laisser indifférents les sociologues (...). Certains ont souligné l'influence négative de ces programmes sur le langage courant de la population. Ils ont fait remarquer que le portugais parlé au Portugal et au Brésil n'étant pas tout à fait le même, il était cependant devenu courant d'entendre dans les rues de Lisbonne ou de Porto les mêmes expressions qu'à Brasilia ou à Rio-de-Janeiro. Quelques-uns n'ont pas hésité à affirmer que le Brésil colonisait à son tour le Portugal, même si ce n'était que culturellement. D'autres y ont vu le résultat de l'incapacité de la télévision portugaise à produire elle-même des programmes pouvant être vus et entendus par une population où le taux d'analphabétisme est encore très élevé.* »

mlieu rural qui sont les témoins d leur temps la possibilité de cncrétiser et de faire partager lrs travaux. »

« Ici, du patrimoine naît l'acton », titre une publication des fyers ruraux. Ce n'est pas un sgan pour la galerie, mais une rlité nécessaire pour empêcher q'on ne sombre dans la contemption figée du passé. Chaque cllectage fait ainsi l'objet d'une sstitution sous forme d'exposion des photos et documents recueillis, de diaporamas ou de lms vidéo qui circulent dans lusieurs lieux. Dans le secteur le la Haute-Garrigue à Montpelier, c'est la vigne qui a servi de hème au collectage. Un thème xploré sous tous ses aspects : conomique, social et festif. Aulà, les animateurs ont demandé ax peintres, aux sculpteurs et ax sérigraphes de la région de céer à partir de ces thèmes. Les efants ont été mis à contribution pur une recherche picturale à prtir des différentes couleurs onstituées par la lie de vin. Une eposition de l'artisanat tonnelier et mise sur pied en relation avec le centre régional de documentaton pédagogique.

« *De la connaissance du milieu à son expression.* » Cette fomule systématique affichée pa les animateurs est en particulie celle de la Marchandelle, un grupe poitevin créé en 1970. Au déart, le groupe a recueilli les msiques traditionnelles auprès de personnes âgées et travaillé à la estitution des costumes d'époqe. « *En 1974,* note Gérard Barraon, membre du groupe, *certans ont dit : pourquoi faire des rerésentations en costumes tradionnels, alors qu'on va au spctacle en bagnole et qu'on sonrise avec des techniques modrnes ?... Les musées, c'est bien, ais il faut visiter et s'en aller eplonger dans la vie* ». Auourd'hui, c'est en jean's que la Marchandelle présente une conédie musicale, *un spectacle* complet à base de poèmes, danses, diapositives, sons et éclairages *techniques qui ont toutes* fait l'objet d'une recherche particulièr.

Même volonté de création à La Cunette, dans le Minervois. A l'oigine, deux enquêtes suscitées ar l'animateur du foyer rural, 'une sur le Larzac, l'autre dans l'Héraultais. Elles permettentde mieux cerner les mentalitéssur les problèmes viticoles, sur l'implantation des mines d'usnium et l'imaginaire que ces quetions produisent dans les tête. Catherine Bonnaffé, du Thétre de la Carriera, et Jean Lois Escante, du Théâtre de l'Olvier, prolongent ce travail pareurs conseils. Deux pièces de thétre sont montées. Une premiè en 1978, l'autre en juillet 979 : *le Monstre de Coustinet* Aujourd'hui, à La Caunette, sa majesté carnaval a de nouveau drα de cité. La fête du vin nouvea aussi...

Fsséisme ? l'expression fait bondir nos interlocuteurs. Trop de ens douteux ont usé de l'argurent contre le monde rural por les laisser indifférents. Détou par la tradition, oui ! retour à i tradition, non ! « *Le passéime, c'est vouloir revenir au pasé,* répond André Pacher. *On auait bien du mal, car on commnce seulement à le connaître ui peu. Ce que nous voulons, c'st nous réapproprier nos racies pour que les branches de l'rbre, la création, continuent dpousser. On parle souvent de mdernité économique du monde rral, jamais de sa modernité clturelle. Revendiquer cette mdernité, c'est vouloir les outi: modernes d'une expression cntemporaine qui prenne le relcs d'une tradition arrêtée* ». « *La connaissance du passé peut ssibiliser les gens à une réfixion,* dit de son côté Alain Rols. *Dans un deuxième temps, le gens qui ont pris conscience q'ils appartenaient à une même clture, à un même pays, qu'ils auient des ancêtres communs, peuvent se retrouver sur des proje: précis, sur des pratiques de sodarité. Alors seulement, une cration culturelle authentique es possible. Alors peut-être la grnd-mère du Causse et le pet-fils de l'H.L.M. de Montpeier pourront se rencontrer* ».■

JAPON

Des chrétiens cachés depuis le XVIe siècle

Saint François-Xavier, accompagné de deux autres jésuites et d'un interprète, débarque le 15 août 1549 dans une île japonaise. Des *centaines de milliers de Nippons* furent convertis au catholicisme. Parmi leurs descendants, une dizaine de milliers de « chrétiens secrets » *pratiquent une religion qui n'a plus de rapports* avec Rome.

PHILIPPE PONS

« L*A visite du pape au Japon ? Elle ne nous concernait pas. Nous sommes chrétiens, c'est entendu, mais nous n'avons pas besoin d'Eglise. Notre foi nous vient de nos ancêtres qui l'ont payée de leur vie.* »

Dans un kimono noir, revêtu pour nous recevoir dans sa modeste maison un peu à l'écart du village de cette petite île d'Ikitsuki au large du Kyushu, au sud du Japon, le vieil homme parle sans animosité de cette Eglise romaine qui lui est étrangère. De son nom de baptême, il s'appelle Juan. Dans la petite communauté de « vieux chrétiens », descendants des premiers convertis du seizième siècle, qui aujourd'hui rejettent l'Eglise et ne sont d'ailleurs pas reconnus par elle, il fait office de ministre de ce culte qui n'a plus de chrétien que le nom et dont les rituels mêlent catholicisme, bouddhisme et culte shinto (la religion première du Japon).

En entrant dans la petite pièce en tatamis (nattes), Juan s'est signé du pouce droit sur le front et la poitrine, — à la manière des missionnaires, qui, jadis, avaient converti ses ancêtres, — devant un autel au fond d'une sorte de placard dont il ouvrit les battants. Puis il souleva le tissu qui en voilait le fond, découvrant une image jaunie de Marie, désuète et écornée, comme on en trouve dans de vieux missels. A côté, se trouvait un minuscule médaillon, représentant aussi la Sainte Vierge, et deux fouets en corde rappelant le calvaire. Ce sont là les objets de vénération, les « dieux du débarras » *(nadogami)*, ainsi nommés parce que les fidèles les cachèrent pendant les deux siècles et demi de persécution.

Des fruits sont disposés devant les images pieuses en guise d'offrandes. Comme les deux petits vases placés symétriquement de chaque côté de l'autel, il s'agit d'emprunts au culte shinto. D'ailleurs, juste à côté de l'autel « chrétien », un peu plus haut, il y en a un autre, avec ses houppes, ses papiers blancs en zigzag et ses offrandes — gâteaux de riz et fruits — dédiés aux divinités shinto. « *Si nous n'avions respecté qu'un seul Dieu, nous aurions tous été massacrés* », commente le vieil homme. Une nécessité sans doute mais aussi une obscure croyance dont la foi chrétienne n'a pas eu raison.

Après deux siècles

Aujourd'hui, ils sont sans doute dix mille — mais personne ne sait exactement — ces « chrétiens secrets », descendant des croyants qui pendant les deux siècles de prohibition du christianisme, ont continué à célébrer en secret, et malgré les risques, un culte fervent. Ils vivent toujours dans ces îles — Amakusa, Goto, Ikitsuki — qui forment la frange occidentale du Japon proprement dit, à quelque trois heures de bateau des côtes du Kyushu.

Lorsqu'au siècle dernier, la liberté de culte fut reconnue par les autorités de Meiji, les chrétiens, alors tous cachés, sortirent de l'ombre. « *Nous avons, nous tous ici, le même cœur que vous* », murmura la plus hardie du groupe de femmes qui s'était approché, raconte le Père Petitjean, l'un des premiers missionnaires français à être revenu au Japon dès que l'archipel fut entrouvert à nouveau aux étrangers. C'était en mars 1865, la petite église de Oura, à Nagasaki, venait d'être achevée : sous la pression des puissances étrangères, les autorités japonaises avaient en effet autorisé les missions à revenir au Japon, après deux siècles de bannissement du christianisme et de persécution. Mais dans leur esprit, les églises devaient être réservées aux seuls étrangers.

Bravant les risques d'emprisonnement et de déportation, ces femmes, qui étaient allées vers Petitjean, bientôt suivies par d'autres fidèles venant recevoir les sacrements la nuit, faisaient partie d'une communauté de « chrétiens cachés ». Ce sont les missionnaires français qui furent les premiers témoins de ce phénomène de survivance d'une foi sans prêtre ni mission.

Le Japon est certes aujourd'hui un pays où Noël *(kurishimasu)* est fêté avec enthousiasme et où la Bible compte parmi les best-sellers. Mais cela tient davantage au mercantilisme ambiant qu'à la foi. Comme les mariages en blanc avec un bouquet de fleurs d'oranger à la main ne sont dus qu'à la mode : « *kakko ii* » (c'est chic) disent les jeunes Japonaises. Mais le Japon n'est pas une terre de chrétienté : la Corée du Sud, avec une population trois fois moindre que celle du Japon, est infiniment plus touchée par le message chrétien. Malgré la liberté de culte, les chrétiens japonais ne sont qu'une minorité. Les catholiques sont à peine plus de quatre cent mille — un nombre guère plus élevé qu'au début du dix-septième siècle, bien que la population ait depuis quadruplé : cent vingt millions d'habitants (1).

Lorsque les chrétiens cachés sortirent de la clandestinité, ils étaient environ cinquante mille, mais se séparèrent en deux groupes : les uns rejoignirent l'Eglise, les autres restèrent à l'écart. Ces réfractaires n'avaient certes plus de raisons de se cacher (mais le nom de « chrétiens cachés » leur est cependant resté). Ils sont devenus infidèles à force de vouloir être fidèles à cette foi secrète qu'ils avaient héritée de leurs ancêtres. Plus que le Christ peut-être, ce sont les croyances de leurs lointains parents qu'ils vénèrent. Certains groupes de « chrétiens cachés » sont devenus des attractions touristiques et se donnent en pâture aux équipes de télévision. D'autres fuient cette notoriété, se replient sur leurs cultes, leurs lieux sacrés au fond des montagnes ou des bois. Dans les villages, on les connaît et tout le monde se côtoie, « infidèles » et croyants.

Une église futuriste

S'il est une terre chrétienne au Japon c'est bien dans ces îles — notamment l'archipel Goto — qu'il faut la chercher. Les îles Goto, chapelet de terres flottant, s'étendent sur 120 kilomètres, recèlent peut-être les plus beaux paysages du sud du Japon. Poussière d'îles et bras de mer, criques et montagnes à végétation abondante s'abattant sur des rivages de sable ou des récifs de rochers noirs d'origine volcanique : les îles Goto offrent un paysage très « japonais ». Et pourtant on y note un anachronisme : une multitude de clochers, des cimetières minuscules hérissés de croix, blottis autour de petites églises de bois ou de brique rouge comme on en voit dans le nord de la France, mais, ici, surplombant des rizières en terrasses. On ne pousse pas la porte des ces églises : elle coulisse. A l'entrée, sont disposés des casiers pour ranger les chaussures, comme dans toutes les maisons nippones. Ni banc ni prie-dieu dans celle où nous entrons mais un espace en tatamis, vide jusqu'au pied de l'autel. Les fidèles suivent l'office agenouillés. D'autres n'ont plus ce charme et sont souvent banalement envahies par le béton et le clinquant. Mais quels que soient les matériaux, la dévotion ne semble pas avoir déserté ces îles offertes aux vents et aux typhons,et séparées les unes des autres par des mers incertaines.

A l'extrémité nord de Nakadori, une grande île toute en longueur, après avoir suivi une étroite route de corniche, serpentant entre les rizières et la côte, après avoir gravi des monts battus par un vent du sud balayant les herbes folles, on arrive dans l'une des dernières bourgades accessibles en voiture. La première chose qu'on aperçoit, c'est une église : colossale pour le lieu, aux formes d'un futurisme contestable, mais flambant neuf. « *Chacune des soixante-quatorze familles du village a payé 1,7 million de yens* (soit 35 000 F) *pour sa construction, la somme la plus élevée versée au Japon par des fidèles pour leur paroisse* », raconte le curé. Le premier médecin est à quarante-cinq minutes en voiture et d'ailleurs seulement trois familles en possèdent une. Mais l'église est là, massive et pompeuse, dominant la mer et exigeant pour son entretien 11 000 yens (soit 220 F) par mois et par famille de cette modeste communauté de pêcheurs de seiches.

Il y a peu de « chrétiens secrets » par là haut. Ils sont plus nombreux dans le sud ou, au contraire, plus au nord sur une autre île, Ikitsuki. Elle fait face au port d'Hirado, qui longtemps monopolisa le commerce avec les Portugais et les Espagnols. A la fin du seizième siècle on comptait déjà deux mille chrétiens à Ikitsuki. Aujourd'hui, la majorité de la population (10 000 personnes) est chrétienne. Une bonne partie se situe hors l'Eglise.

Grégorien

Ils pratiquent leur culte chez eux, récitant chaque matin des prières (qu'ils appellent *oratio*) où se mêlent le latin, le portugais et le japonais. Elles ont été transmises oralement et personne ne sait plus ce que veulent dire ces sons, psalmodiés longuement et entrecoupés de génuflexions. L'un des membres de la communauté est choisi pour célébrer le baptême. Un autre garde les « *dieux du débarras* ». Le baptiseur officie à date fixe, la plupart du temps à un moment de fête shinto, comme par exemple celle des enfants (*shichigosan*), le 15 novembre. A certaines époques, à l'aube, quelques fidèles vont chercher de l'eau sacrée sur l'îlot Nakaenoshima, à quelques encablures : noire, mystérieuse, battue par la mer qui s'écrase sur ses récifs, cette île, était le lieu d'exécution des martyrs qui y étaient crucifiés, brûlés ou pendus par les pieds dans des fosses à purin. Juan, le baptiseur, se souvient du « *chant de saint Jean* » qu'ils entonnaient sur la barque qui les conduisait au supplice : « *Entouré par les flots, je suis comme un pétale de fleur de cerisier qui va tomber. Mais demain je renaîtrai tel un bourgeon.* » Certains villageois connaissent encore des chants grégoriens du seizième siècle (2).

D'une manière générale, les chrétiens secrets vénèrent les lieux où ont été martyrisés leurs ancêtres. Il en existe huit à Ikitsuki : certains n'étant marqués que par quelques cailloux entre deux maisons ou enfouis au fond des bois sur les falaises. Parfois ont lieu des processions discrètes. « *Le culte des « chrétiens cachés » n'a plus rien de chrétien : c'est une sorte d'animisme où se manifeste une influence certaine du shintoïsme* », explique le Père Pacheco qui vit à Nagasaki et connaît bien ses communautés. « *Ils vénèrent leurs ancêtres qui sont devenus des sortes de kami — cette multitude de divinités, protectrices ou maléfiques, qui peuplent l'univers shintoïste* ». Outre la Vierge, qui souvent est représentée sous forme d'une *Maria Kannon* (Kannon est la déesse de la charité), ils vénèrent des images de martyrs nippons, coiffés à la samouraï, dont les angles sont souvent déchirés : ils portaient en effet ce petit morceau de papier sur eux comme un talisman.

Autrefois, ils priaient en direction du sud, c'est-à-dire de Rome. Ils ne le font plus : la coupure est nette. Les « chrétiens cachés » sont réfractaires à la prédication catholique. Sans doute aussi, les chefs de communauté doivent-ils au maintien de leur culte une position sur le plan local. Tous les efforts pour les ramener dans l'orthodoxie en tout cas ont échoué. Il y a une quinzaine d'années, le cardinal Marella invita les principaux baptiseurs à Nagasaki. Ils vinrent, écoutèrent et repartirent sans mot dire vers leurs croyances. Lors de la visite du pape au Japon, certains sont aussi venus à Nagasaki pour suivre la messe pontificale. Mais pour eux non plus, apparemment, rien n'a changé. Le temps et les nouvelles générations, moins respectueuses du souvenir des ancêtres, finiront probablement par avoir raison de cette foi à la dérive. ■

ALAIN REVELLIN

(1) Lorsque les premiers missionnaires portugais et espagnols arrivèrent au Japon au milieu du seizième siècle, ils furent bien accueillis, avec une tolérance absolue et sans doute sans égale au Moyen Age. « *Japonais, mes délices* » écrivait saint François-Xavier dont le nom est resté lié à l'évangélisation de l'archipel et qui ne cessa de vanter les qualités de ces incroyants en qui il découvrait bien des vertus que l'Occident avait perdues. Le « siècle chrétien » au Japon dura jusqu'au début de l'époque Tokugawa au dix-septième siècle.

(2) Un disque de ces chants grégoriens a été réalisé sous la direction du professeur Minagawa, une autorité en matière de musique médiévale.

JUILLET 1981 DANS LE MONDE

ÉTRANGER

1. – BANQUE MONDIALE : M. Alden W. Clausen succède à M. Robert McNamara à la tête de la *Banque internationale de* développement et de reconstruction (BIRD), dite Banque mondiale (2).

2. – ALGÉRIE : Le comité central du F.L.N., réuni depuis le 30 juin, s'achève en modifiant la composition du bureau politique qui comprend désormais dix *membres au lieu de sept*. Mais MM. Abdelaziz Bouteflika et Mohamed Salah Yahiaoui, personnalités influentes durant la présidence de Houari Boumediène, en sont éliminés (2, 3, 4, et 7).

6. – ARGENTINE : L'ancienne présidente Isabel Peron, détenue depuis le coup d'Etat *militaire* qui l'a renversée le 24 mars 1976, est libérée (8 et 12-13).

7. – C.E.E. : L'Assemblée européenne décide de tenir toutes ses sessions plénières à Strasbourg (9).

7. – FRANCE-GRANDE-BRETAGNE : Un avion solaire américain traverse pour la première fois la Manche (9).

10 – AFGHANISTAN : M. Andreï Gromyko juge « irréaliste et *inacceptable* » la *proposition* européenne de conférence sur l'Afghanistan après avoir reçu, le 6, à Moscou, lord Carrington, président en exercice du conseil des Dix (2, 7, 8 et 12-13).

13 – C.E.E. : Les ministres des affaires étrangères de la C.E.E., réunis à Bruxelles, décident de bloquer la négociation sur l'adhésion de l'Espagne jusqu'en no*vembre* (15).

13 – MAROC : Le procès de quatre-vingt-deux militants socialistes arrêtés après les manifestations du 20 juin commence à Rabat : dans tout le pays, au moins mille personnes ont été déférées devant les tribunaux. *Mᵉ Benameur, ancien bâtonnier* de Rabat, est condamné, le 30, à trois ans de prison avec sursis (3, 4, 7, 10, 11, 15 et 25/VII, 1/VIII).

15 – ISRAËL : M. Menahem Begin est désigné pour former un nouveau gouvernement après la proclamation officielle des résultats des élections du 30 juin : son parti, le Likoud, obtient 48 sièges *contre 47 au Maarakh, la coali*tion formée par le parti travailliste et le Mapam (du 2 au 7, 14 et 16).

15 – FRANCE-LIBYE : Le gouvernement français annule la suspension des contrats signés avec la Libye décidée en décembre 1980 après l'intervention libyenne au Tchad (16, 17 et 18).

16-23 – FRANCE : Le 42ᵉ congrès eucharistique international rassemble à Lourdes vingt-sept mille délégués, dont plus de neuf mille jeunes, originaires de *soixante-treize pays*. Jean-Paul II, hospitalisé à Rome depuis le 20 juin pour une affection virale qui l'a frappé après l'attentat dont il a été victime le 13 mai, adresse le 21 un message filmé aux congressistes (du 14 au 25).

17 – MALAISIE : M. Mahathiz Mohamad devient premier ministre. Il succède à M. Hussein Onn qui, malade, a renoncé au pouvoir (*1, 16* et 22).

19-21 – SOMMET D'OTTAWA : Les sept chefs d'Etat et de gouvernement des principales *démocraties industrialisées* décident de lutter « en même temps » contre l'inflation et le chômage. Cependant, le président Reagan n'a pas voulu s'engager à réduire les taux d'intérêt américains, malgré l'insistance des pays européens. Les Sept « confirment » d'autre part leur « unité de *vues* » sur les problèmes internationaux et dénoncent « l'accroissement permanent de la puissance militaire soviétique » (du 16 au 25).

21 – CENTRAFRIQUE : Le président David Dacko décrète l'état de siège et fait appel à l'armée après avoir, le 18, interdit trois partis d'opposition rendus responsables d'un attentat meurtrier (trois morts et vingt-trois blessés) commis le 14 contre un *cinéma de Bangui (du 16 au 25)*.

22 – ITALIE : M. Mehmet Ali Agca, *qui avait tiré sur le pape* le 13 mai, est condamné aux travaux forcés à perpétuité après un procès qui n'a pas éclairé les motivations et les complicités dont a pu bénéficier le terroriste (du 21 au 24).

24 – IRAN : M. Mohamed Ali Radjaï est élu président de la République. Il obtient 12,9 millions de voix (88,12 %). Cependant, *plus de deux cents exécutions ont* eu lieu dans le mois, dont celle, le 26, de Mohamed Reza Saadati, un des dirigeants des Moudjahidin du peuple (à partir du 21).

24 – LIBAN : M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan au Proche-Orient, obtient la *suspension* de « *toute action* militaire entre les territoires israélien et libanais ». Ce cessez-le-feu, respecté les jours suivants, met fin à quinze jours de raids israéliens. Tandis que les Palestiniens répliquaient en bombardant des localités de Galilée, Beyrouth a été attaquée, le 17, par l'aviation israélienne : cent soixante-six personnes ont été tuées et cinq cent *quatre-vingt-six blessées*. Les Etats-Unis ont décidé, le 20, de ne pas reprendre les livraisons d'avions F-16 à Israël, bloqués en juin après le raid de Tamuz contre l'Irak (à partir du 11).

29 – IRAN : L'ancien président Bani Sadr obtient l'asile politique en France, où il est arrivé à bord d'un avion militaire, accompagné de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidin du peuple (à partir du 30).

29 – ÉTATS-UNIS : Le Congrès adopte le projet de réduction de 25 % des impôts en trois ans. Ce succès du président Reagan provoque une nouvelle hausse du dollar qui atteint, le 31, à Paris, 5,87 F, nouveau record historiquee (31/VII et 2-3/VIII).

29 – FRANCE-ESPAGNE : M. Gaston Defferre, *en visite à* Madrid, se déclare disposé à appuyer la lutte anti-terroriste en Espagne « *en respectant les principes des droits de l'homme auxquels le gouvernement français est fondamentalement attaché* » *(du 2 au 10, du 21 au 25, 30 et 31)*.

29 – GRANDE-BRETAGNE : Le prince Charles épouse lady Diana Spencer (du 28 au 31).

30 – GAMBIE : A la suite d'un coup d'Etat, les troupes sénégalaises interviennent, à la demande du président Daouda Jawara, contre les putschistes qui ont mis en place un Conseil suprême de la révolution et détiennent en otages une douzaine de personnalités (à partir du 31).

Renouveau polonais

Du 3 au 5, M. Andréi Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, se rend à Varsovie. Le communiqué commun, publié à l'issue de cette visite officielle, réaffirme que « la Pologne était, est et sera un maillon durable de la communauté socialiste », *mais ne comporte aucune critique contre l'évolution actuelle.*

Le 7, Mgr Josef Glemp est nommé primat de Pologne : il succède au cardinal Wyszinski, décédé le 28 mai.

Du 14 au 20 a lieu à Varsovie le congrès extraordinaire du parti ouvrier unifié polonais (POUP) : seul un tiers des membres du comité central a été élu parmi les 1995 délégués qui, pour 80 %, sont des hommes nouveaux.

Le 16, les délégués élisent, à bulletin secret pour la première fois dans une démocratie populaire, le nouveau comité central : dix-huit sortants seulement sont réélus, dont quatre membres sur onze du bureau politique. Sont exclus aussi bien des conservateurs que des libéraux, et les nouveaux élus se situent eux aussi dans ces deux camps.

Le 18, M. Stanislaw Kania est réélu premier secrétaire par un vote direct et secret du congrès.

A partir du 25 ont lieu dans plusieurs villes des « marches de la faim » pour protester contre la pénurie alimentaire et l'annonce d'un projet gouvernemental qui prévoit pour le 1ᵉʳ août une diminution des rations de viande et une importante hausse des prix des denrées alimentaires de base.

Le 31, un remaniement ministériel est approuvé par le Parlement. M. Jagielski, négociateur des accords de Gdansk et vice-premier ministre chargé de la coordination économique, quitte le gouvernement, qui compte désormais quatre généraux d'active (à partir du 3).

Vacance

Si les Français n'avaient pas voté comme l'on sait, la rubrique « France » de cette chronologie ne rapporterait aucun fait. Ou plutôt si, un, un seul : le record de Marc Pajot dans le traversée de l'Atlantique en catamaran.

La rubrique « économie » se bornerait à faire mention des mésaventures de M. Jean-Pierre Brûlé avec la compagnie Saint-Gobain. Il n'est pas jusqu'au chapitre des libertés qui se contenterait, vraisemblablement, de signaler que le Parlement a voté, bien sûr, la désormais rituelle loi d'amnistie.

Toutes les autres informations proviennent d'un changement politique que la malice seule, probablement, a fait tomber durant une période à l'ordinaire remarquable par sa vacuité pour ce qui concerne l'Hexagone. Dire que, maintenue au pouvoir, l'ancienne majorité eût agi elle aussi n'est pas tout à fait exact. Il n'est que de se reporter à la chronologie de juillet 1980.

A l'exception du conflit des marins-pêcheurs, la France, « généralités » et « économie » confondues, se réduisait alors à neuf informations, dont un record d'Eric Tabarly, celui précisément que vient de battre Marc Pajot. En outre, certains faits, autocritique oblige, n'avaient été retenus que pour masquer la pénurie... Avec la même réserve, la France n'apparaît en juillet 1980 que deux fois sur huit sous le bandeau « Libertés ».

Il sera donc intéressant, pour mesurer l'étendue du changement, d'observer ce que produira le mois de juillet 1982 dans le domaine des événements français, lorsque la nouvelle majorité n'en sera plus à inventer chaque jour sur son clavier tout neuf.

Il y a fort à parier que la tradition retrouvera son sillon, comme à date fixe, semblable, à ces oiseaux que l'instinct appelle à la migration, les Français reprennent la route des vacances. Imitant ses gouvernés, le pouvoir fera de même, se soumettant cependant à une forme grammaticale qui est dans son apanage : LA vacance.

PHILIPPE BOUCHER.

La chronologie établie par Philippe Boucher et Édouard Mazurel paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la datation du numéro du « Monde » où est rapporté l'événement cité.

Les difficultés des îles Britanniques

En Angleterre, de violentes émeutes éclatent dans les quartiers périphériques de plusieurs grandes villes. Le 3, à Southall, dans la banlieue de Londres, des bagarres ont lieu entre de jeunes militants racistes blancs et de jeunes Indiens et Pakistanais.

Du 4 au 7, à Liverpool, de véritables affrontements opposent les forces de l'ordre à des jeunes du quartier populaire de Toxteh, peuplé en grande majorité d'Asiatiques et d'Antillais. Jusqu'au 14, dans une trentaine de villes, des bandes de jeunes, Blancs et Noirs, s'en prennent aux magasins et attaquent des policiers.

Tandis que les travaillistes reprochent au gouvernement d'avoir laissé s'installer le chômage, qui affecte près de 3 millions de personnes (10,7 % de la population active et plus de 20 % des 16-25 ans), Mme Thatcher confirme aux Communes, le 14, qu'elle donne la priorité absolue au maintien et au rétablissement de l'ordre public.

En Irlande du Nord, l'intransigeance est également de rigueur : le gouvernement refuse de négocier avec l'IRA tant que huit détenus républicains, qui exigent une modification du régime carcéral, continuent leur grève de la faim. A la prison de Long-Kesh, Joe Mc Donnel meurt le 8 et Martin Hurson, le 13, portant à six le nombre des décès de grévistes de la faim depuis mai. Des manifestations, souvent violentes, ont lieu à Belfast, mais aussi à Dublin (du 3 au 21).

FRANCE

1. – M. François Mitterrand déclare au *Monde :* « J'exercerai dans leur plénitude les pouvoirs que me confère la Constitution, ni plus ni moins. » (2).

8. – Le Conseil des ministres *décide un important mouvement* préfectoral. Quarante-quatre titulaires changent d'affectation, huit autres cessent d'exercer leurs fonctions dans des préfectures. Mᵐᵉ Yvette Chassagne, nommée en Indre-et-Loire, est la première femme préfet (9 et 10).

8. – M. François Mitterrand, prenant position dans un entretien à *Stern* sur la question des euromissiles, estime que l'équilibre des forces est rompu en Europe et admet qu'il faut réarmer avant de négocier (9 et 10).

10. – M. Charles Hernu précise, dans un entretien au *Monde*, que la dissuasion nucléaire indépendante sera développée et que les forces d'intervention extérieure au profit des pays alliés en Afrique seront maintenues. Le ministre de la défense s'oppose, d'autre part, à un arrêt des ventes d'armes à l'étranger (11).

14. – Quatre mille sept cent soixante-quinze détenus sont libérés, en application de la grâce présidentielle accordée à l'occasion de la fête nationale (15, 17 et 18).

14. – Marc Pajot et l'équipage de son catamaran mettent moins de dix jours pour traverser l'Atlantique. Ils battent de plus de dix-neuf heures le record établi le 1ᵉʳ août 1980 par Eric Tabarly (15 et 16).

24. – M. Mitterrand, visitant à l'île Longue la base de la force *océanique stratégique*, annonce qu'un septième sous-marin nucléaire *sera mis en chantier* (24 et 26-27).

30. – Le conseil des ministres remplace treize recteurs sur vingt-huit et le vice-chancelier de l'académie de Paris (31).

ÉCONOMIE

1. – PLAN : M. Hubert Prévot, ancien responsable des études économiques de la *C.F.D.T.*, est nommé commissaire général du Plan (2 et 3).

2. – PATRONAT : M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., exprime son inquiétude dans un entretien au *Monde : « 1981 est comme un lointain écho de l'intermède de mai 1968 »* (3).

3. – AFFAIRES : M. Jean-Pierre Brulé est remplacé par M. Maxime Bonnet comme P.-D.G. de CII-Honeywell-Bull à la suite d'un désaccord avec Saint-Gobain, principal actionnaire de la société (du 1 au 6).

15. – DÉCENTRALISATION : Le conseil des ministres adopte le projet de loi relatif aux « *droits et libertés des communes, des départements et des régions* ». Ce texte, préparé par M. Gaston Defferre, prévoit notamment la suppression de la tutelle administrative sur les décisions des collectivités locales, la transformation des préfets en commissaires de la République, et confie le pouvoir exécutif aux présidents des assemblées départementales et régionales. (4, *10, 15* et 17).

17. – TRAVAIL : Un « protocole sur la durée du travail » est conclu à l'issue des négociations entre le patronat et les *syndicats*. Signé par le C.N.P.F. et F.O., puis, les jours suivants, par la C.G.C., la C.F.T.C. et la C.F.D.T., il est rejeté par la C.G.T. Il prévoit la semaine de travail de trente-neuf heures, la cinquième semaine de congés payés et l'ouverture, dès septembre, de discussions par branche professionnelle, auxquelles la C.G.T. *entend participer* (du 17 au 25).

24. – AFFAIRES : Alors que M. Jean-Pierre Willot est inculpé *d'abus de biens sociaux dans* la gestion de la Belle Jardinière et de Christian Dior, le gouvernement accorde au groupe Boussac-Saint Frères une aide de 100 millions de francs, à la condition que les frères Willot garantissent leur gestion passée sur leurs biens propres (26-27 et 28).

27. – AFFAIRES : Elf-Aquitaine prend le contrôle de la société américaine Texasgulf, après la réussite de son offre publique d'achat (29 et 30).

30. – BUDGET : L'Assemblée nationale adopte, en troisième lecture, une loi de finances rectificative pour *1981*. Au projet gouvernemental, qui prévoit *6 milliards de francs de recettes* nouvelles, les députés ont en particulier ajouté la suppression des avantages fiscaux de la donation-partage (2, 3 et à partir du 12).

30. – ÉNERGIE : Le conseil des ministres décide de suspendre la construction de cinq centrales nucléaires, mais ne remet pas en cause le programme d'E.D.F. (30-VII et 1-VIII).

Les débuts de la nouvelle Assemblée

Le 2, la septième législature est ouverte à l'Assemblée nationale par un discours de M. Marcel Dassault, doyen d'âge des députés. Puis M. Louis Mermaz est élu président de l'Assemblée.

Le 8, M. François Mitterrand adresse, conformément à l'usage, un message au Parlement. Puis M. Pierre Mauroy expose devant les députés le programme d'action de son gouvernement. A l'issue d'un débat, l'Assemblée nationale accorde, le 9, sa confiance au premier ministre par 302 voix contre 147.

Le 16 prend fin la session de droit et, le 17, s'ouvre, sur la demande du premier ministre, une session extraordinaire qui se prolonge jusqu'au 2 août pour permettre l'examen de la première partie du texte sur la décentralisation (du 2 au 13, 17 et 18 et à partir du 26).

Le SAC et la tuerie d'Auriol

Le 18, six personnes sont assassinées à Auriol (Bouches-du-Rhône). L'enquête révèle qu'un règlement de comptes entre membres du Service d'action civique (SAC), organisation issue du gaullisme, est à l'origine de la tuerie. Les cinq meurtriers sont venus exécuter l'inspecteur stagiaire Jacques Massie, qui, évincé de ses responsabilités à la tête du SAC des Bouches-du-Rhône, aurait été prêt à trahir ses amis. Craignant d'être dénoncé, le commando a également tué les cinq membres de la famille de l'inspecteur, présents ce soir-là à Auriol.

Après onze jours d'enquête, douze personnes sont écrouées, dont les cinq membres du commando et M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, accusé de complicité d'homicide volontaire et de séquestration (à partir du 22).

LIBERTÉS

1. – Le conseil d'administration de FR 3 annonce le départ, le 31 juillet, de M. Claude Lemoine, directeur général de la chaîne. Son poste est supprimé, mais une partie de ses *attributions* est confiée au réalisateur Serge Moati, nommé, le 31, directeur des programmes de FR 3. (4/VII et 2-3/VIII).

8. – Le P.S. décide d'arrêter la parution de *Combat socialiste*, quotidien lancé avant l'élection présidentielle (10, 18 et 19).

16. – M. Georges Fillioud pose plusieurs conditions à l'existence des radios libres : en particulier, l'interdiction de la publicité et la stricte limitation de la puissance des émetteurs (7, 8, 9 et 18).

23. – Après le départ de M. Jean-Louis Guillaud, P.-D.-G. de TF 1, qui a accepté, le 21, de « *remettre son mandat* », le conseil des ministres nomme M. Jacques Boutet président de TF 1, et M. Pierre Desgraupes président d'Antenne 2 (du 23 au 28).

29. – Les députés votent, en deuxième lecture, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat : *les infractions jusqu'alors jugées* par elle relèveront, en principe, des juridictions de droit commun (8-9, 19-20, 30 et 31).

30. – Le conseil des ministres nomme Mme Michèle Cotta président de Radio-France, en remplacement de Mme Jacqueline Baudrier, qui est nommée ambassadeur à l'UNESCO (31/VI et 1/VIII).

31. – Le projet d'amnistie, proposé après l'élection de M. Mitterrand, est définitivement adopté par le Parlement (2, 9, 22, 23 et 31/VII, 1/VIII).

CULTURE

1. – Mort, à New-York, de Marcel Breuer, architecte d'origine hongroise (3).

10. – M. François Mitterrand se rend au Festival d'Avignon où il visite, *en compagnie de six ministres* et de nombreuses personnalités artistiques, l'exposition consacrée à Jean Vilar (12-13).

16. – Mort du duc de Lévis-Mirepoix, de l'Académie française (19-20).

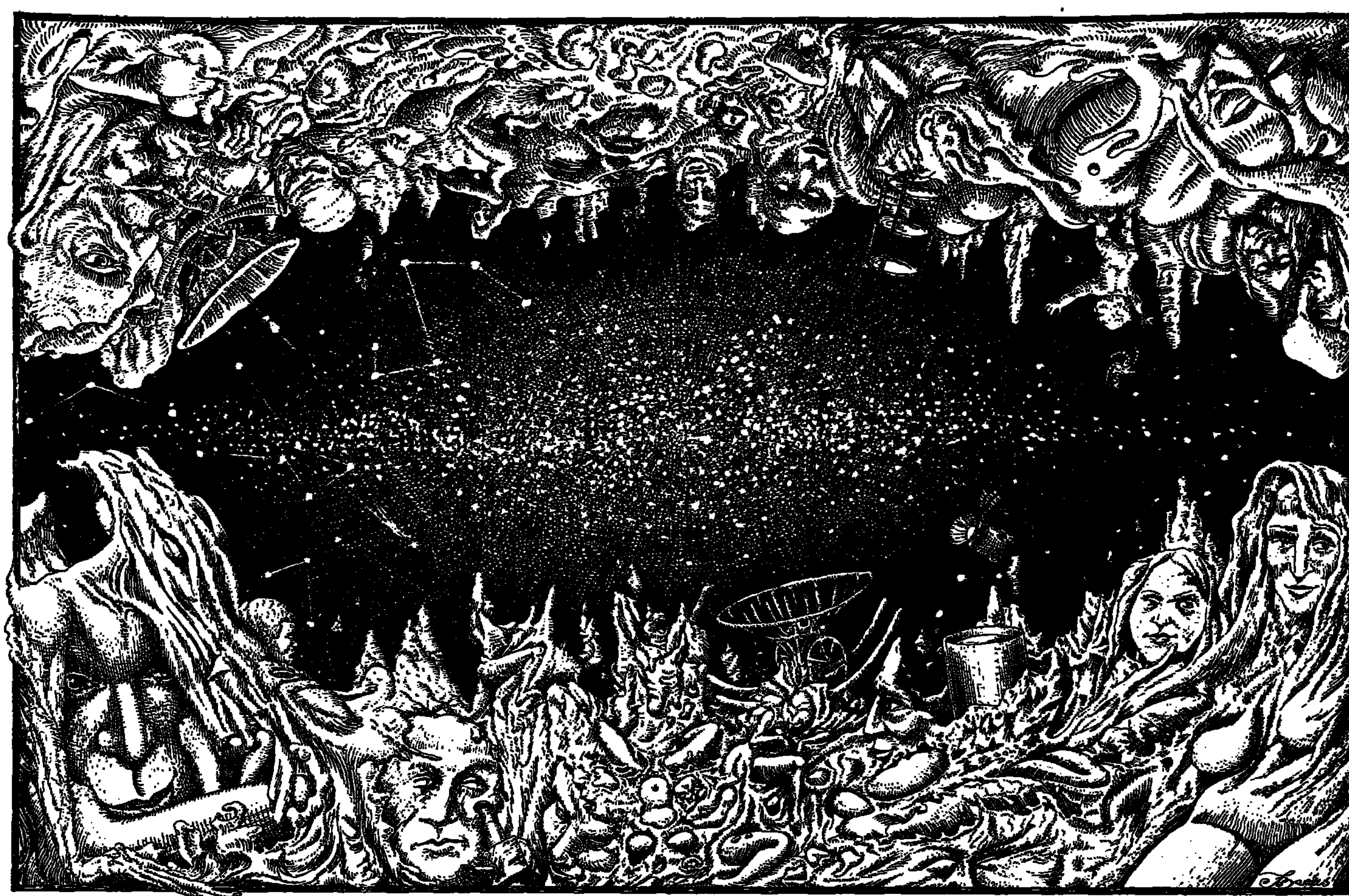
18. – Marilyn Horne et Katia Ricciarelli chantent *Tancrède*, de Rossini, au Festival d'Aix-en-Provence (21).

27. – *Mort de William Wyler*, cinéaste américain (30).

30. – *Mort de Jean-Michel Caradec*, chanteur, auteur-compositeur (31).

31. – Le projet de loi instaurant le prix unique des livres, qui entrera en vigueur le premier janvier 1982, est définitivement adopté par les députés et les sénateurs (à partir du 23).





TUDOR BANUS

PHYSIQUE ET MÉTAPHYSIQUE

Les «cogitations» parapsychologiques d'Olivier Costa de Beauregard

Symétrie passé-futur, télépathie, précognition..., toutes ces notions qui semblaient plutôt relever jusqu'à présent de la prestidigitation sont très sérieusement évoquées maintenant par certains scientifiques. Olivier Costa de Beauregard, qui est un peu le leader de ce courant parapsychologique, s'explique.

DIDIER ÉRIBON

DEUX physiciens, Jean-Pierre Vigier puis Jean-Claude Pecker, ont récemment dénoncé, dans *nos colonnes* (1), la montée de ce qu'ils appellent les « *fausses sciences* », et notamment les propos qui avaient été tenus lors du colloque « Science et conscience » organisé à Cordoue en octobre 1979 par France-Culture. S'il y avait bien des physiciens à ce colloque, disait M. J.-C. Pecker, ils n'ont guère parlé de physique.

Olivier Costa de Beauregard, un ancien élève de Louis de Broglie, était présent à Cordoue. A ses yeux, c'est bien de physique qu'il était question. Ou, du moins, c'est une réflexion sur les problèmes de la physique contemporaine qui l'a conduit, dit-il, à s'intéresser à la parapsychologie. De la symétrie passé-futur en microphysique à l'action de l'esprit sur la matière, il tente d'expliciter ici ses « cogitations ».

« Au colloque de Cordoue, il était question de parapsychologie, de métaphysique orientaliste... Nous sommes bien loin de la physique ?

– Je voudrais que deux choses soient bien claires. La première, c'est que mon intérêt pour la parapsychologie est venu en *corollaire de mes réflexions sur la* physique. La seconde, c'est que tout est parti en 1947 d'entretiens avec Louis de Broglie sur la corrélation E.P.R.

– Vous avez été l'élève de de Broglie ?

– J'ai été formé à la physique par de Broglie. D'entrée de jeu, je m'étais proposé de réfléchir à la réconciliation de la relativité et des quanta. A l'époque – et malgré Sommerfeld en 1916, de Broglie en 1925, Dirac en 1927 – on considérait que ces deux théories étaient brouillées. De Broglie, qui, dans sa thèse, avait produit un travail qui était relativiste et quantique, croyait désormais, en ces années-là, la réconciliation impossible.

– Pourriez-vous rappeler le problème qui se trouve posé ?

– Ma cogitation part de la *corrélation E.P.R. Cette affaire* n'a jamais cessé d'être discutée depuis 1927, où Einstein l'a lancée, et *précisément en mentionnant* à son sujet un conflit relativité-quanta – pratiquement *le même qu'ont récemment dénoncé* Shimony et D'Espagnat. Je vous rappelle de quoi il s'agit *en transposant les termes* d'alors en ceux d'aujourdhui. Aujourd'hui, on opère avec des *cascades atomiques. Il y a deux photons* qui partent et sur ces photons l'on fait deux mesures de *polarisation. Si l'on appelle* C la cascade et L et N les deux mesures, le paradoxe, c'est la corrélation entre les mesures qu'on fait en L et N.

» Il n'y aurait pas de paradoxe si l'on pouvait penser que les dés sont jetés en C dans la cascade. Le paradoxe vient de ce que la mathématique prouve qu'ils sont jetés là où on fait les mesures, en L et N, qui sont des points distants dans le laboratoire. Comment est transmise l'information entre L et N ? Et, d'autre part, comment réconcilier cela avec la théorie de la relativité, qui dit qu'il n'y a pas de propagation de signaux à vitesse plus grande que celle de la lumière ?

» *On discutait de cela chez de* Broglie, et un jour je lui ai dit : le vecteur du genre espace qui joint *les deux mesures est vide. En revanche*, il y a un chemin formé de deux vecteurs du genre temps, qui joint les deux mesures *L* et N par l'intermédiaire du passé C. Et ce chemin est physiquement occupé. A mon sens, disais-je, cela implique que les deux mesures sont en interaction par le zigzag L C N relayé dans le passé.

Voyages dans le temps

– Nous voilà donc à la symétrie passé-futur ?

– *Justement.* Et à la *réconciliation* relativité-quanta aussi. Car la « *covariance relativiste* », comme on dit, impose de considérer les symétries d'espace P et de temps T à la fois. Et même plus, depuis Lee et Yang (1957), la symétrie particule-antiparticule C aussi. Ainsi, ce qui, dans une première approche, est appelé symétrie passé-futur devient à seconde vue la « *C.P.T.-invariance* ».

» Je proposais donc à de Broglie de déclarer qu'en physique fondamentale tout a la symétrie passé-futur, y compris la causalité. De Broglie n'a pas été du tout prêt à accepter cette idée qui lui semblait littéralement folle.

» Je me suis donc tu provisoirement, mais je n'ai jamais abandonné cette idée. Je la laissais deviner dans mes articles. Jusqu'au moment où le problème est devenu d'une extrême actualité à la suite du théorème de Bell. J'ai pensé que c'était le moment de parler tout à fait explicitement. C'était vers 1971.

– Jean-Pierre Vigier vous reproche à ce propos de croire aux voyages dans le temps. Vous auriez pu tuer votre arrière-grand-père au berceau ?

– C'est un peu comme Laplace qui disait qu'aucune pierre ne peut *tomber du ciel puisqu'il* n'y a pas de pierre dans le ciel...

» Il n'est pas question que, par une décision ponctuelle, j'aille maintenant tuer mon grand-père au berceau. La corrélation E.P.R. montre que les « choses » dont s'occupe la physique quantique ne sont pas des objets dotés de propriétés. Quand on parle de la vie et de la mort de son grand-père, on est à un niveau archi-macroscopique, pensé en termes d'objet. Ce n'est donc pas pertinent.

– Le problème se pose alors pour la macrophysique. Est-il possible de passer de la microphysique à la macrophysique en ce qui concerne la symétrie passé-futur ?

– Bien sûr, il n'y a pas de coupure nette entre la micro et la *macrophysique*. La *frontière est* floue. De sorte qu'il est bien clair que, s'il faut prendre au sérieux *la symétrie passé-futur, elle peut* apparaître aussi au niveau macroscopique. Pas fréquemment ni de façon massive, mais petitement et évasivement, dans des contextes soigneusement recherchés. Mais il en va de même avec la symétrie particule-antiparticule : une apparition massive des antiparticules au niveau macroscopique est exclue parce que, justement, elle bouleverserait la macrophysique.

– On est peut-être au point de passage de la physique à la parapsychologie ? Il faut parler, je crois, du colloque de Cordoue. Car, comme le disait Jean-Claude Pecker, si des physiciens y participaient, on n'a guère l'impression qu'ils y parlaient de physique ?

– Si. Plusieurs d'entre eux ont *parlé de physique. Mais pas* seulement de physique.

Psychocinèse

– Justement, toute cette métaphysique orientaliste qui imprègne les communications de ce colloque...

– *Il est difficile de faire de la* physique sans faire aussi de la métaphysique. Et cela, bien avant que l'on se soit avisé d'analogies avec les métaphysiques d'Extrême-Orient. La métaphysique, on en a fait abondamment à propos de la relativité ou de la mécanique quantique. Les partisans du matérialisme font eux aussi de la métaphysique : on ne peut pas démontrer le matérialisme ; *on peut seulement* donner des arguments en sa faveur. Les problèmes d'interprétation en *physique sont obligatoirement* métaphysiques.

– Alors, venons-en à votre « métaphysique » : *cette intervention* de l'esprit sur la matière, ce rapport conscience-matière, que vous appelez « psychocinèse ».

– Vous lisez dans tous les traités de mécanique quantique que la non-nullité de la constante de Plank entraîne qu'il existe une réaction de l'appareil de mesure sur la « chose » mesurée. *Si vous* énoncez cela, vous ne pouvez vous arrêter là ; parce que, comme l'a fait remarquer von Neumann, où mettrez-vous la frontière entre l'appareil de mesure et l'observateur ? Entre le cadran que l'observateur regarde et son œil ? Et pourquoi pas, après, le long du nerf optique ? Et pourquoi s'arrêter là ? Si l'on accepte une réaction de l'appareil de mesure sur la chose mesurée, cela implique une réaction de l'observateur sur la chose mesurée. Et le nom d'une réaction de l'observateur sur la matière est : « psychocinèse ».

» Symétriquement à l'interaction matière-psychisme, c'est-à-dire la production d'une connaissance, il peut logiquement exister aussi une interaction pensée-matière, c'est-à-dire que la volonté se transforme en mouvement de la matière.

– Vous pensez donc que non seulement il y a symétrie passé-futur, mais également symétrie de l'information connaissance et de l'information organisation ?

– La quasi-totalité des auteurs a écrit qu'on ne peut pas se servir de la corrélation E.P.R. *pour télégraphier plus vite que* la lumière. C'est vrai tant qu'on exclut la psychocinèse. Remarquons que la psychocinèse est nécessairement rétro-psychocinèse. Un « agent psy » qui, regardant un écran, est capable d'amener une réponse de préférence à une autre, agit à l'amont, sur la source. Si l'on accepte la psychocinèse, on accepte de pouvoir télégraphier plus vite que la lumière – en prenant un relais dans le passé.

– Alors, vous mettez fin à toute objectivité scientifique... Chaque observateur pourra avoir son propre résultat, à son gré ?

– Si par impossible les phénomènes du genre psychocinèse devenaient plus fréquents, s'ils devenaient généraux, il est parfaitement exact que ça chamboulerait complètement la macrophysique telle que nous la connaissons. Mais si par impossible les antiparticules devenaient *trop nombreuses, cela aussi* chamboulerait la macrophysique.

(Lire la suite page X)

(1) *Le Monde Dimanche* du 5 avril et du 26 avril 1981. *Voir aussi* la réplique de M. Yves Jaigu, directeur de France-Culture, à M. Jean-Claude Pecker dans *le Monde Dimanche* du 7 juin.

ÉTATS-UNIS

La parole d'un peuple

La littérature de témoignage connaît une vogue sans précédent aux États-Unis. Les Noirs, les pauvres, les femmes, les jeunes, les fermières... de toutes les couches de la population, des voix s'élèvent.

PIERRE DOMMERGUES

ETRE noir, ou pauvre, ou femme, ou les trois à la *fois – qu'est-ce que cela* veut dire ? Etre une petite fille espiègle dans un monde qui s'industrialise, ou un fils de fermier avec *une âme de chef* – comment est-ce vécu ? Etre une adolescente métamorphosée en Miss America ou un soldat de dix-huit ans parachuté dans un champ de *bataille* – comment est-ce perçu par les participants eux-mêmes ?

Jamais on n'avait vu, aux Etats-Unis, une telle moisson de témoignages. En quelques mois, un grand éditeur américain, Ran*dom House, en publie, à lui seul*, quatre volumes. Facettes infinies de la vie quotidienne. Expériences uniques et exemplaires. Le vécu de chaque jour n'est plus reconstruit par le regard du sociologue, de l'historien ou du ro*mancier. Il est là, avec toutes ses* contradictions, raconté en direct par le protagoniste lui-même (1).

C'est une autre Amérique, celle qu'on pourrait découvrir soi-même si l'on passait des vies entières à sillonner l'espace américain, à rencontrer et à écouter des gens par milliers. C'est une autre histoire, que les historiens officiels ont trop souvent négligée, celle qui nous fait entendre la *parole* d'un peuple. C'est une autre littérature, faite d'une myriade d'histoires individuelles ou collectives, dont les structures retrouvent les formes, des récits de *voyage et des histoires racontées* au coin du feu. Peut-être y a-t-il là les premières traces d'un nouvel art populaire ? En voici quelques spécimens.

« Je n'ai jamais accepté d'être un perdant. »

« Je ne suis qu'un gars de la campagne. Né au Nebraska. Je *me suis fait le caractère* pendant la grande crise. Je pense qu'elle va nous revenir, en son temps, et que cela ne fera pas de mal à notre pays. Ça sera dur pour ceux *qui n'ont pas l'habitude de dé*marrer à zéro, mais c'est incroyable ce qu'on peut faire avec rien. On commence par consacrer plus de temps à la famille. C'est une *loi de l'histoire, une loi de la* nature.

» Certains sont plus agressifs que d'autres. Mais tous défendent leur territoire. C'est un instinct naturel. L'élan dans la montagne, lorsqu'il claironne, ce n'est pas pour le plaisir, c'est pour dire aux autres mâles : *« Pas touche à mon harem ! »* On reconnaît tou*jours les gagnants par ce qu'ils ne* cessent de se bagarrer. Rien ne peut les arrêter. Pour moi, c'est ça, un survivant.

» Quand on me demande si j'ai *jamais rêvé* d'avoir la situation que j'ai aujourd'hui, je réponds non. Ma seule ambition dans la vie, c'était d'être un tout petit peu plus riche chaque matin, et d'en savoir un peu plus chaque jour. Enfant, je passai mon temps à lire. Je dévorai tous les numéros que je pouvais trouver du magazine *Technique populaire.* Même à l'école on venait me chercher pour que je répare toutes sortes de choses.

» *Je n'ai jamais accepté d'être* un perdant. J'ai toujours voulu être le premier à descendre de l'avion. Ma théorie ? Quand vous êtes dans une foule, si épaisse soit-elle, il suffit de regarder à cinquante pas devant soi pour que les gens s'écartent et vous laissent passer.

» La vie dure est nécessaire *pour apprécier* la bonne vie. Aujourd'hui, les pères et les mères ne veulent pas que leurs enfants passent par les difficultés qu'ils ont connues. Ce n'est pas ma façon de voir. *J'ai deux enfants*, l'un de quarante ans, l'autre de trente-six ans. Je peux toujours leur dire : *« Voilà ce qu'il faut faire »*, et ils le font. Ils doivent apprendre que tout n'est pas rose dans la vie. Tout se paie.

» Mon autre message : si vous devez travailler pour quelqu'un, *vous avez intérêt à ce qu'il réus*sisse. Sinon vous devrez lui passer par-dessus. Si nous voulons que notre société soit puissante, il nous faut des chefs puissants (2). »

« A douze ans je suis allée travailler en ville. »

« On était treize dans la fa*mille : neuf enfants, mon père*, ma mère et mes deux tantes. Quelle excitation quand venait la saison des fraises, des groseilles et des cassis. On marchait, on cueillait, on courait, on avait chaud, on se faisait dévorer par les insectes rouges. Quand je suis devenue grande, je n'ai plus jamais fait la cueillette. Mais j'avais d'autres plaisirs.

» A douze ans, je suis allée tra*vailler en ville. J'étais installée* sur un tabouret dans la salle des chaînes et je nouais les fils au fur et à mesure qu'ils sortaient de la machine. Je recevais alors *50 cents par jour et j'étais fière*, fière ! Puis, j'ai travaillé aux dérouleuses, aux bobineuses et aux tricoteuses. A quatorze ans, je gagnais 10 dollars par semaine. On travaillait de 6 heures du matin à 7 heures du soir. Le samedi, on s'arrêtait, en principe à midi, mais il était toujours 1 heure quand on partait, car il fallait nettoyer les machines. (...).

» J'ai rencontré mon mari à l'usine. Il travaillait d'un côté de la machine et moi de l'autre. On s'est fréquenté pendant deux ans avant de se marier. Pendant la grande crise, quand l'usine a fermé, il a travaillé comme boucher dans une grande surface. Moi, je me levais tôt, je préparais les gosses pour l'école, puis je m'installais à la machine à coudre et je faisais de la couture pour des particuliers.

» On a élevé sept enfants. Ils sont tous mariés et en parfaite santé. Ils ont des enfants et des petits-enfants. J'ai dix-huit petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Voyons, combien cela fait-il – vingt et un ou vingt-deux – quand nous sommes tous ensemble ? On se retrouve tous autour d'un repas pour Thanksgiving, Noël et la fête des mères (3).

« N'essaie pas de faire comprendre aux Blancs ce que sont les choses »

« On connaît les Blancs, mais, eux, ils ne nous connaissent pas. C'est ainsi qu'a voulu le Seigneur.

» La grande différence, c'est *moins la couleur de la peau* que la façon de penser, comment dire, l'attitude. Pas la nôtre, mais la leur. Celle de tous ceux qui nous entourent, qu'on voit et qu'on entend. Il y en a des tas qui sont morts, et leurs os sont pourris depuis longtemps, et pourtant on est toujours sous influence. Les Blancs, ils ne savent pas qu'on sait. Ils croient qu'on est bon à rien. Ils sont sûrs qu'on a pas de jugeote. Si t'agissais comme si t'étais pas aussi idiot qu'ils t'imaginent, ils seraient complètement déboussolés.

» Et pourtant, ils n'arrêtent pas de te demander ce que tu penses vraiment. Faudrait être débile pour leur dire. Les Blancs, ils ne s'intéressent pas à la réalité des choses. Le père de ma mère, il me disait, et je m'en souviens comme si c'était hier : *« Les Blancs, ils se demandent comment c'est et les Noirs ils se demandent qu'est-ce que c'est. »* C'était un esclave et, crois-moi, il savait de quoi il parlait.

» Si un *Blanc* vient me demander quelque chose, je ne l'envoie pas promener. Je lui dis de s'asseoir là, dans ma meilleure chaise. S'il fait chaud, je lui offre même un coup. Mais j'ai trop d'astuce pour lui dire autre chose *que ce qu'il veut que je lui dise.* J'ai entendu la foudre trop souvent. Je sais qu'il ne sera pas content si je lui parle vrai. Je le sais par expérience. J'ai perdu plusieurs boulots à ce jeu-là comme ça. Et j'ai failli faire de la taule. Je sais de quoi je cause.

» C'est comme pour mon alcool de fruits. Si n'importe quel Noir vient me voir et qu'il me demande : *« Porter, comment tu fais ton alcool ? »* je lui dirais comment je m'y prends. Je l'enverrais se chercher des pêches, et des cerises, et des cassis, et du sucre, et de la gnole – bref, tout ce qu'il faut. S'il est bien élevé, il me dira merci et il continuera son *chemin. Un jour, je travaillais* dans le Connecticut, et c'était le Nouvel An, et je m'étais fait un extra – tu vois, un plat de porc avec des légumes et du riz, et un peu d'alcool de fruit, et des ignames pour me porter bonheur. Alors, les Blancs pour qui je travaillais, ils ont goûté mon alcool, et ils ont voulu savoir comment je le fabrique. Mais c'est eux qu'ont fini par me dire comment faire ! *C'est eux qui m'ont expliqué* comment je dois m'y prendre pour faire ma propre boisson !

» Tout ça pour t'expliquer qu'il faut jamais dire aux Blancs qu'ils ont tort. Même si c'est vrai la plupart du temps. Ça t'évitera *des coups de pied au cul. Comme* je te l'ai dit, les Blancs, ils s'intéressent au comment. Comment faire pour que tout soit comme ils veulent. N'essaie pas de leur faire comprendre ce que sont les choses. Ils ne veulent pas le savoir. Ou alors, c'est toi qui paiera la casse (4). »

Tous des bleus

« On était deux à traîner devant le bâtiment principal de l'hôpital, un préfabriqué en métal ondulé. Il y avait une quarantaine de nouveaux vaguement en rang. Ils attendaient qu'on vérifie leur carnet de vaccination avant de rejoindre leurs unités.

» *Les gars étaient tous* des bleus. C'était leur premier ou second jour dans le pays. Ils se demandaient ce qui pouvait bien les attendre. On blaguait, on fumait des cigarettes, on se lançait des bourrades. L'atmosphère était plutôt détendue. Personne pour dire : *« Garde à vous ! En formation ! »* Les gars étaient relaxes, appuyés contre la façade.

» Tout à coup, quatre hélicoptères foncent sur l'hôpital. Sans même se poser, ils larguent des sacs. L'un d'eux s'ouvre et ce qui en sort ressemble à peine à un corps d'homme. Pour nous qui regardions en direction des nouveaux..., il n'y avait pas de quoi rire. Ironie ou satire... la réalité dépasse le discours. Tous les gars ont cessé de plaisanter. Personne n'a plus rien dit. Certains se sont mis à trembler. D'autres à dégueuler. *L'un d'eux s'est age*nouillé et il s'est mis à prier.

Je me suis dit tout bas : *« Bienvenue à la guerre, les gars ! »* (5). » ■

(1) James Oliver Robertson *American Myth American Reality*, Hill et Wang, N.Y., 1981.

(2) Extrait de Studs Terkel *American Dreams, Lost and Found*, Pantheon, N.Y., 1981, le dernier volume d'une étonnante série de témoignages sur le travail (*Working*, Pantheon, N.Y., 1972) et sur la grande crise (*Hard Times*, Pantheon, N.Y., 1981).

(3) Extrait de Marc S. Miller, ed., *Working Lives*, Pantheon, N.Y., 1981.

(4) Extrait de John Langston Gwaltney *Drylongso, A Self-Portrait of Black America*, Random House, N.Y., 1981.

(5) Extrait de Al Santoli *Everything We Had. An Oral History of the Vietnam War by Thirty-three American Soldiers Who Fought It*, Random House, N.Y., 1981. Voir également sur le Vietnam, Mark Baker *NAM the Vietnam war in the words of men and women who Fought there*, Morrow, N.Y., 1981.

Les « cogitations » parapsychologiques d'Olivier Costa de Beauregard

(Suite de la page IX)

– Sur la couverture du volume du colloque de Cordoue, on peut voir « l'Ange au sourire » et Einstein (2). Est-ce une nouvelle irruption de la pensée religieuse dans le domaine scientifique ? N'est-ce pas la fin d'une pensée scientifique rigoureuse ?

– Je vous répondrai en citant Einstein : *« La religion sans la science est boiteuse, mais la science sans la religion est borgne. »* En vérité, il s'agit d'un élargissement de la pensée scientifique et de la métaphysique qui est derrière. Cela n'est pas choquant car, au cours de son histoire, la science a été constamment amenée à élargir sa méthodologie.

– Oui, mais en se séparant de plus en plus de la tutelle religieuse !

– Je dirai qu'en ce qui me concerne ce n'est pas exactement de religion qu'il s'agit, mais de parapsychologie, c'est-à-dire de ce qui est au-delà de la psychologie officielle.

– Qu'est-ce que c'est la parapsychologie ?

– Le mot n'est pas très bien choisi. La parapsychologie, c'est la recherche qui s'occupe des phénomènes intitulés télépathie, précognition, rétrocognition, psychocinèse... Des choses qui semblaient totalement incompréhensibles dans le contexte de la physique du dix-neuvième siècle. Mais, comme je vous le disais, il m'est apparu en 1947 que cela était impliqué par la corrélation E.P.R. et les symétries de la relativité et de la mécanique quantique.

– Cela ne me semble pas convaincant. Mais, puisque vous avez dit que pour ce qui était de la macrophysique, il y avait peu d'exemples, est-ce que vous pourriez en donner un ?

– Si vous regardez l'informatique fondamentale, il apparaît qu'il y a formellement symétrie des transitions néguentropie-information et information-néguentropie. Ce qui veut dire que quand j'ai l'impression de me gratter librement la tête ce n'est pas une illusion. C'est un effet psychocinétique à l'intérieur de mon corps. Et c'est ce que pensait déjà Descartes. Ce qui veut dire *que l'univers matériel* ne se fait pas sans nous ; nous sommes partie prenante. Je crois au libre-arbitre, mais pas à un libre-arbitre naïf, croyant que la décision que je prends *hic et nunc* est strictement ponctuelle. Si je lève mon stylo, c'est vrai ; mais ce n'est pas ponctuel. Il y a tout un passé inclus là-dedans, et probablement tout un futur aussi.

» Le côté matériel des choses, c'est l'endroit de la tapisserie. Mais il y a l'autre côté, la trame. Un réseau d'ondes convergentes et d'ondes divergentes : ondes divergentes de causalité et ondes convergentes de finalité. La trame, c'est le côté de l'aspect subjectif de l'information. C'est tout ce réseau qui fabrique le monde. Alors, quand vous me parlez de tuer mon arrière-grand-père au berceau, je vous réponds que la vraie phénoménologie est engagée dans un immense contexte, celui que Bergson appelait l'*« évolution créatrice »*. » ■

(2) *Science et conscience, les deux lectures de l'univers*. Stock, 1980.



Talmud et cha-cha-cha

(Suite de la page XVI)

– *Bobby Solo*, répondit Laura.

Elle regarda à droite, à gauche : personne dans la ruelle. Elle murmura *« Adriano Celentano »* et la porte s'entrebâilla juste assez pour laisser passer l'escroc et son escorte. On eut quelque mal à hisser le fauteuil roulant jusqu'à la piste, les escaliers étaient étroits, glissants, et les porteurs impatients de retourner danser. En entrant dans la salle, Solange retint son souffle : on aurait dit le Louvre, ou Versailles, ou beaucoup plus riche, avec des tapisseries sur tous les murs, avec des profusions de colonnades *sans rime ni raison*, avec des colonies d'angelots au *plafond et des poteries Ming* (à n'en pas douter) sur toutes les cheminées. Sans respect aucun pour la noblesse du lieu, une foule se trémoussait à l'unisson des feulements de Diana Ross. Impossible d'avancer, il ne restait pas le moindre interstice entre les trémousseurs.

« Ne vous inquiétez pas, dit un long vieillard. *C'est bientôt l'heure des anciennes danses. D'ordinaire, les jeunes en profitent pour aller souffler ailleurs. Vous préférez champagne ou whisky ? »* Effectivement, quelques instants plus tard, retentirent les échos du cha-cha-cha même qui avait sonné le glas des ultimes *pudibonderies* de Solange. *Eso es el amor. « C'est ma chanson »*, cria-t-elle à Maryvonne, *et elle se précipita sur la* piste tandis qu'un maître de ballet poudré rappelait aux oublieux les principes de cette chorégraphie-là : *« Trois pas en avant, six pas en arrière, maintenant sur la droite deux fois, en rythme s'il vous plaît, quatre pas, attention, nous commençons la figure dite Soleil. »* Et Berryer, sur son fauteuil, dodelinait la tête, son buste battait la *mesure, ses lèvres répétaient* les indications de la danse, ses yeux brillaient d'un éclat dément. Laura avait pris Maryvonne par la main et s'était perdue dans la multitude.

Puis l'orchestre changea pour *un madison (« Faites M, le grand M, et Z sur la droite, deux fois »)* suivi d'un hully-gully *(« Tous ensemble, comme pour un I, à mon signal, séparez-vous, pour dessiner Y en plein »)*...

C'est alors, au moment où Berryer allait sombrer dans la folie, à l'instant où Solange allait suivre dans une chambre du deuxième étage un clerc de notaire sylviecartanophile, à la seconde précise où Maryvonne et Laura unissaient leurs lèvres, c'est alors qu'on entendit des coups sourds frappés contre la porte. Quelqu'un hurla : *« Carabinieri ! »*. On ouvrit grand les fenêtres. Et Solange nota qu'avant de sauter dans le canal, les danseurs et les danseuses faisaient tous le signe de croix. *« Ah ! l'Italie »*, se dit-elle.

(A suivre).

La semaine prochaine :
SOLANGE EST UN ANGE
par Catherine Rihoit

HISTOIRE

Livingstone l'imposteur ?

Celui qui fut longtemps considéré comme le modèle des explorateurs intrépides et généreux n'était-il qu'un imposteur, plus fort en publicité qu'en géographie ? Les preuves s'accumulent...

RENÉ PÉLISSIER

GALLIENI a conservé sa station de métro et Faidherbe la moitié de la sienne, mais Rhodes n'a plus de pays à son nom. Et qui évoque encore les Kitchener, Baratieri et autres Albuquerque, Trotha ou Sanjurjo ? La gloire exotique se porte mal depuis la fermeture des empires. Assez curieusement, pourtant, quelques voyageurs ou explorateurs semblent résister à la désaffection de nos contemporains et retrouvent des lecteurs (1), à défaut de groupies. *L'histoire serait-elle plus clémente aux « découvreurs » qu'aux sabreurs ?* Rien n'est moins sûr.

Voici en effet que vacille le parangon *de toutes* les vertus victoriennes : l'inattaquable David Livingstone. Le centenaire de sa mort (1873) a suscité une remise en question du héros et de l'homme qui *se* cache derrière son mythe.

Un jeune romancier anglais, Tim Jeal, se comporte en biographe et historien scrupuleux, mais n'y va pas de main morte dans le maniement du scalpel.

Livingstone en ressort complètement éviscéré. Où l'on attendait un savant, modeste et exemplaire, qui vécut trente ans dans les désolations africaines pour la foi et la science apparaît un raté cruel, mégalomane et envieux. Missionnaire, il ne convertit jamais qu'un seul Africain qui retomba d'ailleurs dans le « paganisme ». Explorateur de renommée universelle, il *ne* découvrit (?) qu'un méchant bout de lac en Zambie. Géographe, il se trompa du tout au tout en croyant avoir trouvé les sources du Nil, alors qu'il s'agissait de celles du Congo. Antiesclavagiste s'il en fut, son dernier voyage *(1866-1873) ne fut* possible que grâce à la bienveillance des négriers arabes et swahilis. Chef d'expédition (1858-1863), il s'avéra être un leader incapable de souder une équipe d'Européens et laissa derrière lui l'intrigue, la rancune et un fiasco qui coûta plus de 10 millions de francs actuels à la couronne britannique. Père de famille, il abandonna pratiquement sa femme et ses enfants à la charité publique. Ouvrier qui connut l'enfer des filatures dans son enfance, *il se fit le promoteur* de l'exploitation de l'Africain par le commerce européen. Ami des dépossédés, il se comporta, en fait, comme un impérialiste sournois, à l'origine de la conquête britannique en Afrique centrale. Telle est, à grands traits, la thèse in*quiétante qui se développa pour* le centenaire.

Un obscur missionnaire

Le pire restait cependant à venir. L'année suivante, une Hon*groise mariée* à un lord anglais, Judith Listowel, démontre noir sur blanc que ce brave Livingstone, déjà mal en point, n'est ni plus ni moins qu'un imposteur, habile à s'emparer des découvertes des autres et n'hésitant pas à négrifier leurs auteurs pour apparaître comme le seul méritant d'entrer dans l'histoire. C'est si grave qu'il faut y aller voir de plus près.

A partir de 1841, Livingstone est un obscur missionnaire aux appointements de 100 livres par an. Sa rencontre avec des chasseurs anglais qui parcourent le nord de l'Afrique australe sera *décisive. L'un d'entre eux,* William Cotton Oswell, jeune aristocrate généreux et sans ambitions exploratrices, l'emmènera, à titre d'interprète, à la « découverte » du lac Ngami (2). Mais l'adresse de Livingstone se révèle immédiatement. Pour un timide de basse extraction, il a le sens de la publicité et sait que, isolé dans la brousse avec une famille et un salaire de famine, son avenir sera sombre. Constamment il culti*vera donc les puissants*, en l'occurrence la Royal Geographical Society (R.G.S.) de Londres, future caisse de résonance et dispensatrice de subventions. C'était William Cotton Oswell qui l'avait invité et avait payé les frais de l'expédition, mais c'est *Livingstone, extraordinaire* et talentueux épistolier, qui écrira les lettres qui seront lues à la R.G.S. et dans lesquelles le nom de l'initiateur de l'entreprise sera à peine mentionné.

Le « Good Doctor » a attrapé la fièvre de la découverte en 1849 et elle ne le quittera plus, mais il ne la veut pas contagieuse, car son idée fixe est de devenir le premier Européen partout en Afrique centrale. Quatre ans plus tard, débarrassé d'Oswell avec lequel il avait atteint le Zambèze au Barotseland en 1851, et sa famille expédiée en Grande-Bretagne, Livingstone, à quarante ans, entre en Exploration. Une deuxième fois, il est sur le moyen Zambèze, en route pour la grande traversée de l'Afrique qui devait l'immortaliser. Il n'a plus de concurrents blancs autour de lui. Est-ce bien certain ?

Au cours de l'été 1853, le Barotseland voit converger vers sa plaine inondable un bien curieux quatuor international : un pasteur écossais, un officier de marine hongrois et deux commerçants portugais. Que les trois derniers soient des négriers professionnels n'enlève rien à l'affaire : ils sont tout aussi blancs que lui et ils ont parcouru avant lui les chemins vers l'Atlantique qu'il se propose de « découvrir ».

Magyar, le malchanceux

C'est fâcheux ! Laszlo Magyar est un de ces malchanceux de l'histoire de l'exploration. Bâtard d'un hobereau, certes, mais pas une petite nature. On l'a vu matelot de La Havane à Java, offi*cier en Argentine, amiral* de la flottille du Calabar (Nigéria), gendre du roi du Bié (Angola central) et marchand-explorateur d'envergure (Angola et Zaïre). C'est même le dernier Hongrois au monde à avoir fait saluer le drapeau de Kossuth – déployé à la tête de sa caravane – bien après que la révolte de sa patrie eut été noyée dans le sang en 1849. Fin observateur, mais écrivant dans une langue rare, dans un pays où l'information moderne est inexistante (Angola), il a déjà largement devancé *Livingstone* en *Afrique* centrale.

Il est en train de réaliser la fameuse traversée de Benguela à l'océan Indien, pour le compte *des Portugais, lorsqu'il arrive en* octobre 1852 au Barotseland. Le manque d'argent le fait reculer, mais l'année suivante, en juin 1853, il reçoit une nouvelle de l'est : Livingstone, déjà connu grâce à la R.G.S., est au Barotseland, mais l'Écossais refuse de *rencontrer Magyar qui deman*dait à le voir (3). C'est cavalier, mais Livingstone ne va pas s'encombrer de sentiments, alors qu'il vient de constater que les relations entre les Barotsé et les Portugais qui descendent du Bié sont régulières et, de ce fait, qu'elles enlèvent pas mal de panache à ses prétentions.

Magyar écarté et passé sous silence, Livingstone s'attaque maintenant au problème portugais. *Le malheur pour lui* est qu'il en voit arriver un, Caetano José Ferreira, en juin 1853. Ce dernier prétend, lui aussi, réaliser la grande traversée ouest-est. Puis un deuxième Portugais croise son chemin avec la même mission en tête : Silva Porto en juillet 1853. Cela fait beaucoup de monde à l'avoir devancé. L'astuce de Livingstone sera efficace. Dans son journal privé, qui ne sera publié qu'en 1963, il admet que ce sont des Européens nés au Portugal, mais dans son livre de 1857 ils sont devenus de simples *« métis qui faisaient le commerce d'esclaves »* (4). Métis, ils *sont ainsi enfournés dans l'infra*humanité scientifique et ne comptent pas plus que les Arabes, venus de Zanzibar, qui sont arrivés en 1852 à Benguela et qui, précisément, font la traversée en sens inverse, accompagnés par les gens de Silva Porto en service officiel portugais (5). Bel escamotage à l'ouest !

A l'*est, le gros morceau sera* la « découverte » du lac Nyassa (ou Malawi), revendiquée par Livingstone en 1859. En réalité, il est attesté que les Portugais connaissaient l'existence du lac depuis le XVII[e] siècle, au moins, et il est impensable que, vivant dans la vallée du Zambèze, ils ignorent cette mer intérieure d'où dévalent vers eux des milliers d'esclaves chaque année. Bien mieux, en 1856, Candido José da Costa Cardoso, le juge de Tete (comptoir portugais sur le Zambèze), dessine sur le cahier *de son ami Livingstone* la partie sud du lac qu'il a visitée dix ans plus tôt, et Livingstone l'admet en 1857 (6).

Trois ans plus tard, de retour sur le Zambèze et chef d'une expédition scientifique, Livingstone, bloqué aux rapides de Cabora-Bassa (le site du barrage actuel) voit s'écrouler son rêve de faire du Zambèze l'artère commerciale d'une grande colonie blanche. Il lui faut donc trouver un autre objectif justifiant les sommes importantes que le gouvernement britannique a investies dans l'entreprise : la découverte du Nyassa devrait faire l'affaire. Comme il a publié que Cardoso l'a déjà vu en 1846, il suffira d'écrire que le bougre avait menti. Pour faire bonne mesure, Livingstone ajoutera, à juste titre d'ailleurs, que c'est un esclavagiste et un métis. Passez muscade ! Jusqu'à une date récente, de bons auteurs attribuaient la paternité de la découverte du grand lac à *Livingstone* (7). *Quant aux* véritables découvreurs de l'Afrique, les Africains...

N'allons pas plus loin dans ce jeu de massacre et voyons comment et pourquoi le mythe *Livingstone* reste, malgré tout, aussi vivace. Après l'échec de sa grande expédition de 1858-1863 en Zambézie, il est clair que Livingstone est en *semi-disgrâce. Il* sautera donc sur l'occasion que la R.G.S. lui offre de rechercher les sources du Nil et ce sont les sept dernières années de sa vie, passées *dans* cette *quête*, *qui* vont enfanter le mythe. Ou, mieux, c'est un professionnel de la publicité et de la communication qui va le créer : Stanley.

Un « scoop »

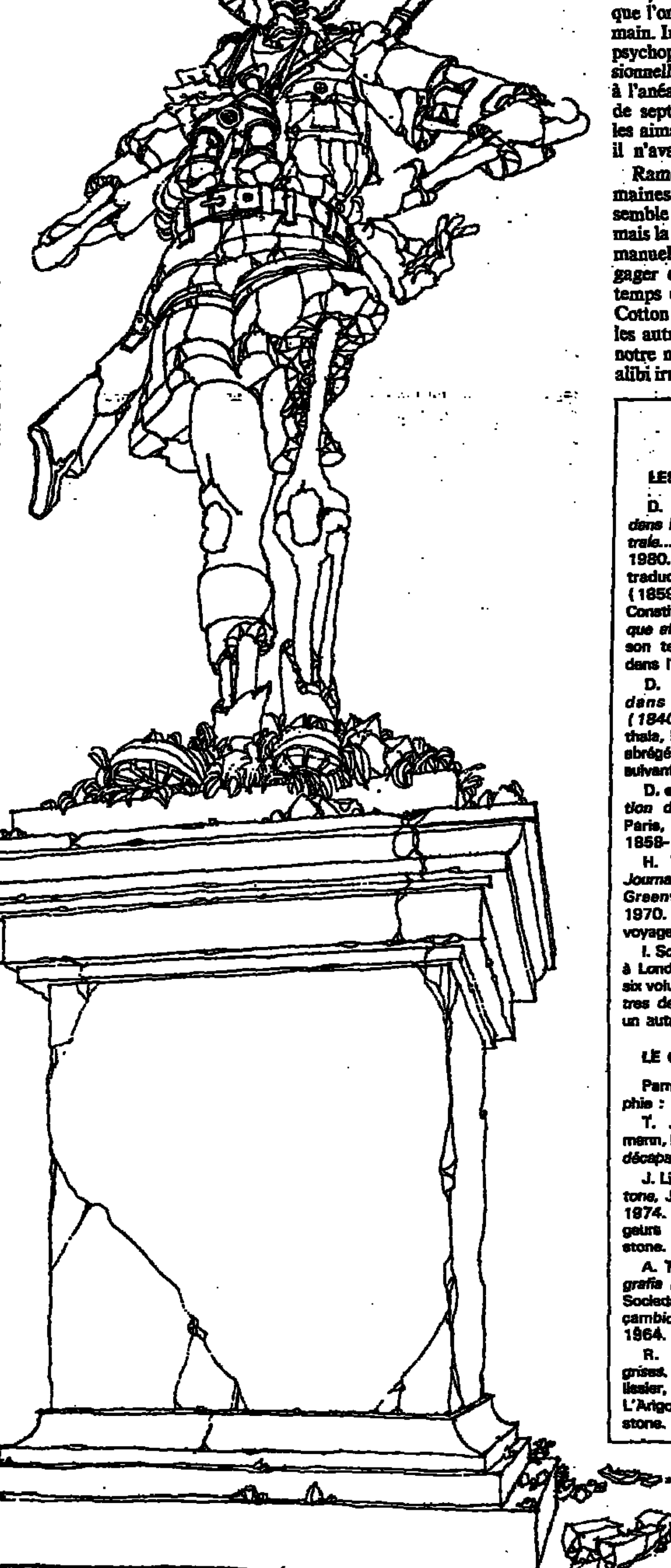
Qu'y a-t-il derrière le *« Dr Livingstone, I presume ? »* ? Avant tout, *la* grande connivence de deux hommes qui ont à prendre une revanche sur leur jeunesse.

Lorsque *Stanley* retrouve l'éternel errant en novembre 1871, ces deux drôles d'oiseaux, rescapés de la misère ouvrière, sont faits pour s'entendre. Le jeune journaliste a besoin d'un « scoop » et d'un marchepied, et le vieux bricoleur interlacustre de ranimer une notoriété bien amoindrie en Europe.

C'est Stanley et les médias après lui qui canoniseront *Livingstone, et le travail* sera si bien fait que, au retour du correspondant du *New York Herald*, la relation de la rencontre avec le saint homme et le récit de ses activités rempliront des pages de dix colonnes dans la presse anglo-américaine d'août à septembre 1872, alors que l'annonce de sa mort présumée en 1867 avait à peine occupé une demi-colonne.

L'image de l'Européen solitaire, entouré de cannibales et de *chasseurs d'esclaves, traînant* sa vieille carcasse paludéenne dans les marais de l'Afrique centrale pour l'amour de la science, restera indélébilement gravée dans la conscience des générations qui se lanceront dans la colonisation. Celle de ses serviteurs africains, *Susi et Chuma, qui* le soutenaient depuis 1866 et qui sécheront, embaumeront et transporteront son cadavre pendant cinq mois, n'est pas non plus de celles que l'on balaye d'un revers de la main. Imposteur ou non, héros ou psychopathe à tendances obsessionnelles *lancé dans* une course à l'anéantissement qui dura plus de sept années, le vieux toubib les aimait, Susi et Chuma. Mais il n'avait plus qu'eux à aimer.

Ramené à ses dimensions humaines, le grand Livingstone semble singulièrement fragile, mais la force des mythes – et des manuels – est telle que l'on peut gager qu'il restera encore longtemps dans sa crypte avant que Cotton Oswell, Laszlo Magyar et les autres ne le remplacent dans notre mémoire. Il est devenu un alibi irremplaçable. ■



(1) Cet engouement des francophones pour les réimpressions de récits de voyage est, en fait, un phénomène tardif. Sait-on, par exemple, que les éditeurs anglo-américains ont ressorti plus de 1 100 titres en anglais sur la seule Afrique, depuis *le début des années 60 ?*

(2) Entre 1846 et 1848, le commandant Coimbra, administrateur officieux du Bié *(Angola)*, les a probablement devancés. M. Emilia Madeira Santos, *Viagens de Exploraçao terrestre dos Portugueses em Africa*. Lisbonne, 1978, p. 242-243.

(3) Judith Listowel, *The Other Livingstone*, Londres, 1974, p. 121.

(4) David Livingstone, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe...* Paris, 1980, p. 205.

(5) Antonio Francisco da Silva Porto (1817-1890) n'est pas qu'un simple négociant. Si ses compatriotes avaient pris soin de publier intégralement les douze volumes de son journal manuscrit, il serait considéré comme l'un des grands de l'exploration africaine alors que, pour le moment, on le connaît surtout pour ses activités politiques. Devenu vieux, pauvre et humilié par l'impuissance de son pays en Angola, il s'enroula dans le drapeau et se fit sauter sur ses barils de poudre. René Pélissier, *les Guerres grises. Résistance et révoltes en Angola (1845-1941)*, Orgeval, 1978, p. 358-359.

(6) David Livingstone, *Explorations... op. cit.*, p. 700.

(7) Le célèbre Malet et Isaac, *Histoire contemporaine depuis le milieu du XIX[e] siècle*, Paris, *circa* 1930, allait jusqu'à écrire (p. 593) qu'il *« découvrit les lacs Nyassa et Tanganyika »*. Cette simple ligne contient une imposture certes, mais aussi *une erreur* grossière, car jamais Livingstone n'a prétendu avoir découvert le lac Tanganyika.

Bibliographie

LES TEXTES :

D. Livingstone, *Explorations dans l'intérieur de l'Afrique australe...* Éditions Slatkine, Paris, 1980. Réimpression de la seule traduction française intégrale (1859) des premiers voyages. Constitue le n° 1 d'une *Bibliothèque africaine* qui, si elle arrive à son terme, marquera une date dans l'édition française.

D. Livingstone, *Explorations dans l'Afrique australe (1840-1864)*. Éditions Karthala, Paris, 1981. Réimpression abrégée du premier titre et du suivant. Bonne introduction.

D. et Ch. Livingstone, *Exploration du Zambèze...* Hachette, Paris, 1866. L'expédition de 1858-1863.

H. Waller (Éd.), *The Last Journals of David Livingstone... Greenwood Press, Londres*, 1970. Réimpression du dernier voyage.

I. Schapera a publié également à Londres entre 1959 et 1963 six volumes de journaux et de lettres *de Livingstone qui révèlent* un autre homme.

LE CONTEXTE :

Parmi une immense bibliographie :

T. Jeal, *Livingstone*, Heinemann, Londres, 1973. Biographie *décapante et fondamentale.*

J. Listowel, *The Other Livingstone*, Julian Friedmann, Londres, 1974. *Pour* Magyar et les voyageurs « oblitérés » par Livingstone.

A. Teixeira da Mota, *A cartografia antiga da Africa central...* Sociedade de Estudos de Moçambique, Lourenço Marques, 1964. Démolition sérieuse.

R. Pélissier, *Les Guerres grises. Résistance...* Éditions Pélissier, 78630 Orgeval, 1978. L'Angola à l'époque de Livingstone.

TÉLÉMATIQUE

La révolution sociale du travail à domicile

Le secteur tertiaire découvre le travail à domicile grâce à la télématique. Beaucoup d'avantages – pour les employeurs – et une législation à revoir rapidement.

RICHARD CLAVAUD

DEPUIS le 19 mars dernier, Jacqueline C., employée d'une société de crédit, a installé son bureau dans une chambre de son pavillon de banlieue, au nord-est de Paris. Grâce à un terminal d'ordinateur, elle travaille à domicile et ne se rend dans le centre de Paris qu'une fois par semaine pour rencontrer ses supérieurs hiérarchiques au siège de la société. Dans quelques semaines, un second employé participera à l'expérience.

D'autres sociétés ont des projets analogues dans leurs cartons, et il existe certainement beaucoup plus de bureaux informatisés à domicile qu'on ne croit. Mais il est tout simplement impossible d'obtenir des informations à leur sujet. Cette forme de travail a pourtant quelques chances de se développer. Jean-Claude Colli, alors délégué à la qualité de la vie, estimait qu'elle concernerait rapidement quatre cent mille Français. Aux Etats-Unis, la firme American Telegraph and Telephon annonçait – il y a dix ans – qu'en 1990 la totalité des cadres américains travailleraient chez eux.

Plus près de nous, Gérard Braun, ancien député des Vosges et rapporteur d'une étude sur ce sujet, pour l'ancien premier ministre, indique qu'en Grande-Bretagne une compagnie de consultants en systèmes d'ordinateurs emploie six cents personnes à domicile, dont 95 % de femmes. Les salariés ne représentent que 10 % du total, les autres travaillant à la pièce. La direction de cette entreprise estime que le personnel *« fait chez lui, en vingt-cinq heures, un travail équivalent à trente-cinq heures dans un bureau »*, ce qui correspond à une véritable réduction du temps de travail... rétribué. De quoi faire rêver de nombreux patrons français !

Modes d'emploi

Le renouveau du travail à domicile est facilité par le développement de la télématique. Grâce à l'association de l'ordinateur et des réseaux de télécommunications, de nouveaux matériels permettent, dès aujourd'hui, de déplacer certaines tâches de secrétariat (machines de traitement de texte), de saisie de données (terminaux), de conception (consoles de dessin ou de conception assistées par ordinateur), de tous les emplois qui mettent en jeu l'utilisation de banques de données ou, à la limite, de machines automatiques – bien qu'il soit difficile d'installer un robot dans son salon.

Cette mutation concerne donc aussi bien l'employé que l'ingénieur ou le directeur de société. Mais les enjeux sont différents : la situation du cadre supérieur, qui utilise quelques heures pendant le week-end le terminal installé dans sa résidence de Neuilly pour converser avec l'ordinateur central de son entreprise à New-York, n'est pas la même que celle de l'employée d'une compagnie d'assurances qui a condamné une pièce de son F 3 d'Aubervilliers pour installer une machine de traitement de texte. Bien qu'évidente cette distinction mérite d'être rappelée à un moment où l'on assimile trop systématiquement le progrès technique en matière de télécommunications au progrès social ; dans le cas du travail à domicile, il est permis, pour l'instant, d'en douter.

L'aménagement d'un bureau informatisé demande certaines précautions, en particulier en ce qui concerne le travail sur écran : position de cet écran par rapport à la lumière du jour, étude de siège, choix des couleurs, ventilation des locaux. Tout laisser-aller dans ce domaine peut avoir des conséquences graves sur la santé des travailleurs (1). Certaines entreprises ou administrations portent une attention particulière à ces questions, par exemple la Direction générale des télécommunications pour ses expériences de télétravail (2). Mais, dans le cas du travail à domicile, aucune législation ne fixe les modalités d'installation et d'utilisation de matériel informatique chez l'employé, ce qui laisse notamment dans l'ombre le problème de la durée du travail devant écran.

D'après l'employeur de Jacqueline C., on pourrait, par exemple, donner à l'agent un *« crédit d'heures »* hebdomadaire pour avoir accès à l'ordinateur central. A lui d'aménager ensuite ses horaires. Cette solution, envisageable dans certaines entreprises, l'est-elle lorsque le travailleur à domicile doit consulter un ordinateur que son employeur loue en temps partagé ? Ce dernier pourrait être tenté de faire travailler la nuit ou pendant le week-end, c'est-à-dire à des périodes où le tarif de location de l'ordinateur est le moins élevé.

Bien que la législation sur le travail à domicile traditionnel soit très fragmentaire, certaines dispositions pour des travaux dangereux dans des branches particulières lui sont appliquées (par exemple, depuis 1946, pour le personnel exposé à l'intoxication benzolique). Il devrait donc être possible de combler le vide juridique actuel pour le travail à domicile sur écran, avant qu'on ne s'aperçoive que des terminaux sont installés dans des locaux trop petits, mal éclairés ou insuffisamment ventilés. (On pourrait à l'occasion se pencher sur les conditions de travail dans certaines entreprises...) La définition de normes de confort minimales devrait s'accompagner d'une réflexion sur la participation de l'employeur à l'amélioration du poste de travail à domicile (loyer correspondant à la pièce de travail, frais d'éclairage et de chauffage).

Les « gardes-chiourmes »

Les possibilités offertes par l'informatique poussent à limiter l'espace réservé au travail, en particulier du fait de la disparition progressive des documents en papier : il suffit aujourd'hui de consulter la mémoire de l'ordinateur pour avoir accès à des archives. Dans le cas de Jacqueline C., le papier existe encore, sous la forme des contrats que son employeur lui envoie tous les matins à une boîte postale. Elle en fait ensuite la saisie, c'est-à-dire qu'elle introduit les données de ces contrats dans la mémoire de l'ordinateur central. Mais, dans quelque temps, ces documents écrits disparaîtront, car les vendeurs des biens d'équipement financés par la société de crédit feront eux-mêmes la saisie des dossiers sur leur propre terminal. La suppression du trafic postal permettra alors de diminuer le prix de revient du travailleur à domicile.

Le fait que le travail à domicile revienne à l'ordre du jour peut sembler paradoxal, car, pour l'administration, il s'agit d'une forme de travail archaïque en voie de disparition. A la veille des grèves de 1936, on comptait en France un million de travailleurs à domicile. En 1980, il n'en restait officiellement que trente-quatre mille soixante et un, dont 42 % employés dans le secteur du textile et de l'habillement – les femmes représentant 87 % du total. Mais ces chiffres sont certainement très en dessous de la réalité, car ils ne tiennent pas compte des travailleurs non déclarés, particulièrement nombreux dans ce secteur.

L'apparition de cette forme de travail dans le tertiaire a également de quoi surprendre. Si elle se développe, ne va-t-on pas assister à un éclatement de la communauté de travail, alors que, depuis plusieurs années, on assiste au contraire à une très forte concentration dans ce secteur ? Le prix élevé du mètre carré de bureau pousse-t-il certaines entreprises à préférer la solution du travail à domicile à celle de l'agrandissement des locaux ? *« Ce n'est pas le cas chez nous,* assure le directeur de la société de crédit, *Mme C. revient un jour par semaine et nous devons donc conserver son bureau. »*

En revanche, l'apparition du « bureau à domicile » correspond à une période de réorganisation des tâches dans le tertiaire, afin de modifier le contrôle de la gestion du personnel et d'augmenter la productivité, comme cela s'est fait dans les usines. « Nous avons deux catégories de personnel, explique l'employeur de Jacqueline C. *Une qui s'implique dans l'entreprise, même si elle n'est pas toujours d'accord avec le système. Elle est jugée sur ses performances et on n'a pas à la surveiller. L'autre refuse de s'impliquer, elle a des horaires fixes, et nous sommes obligés de la faire suivre par des gardes-chiourmes. »*

Si le pourcentage de personnel « impliqué » est trop faible, l'entreprise fonctionne mal. Pour y remédier, la direction a mis en place un service de « fidélisation » de la clientèle qui correspond à un « enrichissement des tâches » : certaines femmes qui devaient se contenter jusqu'à présent d'un travail d'exécution (gestion d'impayés sur dossiers) peuvent aujourd'hui proposer des contrats à des clients ou relancer par téléphone les mauvais payeurs, après que l'ordinateur central a envoyé automatiquement les deux premiers rappels. Intégrées dans des équipes de quatre ou cinq personnes, elles ne sont plus obligées de passer toutes leurs journées devant leur terminal.

En contrepartie, elles doivent assurer une certaine performance au niveau du recouvrement des impayés. Cette performance est jugée au stade de l'équipe d'après le nombre de cas réglés chaque trimestre. On ne mesure donc plus le temps d'utilisation du terminal (au siège ou à domicile) mais la performance globale d'un groupe. Le jugement individuel ne disparaît pas pour autant, car un tableau de bord des résultats de chacun est mis à la disposition de l'ensemble du personnel. *« Grâce à ce système de suivi de gestion,* commente un responsable de la société, *les directions générales n'interviennent jamais ; les gens se jugent eux-mêmes. »* Du fond de son pavillon de banlieue, l'employé à domicile est toujours responsable de la marche de son équipe.

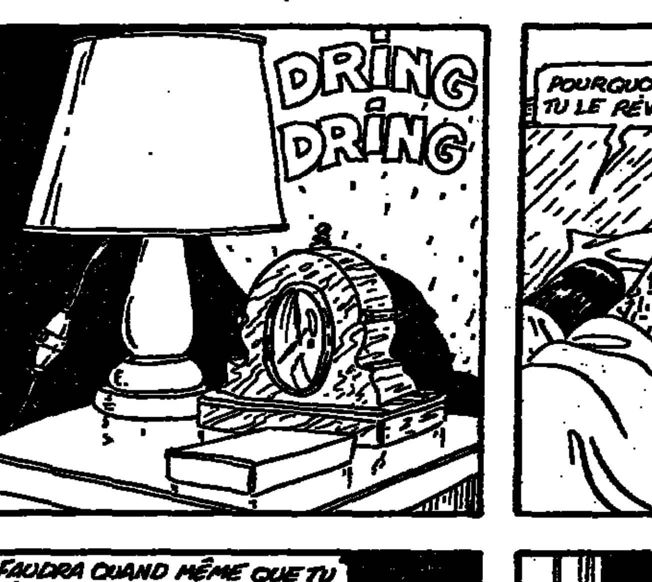
Grâce à ce système, l'entreprise a pu résoudre un des problèmes du travail à domicile, le contrôle de l'activité, d'autant plus que la méthode d'évaluation sert de *« clignotant pour les augmentations de salaire »*.

Techniquement, l'ordinateur peut se charger de ce contrôle en donnant des indications sur le rendement, les absences, les pauses et même la compétence de l'employé (par le comptage des erreurs). Mais cette forme de contrôle ferait réapparaître les « gardes-chiourmes » qu'on a voulu éliminer. D'autre part, comme l'indique Gérard Braun dans son rapport, certains cadres *« raisonnent en termes de présentéisme et seraient sans doute hostiles à l'idée de communiquer avec les personnels placés sous leurs ordres par l'intermédiaire de machines électroniques »*. Le poids de ces cadres d'autorité, qui a diminué à travers la mise en place du suivi de gestion, devient nul dans le cas du travail à domicile, ce qui explique l'hostilité de l'encadrement à l'égard de ce genre d'innovation.

En revanche, on assiste à la montée de cadres techniques. Coupé de son environnement professionnel, l'employé à domicile ne doit son niveau de perfor-



MARTIN VEYRON



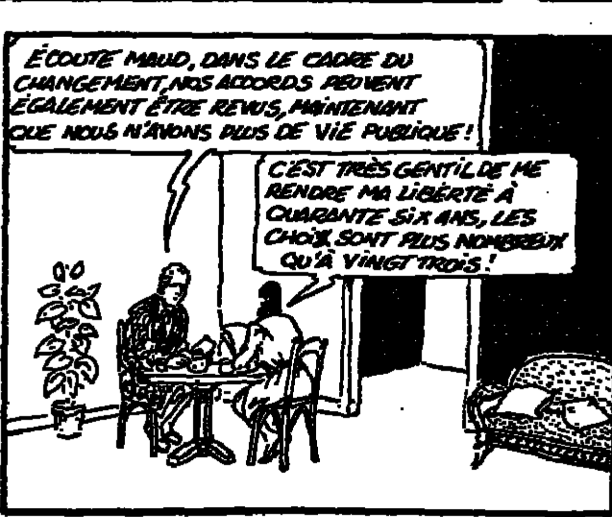






















mance qu'à une bonne connaissance de sa machine et de l'organisation du service. Lorsqu'il revient dans l'entreprise, c'est à ce type de cadre qu'il s'adresse. Le problème technologique a de fortes chances de remplacer la revendication salariale, d'autant plus que les contacts entre syndicats et travailleurs à domicile sont pratiquement inexistants.

Hostilité

En dehors des cadres d'autorité, certains hauts responsables sont également hostiles au travail à domicile, car ils estiment que des renseignements confidentiels risquent de sortir de l'entreprise ; le secret bancaire, en particulier, s'accommode assez mal de cette forme de travail, même si un système de clé limite théoriquement au seul employé l'accès à l'ordinateur. D'autres responsables craignent une perte de l'esprit d'entreprise à cause de l'isolement du travailleur à domicile.

Cette crainte de l'isolement est partagée par les intéressés : *« J'aurais peur de manquer de contacts, d'être seule »*, déclare une collègue de Jacqueline C., qui préfère rester au siège de l'entreprise. L'information sur la marche de la société, les confidences et les bruits de couloirs ne parviennent pas aux travailleurs extérieurs. La possibilité d'échanges par téléphone avec les employés restés dans l'entreprise ne suffit pas à rassurer. Jacqueline C. elle-même *« se sentait déphasée »* au début de l'expérience. Mais, aujourd'hui, elle ne vient au siège de son entreprise que parce que son contrat de travail l'y oblige.

En revanche, elle peut décider, tout comme son employeur, de mettre fin à l'expérience et de réintégrer définitivement son bureau, ce qui représente une certaine sécurité d'emploi. Son mode de rémunération n'a pas été modifié : contrairement à la grande majorité des travailleurs à domicile traditionnels, Mme C. est salariée et non travailleuse indépendante. Mais rien n'empêche d'imaginer des situations différentes si le travail à domicile se *développe...*

« Responsables »

De nombreux chefs d'entreprise suivent avec intérêt les expériences en cours à la Direction générale des télécommunications, en particulier Télétel, qui a *récemment débuté* à Vélizy (Yvelines). Pour l'instant, les possibilités du vidéotex interactif ne sont utilisées que pour des applications grand public (renseignements administratifs et bancaires, informations sur des horaires de transports, etc.). pourtant, lors de l'inauguration de l'expérience, le 9 juillet dernier, Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., a évoqué la nécessité de *« développer vigoureusement les applications professionnelles »* du vidéotex (3), ce qui a certainement attiré l'attention de nombreux industriels ou chefs d'entreprise du secteur tertiaire.

Un terminal professionnel bon marché (moins de 5 000 F) et une diminution du prix des télécommunications pourraient inciter de nombreuses sociétés à se lancer dans des opérations de « délocalisation » de l'emploi. Certains arguments connus pourraient plaider en leur faveur : la diminution de la consommation d'énergie qu'entraînerait la suppression des déplacements, et la revitalisation des zones défavorisées grâce à la création d'emplois de travailleur à domicile (solution déjà envisagée pour les zones de montagne). Ce dernier point implique une meilleure répartition du parc d'ordinateurs sur l'ensemble du territoire. Mais, déjà, le fait que la facturation d'un réseau comme Transpac ne dépende pas de la distance entre utilisateurs plaide en faveur d'un mouvement de décentralisation.

Un document récent de la Datar, le rapport Huet (« Télématique et aménagement du territoire ») apporte quelques informations sur ce sujet. Rappelant l'opération « 10 000 micro-ordinateurs » dans les lycées, l'auteur plaide pour l'installation de 10 000 terminaux vidéotex dans les écoles. *« Cette diffusion de la télématique,* écrit-il, *correspondra à l'arrivée sur le marché du travail d'une jeunesse fortement instruite et surinformée. Cette nouvelle génération permet d'envisager des organisations où chaque homme, où chaque groupe d'hommes, devient un responsable (groupe autonome par exemple) qui sera donc amené à prendre quotidiennement des décisions relativement complexes où d'autres groupes d'hommes seront également impliqués »*. En clair, cette génération sera certainement très adaptée au travail à domicile. Ces individus « responsables » pourront alors acheter un terminal pour un prix raisonnable, *comme aujourd'hui* les travailleurs indépendants de la confection achètent leur propre machine pour 5 000 à 10 000 F.

Certains vont plus loin dans l'analyse, notamment deux chercheurs de la *mission* Télétravail de la D.G.T., Norbert Alter et Elsbeth Monod, qui écrivent : *« ... la valeur travail est en crise : certains tendent à refuser l'intégration dans l'entreprise et mènent une stratégie de retrait par rapport au monde professionnel (marginalité, travail précaire...). Ne peut-on imaginer qu'un télétravail relativement « pauvre » satisferait cette population en lui permettant d'avoir une activité professionnelle « sans transport » et de travailler au pays ? Le débat sur le télétravail ne se substituerait-il pas alors à celui sur l'amélioration des conditions de travail ? »* (4). ... On peut douter que cette vision de l'informatique réponde aux aspirations des régionalistes, surtout si on leur propose des tâches déqualifiées plutôt qu'un effort de formation à des techniques nouvelles.

Contrats de travail

L'utilisation des ordinateurs, des terminaux, des banques de données et des réseaux pour le travail à domicile modifie l'image actuelle de la télématique. La « maison câblée » ou « arrosée » par un satellite, qui devrait être un centre de loisirs et de culture, ne sera-t-elle demain qu'un simple lieu de travail, et la *famille* un *réservoir* de main-d'œuvre utilisable en fonction de la conjoncture économique ?

Actuellement, les travailleurs à domicile du secteur traditionnel n'ont pas droit au chômage économique en cas de baisse de l'activité ; mais ils peuvent, en revanche, être appelés à travailler douze heures par jour lorsque leur entreprise a du mal à faire face à une augmentation des commandes. Le *niveau de* compétitivité de ce type d'entreprise repose sur cette marginalisation d'une catégorie de personnel. Si le travail à domicile informatisé se développe sur ce schéma, il ne sera qu'un outil supplémentaire pour la précarisation de l'emploi. Certains responsables du gouvernement sont conscients de ces problèmes, en particulier le ministre de l'économie, Jacques Delors, qui déclarait en octobre dernier, lors des journées de l'IDATE (5) sur le télétravail : « [Le travail à domicile] *va-t-il rejoindre... tout le secteur de l'économie informelle (pour ne pas employer le terme de travail noir) qui se développe dans beaucoup de pays, en Italie, au Japon, dans les pays de l'Est et même en France ? ... Il faut trouver les moyens de maintenir le contrat collectif de travail. C'est à mon avis le grand challenge des années 80 pour l'ensemble des politiques sociales... C'est pour ça qu'il faudra inventer (et j'ai, bien entendu, mes idées sur ce point) de nouvelles formes de contrats de travail qui fassent que chaque travailleur, qu'il travaille à domicile, dans un centre de télétravail ou dans une entreprise, puisse se dire : « J'appartiens à telle collectivité de travailleurs, j'en partage les droits, les avantages, les risques et les obligations. »*

Le contrôle du travail à domicile devrait être l'occasion de montrer que l'on peut résoudre certains problèmes économiques sans sacrifier le progrès social, c'est-à-dire parvenir à une véritable maîtrise des nouvelles technologies. ■

(1) Lire *le Monde* du 13 février 1981 : « Les dactylos face aux robots », qui évoque la grève des dactylos-codeuses de l'INSEE à Nantes.

(2) Lire « Les premiers pas du télétravail », (*le Monde Dimanche* du 4 janvier 1981).

(3) *Le Monde* du 11 juillet 1981. Lire également *le Monde Dimanche* du 6 janvier 1980 : « Le vidéotexte, fossoyeur de la presse écrite ? ».

(4) Norbert Alter et Elsbeth Monod : « A la recherche du télétravail », *Informatique et Gestion* n° 120, décembre 1980 (41, rue de la Grange-aux-Belles, 75483 Paris Cedex 10. Tél. : 238-66-10).

(5) IDATE (*Institut pour le développement et l'aménagement des télécommunications et de l'économie*) : *Bureaux* du Polygone, rue des Etats-du-Languedoc, 34000 *Montpellier*, Tél. : (67) 65-48-48.

Martin Veyron a déjà publié Bernard Lermite, puis Plus lourd que l'air (Editions du Fromage, 1979). *Personnellement je ne veux pas d'enfants, mais les miens feront ce qu'ils voudront* (Fromage, 1980). *Un Nègre blanc le cul entre deux chaises* (Futuropolis, 1980) et *l'Eternel féminin dure* (Fromage, 1981). Il est également l'auteur du scénario de *Oncle Ernest et les Ravis* (avec J.-C. Denis, Casterman, 1978), *Edmond le Cochon*, et *Edmond le Cochon va en Afrique* (avec J.-M. Rochette, Editions du Fromage, 1980 puis 1981).

Suite page XIV.

























Quelle vie familiale ?

Le travail à domicile, qui concerne essentiellement les femmes, leur permettrait de *mieux profiter de leur famille et* en particulier des enfants. C'est la motivation essentielle de Jacqueline C. qui, à l'époque où elle travaillait à Paris, passait *quatre heures par jour* dans les transports en commun et *« ne voyait pas grandir sa fille »*.

Il faut cependant se garder *de généraliser. Une équipe de* sociologues a entrepris, depuis 1980, des recherches sur le travail à domicile pour le compte du ministère du travail. *Elle cite des travaux qui, selon* elle, mettent à mal *« un certain nombre de lieux communs sur les avantages du travail à domicile pour les femmes. notamment l'idée qu'il contribuerait à faire s'épanouir la vie familiale »*. Ces travaux indiquent que des ouvrières interrogées évoquent souvent *« la tension et l'énervement provoqués par un tel travail dans le cadre de la vie familiale »* (1).

A Elbeuf, lorsque des employées des Mutuelles unies ont appris, fin 1979, par la presse, que la direction de leur entreprise prévoyait de les faire travailler à domicile, les réactions ont été négatives. En revanche, *indique la revue Remue-ménage,* leurs maris étaient d'accord : *« Ils disaient : « C'est bien, elle pourra rester avec les enfants, vous comprenez, maintenant ça se passe mal »* (2). Comme l'a fait remarquer le syndicat C.G.T. à Gérard Braun, s'agirait-il *« de renvoyer les femmes au foyer pour pallier les manques d'équipement sociaux (crèches, garderies...) »* ?

Il n'empêche que de nombreuses femmes sont volontaires et vivent très souvent ces situations comme une libération. *« Presque toutes se félicitent de n'avoir ni patron ni contremaître sur le dos, de pouvoir se mettre au travail quand elles le veulent, de s'organiser à leur guise »* écrit Monique Haicault, sociologue à l'université de Toulouse-La Mirail, qui ajoute : *« Dans la pratique, elles ne font que changer de type d'activité et de position. Le passage de la position assise à la position debout produit un effet de « délassement ». Elles « se reposent de la machine en préparant le repas »* (3).

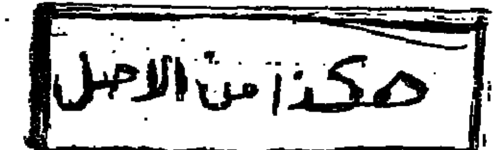
D'après le directeur de Jacqueline C., ce problème est simplement une question d'individu : *« Certains ne savent pas utiliser leur temps libre, comme ces retraités qui reviennent dans leur entreprise parce qu'ils s'ennuient »*. C'est oublier la situation spécifique des femmes. Un récent rapport du Bureau international du travail (4), *indique que si l'on* ajoute aux activités professionnelles les tâches domestiques, la semaine de travail de la femme atteint en moyenne *soixante-dix heures, ce qui im*plique qu'elle dispose de moitié moins de loisirs que l'homme.

(1) *Le Travail à domicile - Étude exploratoire*, Jean-Pierre Durand, Joyce Durand, Pierre Maclouf et Roberta Shapiro. Déc. 80. Université de Limoges, Allée André-Maurois, 87000 Limoges. Tél. : (55) 01-60-55.

(2) « Demain, le bureau à domicile ? » *Remue-ménage* n° 5, mars-avril 1980. c/o Nicole Canto, 20, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

(3) *« Le travail à domicile »*. Monique Haicault. Juin 1980. A *partir de ce travail, l'auteur a réalisé* un document vidéo 3/4 pouce noir et blanc. Université Toulouse-Le Mirail-II. Rue Vauquelin, 31-Toulouse.

(4) « Les problèmes des travailleuses non manuelles : organisation du travail, formation professionnelle, égalité de traitement sur le lieu de travail, possibilités d'emploi ». *B.I.T.* 1981. Bureau international du travail, 205, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 548-92-02.



VALSE

Le retour du boomerang

JOELLE ILOUS

« ÇA vole... ». Une soucoupe virevolte dans le ciel, se transforme en toupie, s'aplatit comme une galette entre les mains du lanceur. L'objet tourbillonnant redevient bâton inerte. Le boomerang est de retour.

Dimanche matin. Le bois de Boulogne fourmille des traditionnels coureurs, joueurs de football, cyclistes, cavaliers. Nez en l'air, les promeneurs s'arrêtent, intrigués. Qu'est-ce qui peut bien voler si vite ? Avec quoi le jeune homme au pull rouge rattrape-t-il cette étoiles filante ?

Etudiant en droit et fervent adepte du boomerang, Jérôme, vingt-cinq ans, se fait professeur : *« Tout réside dans le coup de poignet. Un peu comme le revers au tennis. Imaginez que vous avez un long fouet à dérouler en arrière. »* Le petit bout de plastique en forme de T prolonge la main comme une griffe avant de s'échapper en un éclair. Ivre de liberté, il s'élance vers le ciel pour une valse à vingt temps. Il devient rond, presque inquiétant, prend l'allure d'une soucoupe volante, déchire l'air. La séance de rattrapage ressemble à un véritable tour de magie. On court un peu, on se place juste dans la trajectoire, et on récupère le boomerang comme s'il était télécommandé. Follement simple.

« A vous »... Les jambes légèrement écartées, les doigts maladroitement enserrés autour de la crosse, on est prêt à déployer une force fantastique pour envoyer l'objet diabolique le plus loin possible. Ça doit se voir parce que Jérôme, souriant et attentif, vient corriger la position, conseille de *« l'envoyer vivement mais légèrement »*. Bras en arrière, poignet souple, geste ample, corps un peu bête, on hume l'air pour bien savoir d'où vient le vent avant de lancer. Splach... Malgré les conseils, le boomerang projeté s'écrase mollement à vos pieds. Le traître ! On a lancé trop fort, trop crispé ses doigts, pas mis le bras assez en arrière. Bref, on a dû oublier quelque chose d'essentiel.

Après une demi-heure d'efforts patients, de maladresse répétée et de perplexité constante, piqué au jeu par ces échecs inattendus, on arrive enfin à faire tourbillonner cette chose redoutable qui n'en fait qu'à sa tête. Ce n'est peut-être pas encore un lancer dans toutes les règles de l'art mais ça vole. Et pour rattraper ? Le boomerang joueur s'échappe de la trajectoire prévue, passe au-dessus de vous. Va-t-il vous tomber sur la tête ? Faut-il se baisser, protéger son visage ? Panique soudaine : que faire ? Attendre que ça tombe... et aller chercher, au pas de course de préférence. Le rattrapage viendra ensuite. Il suffit juste d'apprendre à ne pas quitter des yeux l'objet fou, à prévoir sa trajectoire, et à s'en écarter si nécessaire. La seule chose à éviter, c'est d'abandonner la place : le boomerang risquerait de vous rattraper par derrière !

Rotation

C'est du kylie (comprenez *killing-stick*), qu'est né le boomerang. Destiné à la chasse et à la guerre, le kylie des aborigènes d'Australie est une arme redoutable. Pièce de bois dur, coudée et taillée en arc de cercle, le kylie vole très bas au-dessus du sol, avec une portée qui peut atteindre 200 mètres. Très lourd (il pèse 350 grammes), il sert à « tuer », mais il ne revient pas. Moins lourd que le kylie, le boomerang n'est pas une arme. Il revient toujours à proximité de son lanceur après avoir décrit en l'air une trajectoire circulaire très spectaculaire. Mais comment un objet aussi inerte parvient-il à voler ? Pourquoi son retour est-il si précis ? Les effets aérodynamiques dus à sa rotation (12 tours-seconde), sa forme, l'obligent à revenir à son point de départ. *« Le boomerang tient de l'hélice d'avion et du rotor d'hélicoptère,* précise Jack Thomas, président du Boomerang Club de France. *En vol, il se comporte comme une soucoupe volante et un avion en virage. Et comme il tourne rapidement sur lui-même, c'est un gyroscope »*.

Moins connu que le kylie, seules quelques tribus savaient fabriquer et utiliser le boomerang, pour chasser les oiseaux en groupes. On tapait dans le tas où on le lançait au-dessus d'un vol. Effrayés, les oiseaux plongeaient vers le sol et se prenaient dans les filets tendus par les chasseurs. L'adresse avec laquelle les aborigènes faisaient revenir leur boomerang incita les Australiens à s'y intéresser. C'est ainsi qu'en 1969 se créait la Boomerang Association of Australia, et que naissait, deux ans plus tard, le premier championnat.

Parmi les précurseurs du boomerang, on compte l'illustre Toutankhamon. Lançait-il le boomerang ? Nul ne le sait. Toujours est-il qu'on en a retrouvé quelques exemplaires dans sa tombe. En France, André Turc s'adonnait férocement à ce sport dès 1926 sur les pelouses du bois de Boulogne. En 1922, aux Etats-Unis, Gilbert Walker mettait au point de nouveaux modèles, et s'entraînait en grand secret. Mais il faudra attendre les années 70 pour que ce sport inconnu de la majorité connaisse un certain développement.

Devenu sport national en Australie, il est très pratiqué en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Suisse, en Allemagne et surtout en Hollande. Son développement a pourtant des limites : difficultés pour trouver des terrains assez dégagés, pour créer l'esprit d'associativité que nécessite ce jeu. Difficultés pour mettre au point, fabriquer et commercialiser des boomerangs fiables, malgré les recherches de spécialistes, qui s'acharnaient à obtenir des retours de plus en plus précis. En France, où le boomerang n'aborde pas encore le grand tournant de la popularité, on compte un petit millier de pratiquants. Isolés ou au sein d'un club, ils sont d'abord séduits par le côté sympathique du jeu. L'aspect sportif ne vient qu'ensuite, avec la pratique. Le jeu est une façon de se retrouver, dans une ambiance détendue, le plus souvent autour d'un pique-nique...

Le boomerang peut s'apprendre très rapidement et à tout âge. Il ne nécessite pas de pré-séances de gymnastique intensive ni de prouesses athlétiques démesurées. En revanche, il demande beaucoup de concentration et un sens de l'observation très développé. Ne serait-ce que pour bien assimiler les conditions aérologiques du lieu. La petite demi-heure réglementaire pour apprendre à lancer – même quand on n'est pas doué – est plutôt réconfortante. On commence par s'entraîner avec des boomerangs légers (100 à 200 grammes), de série. Une fois passé maître dans cet art du lancer, et surtout du rattrapage, on est prêt à se fabriquer son propre boomerang. On peut jouer tout seul, mais aussi pratiquer en groupe ou en compétition.

Concours

Seul, on s'entraîne à réussir des vols longs, à obtenir des retours de plus en plus précis. On fait varier, et on contrôle les trajectoires. En groupe, il convient de se montrer prudent avant de lancer, veiller à ce qu'un seul boomerang vole à la fois en criant *« ça vole »*. Aux Etats-Unis, les adeptes multiplient les exhibitions spectaculaires. Le simple rattrapage (pas si simple que ça au demeurant) n'y suffisant plus, ils récupèrent leur objet volant dans des positions toujours plus délicates : une main derrière le dos, pour commencer. Entre les jambes (le grand style). Et le fin du fin, avec les pieds...

Le boomerang étant un sport tout neuf, on n'opère pas encore de véritable sélection pour accéder aux compétitions. La seule obligation pour participer : savoir rattraper. Mais on a tout loisir d'improviser et d'ajouter aux règles préétablies ses astuces et ses secrets personnels. Les compétitions – très décontractées, mais où la performance n'est pas exclue – comportent un certain nombre d'épreuves très sélectives.

Concours de précision : les lancers ont lieu au centre d'une série de cercles de 3, 7, 11 et 15 mètres de diamètre, avec un score de 2, 4, 6 et 8 points, attribués au boomerang immobilisé à l'intérieur de l'un de ces cercles, après qu'il a franchi une distance minimum de 20 mètres.

On peut également se contenter, pour des compétitions amicales, d'un seul cercle tracé à la craie blanche sur un gazon bien vert, et attribuer un point à chaque joueur, dont le boomerang s'arrête le plus près de la cible. Dans ce cas, on parodie avec succès le célèbre jeu de boules : le boomerang servant de boule et le centre du cercle de cochonnet. Simpliste d'apparence, cette épreuve demande pourtant une certaine dextérité.

Concours d'endurance : il consiste à lancer le maximum de boomerangs en cinq minutes.

Concours de rattrapage : vingt lancers d'au moins 20 mètres. Seuls comptent les rattrapages à la main, effectués sans toucher le sol.

Concours de lancer : du plus petit au plus grand boomerang.

Concours de vitesse : trois à cinq rattrapages en un temps minimum.

Concours de force : une seule condition : lancer le plus loin possible. Les boomerangs de distance sont alourdis et difficiles à lancer (plus de 120 grammes). Le record actuel est détenu par un Américain, Al Gerhards, dont le boomerang de 170 grammes a atteint les 113 mètres. Pour agrémenter les rencontres, par goût de l'innovation, certains chercheurs ont même mis au point des engins très spéciaux : outre les boomerangs destinés aux gauchers (dont il faut se méfier car ils tournent à l'envers), des boomerangs multicolores représentant toutes les lettres de l'alphabet, il existe des boomerangs fluorescents pour jouer la nuit. Des boomerangs de plastique, qui flottent sur l'eau et permettent d'intégrer ce jeu aux sports de plage (les boomerangs de bois flottaient, mais se déformaient au contact de l'eau). Des boomerangs pour aveugles, munis d'un bip sonore, qui indique les différentes positions en l'air... ■

En savoir plus

Organismes

Le Boomerang Club de France (B.C.F.), 24, rue Tronchet, 69006 Lyon. Président : Jack Thomas, l'un des spécialistes mondiaux. Membre de la European Boomerang Federation, dont le siège est à Amstelveen (Pays-Bas), le B.C.F. organise des rencontres, des séances d'initiation et diffuse des plans pour construire des boomerangs personnalisés. Chaque mois, une notice informative tient les membres au courant de ce qui se passe dans le monde du boomerang. Cotisations : 100 F par an pour les seniors ; 75 F par an pour les étudiants ; 50 F par an pour les moins de vingt et un ans.

Une Fédération existe : 17, rue Puvis-de-Chavannes, 86000 Poitiers.

Matériel

Très simple : un boomerang qui revient bien (s'il ne revient pas, vous vous en apercevrez très vite !) et, dans les débuts, une bonne paire de gants pour rattraper sans se retourner les ongles.

Où l'acheter ? Dans quelques magasins de sport, chez les armuriers et dans les FNAC. Méfiez-vous des boomerangs de touriste : jolis à regarder, ils ne voleront jamais. Pour ne pas vous tromper, achetez toujours le boomerang accompagné de son mode d'emploi. C'est déjà une solide garantie (entre 50 et 150 F).

Bibliographie

Théorie, fabrication et lancement du boomerang, André Turc (éditions Chiron, 40, rue de Seine, 75006 Paris).

Tout sur le boomerang, Lorin et Mary Hawes (Éditions techniques et scientifiques françaises, 2-12, rue de Bellevue, 75019 Paris).

Prochaines compétitions

Le 20 septembre à Laval : organisée par le club local, grande rencontre des spécialistes français.

Les 26 et 27 septembre à Bièvres (Essonne), rencontre européenne qui cumulera le plaisir de la rencontre et celui de la compétition de haut niveau.

(Suite de la page XIII.)





























NUMISMATIQUE

La collection de jetons

ALAIN WEIL

TOUTE collection présuppose un certain nombre de connaissances acquises, par expérience ou par documentation. Le temps étant, de nos jours, le plus précieux des biens, le numismate préfère souvent recourir à une documentation claire et concise, dans laquelle l'aspect *pratique l'emporte souvent* sur l'aspect scientifique.

Le jetonophile, lui, devra construire ses connaissances à force de temps et d'expérience. Le monde des jetons est en effet si complexe qu'il n'existe pas encore de traité de base dans ce domaine.

Touchant à l'art, au commerce, aux sciences, à l'héraldique, à l'histoire, et souvent à la petite histoire, le jeton requiert une somme de connaissances peu communes. Il a *fallu une vie* entière, à la fin du siècle dernier, à Feuardent pour réunir les *15 126* jetons de sa collection et pour en dresser — *en trois* volumes — un simple inventaire. La jetonophilie est une passion délicieuse à laquelle s'adonnèrent dès le dix-septième siècle de grands collectionneurs : Roger de Gaignières, mort en 1715, possédait plus de 3 000 jetons. Le sieur de Blégny vendit en 1739 sa collection, qui comprenait 3 500 jetons de cuivre. Plus près de nous il faut parler, bien sûr, du *« précieux cabinet des jetons d'or et d'argent formé par feu M. L. de Coster »* (1885), de la célèbre collection Richard, comprenant des centaines de jetons français du Moyen Age au dix-neuvième siècle, qui fut vendue en juin 1904, de la très importante collection J. du Lac, vendue en juin 1910, de la fameuse et incroyable collection Feuardent, déjà citée, qui fut offerte au public en 1928, enfin des collections spécialisées en jetons lyonnais du Dr Poncet (vente en mars 1926) et de Paul Dissard (vente en mai 1930).

Thèmes et séries

Depuis 1930, trois ou quatre ventes seulement méritent de retenir l'attention, ce qui montre que la collection de jetons est peut-être moins à la mode actuellement qu'elle ne le fut à la Belle Époque. Toujours est-il que l'on peut trouver facilement des jetons chez les numismates, et *même chez les antiquaires.* L'amateur distingue en général plusieurs périodes : celle du jeton moderne (dix-neuvième et vingtième siècles), *celle du dix-huitième* (siècle d'or pour le jeton d'argent !), la période des dix-septième et seizième siècles, *pour laquelle il devient difficile* de trouver des jetons d'argent, et enfin la période s'étendant du Moyen Age jusqu'au quinzième siècle, pour *laquelle il ne reste* pratiquement plus que des jetons *de cuivre. Le jeton d'or, lui,* a toujours été rarissime.

A l'exception donc de ces jetons d'or, le collectionneur pourra *facilement former des col*lections thématiques ou réunir les séries complètes des émissions de certaines institutions ou administrations, par exemple :

— réunion des jetons de tous les ordres militaires royaux (ordre de Saint-Louis, du Saint-Esprit...) ;

— réunion de tous les jetons émis par le Parlement des États d'une province (les séries de Bretagne ou du Languedoc sont particulièrement riches) ;

— collection des jetons maçon*niques, de notaires (abondants* au dix-neuvième siècle) ou de compagnies d'assurance ;

— collection de jetons de doyens de faculté, ou de maires de villes (la ville d'Angers est représentée par une très belle série des maires, depuis 1638 jusqu'à 1789) ;

Si l'on préfère réunir des ensembles thématiques, on n'aura *que l'embarras du choix :*

— représentation des végétaux ou d'animaux ;

— représentation de villes, châteaux ou constructions qui prennent un intérêt iconographique capital lorsque le sujet de la représentation a disparu ou s'est *profondément modifié ;* par exemple, le jeton de 1705 pour les « bâtiments du Roi », représentant les grands globes géographiques du château de Marly qui avaient été commandés au Père *Coronelli par le cardinal* d'Estres pour les offrir au Roi ;

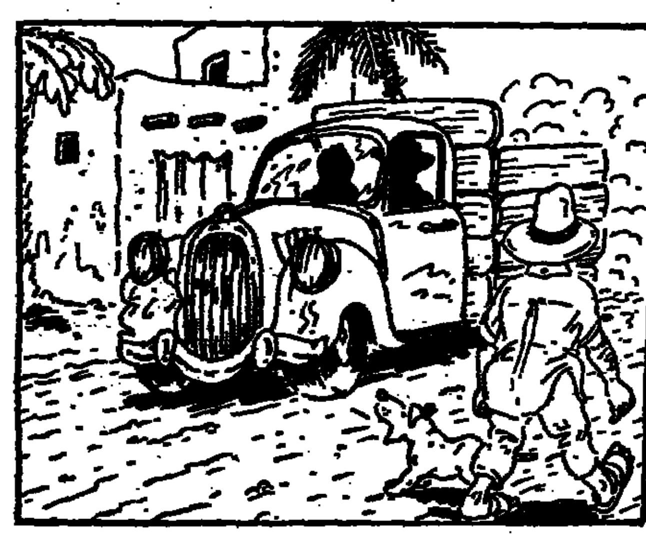
— portraits de personnages historiques : la série des représentations de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI offre un grand nombre de types jeunes ou âgés, exécutés *par les meilleurs* graveurs du temps, et constitue une véritable galerie de portraits. En *dehors des rois, on peut trouver* un certain nombre de bustes de personnages de sang royal ou de *grands dignitaires. Une série* particulièrement curieuse est consacrée à Gaston de France, duc d'Orléans, *« frère unique du Roy, usufruitier de la souveraineté des Dombes »* (de 1630 à *1643*).

Ayant fait son choix parmi toutes ces possibilités, le jetonophile réunira sa collection suivant les mêmes critères que les *numismates. Il sera* d'ailleurs souvent avantagé par rapport à eux car, à l'inverse des monnaies, la plupart des jetons se trouvent encore *dans un état de conservation* très satisfaisant. Il s'attachera enfin à éviter les refrappes du dix-neuvième et du vingtième siècles, en se rappelant quelques règles très simples :

— les refrappes modernes portent en principe un poinçon indiquant la nature du métal sur leur tranche ;

— les jetons d'argent anciens sont souvent assez minces ; un flan épais associé à une grande netteté de la gravure doit inciter à la méfiance ;

— les *jetons d'argent anciens* sont en règle générale « frappés en monnaies », ils doivent donc « tourner », c'est-à-dire être toujours dans le bon sens de lecture quand on les fait pivoter d'avant en arrière entre le pouce et l'index de la main. ■





















LANGAGE

Du panier au fond de culotte

JACQUES CELLARD

DES lecteurs basques me renvoient la pelote du même nom à propos de « chistera ». Non, le mot n'est pas plutôt féminin comme nous l'avions écrit et comme le dit l'Académie, mais masculin dans l'usage constant des Basques eux-mêmes, joueurs, spectateurs, théoriciens et praticiens du gant d'osier. Cet usage constant et général faisant loi, le masculin l'emporte donc ici.

Comme quoi on tranche toujours trop vite. L'origine du mot, me disent *les gens d'Euskadi*, est bien le latin cistella ; mais ce latin est passé directement en basque (ou plus exactement en euskara), de très bonne heure (au plus tard dans le premier siècle de notre ère), et, par conséquent, bien avant qu'il existât seulement une langue espagnole.

De *cistella, le* basque a *fait* très normalement « tchistéra » pour désigner comme en latin un panier (alors que l'espagnol s'en *tiendra à la forme pleine latine* cista, devenue cesta), mais aussi une cruche clayonnée d'osier, et le fameux « gant » du jeu de la *pelote. L'usage de ce gant* pour jouer à la pelote au fronton est certainement beaucoup plus tardif.

Le basque n'a pas de genre pour les noms, et le chistéra n'est donc pour eux ni masculin ni féminin. Mais le mot commute toujours avec « un gant », « le gant », d'où son passage au masculin en français. A cela, nos lecteurs ajoutent que la logique et l'usage veulent que l'on écrive chistéra avec un accent, comme céramique, déraper, ou (il) altéra, et non altera. Et aussi, qu'il faut prononcer chis-, et non « tchis- », sans accent tonique particulier sur le -téra, puisque le basque n'a pas d'accent tonique.

On me permettra, à la faveur des vacances, une digression vers la politique. La régionalisation du pays est un grand projet et certainement une bonne chose (c'est un provincial qui parle, eût dit Pascal). Quelle place y tiendront les langues régionales ? Si le projet gouvernemental paraît faire de la Corse un cas particulier, est-ce pour des raisons d'insularité, donc essentiellement économiques, ou *de langue* ? Dans ce cas, le Pays basque et surtout l'Alsace méritent non un traitement de faveur que les Basques et les Alsaciens ne demandent pas, mais une attention toute particulière. Leur problème commun le plus concret et le plus urgent, qui est aussi *celui* des Antilles et de la Réunion, est la transition pour l'enfant entre un milieu familial où l'on parle alsacien, basque ou créole, et l'école où l'on ne parle plus, du jour au lendemain, que le français de France. C'est à la maternelle et au cours préparatoire que cette transition se fait le mieux. Des expériences très prometteuses se poursuivent *depuis quelques* années en Alsace et en Pays basque à cet égard. Souhaitons qu'elles soient prises en compte, et revenons à *nos moutons* d'aujourd'hui.

Consonnes finales

*Un bon nombre de mots fran*çais font l'objet d'un curieux mouvement de bascule : je veux parler de ceux dont la consonne *finale a été prononcée,* puis s'est éteinte, et tend de nouveau à se faire sentir. Par exemple, avec une finale en F : nerf, cerf, serf ; avec une finale en L : fusil, baril, outil, nombril, sourcil, chenil ; ou en T, comme pour : sept, granit, distinct, fat, but et rebut, et d'autres.

La paresse articulatoire de nos pères n'a pas permis le maintien de la prononciation de ces *consonnes. Comme* il n'y avait plus rien derrière, la voyelle finale s'étant évanouie de bonne heure, elles n'avaient en fait plus d'autre *raison* d'être que de maintenir une distinction éventuelle entre ces mots et d'autres qui auraient été par exemple bu (du verbe boire) pour but, sait (du verbe savoir) pour sept, qui s'est très longtemps prononcé *sè*.

Dans la pratique, cette nécessité de distinguer ne se présente à peu près jamais, et la simplicité l'a emporté. Au dix-neuvième siècle, cette disparition des consonnes finales était tout à fait généralisée. Aujourd'hui encore, un lecteur qui ne doit pas être de toute jeunesse nous écrit qu'il n'a jamais entendu prononcer que cin(q), sè (pour sète, sept), ou (et non pas oute, et encore moins aoute), du *grani(t), un cer(f)*.

Aujourd'hui, il semble que les mots très usuels dans toute la France, et à Paris en premier *lieu, conservent la prononciation* traditionnelle : genti(l), nombri(l), sourci(l). Les mots plus rares, ceux de la civilisation *rurale, sont passés du côté de la* prononciation « savante », car ils ne sont plus guère reconnus que comme des mots écrits. Ainsi, fournil(e) plutôt que fourni(l), chenil (chenile) au lieu du bon vieux *ch'ni*, cerf(fe) pour ceux *qui n'en ont jamais chassé, et* cer(f) pour les autres, granite, baril(e) de pétrole qui s'oppose de la sorte au bari de vin.

Au restaurant ou au salon de thé, on demandera presque certainement une glace ou un sorbet au cassis(se), au kaçisse ! Au troquet ou au rade, ce sera plutôt une Suze-cassi(s). Et mieux encore, nous sommes en vacances, « un fond de culotte ». Pourquoi ? *Faut vous faire un* dessin ? C'est parce qu'un fond de culotte, ça ne s'use qu'assis. Elle n'est pas de moi, hélas ! ■

Le Monde
DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.

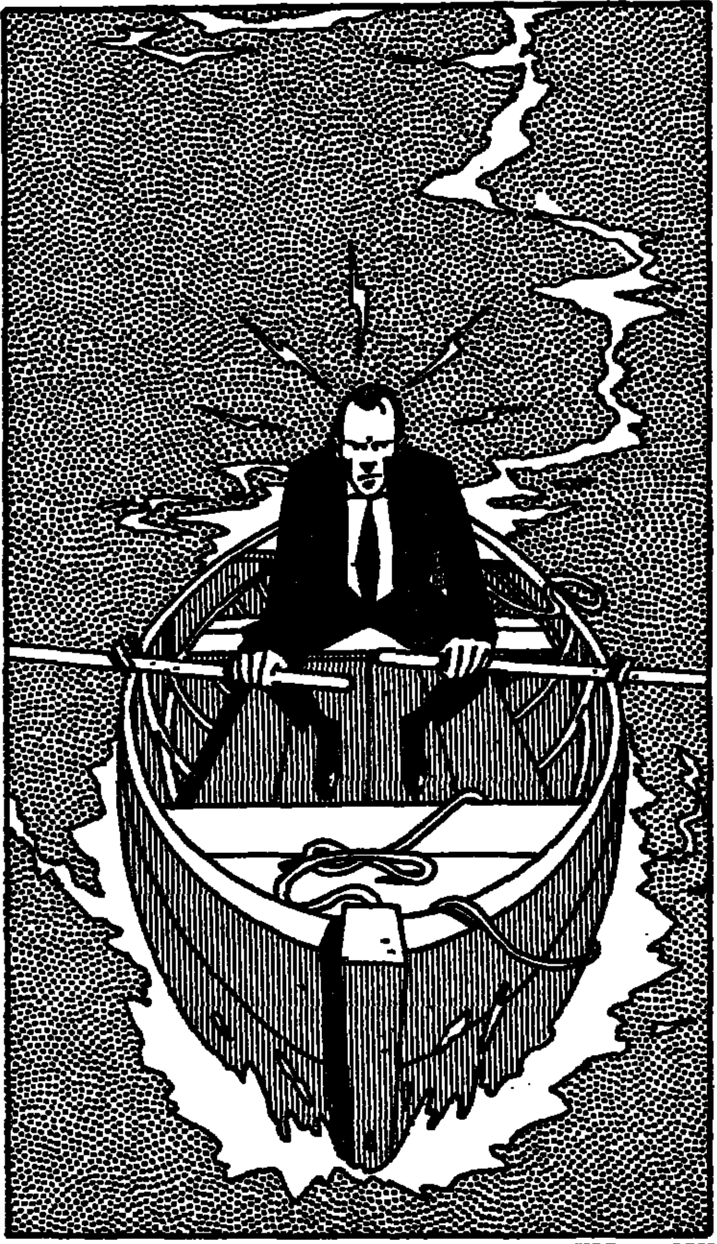


Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

A quatre pas du soleil

8 Talmud et cha-cha-cha

PAR ERIK ORSENNA



THIERRY DALBY

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS : Solange Paillard, femme de ménage au cinéma Le Paradise, sur les Champs-Elysées, se trouve entraînée dans de bien étranges aventures à Venise. Tout cela parce qu'elle a trouvé sous un fauteuil un portefeuille appartenant à un certain Etienne Delachaume et contenant un papier avec cette formule mystérieuse : « Z sur la droite. Deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil. »

Plusieurs personnages importants, particulièrement intéressés par cette formule, sont sur les traces de Solange : Berryer, P.-D. G. de la Sporex (Société de recherche en matière d'énergie), le commissaire Giacovi, le ministre français de l'énergie – et aussi Laura, la fille de Delachaume.

Solange découvre peu à peu que tous ses proches sont mêlés à cette sombre affaire : son mari Antoine, veilleur de nuit à la Sporex, son futur gendre, Marcel, également à la Sporex et qui a déjà un meurtre sur la conscience, et sa vieille amie, Maryvonne – qui se révèle être aussi l'amie de Laura Delachaume.

LE ministre, fouetté par les embruns, léchait délicatement ses verres de lunettes pour en ôter le sel. Puis, rêvait. L'Adriatique était calme et grise, à peine troublée par un petit clapot du soir. A babord, les lumières du Frioul s'allumaient, une à une. Venise avait disparu depuis déjà longtemps, et Lido di Jesolo et Cortellazo et Lignano Sabbiadoro. La vedette longeait maintenant la lagune de Marano. Sitôt passée la pointe de Grado, ce serait Trieste. Alors le ministre des énergies nouvelles s'approcha du commissaire Giacovi. Lequel, sous la serge sépia de l'uniforme banalisé, frissonna.

« *Voyez-vous, mon cher Giacovi...* »

A cet instant, la vedette piqua du nez dans la plume. (La proximité du rideau de fer donne aux courants de ces régions d'étranges facéties, des microclimats colériques, on dirait que le temps tremble). Déséquilibrés, les deux hommes s'étreignirent. Le ministre sentait Guerlain et le commissaire Amsterdamer.

« *Allez-vous me faire comprendre, mon cher Giacovi ?*

– *Oh ! monsieur le ministre, je ne vois pas comment je pourrais imaginer une question de ministre à laquelle je puisse répondre non, monsieur le ministre.*

– *Très bien, Giacovi, très bien. Alors voilà, il me vient ce soir comme une petite volonté de puissance.* »

Et le ministre fit arrêter la vedette. Et le ministre fit descendre à la mer le canot de sauvetage. Et le ministre pria le commissaire de bien vouloir s'installer dans l'esquif et de ramer au large de Trieste, de ramer en rond jusqu'à mon retour, Giacovi.

Les au-revoir furent sobres ; poignée de main sans moiteur, regard Bigeard (acier en surface, tendresse et velours en profondeur), don au futur rameur d'une bouteille de Cutty Shark Regal et d'une boîte de biscuits fourrés Valery Goldsmith...

Sur un signe du ministre, le capitaine le la vedette remit les gaz. Le commissaire ramait déjà.

⁂

« *Vous n'avez pas de ciseaux ?* » demanda Laura.

Berryer, recroquevillé sur le parquet et ficelé comme un ministre communiste dans un gouvernement Mauroy, Berryer la regardait, fasciné. « *L'amour et l'enfer vous viendront d'un androgyne.* » Cette prédiction, dont il avait oublié l'auteur exact (innombrables étaient les gitanes dans son Hardelot natal), ces quelques mots avaient rythmé sa vie. Tantôt il choisissait la prudence et se noyait dans des Lollobrigida, des Jane Mansfield, des Andréa Ferréol. Tantôt le cœur battant, il s'approchait des femmes-adolescents, celles qui portent des jarretelles et des soutiens-gorge, celles qui donnent aux hommes comme aux femmes la triple et démoniaque sensation de l'inceste, de l'onanisme et de l'homosexualité. Bref il rôda un temps rue de Verneuil, autour de Jane Birkin. Puis il suivit Christine Ockrent à la trace. FR 3, les prisons d'Iran, Europe 1. En regardant Mlle Delachaume, il sut que son heure avait sonné. Mentalement, il embrassa ses parents, il décrocha les photos des murs de sa chambre (Saint-Exupéry, Goering), il boucla ses valises, adieu Hardelot, ma vie d'adulte commence.

« *Vous n'avez pas de ciseaux ?* »

Solange, toute à son émoi de revoir Maryvonne, Solange n'avait rien entendu. Elle s'excusa et fouilla précipitamment dans son sac. Bien sûr qu'elle avait des ciseaux, des ciseaux de toutes sortes. Ah ! sans les chewing-gums, comme la vie d'une femme de ménage au Paradise serait facile ! Mais ils s'infiltraient partout, les Hollywood, les Malabar, ils s'incrustaient dans le skaï des sièges, ils se coulaient avec délice dans les mailles de la moquette. Alors, le nez dans les odeurs de vieux Miko, lampe de poche dans une main et ciseaux dans l'autre, il en fallait de la conscience professionnelle pour remettre à neuf le Paradise...

Laura lui sourit.

« *Merci, vous permettez que je vous appelle Solange ?* »

Madame Paillard balbutia une longue suite de oui.

« *Bon. Maintenant*, reprit Laura Delachaume, *qu'allons-nous faire de ce soupirant transi là ?*

– *Moi je lui percerais le cœur*, dit Maryvonne.

– *Et vous Solange ?*

– *Oh ! moi, oh ! moi*, dit Mme Paillard, en rougissant.

– *J'ai une autre idée*, reprit Laura. *Un escroc sans voix est un homme éteint, n'est-ce pas ?* »

Les deux femmes applaudirent. Et l'on se prépara pour l'opération. Solange reçut la charge de bien bloquer la tête de Berryer. Tandis que Maryvonne, pour l'empêcher de bouger, s'était couchée sur lui. Puis Laura se pencha vers le patient, lui introduisit dans la bouche la pointe des ciseaux, se fraya, non sans mal, un passage entre les amygdales et, d'un coup sec, coupa les cordes vocales.

TRIESTE dormait. Les lumières que l'on voyait de la mer n'étaient que leurres et mirages, panneaux publicitaires, annonces en tout genre, réverbères, feux de signalisation, mais la ville s'était couchée et les rues étaient désertes. Aucun hôtel ouvert, aucun café, aucun policier au carrefour, aucun passant sur les trottoirs, rien que des chiens la tête dans les poubelles et une pluie fine qui rappelait Concarneau en juillet. Sur un plan de la ville affiché contre l'office du tourisme, le ministre nota l'adresse des banques et commença son inspection.

Manifestement, les bureaux étaient vides. A travers les vitres on pouvait voir les machines à boule endormies, les téléphones au repos, les télex assoupis et aux murs les chiffres, taux et parités, sagement arrêtés aux cours de la veille. Nul indice de crise. Nul signe de fébrilité. Calme presque trop grand pour un monde atteint par la gangrène des changes flottants (se dit le ministre, très orthodoxe quant aux problèmes monétaires internationaux).

Afin d'en avoir le cœur net, il se rendit dans le quartier résidentiel. De telles visites donnent au promeneur averti une foule de renseignements : du nombre de lampes allumées à Kensington ou Neuilly une nuit d'élection, on déduit aisément, avec quelque habitude, le sens du vote. A Trieste, les possédants avaient sombré dans le plus serein des sommeils. Seuls deux, trois insomniaques prenaient l'air à la fenêtre en attendant que leur Mogadon double dose fasse effet. Furieux, le ministre regagna le centre-ville. On m'a trompé. Ce Giacovi est un imbécile. Qu'il rame, grand bien lui fasse. Je vais tenter de trouver un hôtel.

Blaise Giacovi avait beau ramer, les lumières de Trieste s'éloignaient, s'éloignaient puis disparurent. Un courant, ou bien était-ce le vent, l'entraînait vers le sud, vers la Yougoslavie, vers cette partie de l'Adriatique infestée de navires marxistes. La peur tomba sur lui d'un coup, une sorte d'insecte qui plante d'abord ses crocs à la droite du cœur, en plein milieu de la poitrine, puis il remonte et serre la gorge, il irrigue de glace la colonne vertébrale, il brûle le bout des doigts, il crispe la mâchoire. Blaise Giacovi inspirait, expirait. Il tenta quelques exercices de yoga, mais par fort clapot il est difficile d'atteindre à la sérénité, tous les pêcheurs bretons vous le diront. Il se répétait tout va bien, tout ira bien, la Yougoslavie n'est pas stalinienne, d'ailleurs Curkovic, l'ancien gardien de Saint-Etienne était yougoslave. Peine perdue. Avec lancinance, à la manière d'une douleur d'abcès, la fin de *l'Espion qui venait du froid* lui battait dans la mémoire. Le mur de Berlin. Les projecteurs. Leamas tient Liz par la main. Au moment où il fut hélé par le garde-côte. Blaise Giacovi se souvint qu'il n'avait pas de Liz dans sa vie.

L'Institut talmudique de Trieste (I.T.T.) se présentait comme un Novotel. Avec des vitres fumées, des portes automatiques, des plantes grasses et une sonnette extérieure, « *en cas d'urgence de nuit* » disait un écriteau rédigé en six langues. A tout hasard, le ministre pressa sur le bouton de cuivre. Un homme chevelu, barbu et vêtu de noir surgit d'un couloir tout sourire.

« *Je suis le rabbin de permanence, que puis-je pour vous ?* »

Le ministre faillit lui tendre son coupe-file tricolore pour préciser tout de suite les hiérarchies et les rôles, mais, prudence, prudence, il se retint juste à temps et demanda s'il existait un hôtel ouvert. Le rabbin, d'un geste de la main, fit comprendre qu'il ne fallait rien presser.

« *La nuit est la paresse du jour. Asseyez-vous, détendez-vous, coulez-vous dans la durée, je prépare une infusion, j'arrive.* »

Le ministre n'osa pas fuir (j'ai très souvent ma photo dans les journaux français, se saint homme m'a reconnu, c'est sûr, une fuite serait du plus mauvais effet pour mon image), le ministre but la verveine, accepta des boulettes cashères. (« *Voyez-vous, monsieur le rabbin, je n'ai pas pu dîner* »), le ministre décrivit son métier, les fatigues de son métier, les responsabilités de son métier. Le rabbin de permanence avait les larmes aux yeux :

« *Et quelle est la raison de votre venue en notre si douce cité de Trieste ?*

– *Je viens pour une énigme, monsieur le rabbin.* »

Alors les iris rabbiniques séchèrent, comme courts de tennis au grand vent de Dinard. Il se précipita vers une cloche.

« *Vous avez frappé à la bonne porte, monsieur le ministre. A la lumière de l'Ecriture, nous apportons réponse à la plupart des mystères.* »

De toutes les portes surgissaient des hommes en noir qui finissaient de s'habiller. Le ministre fut entraîné vers la salle des séances plénières d'interprétation. On le poussa sur la scène. Trente paires d'yeux le fixaient avec intensité.

« *Alors, monsieur le ministre*, dit le rabbin de permanence, *quelle est votre énigme ?* »

Eberlué, chamboulé, à bout de force, le ministre lança la formule fatidique.

« *Z sur la droite D'eux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil.* »

Sans prendre même le temps de la réflexion, trente-deux levèrent la main pour répondre :

« *C'est facile, beaucoup trop facile, inquiétant d'être trop facile, lisez Zacharie 115, non plutôt Ezéchiel XXX 20, 21, 22, mais non la clarté vient de Tobie VI 22...* »

C'est alors que le ministre, sous la table de conférence, en passant négligemment la main, découvrit le micro. Il l'arracha, soudain frénétique. « *Quel est ce micro*, hurlait-il, *où va ce micro ?* »

Le rabbin de permanence tentait de lui prendre la main :

« *Mais bien sûr, il va vers l'Est, monsieur le ministre, mais pourquoi perdez-vous votre si merveilleux calme, bien sûr tout le monde communiste nous écoute, monsieur le ministre, un institut talmudique à Trieste, qui croira un instant que ce n'est pas une couverture ? Vous comprenez maintenant, monsieur le ministre, vous admirez comme nous l'admirable subterfuge, la très subtile idée, mais reprenez votre quiétude, monsieur le ministre, ces micros sont fort utiles, ils diffusent à longueur de journée la pensée talmudique, de Prague à Vladivostock, de Mourmansk à Cuba...* »

Le ministre, le rabbin de permanence toujours accroché à son bras, s'était rué vers la sortie. D'une poussée brutale, il se débarrassa de son compagnon (lequel atterrit dans un massif de géraniums) et courut vers la vedette en murmurant Z sur la droite, je dois me suicider, Z sur la droite deux fois, je dois me suicider...

⁂

ELLES avaient installé Berryer dans une voiture roulante puis l'avaient ficelé, amarré au siège, puis l'avaient entouré d'un plaid. L'illusion était parfaite : elles jugèrent humain d'inviter ce pauvre infirme à leur table. Elles dînèrent de grand appétit, melon, fettucine, gelatti. Solange nourrissait Berryer à la petite cuillère. Il ne regardait que Laura. Il prenait tour à tour l'air gai, l'air triste, l'air pervers, l'air paternel, il s'acharnait à séduire. *Mais Laura n'avait* d'yeux que pour Maryvonne qui, encanaillée par la veuve Clicquot, racontait sa vie d'adultères (« *Adultère, occupation d'adulte, n'est-ce pas mesdames ?* »). Il n'était question que de rues discrètes et de chambres à miroirs. En rentrant à Paris, c'était décidé, Solange s'inscrirait à un club de rencontres : le vendredi, elle quittait plus tôt le Paradise. Si elle s'organisait pour finir le jeudi toutes les courses du week-end, elle disposerait de presque trois heures.

« *Est-ce que c'est suffisant, dis-moi, Maryvonne ?* »

Après le dîner, Laura Delachaume proposa d'aller danser, « *pour se distraire un peu avant les combats de demain* ».

– *Mais je croyais que c'était interdit* », s'écria Solange.

En effet, depuis le premier janvier, Venise, par souci d'éviter les vibrations qui l'enfonçaient davantage encore dans la mer, Venise avait prohibé la danse. Et la municipalité même recommandait pour les déplacements à pied une démarche souple qui frôlait le pavé plutôt que ne le frappait. Ce qui donnait aux passants respectueux des règles une allure étrange de skieurs de fond.

« *Ne vous inquiétez pas*, dit Laura Delachaume, *j'ai des adresses.*

– *Allons-nous emmener Berryer ?* demanda Maryvonne.

– *Bien sûr*, répondit Laura. *Et vous verrez, il va être très sage, n'est-ce pas Berryer ? Il obéira en tout à Mlle Delachaume qu'il aime tant, n'est-ce pas Berryer ?* »

Étonné d'amour, Berryer ferma les paupières. Et le quatuor se rendit à la danse. Charitable, Laura poussait le fauteuil roulant. L'air était doux. Avec la nuit, la puanteur des canaux s'était calmée.

⁂

A la porte d'un palais semblable à tous les autres, Laura Delachaume frappa trois coups rapprochés, puis un autre, deux secondes plus tard. Un judas s'entrouvrit. Derrière les grilles, on devinait à peine des yeux.

« *Una lacrima*.. dit une voix de jeune homme.

(Lire la suite page X.)

